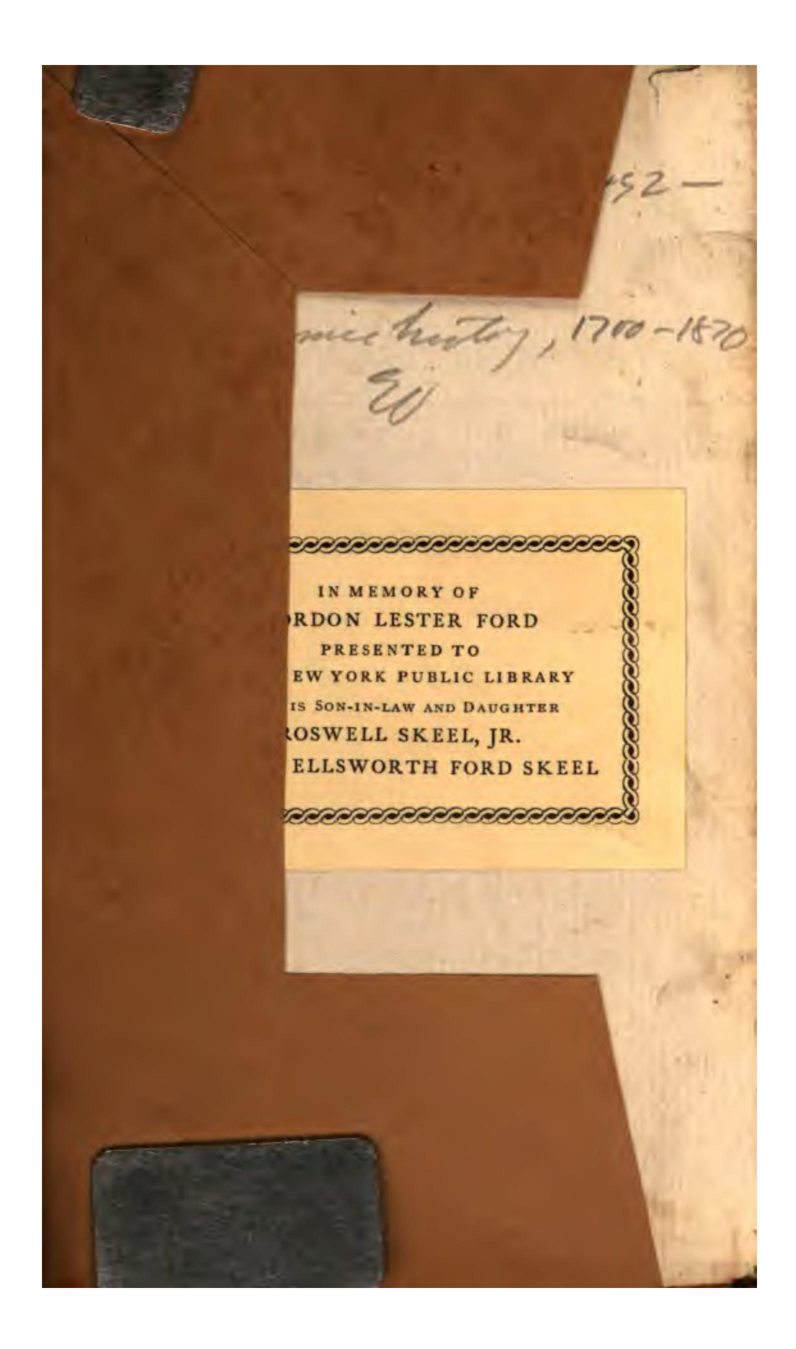




IN MEMORY OF
RDON LESTER FORD
PRESENTED TO
EW YORK PUBLIC LIBRARY
IS SON-IN-LAW AND DAUGHTER
OSWELL SKEEL, JR.
ELLSWORTH FORD SKEEL
1700-1870

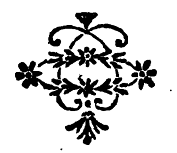
M. A. Eidous

HISTOIRE
GÉNÉRALE
DE L'ÉTAT PRÉSENT
DE L'EUROPE.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ÉTAT PRÉSENT DE L'EUROPE,

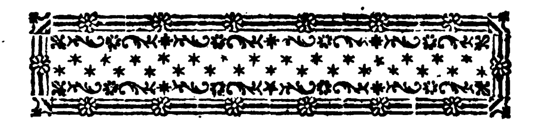
Contenant la situation, l'origine, les accroissemens, les revenus, le commerce & la constitution de chaque Gouvernement; l'état général de l'Europe & des différentes parties qui la composent, les liaisons qu'elles ont entre elles, leurs forces & leurs proportions respectives; les intérêts particuliers des différentes Puissances; l'histoire de leurs révolutions, leur influence, &c. &c. &c.

TOME PREMIER.



A LONDRES, & à PARIS,
Chez COSTARD, fils, & Compagnie, rue S. Jean-de-Beauvais.

M. DCC. LXXIV.
Avec Approbation & Permission.



INTRODUCTION.

Ceux qui sont versés dans l'Histoire de la Littérature, ne peuvent ignorer que chaque siecle a un goût particulier, qu'un Ecrivain tel que Montagne, qualifieroit peut-être du nom de Caprice; & de-là vient que tel Auteur qui a fait les délices & l'admiration de ses contemporains, devient l'objet du mépris & du ridicule du siecle suivant. Les systêmes ont été ci-devant à la mode; on n'estimoit un Ecrivain qu'autant qu'il étoit diffus & méthodique, & c'est à cette manie que nous devons ces systêmes volumineux d'Histoire, de Jurisprudence, de Médecine, de Mathématiques & de Théologie; mais les hommes ayant reconnu l'imperfection de ce genre d'érudition, & s'étant ap-

perçus que la lecture de ces sortes d'ouvrages, étoit plus capable de resserrer leurs vues que de les étendre, il n'est pas étonnant qu'ils aient méprisés & combattus les systêmes, abrégé les élémens & les premiers principes des sciences, & réduit les *in-folio* à de simples *in-12*.

On a reconnu depuis que cette maniere d'écrire avoit aussi ses inconvéniens, que ces abrégés n'étoient point faits avec le jugement requis pour les rendre utiles, qu'ils contenoient des faits faux ou incertains, qu'on en avoit omis d'autres de la derniere importance, ce qui a obligé ceux qui veulent posséder à fond un sujet, de recourir à ces ouvrages qui étoient décriés, & d'en extraire les particularités qui méritoient d'être conservées, & qui pouvoient servir à éclaircir les principes dont ils vouloient s'instruire. C'est de-là que sont venus les Dictionnaires, dont on inonde tous les

jours le public. Ces sortes d'ouvrages sont très-utiles à ceux qui savent s'en servir ; mais il est une science importante dont un Gentilhomme ne peut absolument se passer, & qu'on ne peut acquérir ni dans les abrégés, ni dans les Dictionnaires, quoiqu'elle soit extrêmement utile pour former l'esprit & perfectionner le jugement.

La science dont je veux parler, c'est la Politique, qui n'est autre chose que la connoissance des maximes fondamentales du Gouvernement, fondées sur les intérêts actuels & réels des différens gouvernemens de l'Europe. Cette science est aussi utile qu'agréable, & l'on peut en conserver l'étude sans passer pour pédant, & tout Gentilhomme, qui veut se rendre utile à sa patrie, ne sauroit s'en passer, sur-tout dans un siecle, où les intérêts de la Grande-Bretagne sont étroitement liés avec ceux de toutes les Puissances Européennes.

Quelques-uns veulent nous persuader qu'il seroit avantageux pour nous d'entreprendre moins d'affaires, & de borner notre attention à ce qui nous concerne ; mais ce principe ne sauroit trouver des partisans chez une Nation puissante, libre & commerçante, dont les principales forces consistent dans la marine, & qui tant qu'elle subsistera, s'efforcera de conserver l'empire qu'elle exerce sur la mer. Nous serons respectés des étrangers, tant que nous nous maintiendrons dans cet état. Il convient donc, comme je l'ai dit ci-dessus, que ceux qui sont à la tête de nos affaires, s'instruisent à fond de celles des Puissances voisines, s'ils veulent dans certaines occasions être au fait des leurs. Sans cette connoissance, ils pourroient non-seulement devenir les victimes de leurs ennemis, mais encore les dupes de leurs alliés, & s'engager dans des querelles qui ne les re-

gardent aucunement, ou du moins se ranger du côté du mauvais parti.

Il me feroit facile d'appuyer ce que j'avance de quantité d'exemples : mais outre que cela me meneroit trop loin, peut-être m'accuseroit-on de vouloir adopter ou combattre la doctrine des Partis, ce que je n'ai nullement envie de faire. Il en est de ces sortes de doctrines comme des systêmes de Médecine & de Philosophie, qui procurent de la réputation à leurs Auteurs, aux dépens de la justice & de la vérité.

Le point est de distinguer le bon droit & de l'embrasser quelque part qu'il se trouve ; ce qui n'est pas aisé, à moins qu'on ne se forme une juste idée des vues politiques & des vrais intérêts des Nations étrangeres.

On croira peut-être qu'on acquiert cette connoissance par la lecture des Livres, qui traitent des Gouvernemens des contrées respectives & de

leurs antiquités ; mais si l'on considere la difficulté de cette tâche, & combien peu les hommes les plus au fait des loix, des constitutions & des antiquités, connoissent leurs intérêts politiques, on sentira que cette méthode est impraticable, & que quand même elle seroit aisée, elle ne répondroit pas aux fins qu'on se propose. Qu'on ne croie pas au reste que je la méprise ; je prétends au contraire qu'on ne peut mieux faire, que de s'appliquer à ces sortes d'études, pourvu qu'on en ait le tems, les talens & le loisir ; on ne se plaindra jamais de l'avoir perdu, ni que les Nations ayent changé au point d'être méconnoissables ; car généralement parlant, elles se ressentent du climat, du sol, des coutumes & des exemples de leurs ancêtres ; mais c'est là un rafinement sur la politique, dont il est difficile de faire usage, quoiqu'on puisse quelquefois s'appliquer heureusement aux

événemens modernes, tant dans le cabinet qu'à la tête d'une armée.

La lecture des Histoires générales des Nations les plus renommées, fournit une méthode plus courte & plus aisée que la premiere ; mais il faut s'en servir avec précaution. Elle nous donne, il est vrai, une connoissance passable des grands événemens, des grands hommes qui se sont signalés par leurs exploits, des révolutions qui sont arrivées, & des suites qu'elles ont eu ; mais on doit toujours se souvenir qu'un Historien est naturellement porté pour son pays, & que pour savoir la vérité au juste, il faut comparer son récit avec celui des Ecrivains des autres Nations, ce qui n'est pas un petit travail. On doit aussi réfléchir que dans les Histoires générales, le champ, respectivement au tems & aux faits, est si vaste & si étendu, qu'on ignore presque toujours les

motifs qui ont fait agir, & que lorſqu'on les connoît, il eſt difficile de ſe décider pour ou contre. Cette méthode a cependant ſon utilité, & il n'y a pas de meilleur moyen de ſe former une juſte idée de l'eſprit, du génie, & du caractere d'une Nation, que de lire ſon hiſtoire; car lorſqu'on ſait ce qu'elle a fait ou ſouffert dans telle ou telle occaſion, il eſt aiſé de prévoir ce qu'elle eſt en état de faire dans une circonſtance toute ſemblable.

La plûpart des gens s'imaginent que les mémoires particuliers des Miniſtrès & des Généraux, ſont une autre ſource où l'on peut puiſer la connoiſſance dont je parle; mais ceci demande beaucoup de pénétration & de prudence; car ces ſortes de perſonnes, ayant conduit elles-mêmes les affaires dont elles parlent, elles s'efforcent de montrer les choſes dans le jour qu'elles croyent être le plus favorable à leur réputation; & ſi, dans

certaines occasions particulieres, elles nous donnent des marques évidentes de leur sincérité, on ne peut en conclure qu'elles soient toujours conduites par le même esprit; car elles cherchent quelquefois à surprendre notre confiance, & à nous faire croire aveuglement tout ce qu'elles rapportent. D'ailleurs ces grands hommes étant sujets aux mêmes foiblesses que nous, peuvent s'en être laissé imposer, & par conséquent nous tromper sans le vouloir, ce qui nous oblige à nous instruire de leurs caracteres, de leurs vues & de leurs foibles. Sans cette précaution, nous courons risque de prendre le mauvais chemin, & de nous fourvoyer lorsque nous croyons être arrivés au fin. Il est bon cependant de lire ces sortes de mémoires, pourvu que ce soit avec attention, & dans la ferme résolution de ne point nous en laisser imposer par leur crédit, parce qu'en lisant

les mémoires, de même qu'en conversant avec des grands hommes, nous sommes naturellement disposés à recevoir les impressions qu'il leur plaît de nous donner, sans que nous puissions nous en défaire dans la suite, lors sur-tout qu'elles ont des talens rares & distingués.

La lecture des écrits polémiques sur des points de conséquence, est encore une autre source de connoissances, sur-tout s'il s'agit de démêlés entre deux Nations différentes; car comme elles n'employent que des Ecrivains célebres, on est sûr de découvrir la vérité de part ou d'autre. Par exemple, nous trouvons dans les écrits de Selden & de Grotius, tout ce qui concerne la fameuse question touchant l'empire de la mer; dans les pieces publiées sous le regne de feu Louis XIV, ce qu'on a dit pour ou contre, au sujet de ses prétentions sur les Pays-Bas, & dans celles qui parurent du-

rant la guerre du Czar Pierre contre Charles XII, quantité de secrets que nous aurions toujours ignoré. Ces sortes de Collections ont leur utilité, & l'on peut en tirer parti, pourvu qu'on se fasse une loi d'être impartial. Il n'en est pas de même des démêlés domestiques qui surviennent entre deux partis opposés ; ils déguisent souvent les faits, &, quelque versé qu'on soit dans la controverse, il est rare qu'on parvienne à découvrir la vérité.

On ne doit pas non plus négliger les Gazettes lorsqu'il est question de l'Histoire de notre tems. Il est vrai qu'il n'y a pas beaucoup de fond à faire sur elles ; mais généralement parlant, on peut avec un peu d'attention discerner par leur moyen la vérité du mensonge. C'est principalement en vue de l'usage qu'on en peut faire que j'ai composé cet ouvrage ; car lorsqu'on connoît une fois le systême des affaires de l'Europe, les vues & les

intérêts politiques des Royaumes & des Etats qui la composent, on est en état de faire une juste application de cette espece de lecture, & de se former une juste idée de ce qui se passe dans le monde, malgré le déguisement & l'inexactitude avec laquelle les faits sont rapportés dans la plûpart. Chaque pays a sa Gazette, & l'on est assuré d'y trouver les faits coloriés de la maniere qui convient le plus à l'autorité de la Puissance qui en permet la publication. Lorsque toutes les Gazettes ne contiennent que des dates & des faits sur lesquels on ne peut compter; on peut cependant, en les comparant les unes avec les autres, parvenir à découvrir la vérité. Quant aux autres papiers publics, il ne faut que les avoir lus quelque tems, pour connoître le caractere, l'esprit & les vues de l'Ecrivain, & pour juger du crédit qu'ils méritent.

Pour pouvoir profiter de la lecture

des Gazettes, qui ſeules nous mettent en état de juger de ce qui ſe paſſe de notre tems, & de connoître les changemens qui arrivent dans les Etats de l'Europe, leurs liaiſons, leurs intérêts & leurs vues, nous devons toujours avoir préſent le ſyſtême général, & le plan particulier dont j'ai parlé ci-deſſus. C'eſt ce que je me propoſe de faire dans cet ouvrage, le plus nettement & le plus ſuccinctement qu'il me ſera poſſible. Je ne diſconviens point que les Collections générales des Traités, & une teinture des Loix des Nations, qu'on peut acquérir dans Grotius & Puffendorf, & une notion générale de la Géographie & de l'Hiſtoire des pays dont il s'agit, ne ſoient également néceſſaires; mais comme ces connoiſſances ſont partie de la bonne éducation, & que je les ſuppoſe dans mes Lecteurs, je me borne purement à l'acceſſoire; & c'eſt

de quoi j'ai jugé à propos de le prévenir, pour qu'il ne s'attende point à trouver dans ce Livre, ce que je n'ai pas eu dessein d'y mettre. Il vaut mieux tenir sa promesse, quelque foible qu'elle soit, que de frustrer le Lecteur de son attente, en lui promettant plus qu'on ne peut donner. On employe souvent ce stratagême, pour avoir occasion de donner une seconde & une troisieme partie, & ce n'est point mon intention. Une pareille conduite est toujours l'effet de la vanité d'un Auteur, prévenu en faveur de son ouvrage. J'espere qu'on ne me reprochera pas ce défaut, malgré la difficulté de la tâche que je me suis proposée, & l'incapacité où je suis de la remplir dans ce Traité. Je n'ai eu dessein que de rompre la glace, de frayer le chemin à ce qui m'a paru devoir être utile, ce qui suffira, je crois, pour me garantir de la censure.

du public, dont je n'ai jamais mandié les applaudissemens. Un honnête homme est infiniment plus flatté de se rendre utile aux hommes, que des louanges qu'ils peuvent lui donner.

Pour mieux éclaircir la matiere que je traite, je dois faire observer au Lecteur qu'il y a beaucoup de différence entre la description Géographique & l'Histoire d'un pays, & ce qu'on appelle une vue politique de son Etat, de ses intérêts. Il est vrai que cette derniere présuppose la connoissance des autres, mais on peut l'acquérir plus aisément qu'on ne se l'imagine. La méthode dont on se sert aujourd'hui pour apprendre les principes de ces sciences, est trop longue, trop diffuse, & par conséquent trop difficile, ce qui est cause que peu de personnes s'y appliquent, avec l'attention & l'assiduité qu'il faut, pour se mettre au fait de ce qu'elles ont d'utile &

de praticable. Mais, une chose est d'exposer ces matieres dans le jour qu'il faut pour les faire entendre à ceux qui n'en ont aucune connoissance, & une autre de ranger les articles qui servent d'introduction à l'étude de la Politique dans leur ordre naturel, pour les rappeller à ceux qui les savent, & les mettre en état de lier les événemens les uns avec les autres, & avec le systême général des choses, à mesure que je ferai des observations sur le cours des affaires publiques.

Pour mettre le Lecteur au fait de la méthode générale que j'emploie dans ce discours, & pour qu'il connoisse la liaison que ces parties ont entr'elles, il convient que je l'instruise des régles que j'ai observées. J'expose d'abord ces principes de Gouvernement, qui sont comme les clefs dont les gens d'esprit se servent pour ouvrir les cabinets des Princes, pour

découvrir les vraies maximes de leur politique, pénétrer dans leurs résolutions les plus secrettes, malgré le vernis apparent dont ils les colorent, & distinguer leurs vues prétendues de leurs vues réelles. Je donne ensuite un état général de l'Europe, & un détail clair & concis des différentes parties qui la composent, des liaisons qu'ils ont entr'elles, des Puissances compliquées qui en résultent, de la proportion qu'il y a entr'elles; en un mot, de tout ce que renferme le titre du chapitre, & qui s'étend à toutes les Puissances de l'Europe prises dans un sens collectif. Ceci me conduisant à l'état présent & aux intérêts particuliers des différentes Puissances respectives, je commence par les Potentats du Nord, & je traite de la maniere la plus claire & la plus naturelle de chaque Royaume & de chaque Etat séparément, de ses forces,

de ſes intérêts & de ſes maximes, telles qu'elles étoient lors de la concluſion du dernier Traité qui a rendu la paix à l'Europe, d'une maniere à inſtruire un Lecteur judicieux de ce qui peut arriver durant le cours du ſiecle où nous ſommes.





HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ÉTAT PRÉSENT DE L'EUROPE.

CHAPITRE PREMIER.

Principes généraux de politique, ou intérêts généraux de tous les Gouvernemens.

UN Auteur Espagnol a judicieusement observé, « que les motifs de soumission étant les mêmes dans toutes les Sociétés, il doit en résulter certains principes, qui étant diffé-

» remment combinés selon la nature
» des tems & les caracteres des hom-
» mes, donnent lieu à différens systê-
» mes de gouvernement ». Lors donc qu'on est instruit de ces systêmes, & qu'on sait la maniere dont ils ont été combinés, ou qu'ils peuvent l'être, ce qui d'abord nous paroissoit un mystere, devient intelligible & familier. On appelle intérêt, la connoissance qu'un Souverain a de cette espece de Science, ce qui a fait dire à un Politique François, que les Princes commandent aux peuples, & que l'intérêt commande aux Princes.

Cette maxime doit s'entendre selon la forme du Gouvernement qui prévaut dans les Gouvernemens absolus: un Monarque intelligent ou son Ministre, n'envisage dans les affaires publiques, que l'intérêt du corps politique dont il est le chef, dans les Gouvernemens limités; cet intérêt est fondé sur les notions qu'en ont ceux

qui sont revêtus de l'autorité souveraine; & ces notions sont faciles à connoître, parce qu'ils tiennent pour maxime qu'on doit travailler pour le bien public; & la même chose a lieu dans les Etats Aristocratiques dans les Républiques, dont le Gouvernement est confié à la Noblesse; dans les Etats libres, où le peuple gouverne, il ne faut que connoître le génie de la Nation pour savoir en quoi elle fait consister son intérêt. La premiere chose à laquelle un politique doit s'attacher, est de connoître l'état actuel de son Gouvernement; je dis son vrai état, car il est aisé de s'instruire de sa constitution extérieure dans tous les livres de Géographie & d'Histoire. Lorsqu'un Monarque arbitraire s'en rapporte à son Conseil, son Gouvernement n'est qu'Aristocratique. Si un Prince, dont la puissance est bornée, se laisse gouverner par des chefs de partis, le Gouvernement

devient dès l'instant Oligarchique ; & telle est aussi la condition d'un Etat populaire, qui éprouve le même changement à l'occasion d'une révolution subite, ou par l'effet d'une intrigue artistement ménagée.

Au reste, on ne doit regarder ceci que comme l'intérêt accidentel d'un pays ; car il y a en outre un intérêt réel qui résulte des principes établis ci-dessus, & l'on ne doit attribuer la force ou la foiblesse, la bonté ou la méchanceté, la solidité, & l'inconstance du Gouvernement, qu'à l'harmonie ou à la contrariété qui existe entre ses intérêts actuels & ses intérêts réels. J'ai dit ci-dessus qu'on ne peut connoître les premiers qu'en s'informant du génie & du caractere de ceux qui gouvernent, ou qu'en fréquentant ceux qui ont vécu sous ce Gouvernement. Ce peut être aussi le fruit de l'observation ; car si l'on considere la conduite de chaque Nation relative-

ment à un petit nombre de points capitaux, & qu'on la compare avec son intérêt réel, on discernera bientôt le véritable esprit de son Gouvernement. Cette maniere de juger des choses est la plus sûre dans plusieurs cas, du moins elle nous met à même de rectifier ce que l'autre méthode peut avoir de faux & d'incertain, en nous montrant ce que nous devons croire ou ne pas croire. De quelque part qu'il vienne, on juge de l'arbre par le fruit qu'il porte, & cette maxime est infaillible.

Un autre point essentiel est de séparer & de distinguer les principes sur lesquels sont fondés les intérêts réels des Nations, & cela dépend de cinq points, qu'on peut appeller dans un sens métaphorique, les cinq voyelles politiques. Je parlerai de chacune en son rang le plus succinctement qu'il me sera possible, de peur que cette partie de mon ouvrage n'ennuye le

Lecteur, ainsi qu'on a coutume de le faire, des élémens des Sciences, quoiqu'on ne puisse absolument s'en passer. On est obligé d'y recourir à chaque instant, & on ne peut se flatter de posséder à fond une Science, qu'autant que l'on en posséde les principes fondamentaux; car pour revenir à la premiere comparaison, à force d'épeler les lettres, on vient à bout de lire couramment, & de déchiffrer les choses les plus obscures.

Le premier principe qui nous met en état de connoître l'intérêt réel d'un peuple est sa Religion, laquelle a beaucoup de force sur les esprits; il est vrai que son empire s'étendoit plus loin dans les siecles précédens que dans le nôtre, mais elle ne laisse pas que de maintenir encore son poste; car quelque indifférence qu'ayent les hommes pour leur croyance, quelque tiédeur qu'ils montrent pour les cérémonies religieuses, ils

ils sont cependant portés, soit par les principes dont ils sont imbus, soit par des motifs humains, soit par coutume à favoriser ceux qui professoient la même croyance qu'eux & à persécuter ceux qui en ont une contraire; témoins les épithetes d'infideles, de cagots, d'hérétiques qu'ils leur donnent; &, quoiqu'ils n'ayent point aujourd'hui la même force que par le passé, ils ne laissent cependant pas de marquer le ressentiment de ceux qui les employent.

Les liens du sang & de l'amitié sont, après la Religion, ce qui a le plus d'influence sur les hommes. Ce principe dans les Etats monarchiques, tels que la Flandre, l'Espagne & le Royaume de Naples, est fondé sur ce que les peuples sont gouvernés par la même famille, & il y a lieu de croire que les branches adhéreront toujours à ce qu'il plaira au chef de la maison d'ordonner. Cette union vient quelque-

fois des mariages, mais il y a peu à compter sur elle, lorsque les Princes sont également puissans; il n'en est pas de même lorsqu'ils sont d'inégale force. Un Monarque puissant qui épouse la fille d'un Prince inférieur, l'attache nécessairement à ses intérêts, ainsi qu'on l'a vu dans un mariage, dont il est inutile de parler ici. Quelquefois cette union procede d'une identité d'intérêts, & telle est celle qui subsiste entre les Puissances maritimes. D'autres fois elle vient de ce qu'elles ont les mêmes vues, & telle est celle qui subsistoit autrefois entre la Suede & la France, & dernierement entre celle-ci & une autre Puissance. Il est une autre espece de liaison qui naît de la ressemblance de Gouvernement : d'où vient qu'il est souvent parlé de la cause commune des Rois, & des intérêts communs des Républiques, quoi qu'à dire vrai, ce soit plutôt un prétexte qu'un principe.

Le troisieme principe général est la situation, & la nôtre en est un exemple palpable. Une grande partie de notre politique est, ou du moins doit être fondée sur notre position en tant qu'insulaires. C'est elle qui rend notre peuple guerrier, & qui fait que nous faisons consister nos forces dans une marine nombreuse, & nos richesses dans le commerce plutôt que dans les conquêtes. Quant aux effets de la situation dans le continent, j'en parlerai dans l'endroit de cet ouvrage où je traite de la balance des Puissances, je veux dire de la balance inférieure qui naît du voisinage & de la nécessité où sont les petits Princes de vivre unis, s'ils ne veulent point être opprimés par une Puissance supérieure.

Le quatrieme principe est l'état relatif d'une Nation, je veux dire le bon ou le mauvais état où elle se trouve; car lorsqu'un peuple est heureux dans ses guerres, que son commerce

fleurit, ou qu'il passe d'un Gouvernement févere sous un Gouvernement doux, son courage s'enfle naturellement, il est prompt dans ses résolutions, est ardent à exécuter ce qu'il a une fois projetté. Au contraire, lorsqu'il est abattu par les pertes qu'il a faites, ou déchiré par des guerres intestines, ses délibérations sont confuses, ses résolutions lentes, on ne voit par-tout que langueur.

Le dernier principe général en matiere de politique, est celui des droits ou des prétentions ; car il regne toujours une méfiance & une incompatibilité d'intérêts entre les Puissances qui ont des prétentions les unes sur les autres, & les exemples en sont si fréquens, qu'il est inutile de les rapporter. Je me contenterai d'observer que l'union de ces sortes de Puissances est toujours foible & languissante, qu'elle ressemble à ces mouvemens contre nature, qui sont violens, mais qui

ne sont point de durée. Je n'en veux d'autre preuve que l'alliance des Cours de Vienne & de Madrid, laquelle fut aussi-tôt rompue que formée.

Il faut beaucoup de force d'esprit, d'application & de connoissance, pour appliquer ces principes généraux à chaque Etat particulier. Un homme qui en est capable, devient un politique consommé, il peut aider de ses conseils les plus grand Potentats; & l'Empereur Charles V, qui fut le Prince le plus sage & le plus heureux de son siecle, avoit raison de dire à Philippe II son fils, lorsqu'il lui présenta Eraso pour Secrétaire, le lendemain du jour qu'il lui résigna ses Etats : Le présent que je vous fais aujourd'hui, est infiniment plus grand que celui que je vous fis hier, *quanto os he dado esse dia, no estanto que daros esse criado.*

CHAPITRE II.

État présent de l'Europe en général.

ON est si généralement persuadé que l'Europe l'emporte sur toutes les autres contrées du monde, qu'on dispense volontiers un Auteur de le prouver. Ce n'a jamais été mon sentiment; & je suis persuadé que pour juger sainement des choses, tant en matiere de politique que de philosophie, on ne doit admettre que ce qui est prouvé; nos raisonnemens ne pouvant être certains, qu'autant qu'ils sont appuyés sur des principes démontrés. Je dis d'abord que l'Europe ne doit point cette prérogative à son étendue, puisqu'elle est la plus petite des quatre parties du monde; & comme il est bon de connoître ces proportions, & que personne jusques ici ne les a marquées avec exactitude, je

crois faire plaisir au Lecteur de les donner ici.

Si l'on suppose le monde habitable divisé en trois cents parties, l'Europe en contiendra vingt-sept, l'Asie cent & une, l'Afrique quatre-vingt-deux, & l'Amérique quatre-vingt-dix. A l'égard de ses habitans, quoiqu'elle l'emporte à cet égard sur l'Afrique & l'Amérique, il s'en faut cependant beaucoup qu'elle soit aussi peuplée que *l'Asie*, du moins à en croire les voyageurs les plus célebres. Quant aux richesses, on ne sauroit comparer ses mines à celles des autres contrées du monde; les pierres précieuses y sont extrêmement rares, on n'y trouve ni parfums ni épiceries.

Ces remarques paroissent d'abord détruire l'opinion commune, mais en les examinant attentivement, on trouve qu'elles servent à la confirmer; car lorsqu'on dit qu'une contrée est plus grande, plus puissante & plus

considérable qu'une autre, on n'a égard qu'à la condition de ses habitans, & dans ce sens, on peut assurer hardiment que l'Europe l'emporte sur toutes les autres contrées.

Pour parler d'abord du territoire, si l'on considere ce que les Espagnols, les Anglois, les Portugais, les François & les Hollandois, possedent dans les autres parties du monde, on peut assurer sans crainte de se tromper, qu'elle égale l'Asie, si tant est qu'elle ne la surpasse point, & que si elle contient moins d'habitans, elle commande à un plus grand nombre d'hommes. A l'égard des richesses, tout le monde sait que les nations Européennes jouissent, à la faveur de leur commerce, de tout ce que la nature a prodigué aux autres parties du monde. On peut donc, sans être prévenu en faveur de la partie du globe que nous habitons, assurer qu'elle l'emporte sur toutes les autres, & admettre comme

une vérité ce que nous croyons par habitude ; ſavoir, que l'Europe eſt la portion la plus conſidérable du globe, eu égard aux Arts, aux Armes & au Commerce.

Après avoir ainſi établi ce point, il eſt naturel de montrer d'où naiſſent la grandeur & la ſtabilité du Gouvernement d'Europe, la puiſſance & la ſûreté de ſes différentes parties. Pour ne point multiplier ces articles *ſans néceſſité*, je me bornerai à trois ; ſavoir, la Religion, le Commerce, & l'union des intérêts politiques. Au moyen de ce que j'en dirai, on connoîtra parfaitement l'état général de l'Europe, ſes vues, ſes forces, & la nature des guerres qui la déchirent de tems à autre.

Commencçons par la Religion. Quoiqu'il y ait quelques Idolâtres dans la Laponie Suédoiſe & Moſcovite, quantité de Juifs répandus dans tous les pays, & que le Mahométiſme

domine dans les Etats du Grand-Seigneur, cependant la Religion dominante est la Chrétienne, laquelle, quoique divisée en un grand nombre de sectes, peut cependant se réduire aux trois suivantes; savoir, les Grecs, les Catholiques Romains, & les Protestans. Il m'a toujours paru difficile de fixer le nombre des uns & des autres; & cependant il est bon de le savoir, parce que, la politique des Princes Européens consistant à étendre la Religion qu'ils professent, on ne peut, lorsqu'on l'ignore, connoître au juste la force de chaque parti. Il convient donc de discuter ce point, malgré l'embarras & la difficulté que je trouve à le faire.

Les Grecs reconnoissent pour leur Chef l'Empereur de Russie. Les Princes de Moldavie & de Walachie professent la même Religion, de même que la plus grande partie des Chrétiens sujets du Grand-Seigneur, outre

ceux qui sont répandus dans la Hongrie, la Pologne, la Transylvanie, & dans quelques Provinces de l'Allemagne. Je suis persuadé par le calcul que j'ai fait, que le nombre de ceux qui professent cette croyance égale pour le moins, celui des Catholiques Romains. On m'objectera qu'il y a plusieurs grands Royaumes dont les habitans reconnoissent l'Eglise de Rome ; mais je réponds à cela que leurs domaines pris ensemble n'égalent que la moitié de ceux de la Czarine ; &, quoique ces derniers soient peu peuplés, & que les Russes professent différentes Religions, il n'est pas moins vrai de dire que si l'on transportoit tous les Grecs qui gémissent sous le joug du Turc en Russie, le pays seroit cependant moins peuplé que les Royaumes Catholiques.

Je pourrois faire quelques autres réflexions sur ce sujet; par exemple, que connoissant beaucoup moins les

pays habités par les Grecs, que ceux qu'habitent les Catholiques, nous ne sommes point en état de décider cette question. On connoîtra beaucoup mieux l'importance de cette matiere, si l'on réfléchit sur les disputes qui s'élevent fréquemment entre les Russes & les Turcs. Les premiers sont certainement les plus dangereux de l'Empire Ottoman, parce que la plûpart des Grecs sont naturellement portés pour les Russes, au lieu qu'ils préférent la domination du Turc à celle de la maison d'Autriche, & cela parce que celle-ci est Catholique, étant persuadés que si elle ne persécute point ses sujets, ce n'est que par la crainte qu'elle a des Turcs, qui sont dans son voisinage; mais si jamais les troubles domestiques de la Russie sont appaisés, & que la maison de Holstein jouisse paisiblement du Trône de Russie & de Suede, il est aisé de voir que la Czarine profitera de la pre-

miere occasion pour tomber sur le Turc, & lui enlever les Etats qu'il possede en Europe, d'autant plus qu'elle les regarde comme un démembrement de l'ancien Empire de Constantinople, & qu'elle prétend être le Chef de l'Eglise Grecque.

Examinons maintenant la force & la puissance des Catholiques Romains, que l'on dit être considérables & s'accroître tous les jours. Si cela est, comme on le prétend communément, on doit l'attribuer au Pape, dont l'autorité est assez forte pour faire valoir les dogmes de la Religion dont il est le Chef. Il est vrai que la réformation a considérablement affoibli la Puissance spirituelle & temporelle du Pontife Romain; mais elle lui a en même-tems procuré plusieurs avantages, ou pour mieux dire, la Cour de Rome a eu assez de politique pour tourner les vues des Protestans à son profit, en affectant un soin pater-

nel pour les Princes & Etats de sa Communion en tems de paix, & leur servant de médiateur en tems de guerre. C'est là certainement un grand avantage pour eux ; aussi ne doit-on pas être surpris du respect & des égards que l'on a pour Sa Sainteté dans tous les Etats Catholiques. C'est par le même principe qu'ils s'efforcent d'étendre le Catholicisme. C'est là un point de Politique dont ils ne se départiront jamais, & l'on ne doit pas être surpris du progrès qu'il fait.

Il est néanmoins certain que, malgré les efforts qu'on a fait durant les deux derniers siecles pour affoiblir les Protestans, ils sont encore assez puissans pour résister aux forces de leurs ennemis. Il s'en faut beaucoup que leur parti soit aussi foible que quelques-uns l'ont prétendu, soit par crainte, soit par mauvaise intention; car on doit remarquer que les Pays Protestans sont p[illegible] la plûpart extrê-

mement peuplés, que le commerce y fleurit, & qu'au moyen de leurs Colonies, ils peuvent étendre leur Religion presque sans s'en appercevoir.

Il faut néanmoins avouer que le défaut d'un chef, la tolérance & le droit que chacun s'arroge de décider des matieres de Religion, sont très-préjudiciables à la cause des Protestans, en la considérant du côté de la Politique. La chose est devenue sensible depuis quelques années, & la raison en est que les Princes n'ayant plus le même zele pour la Religion, il regne un esprit de licence & de libertinage, d'autant plus dangereux pour l'Eglise & pour l'Etat, que le Catholicisme fait des progrès plus rapides. Le fameux Gustave Adolphe, Roi de Suede, sur sa puissance & sa grandeur au titre qu'il prit de Protecteur des Protestans d'Allemagne, où il y a tout lieu de croire que le Roi de Prusse regnant prendra le même titre, pour confer-

ver ses domaines & les étendre le plus qu'il pourra, & tant que la Religion Protestante sera en sûreté dans l'Allemagne, elle n'aura rien à craindre ailleurs. Je vais maintenant examiner les forces de ces deux Partis, après quoi je passerai à un autre sujet.

En calculant les forces des Catholiques Romains, il est naturel de mettre l'Empereur au premier rang, parce qu'il a la prééminence sur tous les Princes de cette Communion, & parce que l'autorité dont il jouit en Allemagne donne beaucoup de poids à cette Religion. Cependant, comme il n'a que peu ou point de sujets, considéré en tant que Monarque, il s'en faut beaucoup que son influence à cet égard réponde au titre fastueux d'Empereur d'Allemagne & de Roi des Romains. Après lui viennent les Rois de France, d'Espagne & de Portugal, quoique les Domaines du Roi de Pologne en Europe, soient plus grands

que les leurs pris ensemble. Viennent ensuite le Roi de Sardaigne, le Pape, les Princes & les Etats d'Italie, & les Cantons Suisses Catholiques ; ce qui nous ramene dans l'Allemagne, où l'on trouve les Domaines de l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohême, l'Electeur de Baviere, & l'Electeur Palatin, les Electeurs Ecclésiastiques, & les autres Princes & Etats de la même Communion.

Le Roi d'Angleterre est sans contredit le plus considérable de tous les Princes Protestans. Après lui viennent la Suede, le Danemarck, la Prusse, les Provinces-Unies, les Cantons Suisses & leurs Alliés, les Sujets de l'Electeur de Saxe, quoique ce Prince soit Catholique Romain, l'Electeur d'Hanovre, le Duc de Courlande, tous les Princes & Etats d'Allemagne qui sont de notre Communion. En calculant au juste l'étendue de l'Allemagne, le nombre des Ca-

tholiques Romains eſt à celui des Proteſtans comme 10 à 8; mais quant au nombre des habitans, je ſuis perſuadé que celui des Proteſtans eſt égal à celui des Catholiques Romains. La proportion du territoire dans tout le reſte de l'Europe eſt comme 8 à 7; mais quant aux habitans, il y a lieu de croire que les Proteſtans ſont plus nombreux que les Catholiques, parce que leurs pays ſont infiniment mieux peuplés.

Dans le Nord, par exemple, quoique la Pologne ſoit extrêmement peuplée, il eſt certain qu'il n'y a pas la moitié du peuple qui ſoit Catholique, qu'il y a un tiers au moins de Proteſtans; au lieu que dans la Suede & le Danemarck, il n'y a point de Papiſtes. Toutes les grandes villes commerçantes d'Allemagne ſont habitées par des Proteſtans. Il eſt vrai que dans l'Italie il n'y a que des Catholiques, mais leur nombre eſt balancé par ce-

lui des Anglois. Pour abréger, & pour mettre cette matiere dans tout son jour, je joindrai ici une table curieuse dont le lecteur pourra se servir, non-seulement dans ce cas-ci, mais encore dans plusieurs autres également importans.

Proportion des différentes Puissances de l'Europe, eu égard à la Grande-Bretagne.

Russie,	10, 13.	Portugal,	0, 36.
Allemagne,	3, 53.	Pay-Bas Espag.	0, 18.
Suede,	3, 63.	Provinces-Unies,	0, 11.
Pologne,	3, 38.	Suisse,	0, 17.
France,	1, 7.	Danemarck,	1, 48.
Espagne,	1, 81.	Italie,	1, 18.
Turquie,	3, 18.		

Pour entendre cette Table, il suffit de savoir que la proportion entre la Russie & la Grande-Bretagne, est comme 10-13, à 1; c'est-à-dire, que la Russie est dix fois plus grande que la Grande-Bretagne, & 13 centiemes

de plus. En nous montrant la force relative de cette derniere, eu égard aux autres Nations, elle nous indique en même-tems les rapports que tous ces pays ont entr'eux.

La seconde chose qu'il me reste à considerer est le commerce de l'Europe, qui a souffert des altérations considérables pendant plusieurs siecles. Il parut presque éteint lors de la chute de l'Empire Romain; mais il fleurit peu de tems après chez les Saxons, lesquels ayant conquis cette Isle, leverent une marine qui ne fut pas de longue durée, parce que les Danois, plus habiles qu'eux dans la navigation, se rendirent les maîtres du pays. Quelques siecles après, le commerce & la marine gagnerent le midi, les Vénitiens & les Génois s'en emparerent, partagerent entr'eux tout le trafic de l'Orient, & attirerent à eux les richesses des autres Nations.

Dans le treizieme siecle, plusieurs villes libres d'Allemagne s'unirent pour le maintien de leur commerce, & formerent entr'elles une ligue connue sous le nom de Ligue Anséatique. Les richesses qu'elles acquirent les rendirent insolentes, & ce fut en partie ce qui causa leur ruine, indépendamment de quelques autres circonstances; car dans le quinzieme siècle les Portugais découvrirent une nouvelle route aux Indes Orientales par le Cap de Bonne-Espérance, & les Espagnols ayant découvert l'Amérique vers le même tems, ces deux Nations s'emparerent de tout le commerce. Si elles avoient su en profiter, & qu'elles en eussent usé avec plus de modération, leur puissance se feroit accrûe & auroit été plus durable, d'autant plus que le commerce des Indes Orientales & Occidentales se trouva entre les mains des

ſujets du même Prince, lors de l'acceſſion de Philippe, Roi d'Eſpagne, au Trône de Portugal.

Mais comme toutes les maladies indiquent avec le tems les remedes qui leur ſont propres, il arriva que l'ambition & la tyrannie des Eſpagnols, obligerent les Provinces-Unies à ſecouer le joug, & engagerent leurs habitans & les Anglois à partager les richeſſes, qui occaſionnoient la tyrannie des Eſpagnols; & c'eſt ainſi que ſe formerent les Puiſſances que nous appellons Maritimes. Les Hollandois firent des progrès ſurprenans dans la marine, & ce peuple qui n'avoit preſque aucun vaiſſeau, en eut dans moins de cinquante ans plus que tout le reſte de l'Europe.

Depuis ce tems-là, les Anglois, à force d'étendre leur commerce, de protéger & d'augmenter leurs Colonies, ont formé une marine preſque égale à celle des Hollandois, ainſi

que les Etrangers en conviennent. C'eſt là ce qui a engagé dernierement les partiſans de la Cour de France à ſuggérer aux Etats-Généraux, qu'ils avoient plus à craindre de l'accroiſſement du commerce & des forces navales de l'Angleterre, que d'aucun autre voiſin que ce fût.

Les François, à l'exemple des Anglois, ſe ſont attachés depuis quelques années à étendre leur commerce, & à augmenter leur marine, & ils y ont réuſſi; car, quoique les deux dernieres guerres ayent affoibli leur marine, leur commerce eſt plus floriſſant que jamais. On voit par là que les affaires maritimes des Européens ont ſouffert une altération conſidérable dans ce dernier ſiecle, quelque grande qu'elle puiſſe avoir été avant ce période.

Preſque toutes les autres Nations de l'Europee ont donné depuis cinquante ans la même attention au

Commerce & à la Marine. Les Suédois & les Danois ont formé des Compagnies des Indes Orientales ; les Russes se sont ouvert un commerce avantageux sur la mer Caspienne & sur la mer Noire. La Maison d'Autriche a paru avoir envie de faire revivre la Compagnie des Pays-Bas, & lorsqu'elle a trouvé la chose impraticable, elle a fait de réglemens excellens, du moins quant à la théorie, par rapport à Trieste & à Tieume. Les Génois ont établi depuis quelques années une Chambre d'Assurance, dans la vue d'engager leurs sujets dans les voyages de long cours, & de recouvrir, s'il est possible, la réputation qu'ils avoient autrefois. Les Espagnols eux-mêmes, ont enfin ouvert les yeux, & formé quelques Compagnies pour étendre le commerce dans leurs domaines d'Europe & de l'Amérique.

Ces exemples prouvent que la navi-

gation & la marine des Européens ont considérablement augmenté depuis cinquante ans, témoins les flottes nombreuses qu'ont mises en mer les Russes, les Suedois & les Danois dans le Nord, l'invasion de la Sicile & de l'Afrique par les Espagnols, sans parler de plusieurs expéditions que je passe sous silence. M. Walter Raleigh, fit de son tems un calcul fort ingénieux des forces navales des Européens. M. William Petty en a fait un autre, qu'on a pris depuis pour modele. Il prétend que les Hollandois ont environ 900, 000 tonnes de cargaison; l'Angleterre 800, 000; la Suede, le Danemarck, & les villes commerçantes d'Allemagne 250, 000; le Portugal & l'Italie 250, 000; & la France environ 100, 000. Les choses ont changé depuis, & je suis persuadé qu'avant la derniere guerre, notre Marine étoit le double au moins de celle que nous avions à la paix

d'Utrecht. J'avoue qu'il est très difficile de savoir au juste les forces navales actuelles des Puissances Européennes ; voici cependant une Table qui pourra avoir son utilité.

Si l'on divise la Marine des Européens en vingt parties,

L'Angleterre, &c. en aura,	6.
Les Provinces-Unies,	6.
Les Sujets des Puissances du Nord,	2.
Les Villes commerçantes d'Allemagne & des Pays-Bas Autrichiens,	1.
La France,	2.
L'Espagne & le Portugal,	2.
L'Italie & le reste de l'Europe,	1.

Il me faudroit trop de tems pour expliquer les principes qui servent de fondement à cette Table; & d'ailleurs j'aurois de la peine à persuader à ceux qui ne sont au fait que du commerce de tel ou tel pays, qu'elle est exacte ; j'ose cependant assurer qu'elle l'est autant qu'elle peut l'être. On peut

encore l'appliquer au commerce qui se fait aujourd'hui, & voir par son moyen s'il augmente ou s'il baisse; car dans le cas où ces proportions varient considérablement, elles ne peuvent que produire une altération considérable dans l'état général des affaires.

Par exemple, s'il arrivoit jamais qu'une puissance égalât, par son commerce & sa marine, l'une ou l'autre des Puissances maritimes, cette acquisition lui seroit infiniment plus avantageuse qu'aucune conquête qu'elle puisse avoir faite. Mais il y a une autre chose à observer, & c'est que, non-seulement les proportions, mais encore le total de la Puissance maritime peuvent changer; & dans ce cas, un Etat particulier peut s'accroître, sans devenir pour cela plus formidable à ses voisins.

Le calcul que je viens de faire, nous montre encore combien il importe aux Puissances maritimes de maintenir leur caractère à cet égard, quoi qu'il

en puisse arriver. Ce n'est que par-là qu'elles peuvent conserver leur indépendance, protéger leurs sujets, quelque part qu'ils soient établis, & assister leurs alliés, quelque puissant & quelqu'ambitieux que puisse être un voisin. On a prétendu que nous étions en droit de fixer aux autres nations les bornes de leur puissance navale. Je ne suis point d'avis qu'on fasse valoir cette prérogative, mais je ne trouverois pas mauvais qu'on en usât dans certaines occasions extraordinaires, sans qu'on s'en apperçût; car on doit tenir pour maxime, que rien n'est si dangereux que l'orgueil à une Puissance maritime, lors surtout qu'elle en fait un mauvais usage.

Ce que je viens de dire du commerce & du trafic, nous met bien en état de juger de la nature, de l'étendue & de la force comparative de ce qu'on appelle Puissance maritime, dans un sens historique, mais il ne suffit

p s dans un sens politique. Pour juger sainement des choses, il faut les examiner à fond, & ne point s'en rapporter à l'apparence. Nous savons que tout Etat qui a un commerce étendu, doit avoir une marine considérable, s'il veut en ressentir les effets; mais il faut savoir encore comment on peut y parvenir, & pourquoi la force & l'empire d'une Puissance maritime sont plus durables que celles qui proviennent de l'étendue des domaines, de la multitude de sujets, de la fertilité du terrein, & c'est ce que je vais expliquer en peu de mots, me réservant d'en faire l'application à quelque sujet important.

Je dis d'abord que le commerce est extrêmement avantageux à une nation, quelle que soit la forme du Gouvernement, parce qu'il introduit l'industrie & les Arts, qui changent entierement les mœurs d'un peuple; car ce n'est point le nombre des sujets, mais

le nombre des sujets utiles, qui rend un Etat puissant. En second lieu, il introduit la propriété, dont la sûreté contribue à faire fleurir le commerce; & à cet égard il détruit plusieurs inconvéniens auxquels tous les Gouvernemens sont sujets. Enfin, il attire une affluence prodigieuse de peuple, partout où il est bien établi.

Cela étant, il est aisé de découvrir les causes qui ont fait subsister si longtems les Républiques de Tyr & de Carthage, autrefois si fameuses par leur commerce, & de nos jours celles de Venise & de Genes. Il est impossible qu'une nation active & industrieuse, riche & nombreuse, qui vit sous un Gouvernement doux, ne montre beaucoup plus d'ardeur à attaquer & à se défendre, qu'une autre qui ne jouit pas des mêmes avantages. C'est-là la raison par laquelle la République d'Hollande est parvenue en peu de tems à un si haut degré de puissance,

& que les sujets se sont enrichis, en dépit des taxes & des impôts, qui eussent appauvri depuis long-tems tout autre Etat qui n'eût point été commerçant.

2°. Le commerce change entierement la force comparative des Etats & des Royaumes, parce que par-tout où il fleurit, il produit de si grands avantages, & engendre tant de liaisons, qu'un Etat commerçant l'emporte à la fin sur les Etats voisins. Si un pareil Etat se trouve dans le continent, il peut fortifier des villes au point de pouvoir résister à une Puissance dix fois plus forte que lui; il peut entretenir un grand nombre de troupes réglées, & dans le besoin, en soudoyer chez ses voisins, sans parler de ce qu'il peut faire avec ses forces navales. C'est là-dessus qu'est fondée la puissance des Républiques commerçantes, lorsqu'elles sont attaquées par des Princes ambitieux, ou par des alliés puissans.

C'est par-là que les Vénitiens ont si souvent résisté aux Turcs, les Génois aux puissans Princes d'Italie, & les habitans de Lubeck aux plus grands Potentats du Nord. C'est ce qui fit échouer la fameuse ligue de Cambray, qu'on avoit formée en 1509, pour détruire les Vénitiens, quoique les plus grands Princes y fussent entrés ; que les Vénitiens fussent coupables, & se trouvassent épuisés par les guerres qu'ils avoient soutenues. C'est encore ce qui fit échouer la fameuse alliance de la France & de l'Angleterre contre la Hollande, en 1672, quoique les Hollandois regardassent au commencement leurs affaires comme désespérées. L'amour qu'ils ont pour leur liberté leur fit prendre les armes, & le commerce leur fournit les moyens de se tirer de ce pas épineux.

3°. Le commerce influe non-seulement sur les affaires particulieres des nations, considérées séparément, & est

presque la seule cause de la différence qu'on remarque dans les forces de la plûpart des Puissances Européennes; mais il est encore infiniment avantageux à la partie du globe que nous habitons en général. Il nous met à couvert des incursions des peuples barbares, & nous procure ce qu'il y a de plus rare & de plus précieux dans les contrées les plus reculées. En un mot, c'est à lui que nous devons la supériorité dont j'ai parlé au commencement de cet ouvrage : c'est à lui que les Européens doivent leur liberté & leur indépendance ; les Sciences & les Arts ; leurs Colonies, leurs richesses, & leurs forces navales, qui surpassent celles de l'antiquité.

Mais il y a encore une chose par rapport au Commerce, qu'aucun politique que je sache n'a encore observé, la voici : C'est que les connexions réciproques qu'il produit, ont

entierement changé les choses, & produit depuis environ deux ou trois siecles, un nouveau systême en Europe, ou du moins dans les pays Chrétiens, lequel fait qu'un Etat prend plus de part à ce qui arrive à un autre, qu'il ne le faisoit par le passé. Un exemple éclaircira ce que j'avance.

Dans les premiers siecles, une guerre qui arrivoit dans le Nord, n'affectoit proprement que le Nord; mais les choses changerent de face dans le dernier siecle. La guerre s'étant allumée entre les Suedois & les Danois peu de tems avant le rétablissement de Charles II, les Anglois & les Hollandois envoyerent une flotte dans la mer Baltique. Peu de tems après, le Roi de Suede entra dans la triple alliance pour maintenir la paix de l'Europe, pour conserver les Pays-Bas Espagnols, & pour mettre des bornes à la puissance de la France. Après la révolution, vers la fin du regne du

Roi Guillaume, les deux Puissances maritimes envoyerent de nouveau leurs flottes dans la mer Baltique, dans la même vue & avec le même succès, & elles ont fait plusieurs fois la même chose depuis. Le prétexte qu'elles prirent dans tous ces cas, fut l'amour de la justice & l'observation des Traités; & à dire vrai, ces motifs y entroient pour quelque chose; mais le vrai but qu'elles se proposerent fut de prévenir les inconvéniens qui leur seroient arrivés, si la Suede ou le Danemarck eût succombé dans ces guerres. On peut donc assurer hardiment que la Balance du pouvoir, en prenant ce mot dans le sens le plus strict, doit son origine au commerce, & qu'elle sera toujours l'objet des Etats commerçans, tant qu'ils conserveront leur commerce & leur liberté.

On est si persuadé de la nécessité de cette Balance, que toutes les fois qu'une Puissance cherche à opprimer,

une autre, & témoigne vouloir s'aggrandir aux dépens de ses voisins, tous les autres Potentats s'y opposerent, non-seulement à cause des inconvéniens qui peuvent en résulter, mais de peur encore qu'une pareille conduite ne nuise au commerce. Ils prennent les armes de concert, ainsi qu'on en a vu un exemple dans les deux guerres générales contre la France, de même que dans la derniere. On voit donc que cette Balance n'est point un mot vuide de sens, ni un être de raison, mais une chose réelle, quoique l'expression soit neuve.

Le but de cette Balance est de maintenir les divers Gouvernemens de l'Europe dans l'état où ils se trouvent, & d'empêcher qu'un Potentat n'acquiere un degré de puissance préjudiciable aux intérêts réciproques, dont j'ai parlé ci-dessus, lesquels devant leur origine au commerce, contribuent à le faire fleurir. De-là vient

que les Etats commerçans s'intéressent à la maintenir, & cela à proportion que leur commerce est plus étendu. Ce sujet est si important, qu'à moins que d'en être instruit, on ne peut se former une juste idée de l'état présent de l'Europe, ni en parler pertinemment.

J'ai montré l'origine de cette Balance, mais il n'est pas aisé d'expliquer en quoi elle consiste; & cela est si vrai, que les plus habiles Ecrivains ont peine à se défaire de leurs préjugés à cet égard : par exemple, un politique Espagnol est fermement persuadé que c'est son Souverain qui doit tenir cette Balance, & il ne croit pas que personne puisse le lui disputer. Les Impériaux prétendent que c'est la Cour de Vienne qui doit la tenir, & celui qui soutiendroit le contraire, passeroit pour un insensé & un impoli. Les Auteurs les plus judicieux que j'aie lu sur cette matiere, sont

les Italiens, & fur-tout les Vénitiens. Dites-leur que leur République a un droit incontestable fur la mer Adriatique, & ils accorderont tout ce qu'il vous plaira aux autres Princes.

Il s'enfuit donc qu'un Prince qui cherche à maintenir cette Balance, ne travaille qu'à maintenir fa puiffance; & ceux qui ne l'admettent point, montrent un grand défaut de jugement. On peut fe conferver des mots lorfqu'il n'eft queftion que de difputes favantes; mais il n'en eft pas de même des difputes politiques, & il eft rare que les Nations en viennent aux armes pour des riens. Cette derniere partie de ma tâche, eft donc la plus difficile; car il s'agit de montrer en quoi cette Balance confifte, ce qui demande plus de pénétration & d'impartialité, que je n'en ai. Je m'en acquitterai le mieux que je pourrai, laiffant au Lecteur le foin de faire,

là-dessus toutes les réflexions & toutes les observations qu'il jugera à propos.

Je dis en premier lieu, qu'il est de l'intérêt de toutes les Puissances de l'Europe de leur conserver leur indépendance, & de s'opposer à tout ce qui tend à la Monarchie universelle, parce qu'elle nuiroit à la liberté, aux sciences, aux arts, aux manufactures & aux commerces de l'Europe en général.

C'est ce que la politique & l'expérience nous apprennent. Les Princes Européens ne firent jamais une si triste figure que dans le tems que l'Empereur Charles V & son fils Philippe II, furent sur le point d'exécuter leurs vues ambitieuses, & eurent, pour ainsi dire, tous les autres Princes à leur merci.

Outre cette Balance générale, il y en a trois autres particulieres qu'il convient de maintenir, si l'on veut

conſerver l'autre dans un juſte équilibre. La premiere eſt celle du Nord, ſavoir la Ruſſie. On ne ſauroit compter ſur les vues d'aucune Cour que ce puiſſe être, parce qu'elles varient ſans ceſſe, & le ſeul moyen de pourvoir à ſa ſûreté, eſt de preſcrire des bornes à leur puiſſance. Cela dépend dans le cas préſent des Puiſſances Maritimes, dont l'intérêt eſt de maintenir l'équilibre qui ſubſiſte actuellement. La France ne ſauroit manquer de concourir à leurs vues, ſon intérêt étant d'empêcher qu'aucune Puiſſance du Nord ne s'aggrandiſſe trop, vu qu'elle tire de lui toutes ſes munitions navales.

La ſeconde Balance eſt dans l'Allemagne, & il eſt de l'intérêt de l'Europe de maintenir l'Empire dans ſa conſtitution actuelle, ce qu'on ne ſauroit faire ſi la dignité Impériale paſſoit dans une Maiſon plus puiſſante que toutes les autres, ou ſi l'on per-

mettoit à quelqu'autre Puissance de donner des loix à l'Empereur & à l'Empire. De nos jours, la Balance de l'Allemagne consiste à établir un juste équilibre entre les Maisons d'Autriche & de Brandebourg, & à empêcher qu'elles ne donnent une nouvelle forme à cette Contrée, ce qui jetteroit de la confusion dans toute l'Europe, à cause de l'intérêt que plusieurs de ses Princes ont avec d'autres.

La troisieme Balance est dans l'Italie, dont les Princes & les Etats paroissent entendre beaucoup mieux leurs intérêts que les autres. Sur ce principe, il paroît qu'il convient de maintenir les Maisons d'Autriche & de Bourbon dans la possession de leurs domaines, parce que si l'une en étoit chassée, l'autre envahiroit le tout. Il convient pour la même raison que la premiere Branche de la Maison de Bourbon qui y est établie, soit souveraine & indépendante, afin que dans

la suite du tems elle agisse par les mêmes maximes politiques, que les autres Princes & Etats d'Italie.

Il me paroît qu'il convient encore pour la sûreté de cette Balance, qu'elle augmente la puissance du Roi de Sardaigne, puisqu'il adopte avec plus d'ardeur les principes qui contribuent à la paix & à la sûreté de l'Italie. Il peut arriver à la vérité que quelques accidens l'obligent à temporiser, & à perdre de vue la nécessité de cette Balance; mais il n'y a qu'une nécessité urgente, ou un désespoir absolu, qui puisse l'obliger à contracter une alliance funeste à son indépendance, à l'intérêt de ses sujets, & au bien général de la Chrétienté.

Je crois qu'il est inutile d'insister plus long-tems sur ce sujet, ni d'entrer dans la discussion des droits qu'ont les autres Princes, de s'opposer à celui qui veut leur imposer des loix, puisque cela découle naturelle-

ment des principes que je viens d'établir. Je me contenterai donc d'observer que la paix, la bonne intelligence, les arts & les sciences, les manufactures & le commerce, contribuent infiniment plus au bonheur de l'Europe & des peuples qui l'habitent, que les vains efforts que l'on fait pour aggrandir des familles particulieres aux dépens de l'espece humaine.

CHAPITRE III.

Etat présent & intérêts politiques de l'Empire de Russie.

Rien n'est plus naturel dans un ouvrage tel que celui-ci, que de commencer par les Royaumes du Nord. Nous avons par-là occasion de développer plus au long les réflexions que nous avons faites ci-dessus, & d'appuyer les principes politiques que

nous avons établis, tant par rapport aux Nations en général, que par rapport à cette Balance particuliere, qui a été pendant plusieurs siecles, & qui selon les apparences continuera d'être le systême des Puissances du Nord. Comme la Russie tient le premier rang parmi ces Puissances, c'est aussi par elle que je vais commencer.

Je ne remonterai point à l'histoire ancienne de cet Empire, & cela m'épargnera beaucoup de peine, n'y en ayant aucune dans laquelle il regne plus d'obscurité (1). Tout ce qu'on en sait avec plus de certitude est, que les Russes furent convertis il y a environ huit cents ans au Christianisme, à l'occasion du mariage de leur Souverain avec la fille d'un Em-

(*a*) M. Lemonoffon a donné une Histoire de la Russie, qui a été traduite par M. E... & imprimée chez Desventes le pere, Libraire à Dijon.

pereur Grec. Ils furent depuis subjugués par les Tartares, & ils n'ont commencé à figurer dans l'Europe, que vers le milieu du quinzieme siecle.

Ils étoient dans ce tems-là gouvernés par Jean Basilowitz, Prince qui, quoique détesté par sa tyrannie, ne manquoit cependant ni d'esprit ni de courage. Ses Etats étoient immenses, & son autorité limitée; car les peuples ont eu de tout tems tant d'horreur pour le despotisme, qu'ils ont imaginé tous les expédiens possibles pour donner des bornes à l'autorité souveraine. Les Russes avoient presque le même respect pour leur Czar que pour la Divinité; mais cela n'empêchoit pas que les Gouverneurs héréditaires des Provinces ne retinssent l'autorité dans leurs mains, de maniere que la soumission à part, ils ne laissoient au Czar que les revenus du territoire de Moscou, pour l'entre-

tien de sa maison, d'où vient que les étrangers l'appelloient Grand Duc de Moscovie, titre inconnu à ses sujets.

Jean Basilowitz n'étoit point d'un caractère à se contenter de cette grandeur chimérique ; il sema la discorde & la jalousie parmi ces Princes inférieurs, il vint à bout de les réduire, & fit une irruption dans la Livonie, sous prétexte qu'elle lui appartenoit, & y mit tout à feu & à sang. Les Chevaliers qui la possédoient, pour se mettre à couvert de l'oppression de cet ennemi redoutable, se soumirent aux Suedois, le Grand Maître Godefroy Keller, au Roi de Pologne, & accepta le Duché de Curlande, dont il étoit auparavant Souverain, à titre de fief.

Voici une circonstance par laquelle on pourra juger de l'orgueil de ce Conquérant & de quelques-uns de ses successeurs. Ils ne traitoient avec les Rois de Suede que par l'entremise du

Gouverneur de Novogorod ; & c'est de quoi le Czar Pierre I se vanta dans le Manifeste qu'il publia contre Charles XII, pendant la guerre qu'il eut avec lui.

Les troubles qui s'éleverent en Russie dans le seizieme siecle, furent avantageux aux Suedois. Ils s'emparerent de plusieurs Districts limitrophes, ils pousserent leurs conquêtes dans la Livonie, & humilierent l'orgueil des Monarques Russes au point qu'ils conclurent la paix avec les Suedois. Ils renoncerent à leurs prétentions sur la Livonie & l'Esthonie ; & les Suedois abandonnerent la Carelie & l'Ingrie, reconnoissant eux-mêmes que ces Provinces dépendoient du Gouvernement de Novogorod.

Cette paix ne fut pas de longue durée. Il s'éleva de nouveaux troubles en Russie, dont les Suedois profiterent, & ils humilierent si fort le Czar, que l'Ambassadeur que Jacques I leur

envoya, eut toutes les peines du monde à les faire consentir à un accommodement. La paix fut enfin signée le 27 Février 1716, dans le village de Stolbona. Les conditions furent que les Russes renonceroient à leurs prétentions sur la Livonie & l'Esthonie, & leur céderoient l'Ingrie & la Carelie, & tout le pays jusqu'à la Neva, de même que les Isles qui sont à l'embouchure de cette riviere.

On voit comment les Russes furent dépouillés de ces Provinces ; ils les ont reconquises depuis, & c'est-là un article dont il est bon de se souvenir. On observera encore que les Suedois & les autres Puissances du Nord, avoient pour maxime d'éloigner les Russes de la mer Baltique, de peur qu'ils ne liassent commerce avec les autres Puissances Européennes. Ils prévoyoient les inconvéniens qui pouvoient en résulter, & qu'ils ont éprouvé depuis. Ce fut dans la même vue

que

que dans les Traités qu'ils firent avec les villes Anséatiques, qui commençoient à Riga, Narva, &c. ils stipulerent en termes formels, qu'elles ne fourniroient point d'armes offensives & défensives, ni munitions de guerre aux Russes, tant ils craignoient la Puissance de cette Nation. Les autres Puissances ne la connoissoient pas, ou n'en avoient qu'une idée imparfaite.

Ce dernier Traité, par lequel les Russes céderent ces Provinces à la Suede, fut conclu avec Michel Fredorowitz, le premier Prince de la famille regnante. Il étoit fils d'un Patriarche Grec, & d'une fille de Jean Basilowitz. Il monta sur le Trône l'an 1613, il regna plusieurs années, & l'Empire recouvra une partie de son ancienne splendeur. Il eut pour successeur son fils Alexis Michaelowitz, lequel forma le dessein de recouvrer les Provinces que les Suedois

avoient demandées. Dans cette vue, il déclara la guerre à Charles Gustave, Roi de Suede, & il eut au commencement quelques succès; mais une révolte s'étant élevée dans le Royaume d'Astracan, il fut obligé d'abandonner ses conquêtes aux Suedois.

Ce Monarque mourut l'an 1675. Il eut de sa premiere femme deux fils, Fedor & Iwan, & trois filles, Sophie, Marie & Catherine; & de sa seconde, qui fut Natalie Kilironna, fille de Kirili Poluchrowitz Narifskin, son premier Ministre, un fils & une fille; savoir, Pierre Alexiowitz, qui naquit le 11 de Janvier 1672, & Natalie. Fedor, son fils aîné, lui succéda; & comme il étoit d'un tempérament foible, il prit pour adjoint sa sœur Sophie. Il mourut l'an 1682, & connoissant le peu de talent que son frere Iwan avoit pour le gouvernement, il nomma Pierre, son cadet, pour son successeur. Mais Fe-

dor s'étant démis de la Couronne, la Princesse Sophie l'engagea à partager le gouvernement avec son aîné; ce qu'il fit pour la forme.

C'est ce même Pierre Alexiowitz, à qui l'on donne à juste titre le surnom de Grand. On peut le regarder comme le pere & le fondateur de l'Empire de Russie, qui fleurit de nos jours avec tant d'éclat, & que la postérité regardera comme une des plus grandes puissances de l'univers. Lorsqu'il parvint au Trône, il trouva ses Etats presque entiérement déserts, sans ville & sans défense. Le port d'Archangel étoit presque le seul que les étrangers fréquentassent. Ses voisins le méprisoient & l'insultoient à tout propos. Les Tartares de Crimée entroient chez lui lorsqu'il leur plaisoit, & s'emparerent une fois de sa capitale. Les Turcs le regardoient comme leur sujet, les Polonois lui résistoient, & les Suedois le mépri-

ſoient. Mais à ſa mort, il laiſſa les choſes dans un état bien différent. Il enleva aux Suedois quelques-unes des Provinces qu'ils avoient conquiſes ſur ſes ancêtres, & y fit bâtir la ville de Péterſbourg. Il apprit à ſes voiſins & à toute l'Europe à le reſpecter, & établit dans le Nord une nouvelle puiſſance maritime, dont il ne fut redevable qu'à lui-même. Il ſavoit auſſi bien conſtruire des vaiſſeaux que les commander; il fut tout à la fois ſoldat, marin & homme d'Etat. On lui donna le titre honorable de *Pere de la patrie*, & il le mérita. Il prit celui d'Empereur, & le laiſſa à ſa femme & à ſes deſcendans, qui en jouiſſent encore comme d'un héritage qu'il dut à ſa vertu.

Ce grand Prince mourut au commencement de l'année 1725, & eut pour ſucceſſeur l'Impératrice Catherine, ſa ſeconde femme, qu'il éleva à cette dignité en conſidération de ſon

mérite. Elle gouverna ce grand Empire, conformément aux principes ſur leſquels il avoit été fondé, & ſe fit reſpecter de ſes ſujets & de toutes les Puiſſances de l'Europe. Son regne fut de courte durée ; elle mourut dans le mois de Mai 1727, & laiſſa l'Empire au petit-fils de ſon époux. La Ruſſie tomba des mains d'une femme dans celles d'un enfant, ſavoir, de Pierre II, petit-fils de Pierre le Grand, le dernier héritier mâle de ſa famille, & dans celles d'un Miniſtre ambitieux, le Prince Menzikoff, le favori de Pierre & de Catherine.

On peut aiſément concevoir que le Czar Pierre I avoit élevé la Monarchie Ruſſe ſur des fondemens ſolides, puiſqu'elle ſubſiſte encore, & qu'elle fleurit, malgré les accidens qui ont coutume d'ébranler les nouveaux Gouvernemens. Le Prince Menzikoff étoit un homme d'une ambition démeſurée, & gouvernoit abſolument

l'Empire lorsque le jeune Empereur monta sur le Trône. Il avoit dessein d'élever sa fille à la dignité d'Impératrice, & selon les apparences il auroit réussi, s'il n'eût indisposé le Prince par son insolence. Il n'avoit encore que douze ans ; mais il eut assez d'esprit & de courage pour bannir ce sujet trop puissant, & pour confisquer tous ses biens. Il éleva les Princes Dolgorouki aux premiers emplois, & il épousa la Princesse Catherine, fille du Prince Alexis, & sœur des Princes Sergius & Jean ; mais il n'avoit pas encore consommé son mariage, qu'il mourut de la petite vérole le 19 de Janvier 1730.

L'histoire de la famille Impériale de Russie, est celle de l'Empire même, & c'est la raison qui fait que je m'y arrête ; car ce n'est que par son moyen que le Lecteur peut se mettre au fait de ce qui s'y est passé. Pierre II étant mort, la succession réguliere

fut interrompue. L'Impératrice Catherine avoit nommée pour lui succéder Anne Petrowna, sa fille aînée, Duchesse de Gofrein, mais elle mourut un an après sa mere, laissant un fils qui n'avoit que deux ans; de sorte que le Sénat & la Noblesse de Russie, pour éviter la minorité, résolurent de ne point suivre son testament. Le prétexte qu'ils alléguerent fut, que le défunt Empereur avoit nommé un autre successeur, mais ils ne purent décider qui il étoit; preuve que le jeune Empereur ne l'avoit point désigné.

On prétend que la plûpart des Gentilshommes avoient dessein d'ériger le Gouvernement en République; mais qu'ayant trouvé la chose impossible, ils convinrent de prendre les rênes du Gouvernement, & de laisser le nom & les marques de la Souveraineté à quelqu'un de la famille Impériale. Il ne s'agissoit plus que de se

décider sur le choix ; & après bien des débats, ils jetterent les yeux sur la Princesse Anne Iwanonna, Duchesse de Courlande, laquelle descendoit à la vérité de la famille Impériale, mais qui n'avoit aucun droit à la succession. Elle étoit fille cadette de l'Empereur Iwan ou Jean, frere aîné de Pierre le Grand, qui, comme on l'a vu ci-dessus, l'associa pendant quelque tems à l'Empire. Elle avoit une sœur aînée nommée Catherine Iwanonna, qui avoit épousé le Duc de Mecklenbourg & qui, en cette qualité, auroit dû monter sur le Trône. Mais comme son mari étoit engagé dans une guerre civile avec la Noblesse, on publia que pour assurer la paix & la tranquillité des sujets, le jeune Empereur Pierre II avoit appellé sa cadette au Trône Impérial, & il ne fut pas plutôt mort, que la Noblesse l'invita à l'accepter.

Les Princes Dolgorouki & leurs

partisans, qui avoient conduit cette affaire, donnerent à l'Impératrice un nouveau Conseil, firent de nouveaux Réglemens, & limiterent son autorité le plus qu'ils purent, & elle consentit à ce qu'ils voulurent; mais elle ne fut pas plutôt montée sur le Trône, qu'elle les bannit, & annulla les Réglemens qu'ils avoient faits. Elle choisit pour ses Ministres les sujets les plus prudens & les plus expérimentés; elle donna le commandement de ses armées aux Généraux les plus habiles, ce qui la mit en état de gouverner comme il faut, & de maintenir son crédit dans l'Europe. Elle fournit au défunt Empereur Charles VI de puissans secours contre la Maison de Bourbon; elle plaça le Roi de Pologne, actuellement regnant, sur le Trône de son pere, malgré les efforts que fit la France pour l'en empêcher; elle fit la guerre contre les Turcs avec succès, & ruina totalement la

puissance des Tartares de Crimée. En un mot, elle fit respecter son Gouvernement, & conclut avec les Princes étrangers les alliances qu'elle crut propres à l'affermir.

Elle appella auprès d'elle sa niece, la Princesse Anne de Mecklenbourg, fille de sa sœur aînée, & la fit épouser au Prince Antoine Ulric de Brunswick Bevern, dans l'intention de laisser la Couronne à ses enfans. Le seul reproche qu'on puisse lui faire, est de s'être trop fiée aux étrangers, & sur-tout aux Allemans, dont elle remplit ses Conseils & ses armées, ce qui indisposa contre elle la Noblesse Russe. Elle fit éclater son ressentiment sur la fin de son regne, & les moyens qu'elle employa pour se venger, n'ayant fait que l'augmenter, elle employa tous les moyens possibles pour pourvoir à sa sûreté.

La Princesse de Mecklenbourg étant accouchée d'un fils le 12 d'Août, elle

le nomma pour son successeur, conformément à la constitution qu'avoit établie Pierre le Grand, & lui donna pour tuteur le Prince, son pere, & la Grande Duchesse, sa mere. Elle lui donna aussi un Conseil capable de soutenir le poids des affaires, & de maintenir les choses dans l'état où elle avoit dessein de les laisser. Elle mit à la tête de ce Conseil, avec le titre de Régent, le Duc de Courlande son favori, qui gouvernoit les affaires sous son regne. Le Baron Osterman, grand Chancelier de Russie, fut nommé premier Ministre. C'étoit un homme d'une expérience consommée, qui avoit conduit les affaires étrangères pendant plusieurs années. Elle donna le commandement de ses armées au Comte de Munich, qui s'étoit signalé contre les Turcs, avec le titre de Feld-Maréchal, & il paroissoit que le Gouvernement seroit aussi bien conduit que sous la minorité pré-

cédente, lorsqu'elle mourut dans le mois d'Octobre 1740.

L'Empereur fut aussi-tôt proclamé par le Sénat & par le peuple, quoiqu'il fût encore dans le berceau, & le Marquis de la Chetardie, Ambassadeur de France, fit à Sa Majesté Impériale une longue harangue, dans laquelle il assura le Prince Iwan de l'amitié de Louis XV, son maître. Le Gouvernement ne conserva pas long-tems la forme que la défunte Impératrice lui avoit donnée. Le Prince de Brunswick & la Grande Duchesse s'assurerent de la personne du Duc de Courlande, & le releguerent avec sa famille dans le fond de la Siberie. Le coup étoit hardi, mais il fut ménagé avec tant d'adresse, qu'il n'y eut pas le moindre tumulte, ni la moindre goutte de sang répandue ; mais il occasionna une révolution importante, par laquelle je vais terminer l'histoire de cet Empire.

Pierre le Grand avoit laissé une fille, appellée Elisabeth Petrowna, Princesse d'un mérite distingué, qui pouvoit avoir environ trente-huit ans. Elle avoit vécu à la Cour sous le dernier régne dans un état & d'une maniere qui ne convenoient gueres à son rang; cependant la prudence qu'elle montra dans sa conduite, jointe à la grandeur d'ame avec laquelle elle supporta ses malheurs, firent une si grande impression sur ceux qui lui étoient attachés, qu'elle régnoit depuis longtems sur les cœurs des peuples, pendant que d'autres régnoient sur le Trône. A la fin, toute la Nation Russe, les Princes, la Noblesse, les Sénateurs, les soldats & la populace, conçurent tant d'affection pour elle, que quelques-uns de ceux qui avoient servi son pere avec fidélité, & qui jouissoient des récompenses dues à leurs services, résolurent de lui rendre la liberté, & de la rétablir dans

ſes droits. Ils tenterent l'aventure, la Providence la fit réuſſir, & la choſe fut exécutée dans une ſeule nuit. La Princeſſe Eliſabeth étoit priſonniere le 5 de Décembre dans le palais Impérial, & le 6 elle ſe vit aſſiſe ſur le Trône, & proclamée Impératrice de toutes les Ruſſies d'une voix unanime.

Elle ne fut pas plutôt ſur le Trône de ſes Ancêtres, qu'elle fit éclater les vertus qui l'avoient rendue digne de cette élévation, & que les circonſtances lui avoient fait cacher. Elle récompenſa généreuſement ceux qui avoient contribué à cette révolution, & ne témoigna pas le moindre reſſentiment contre ceux dont elle avoit lieu de ſe plaindre. Elle réforma pluſieurs abus, elle rétablit pluſieurs grandes familles dans leurs dignités, & leur confia les premiers emplois de l'Etat. Les affaires étrangeres ſouffrirent peu d'altération, & l'Impératrice n'y fit d'autres changemens que

ceux qu'elle crut devoir contribuer au bonheur de ses sujets. Elle se fit respecter des étrangers, & aimer de ses peuples.

Elle ne montra jamais plus de prudence & de sagesse, que dans la conduite qu'elle tint pour assurer la succession, & affermir son Gouvernement. Elle fit venir auprès d'elle son neveu, le jeune Duc de Holstein, qui conformément à l'établissement de Pierre le Grand, étoit l'héritier présomptif de la Couronne Impériale. Ce Prince s'appelle Charles-Pierre Ulric; il naquit le 10 de Février 1728, & il ne fut pas plutôt arrivé à Petersbourg, qu'elle le déclara Grand Duc de Russie, & héritier présomptif de l'Empire. Le Sénat & la Noblesse le reconnurent en cette qualité avec tout l'empressement possible.

Comme personne n'ignore la mort de ce Prince, non plus que la révolution qui vient d'arriver en Russie,

& que toutes les Gazettes font mention de la guerre que l'Impératrice vient de déclarer aux Turcs, je me dispenserai d'en parler ici.

Ce que je viens de dire suffit pour donner au Lecteur une juste idée de la situation actuelle de cet Empire, & des motifs qui ont engagé la Czarine à veiller avec tant de soin à l'établissement de la Maison de Holstein, laquelle occupera bientôt les Trônes du Nord, & deviendra une des familles les plus considérables de l'Europe.

La Maison d'Oldenbourg, dont descend le Roi de Danemarck, est la même que celle de Holstein. Le Roi de Suede, qui doit sa dignité à la médiation de la Czarine, en est le plus proche parent, & comme tel, il a été nommé Administrateur des Domaines du Duc de Holstein, ci-devant Grand Duc & héritier présomptif du Trône de Russie. Il peut se faire que le Prin-

ce Auguste de Holstein soit nommé Duc de Courlande ; & si cela arrive jamais, cette Maison deviendra formidable, & influera beaucoup sur les affaires générales de l'Europe. Nos Politiques modernes semblent n'y avoir point fait attention ; mais ils reconnoîtront tôt ou tard la vérité de ce que j'avance.

Après avoir donné l'Histoire de la Russie, il ne me reste plus qu'à parler de son Gouvernement, & c'est ce que je vais faire en peu de mots. Le Czar Pierre le Grand a été le Législateur de ce vaste Empire, & quoi qu'aucun Prince n'ait été plus absolu, il est néanmoins certain qu'il travailla à donner des bornes à l'autorité de ses successeurs. Dans cette vue, il établit un Sénat à l'instar du Parlement de Paris, qu'il chargea d'enregistrer les Edits & les Déclarations qu'il donnoit.

Cela n'empêche cependant pas que

le Gouvernement ne soit absolument despotique. Il est vrai que durant les minorités, & dans d'autres conjonctures, telles, par exemple, que la derniere révolution, le Sénat a une espece d'autorité limitée, du moins aux yeux de ceux qui ne voyent les choses que de loin; mais en examinant la chose de près, on s'apperçoit bientôt qu'il n'agit, que conformément aux vues du Prince, & cela sert à confirmer ce que j'ai dit ci-dessus; que ce Sénat, loin de diminuer son autorité, ne sert qu'à la mieux affermir.

Quant aux autres Colléges, comme on les appelle en Russie, ou Barres, encore que la forme en soit germanique, ils ressemblent en tout aux Parlemens de France, & ce fut sur ce modele que le Czar les établit. Le grand Chancelier est généralement considéré comme premier Ministre, & le Vice-Chancelier comme son adjoint.

Les intérêts politiques de la Russie, par rapport aux nations étrangeres, ne sont ni aussi considérables, ni aussi étendus qu'ils devroient l'être, eu égard à l'étendue & à la situation de cet Empire, qui occupe une partie de l'Europe & de l'Asie. Ses Provinces septentrionales, depuis les frontieres de la Suede, jusqu'à celles de la Chine & du Japon, n'ont rien à craindre des entreprises des étrangers, étant bornées de ce côté par une mer impénétrable; où quand même on trouveroit un passage, il tourneroit plutôt à l'avantage qu'au désavantage des Russes, ce qui est beaucoup plus important qu'on ne pense. Les frontieres de cet Empire du côté de la Chine, ne consistent qu'en de vastes déserts où les caravanes seules peuvent passer; à quoi j'ajouterai que les Russes étant amis des Chinois, ils peuvent compter sur eux dans toutes les occasions.

Ils n'ont rien à craindre des Tartares, qui habitent les pays situés entre la Russie & la Perse; ceux-ci les respectent, & plusieurs sont ravis de leur être soumis. Les domaines que les Russes possedent sur la mer Caspienne, leur procurent un commerce avec la Perse, qu'ils peuvent étendre jusqu'aux Indes Orientales.

Il est de l'intérêt de la Russie de vivre en bonne intelligence avec le Sophi; mais quand même elle en viendroit à une rupture, elle n'en auroit pas beaucoup à craindre, parce que les frontieres de la Perse étant ouvertes, elle peut lâcher sur eux les Tartares. Elle a plus à craindre des Turcs & des Tartares de Crimée; mais la Perse n'est point en état de lui déclarer la guerre; & l'on verra ci-après que si elle le faisoit, elle ne tarderoit pas à s'en repentir. D'ailleurs les deux Princes qui dépendent de cet Empire, sont extrêmement portés pour les

Russes, & c'est ce qui fait, comme je l'ai dit, en parlant des religions établies en Europe, que les Turcs ne trouveront jamais leur compte à se brouiller avec eux.

Il n'est pas difficile de connoître quels sont les intérêts de la Russie en Europe : il lui importe de vivre en bonne intelligence avec la Suede; mais d'un autre côté, elle a tant de supériorité sur elle du côté des armes, qu'il y a tout lieu de croire que les Suedois la ménageront long-tems. Il importe également à la Cour de Pétersbourg de vivre en bonne intelligence avec les Polonois; & de là vient que la défunte Czarine n'a rien négligé pour mettre le Roi Auguste sur le Trône, tant elle est persuadée que ses intérêts sont liés avec les siens.

La Russie n'a d'autre liaison avec le Danemarck, que celle qui résulte de son attention à maintenir la ba-

lance dans le Nord avec le plus d'égalité qu'il est possible. Il y en a actuellement une autre, laquelle est fondée sur la dispute qui vient de s'élever entre la Maison de Holstein & le Roi de Danemarck, au sujet du Duché de Slefwick ; mais on prétend qu'on travaille à la terminer.

Les intérêts de la Russie avec la Maison d'Autriche, sont beaucoup plus importans ; & tant que ces deux Maisons Impériales resteront unies, non-seulement par leur alliance, mais par les égards qu'elles se doivent réciproquement, elles n'auront rien à craindre des Turcs ; au lieu que ces derniers deviendroient formidables pour l'une & pour l'autre, si jamais elles se brouilloient. Le Roi de Prusse est devenu de nos jours une Puissance respectable pour la Russie ; mais il est vrai de dire que ces deux Puissances ne se brouilleront jamais, si elles connoissent leurs vrais intérêts,

à moins qu'elles ne ſe laiſſent leurrer par des vues ambitieuſes. Les Puiſſances maritimes ſont les Alliés naturels de la Ruſſie, & lui ſeront toujours attachées en qualité d'amies: Quant aux autres Potentats de l'Europe, leurs domaines ſont trop éloignés de ceux de la Ruſſie, pour avoir jamais de grandes liaiſons avec elle.

J'ai conſidéré juſqu'ici les intérêts de cet Empire dans le jour le plus favorable; mais il faut avouer qu'il n'eſt pas ſans ſujet de crainte. Il peut s'élever des diſputes au ſujet de la ſucceſſion (*a*). Quoique le parti du Prince Iwan paroiſſe éteint, il peut faire revivre ſes prétentions, & ſi jamais cela arrivoit, il ſeroit vraiſemblablement appuyé par quelque Puiſſance voiſine, jalouſe de la Ruſſie. Il

---

(*a*) Les choſes ont changé de face, & elles ne ſont plus à craindre depuis la mort du Prince Iwan, arrivée comme chacun ſait.

peut arriver aussi que le Prince Impérial n'ait point d'enfans, & pour lors la succession seroit dévolue au Prince Iwan, qui est le dernier héritier mâle de la ligne Impériale. Il peut encore se former dans le Nord une ligue capable d'inquiéter les Russes; mais il faudroit alors que la Suede, le Danemarck, la Pologne & la Prusse, se liguassent ensemble; ce qui n'est pas probable.

Le lecteur sera sans doute surpris, vu l'état où sont les choses, que je m'explique là-dessus aussi formellement, comme si j'étois assuré que personne ne me contredît, ce qu'il me seroit aisé d'éviter, en me servant d'expressions générales. Je répondrai à cela que plus un Auteur est jaloux de sa réputation, plus il montre de mépris pour ses lecteurs. Les principes politiques ne valent que par la comparaison qu'on en fait avec les événemens qui arrivent; ils ne ser-

vent à rien, lorsqu'ils ne nous donnent aucune lumiere là-dessus. Il est certain que la puissance de la Russie & ses liaisons avec la Maison d'Autriche, ont excité de la jalousie dans le Nord, & que plusieurs Puissances y ont contribué; mais cela n'empêche pas que ce que je viens de dire ne soit certain.

Il ne s'ensuit pas de ce que ces deux Maisons sont unies, & ont contracté des alliances, qu'il doive en résulter une guerre, ni que la paix doive causer un changement considérable dans les choses. Tout Juge compétent doit s'appercevoir que la balance est égale, & que, malgré ces apparences effrayantes, une simple négociation peut dissiper ces nuages, & ramener le beau tems dans le Nord. Mais si la guerre s'allumoit jamais, l'événement en seroit fort douteux, vu que les forces de la Russie sont

plus grandes qu'on ne ſe l'imagine communément.

J'ajouterai à ce que je viens de dire que comme les vents ſont néceſſaires pour purifier l'air, & les paſſions humaines pour ranimer les eſprits & entretenir la ſanté; de même les guerres ſont néceſſaires dans les grands Etats pour les débarraſſer des mauvaiſes humeurs qui s'y trouvent. Rien ne prouve mieux la ſageſſe des Miniſtres qui gouvernent cet Empire, que le ſoin qu'ils ont eu de ſuivre le ſyſtême qu'ils ont établi. Outre qu'ils ont donné par-là du crédit à leur gouvernement, ils ont rendu cet Empire l'arbitre du Nord, & étendu ſon influence juſques dans les contrées les plus reculées de l'Europe; car perſonne n'ignore combien il a contribué au Traité définitif d'Aix-la-Chapelle.

Avant de finir ce Chapitre, il con-

vient de rappeller au lecteur certaines choses qui regardent l'état futur de cet Empire. Si le Prince Impérial a des enfans, il n'est pas douteux que le Roi de Suede prendra les intérêts de la Maison de Holstein à cœur, comme je le dirai ailleurs, à cause des avantages qui peuvent en résulter. Si au contraire il n'en a point, il pourra se faire qu'on regle la succession de cet Empire d'une maniere plus conforme aux loix des Monarchies héréditaires, & plus satisfaisante pour les parties intéressées. Ces points sont trop importans, pour ne pas attirer l'attention des Potentats qui s'intéressent aux affaires du Nord; & quoique les intérêts accidentels des Princes regnans, puissent leur faire tenir une conduite opposée, ils en reviendront toujours à leurs premiers principes.

CHAPITRE IV.

Etat préſent, Hiſtoire, Conſtitution, intérêts & vues politiques de la Couronne de Suede.

LE Roi de Suede tient, après la Ruſſie, ſe ſecond rang parmi les Puiſſances du Nord. Les Rois de cette contrée furent très-puiſſans dans le dernier ſiecle. Ce Royaume, y compris le grand Duché de Finlande & les territoires qui en dépendent, eſt très-vaſte ; car il s'étend depuis la mer Baltique juſqu'à l'Océan ſeptentrional ; & quoiqu'il ne contienne dans pluſieurs endroits que des déſerts, des marais & des forêts impénétrables, il ne laiſſe pas d'y avoir des cantons fertiles. Les lacs ſont remplis de poiſſons, & les rochers les plus eſcarpés, de mines de fer & de

cuivre, de maniere qu'outre les choses nécessaires à la vie, les Suedois ont encore assez de marchandises pour se procurer celles qui leur manquent, par le moyen du commerce qu'ils font avec les peuples qui habitent des contrées plus fertiles & des climats plus heureux.

Mais comme cette contrée ne produit rien qu'à force de travail, que l'air y est extrêmement froid, & le terrein ingrat; de-là vient que le bas peuple est plus laborieux, plus patient & plus robuste qu'aucun autre de l'Europe, & conserve sa vigueur jusques dans un âge très-avancé. Les Suedois ont passé de tout tems pour belliqueux. Ce pays fut déchiré pendant plusieurs siecles par des guerres civiles, au point que ses habitans exercerent leur valeur plutôt contre eux-mêmes, que contre leurs voisins; aussi firent-ils peu de figure dans le monde. Le fameux Duc de

Rohan, un des plus grands politiques & des plus judicieux Ecrivains de son tems, nous en fournit un exemple. Il rapporte que le Chancelier de Navarre ayant composé un Traité, dans lequel il faisoit valoir les droits d'Henri IV à la Couronne de France, & ayant lu les objections qu'on lui faisoit, répondit que ces sortes de notions pouvoient passer pour des argumens en Egypte & en Suede, mais qu'elles n'étoient d'aucun poids en France. Ce grand homme ne s'imaginoit pas que la Suede, qu'il méprisoit si fort, devînt dans l'espace d'un demi-siécle une des Puissances les plus considérables de la Chrétienté, l'alliée de la France, & l'ennemi le plus redoutable de la Maison d'Autriche.

On voit par-là combien il importe de connoître l'état d'un pays, sans égard pour la figure qu'il fait dans le monde; car il ne faut quelquefois qu'un seul homme pour changer la

face entiere d'une Nation, témoin Pierre le Grand & Gustave Adolphe, dont je vais parler. Il arrive aussi quelquefois que les malheurs d'une Nation contribuent à sa prospérité, ainsi qu'il est arrivé à la Hollande ; car elle doit sa splendeur à la tyrannie des Espagnols. De même les Suedois qui dans le dernier siecle, se rendirent si fameux par leurs exploits militaires & leurs conquêtes, se trouvant épuisés par les guerres continuelles de Charles XII, & ayant perdu toute espérance de se relever à cause de la puissance de la Russie, s'appliquerent à cultiver leurs terres & à étendre leur commerce, dans la vue de réparer les pertes qu'ils avoient faites. On crut d'abord qu'ils ne réussiroient point, en quoi l'on s'est trompé, & si l'ambition ne se fût emparée trop tôt de leur esprit, ils seroient devenus également riches & formidables, en dépit de leurs voisins.

Pour ſe former une idée des forces de cette Couronne, qui nous mette en état de prévoir les progrès qu'elle eſt capable de faire à l'avenir, il faut examiner les cauſes qui ont produit ce changement dans la Nation dont nous parlons ; & pour cet effet parcourir les événemens qui y ſont arrivés Cela nous mettra non-ſeulement au fait de l'Hiſtoire de Suede, & de ſa connexion avec les affaires générales de l'Europe : mais ce qui eſt encore plus important, du génie & du caractere de ce peuple. Car, comme en examinant attentivement les ouvrages des grands Artiſtes, nous nous mettons au fait de leurs talens & des outils qu'ils ont employés, de même en examinant les exploits des grands Princes, nous connoiſſons non-ſeulement leurs talens & leur capacité, mais encore le génie & le caractere de leurs ſujets ; car dans la politique comme dans la guerre, &

dans toute autre chose, on ne peut réussir, qu'autant qu'on se sert de bons outils.

Je ne remonterai pas plus haut que Gustave Adolphe, lequel monta sur le Trône de Suede l'an 1611. Il montra tant de capacité dans sa jeunesse, que les Etats lui confierent le Gouvernement, quoiqu'il n'eût que 18 ans. Il trouva son Royaume pauvre & épuisé, & il le laissa un des plus riches & des plus florissans du Nord. Il eut deux guerres à soutenir au commencement de son regne, & il les termina avec prudence; car s'appercevant qu'il n'étoit pas en état de les soutenir, il acheta la paix du Danemarck, moyennant un million d'écus, qu'il paya aux termes dont il étoit convenu, quoiqu'il eût pu se dispenser de le faire. Il recouvra par ce moyen trois forteresses que les Danois lui avoient prises, & profitant de l'occasion, il tourna ses armes contre

les Russes, auxquels il enleva une partie de la Livonie, l'Ingermanie & la ville de Kerholen, dont la possession lui fut assurée par un Traité qu'il conclut par l'entremise de la Grande-Bretagne.

La guerre qu'il déclara aux Polonois fut avantageuse à la Suede, & lui valut le reste de la Livonie & l'importante ville de Riga. L'Empereur envoya du secours aux Polonois, ce qui l'irrita tellement, qu'il déclara la guerre à la Maison d'Autriche : sa puissance étoit alors redoutable en Europe ; mais il vint à bout de l'abattre avec une poignée de troupes. Les Protestans l'ayant appellé en Allemagne, il débarqua le 24 de Juin 1630 à l'embouchure de l'Oder avec une armée composée de seize Compagnies de Cavalerie & de quatre-vingt-douze Compagnies d'infanterie, ce qui faisoit en tout 8000 hommes. Il s'empara de Stetin & d'une grande par-

tie de la Poméranie, & les Protestans d'Allemagne s'étant déclarés pour lui, il conclut au commencement de l'année suivante, un Traité d'alliance avec la France.

Gustave prit peu de tems après la ville de Francfort sur l'Oder, & envoya des Députés à l'assemblée générale des Protestans à Leipsick, lesquels s'apperçurent de la défiance de l'Electeur de Brandebourg, & de la jalousie de celui de Saxe. Gustave, résolu de finir ce qu'il avoit si heureusement commencé, obligea le premier à lui remettre quelques places dont il avoit besoin, pour assurer sa retraite, & laisser agir les Impériaux contre d'autre. Ils le presserent si fort, qu'il fut obligé de l'appeller à son secours, ce qui donna lieu le 7 de Septembre 1631, à la fameuse bataille de Leipsick, dans laquelle il défit le fameux Comte de Tilly, quoiqu'il fût à la tête de 40000 hommes.

Il en tua 7000, fit 5000 priſonniers, & lui enleva plus de 100 étendards. Il pénétra enſuite dans la Franconie, & y ayant laiſſé une partie de ſon armée, il pénétra dans la Baviere, où le Comte de Tilly fut tué d'un boulet de canon au paſſage du Leck. Guſtave en chaſſa les Impériaux, & ſe rendit maître de Munich.

Il attaqua peu de tems après le Comte de Walſtein dans ſes retranchemens, mais il fut repouſſé avec perte. Il pouſſa néanmoins ſes conquêtes, juſqu'au tems que l'Electeur de Saxe l'appella à ſon ſecours. Il ſe rendit à ſes inſtances, bien qu'il eut à ſe plaindre de ſon irréſolution. Ayant marché aux Impériaux, il fit dire au Prince Georges de Lunebourg de venir le joindre avec les troupes qu'il commandoit; mais ayant appris que le Général des troupes de l'Empire avoit détaché le Comte de Pappeinheim avec quelques milliers de ſol-

dats, il résolut de l'attaquer sans attendre le Duc de Lunebourg. Il les joignit le 16 de Novembre 1632 dans la plaine de Lutzen. L'infanterie Suedoise battit les Impériaux, & s'empara de leur artillerie. Gustave s'impatientant de ce que la cavalerie ne s'avançoit pas assez promptement pour les poursuivre, se mit à la tête pour lui faire passer une petite riviere; mais on le trouva mort de l'autre côté de deux coups de fusil, dont l'un lui avoit fracassé le bras, & l'autre qui avoit été tiré par derriere, lui avoit percé le corps d'outre en outre.

On soupçonna le Cardinal de Richelieu de l'avoir fait assassiner par des personnes gagées, mais Puffendorf le lave de ce reproche, & accuse le Duc de Saxe-Lunebourg de cette lâcheté. Quoi qu'il en soit, la mort de ce Prince, loin d'abattre le courage des Suedois, ne fit que le

ranimer, & leur fureur augmenta au point, que lorsque le Comte de Pappeinheim fut de retour avec son détachement, ils l'attaquerent & le battirent à platte-couture, ce qui leur fit un honneur infini. Ce fut ainsi que ce grand Conquérant mourut dans les bras de la victoire; & il s'étoit rendu si formidable, que sa mort fut également agréable à ses Alliés & à ses ennemis. Son courage, sa vertu & sa bonne fortune, l'éleverent au comble de la gloire, & sa mémoire sera toujours chere aux Protestans & aux libertés de l'Allemagne, qu'il garantit de leur ruine par sa sagesse & par le succès de ses armes.

Gustave Adolphe ne se borna point à étendre ses domaines, & la réputation des Suedois, il fit encore l'office de Législateur, & établit dans ses Etats un ordre qui auroit sûrement contribué à le rendre plus florissant que jamais, s'il avoit pû y

mettre la derniere main. Ce fut en vertu des réglemens qu'il fit, que la Couronne qui n'étoit dévolue qu'aux mâles, passa à sa fille Christine, qui n'avoit que six ans. Cette minorité fit la sûreté de la Suede; parce que le Roi de Danemarck & l'Electeur de Brandebourg, persisterent dans les engagemens qu'ils avoient pris avec Gustave, & parce que ses Alliés n'avoient plus à redouter son pouvoir.

Le Chancelier Axel-Oxenstiern, à qui l'on avoit confié la conduite des affaires d'Allemagne, sut si bien profiter de ces circonstances, & ménagea si bien les affaires, qu'à la fin de la guerre, qui dura plusieurs années; les Suedois avoient plus de cent places fortes, & plus de cent mille hommes sur pied, ce qui les mit tellement en état de faire valoir leurs prétentions, que lors de la paix de Munster, ils resterent les maîtres de la Poméranie, des Duchés de Bre-

men & de Verden, & de la ville de Wismar, avec voix déliberative dans les Dietes de l'Empire & du Cercle de la basse Saxe ; indépendamment d'un million de rixdales qu'on leur donna pour les récompenser de leurs services.

Si la guerre fut glorieuse aux armes de la Suede, on peut dire que la paix ne fut pas moins honorable à ses Conseils. La Reine Christine fut estimée & courtisée par toutes les Puissances de l'Europe. Elle avoit beaucoup de savoir & de capacité, mais ces bonnes qualités étoient mêlées de quantité de défauts. Ses Sujets vouloient qu'elle épousât son cousin Charles Gustave ; mais comme ils ne s'aimoient ni l'un ni l'autre, elle lui résigna sa Couronne dans une assemblée des Etats qui se tint à Upsal à la fin de Mai 1654, se réservant une pension pour maintenir sa dignité. Elle embrassa la Religion

Catholique Romaine, & se retira à Rome, où elle vécut avec beaucoup de magnificence jusqu'à son décès, qui arriva le 9 d'Avril 1689.

Charles-Gustave, ou Charles X, qui monta sur le Trône de Suede, par l'abdication de la Reine Christine, étoit fils de Jean Casimir, Prince Palatin du Rhin, & de Catherine de Suede, fille de Charles IX, & sœur de Gustave Adolphe, pere de Christine. Il trouva les affaires dans un assez mauvais état; mais il les rétablit si bien, qu'il déclara la guerre aux Polonois l'année suivante, pour se venger de ce qu'ils avoient protesté contre son élection. Ses progrès surprirent la Pologne, & allarmerent toute l'Europe; car dans moins de trois mois, il s'empara de toute la Prusse, à l'exception de Dantzick, d'une grande partie de la Lithuanie, des villes de Varsovie & de Cracovie. Le Roi Casimir s'enfuit dans la

Silesie; & les habitans de ces Provinces se voyant abandonnés, lui prêterent serment de fidélité.

Sa prospérité ne fut pas de longue durée. Les Polonois étant revenus de leur premiere frayeur, abandonnerent son parti aussi promptement qu'ils l'avoient embrassé. Les Russes, les Hollandois & les Danois lui déclarerent la guerre, ce qui lui fournit un prétexte pour abandonner la Pologne; & il en profita d'autant plus volontiers, qu'il ne pouvoit plus y subsister. Ayant donc confié le gouvernement de la Prusse à son frere Adolphe, il tomba sur le Roi de Danemarck, & l'obligea à lui céder les Provinces de Schonen, de Halland & de Bleaking. La paix fut conclue au commencement du printems, mais la guerre se ralluma quelques mois après. L'été suivant, 1658, le Roi ayant de nouveau conçu de la jalousie contre les Danois, débarqua avec

une armée dans l'isle de Zelande, & pendant que le Général Wrangel assiegeoit Cronenbourg à l'entrée du Sond, il attaqua Copenhague.

Ces deux sieges eurent une issue différente. Cronenbourg fut pris; mais les Danois, encouragés par la présence de leur Souverain, défendirent si bien leur Capitale, qu'ils donnerent le tems à la flotte Hollandoise d'accourir à leur secours. La flotte Suedoise fut battue, & le Roi obligé de convertir le siege en un blocus, qui dura toute l'année & une partie de la suivante les Suedois essuyerent tant de revers, que le Roi fut obligé de s'en retourner, résolu de revenir le printems suivant; mais pendant qu'il faisoit ses préparatifs, il fut attaqué d'une fievre, qui l'emporta le 13 de Février 1660. Son fils qui n'avoit que cinq ans, se trouva engagé par sa mort dans une guerre contre six des plus grands Potentats

de l'Europe. Telle fut la fin d'un Monarque, que son courage & ses vertus avoient mis en état, non-seulement de maintenir le crédit de la Suede, mais encore de le pousser plus loin que ne l'avoit fait le fameux Gustave Adolphe.

Charles XI eut pour tutrice durant sa minorité, la Reine sa mere, sœur du Duc de Holstein, Princesse sage & prudente, qui par l'avis des principaux de la Noblesse, vint à bout de conclure à Oliva un Traité avantageux, par lequel le Roi de Pologne renonça à ses prétentions à la Couronne de Suede, & la République à ses droits sur la Livonie. Les Suedois firent aussi la paix avec le Danemarck, & les choses resterent dans un assez bon état jusqu'à la fin de la minorité, que le Roi, par l'avis de son Conseil, se ligua avec la France dans la guerre qui précéda la paix de Nimegue. Il perdit une partie des

Etats qu'il possedoit dans l'Allemagne ; mais ils lui furent rendus par un Traité séparé, qui précéda la paix dont je viens de parler, & à laquelle il contribua en qualité de médiateur.

L'an 1680, il épousa à l'âge d'environ vingt-cinq ans, la Princesse Ulrique-Eléonore, fille de Fréderic II, & sœur de Christierne V, Rois de Danemarck ; & dès ce moment, il s'appliqua au Gouvernement de ses Etats plus que ne l'avoit fait aucun de ses prédécesseurs. Il renonça à l'alliance de la France, persuadé qu'elle étoit préjudiciable à son autorité, qu'il préféroit au subside que cette Couronne lui donnoit.

Il réforma les abus qui s'étoient glissés dans le Gouvernement civil, dans les tems que les premiers Rois de Suede s'en rapportoient à leurs Ministres ; il ne s'occupa plus que de la guerre & des procès de ses Sujets. Il les jugeoit lui-même, & il

expédia plus d'affaires en sept ans, qu'on n'en avoit expédié en vingt. Cette conduite lui concilia elle-même le cœur de ses Sujets, que les Etats du Royaume consentirent à sa requisition à ôter au Sénat une partie de l'autorité dont il jouissoit, & ils firent des Réglemens qui le rendirent aussi absolu qu'aucun Monarque d'Europe. Ils lui permirent aussi de réunir à la Couronne les terres qu'on avoit aliénées, & à augmenter la valeur des especes, pour acquitter les dettes publiques. Ils établirent un corps de milice composé de 17000 cavaliers & de 43000 fantassins, entretenus aux dépens du public. Ils lui accorderent des subsides considérables; mais sa conduite fut telle, & il en fit un si bon usage, que ses Sujets ne crurent jamais trop faire pour lui; en un mot son regne prouve que le meilleur moyen qu'ait un Prince pour donner à sa volonté force de loi, est de

se conformer lui-même à la loi.

Il fut extrêmement attaché à la Religion de son pays, & fort réglé dans ses mœurs ; & bien qu'il n'eût pas beaucoup d'affection pour sa femme, on ne le soupçonna jamais de manquer à la fidélité qu'il lui devoit. Il humilia la Noblesse, il respecta le Clergé, & aima ses Sujets de même que s'ils avoient été ses enfans. Il prit un soin particulier des affaires étrangeres, & quoiqu'il n'aimât point la guerre, il ne permit jamais qu'aucun de ses voisins manquât à ce qu'il lui devoit, ni qu'il fît tort à ses Alliés. Cela est si vrai, que lorsque le Roi de Danemarck s'empara des Etats du Duc de Holstein, il interposa son autorité pour les lui faire rendre, ce qui donna lieu au Traité d'Altena, conclu le 10 de Juin 1689.

Il se ligua ensuite avec les Danois pour maintenir la paix dans le Nord, & dans la premiere guerre générale

contre la France ; il fournit 6000 hommes aux Hollandois, & en offrit autant à l'Empereur, sans cependant déclarer la guerre à Louis XIV. Ce dernier fut tellement touché de sa conduite, qu'il défendit à ses Corsaires d'inquiéter les vaisseaux Suedois. Ce fut en se conduisant de la sorte, qu'il vint à bout de maintenir son crédit jusqu'au tems de sa mort, qui arriva le 5 d'Avril 1697 ; il étoit âgé de quarante-deux ans. Il laissa trois enfans, savoir, un fils qui lui succéda, & deux filles, Hedwige, Sophie-Eléonore, qui épousa le Duc de Holstein-Gottorp, & Ulrique-Eléonore, épouse du défunt Roi de Suede.

Charles XII eut pour tutrice durant sa minorité, la même Princesse qui avoit régi les affaires durant celle de son pere, savoir, la veuve de Charles X. On lui donna cinq Sénateurs pour l'aider de leurs conseils, jusqu'à

jusqu'à ce que son petit-fils eût atteint l'âge de dix-huit ans. Les Etats jugerent à propos d'abréger ce terme, & le déclarerent majeur avant qu'il eût seize ans, de maniere qu'environ six mois après, il intervint en qualité de Médiateur dans la paix générale de Riswick. Ses voisins profitant de sa jeunesse, se liguerent pour l'attaquer de tous côtés, quoiqu'il ne leur en eût donné aucun sujet. Ces Confédérés étoient Fréderic IV, Roi de Danemarck, Auguste II, Roi de Pologne, & le Czar Pierre le Grand, qui passoient pour les Princes les plus sages de leur tems; mais ils se laisserent leurrer par leur ambition, & par l'espoir de partager les conquêtes que les Suedois avoient faites.

Charles XII pénétra leur dessein, & la flotte Angloise (*a*) ne fut pas

(*a*) Les Anglois s'étoient portés garants du Traité d'Altena.

plutôt arrivée dans la mer Baltique, qu'il résolut d'attaquer celui qui avoit commencé le premier les hostilités, & de lui faire sentir tout le poids de son indignation; il débarqua à la tête d'une armée dans l'isle de Zelande, il assiégea Copenhague, & réduisit cette Capitale à une telle extrémité, que le Roi de Danemarck fut obligé de faire la paix, & d'abandonner ses Alliés par un Traité signé à Travendahl le 8 d'Août 1700. Cette même année il vola au secours de Narva, que le Czar assiégeoit, & le 20 de Novembre il remporta sur lui la victoire la plus signalée, dont il soit fait mention dans l'Histoire moderne.

Il tourna ensuite ses armes contre les Polonois, & les obligea à déposer Auguste, & à élire un nouveau Roi, ce qu'ils firent le 5 de Mai 1704 dans la personne de Stanislas Leszinski, Palatin de Posnanie, & fils du Comte Leszinski, Grand Treso-

sorier de Pologne. Il poussa son ressentiment jusqu'à poursuivre Auguste jusques dans la Saxe, qu'il épuisa par les contributions qu'il leva ; & il lui imposa les conditions les plus dures par le fameux Traité conclu à Altranstadt, qui est un village à deux milles de Leipsick.

Pendant que le Roi de Suede étoit en Saxe, il obligea l'Empereur Joseph de rendre justice à ses Sujets protestans, lui témoignant le chagrin que lui causoit la conduite qu'il avoit tenue à leur égard. On peut dire que la gloire de la Suede ne parut jamais mieux que dans l'année 1708. Charles tenoit la balance de l'Europe dans sa main, & auroit pu donner des loix à toutes les Puissances. Mais son ambition étant échauffée par les louanges du Général Anglois, dont l'éloquence étoit aussi victorieuse que son épée, lui fit prendre un parti contraire. Résolu d'achever son plan, il

traversa l'Ukraine, & se rendit en Russie, dans le dessein de chasser le Czar de ses Etats, de même qu'il avoit obligé les Danois à faire la paix, & les Polonois à déposer son ennemi. Ce projet étoit grand, & lui auroit acquis une gloire infinie, s'il avoit pu l'exécuter.

Cette démarche donna lieu à la fameuse bataille de Pultowa, qui coûta 30000 hommes aux Suedois, & obligea Charles à se refugier en Turquie avec une poignée de monde. Cette funeste bataille se donna le 27 de Juin 1706, & fournit aux ennemis de sa Couronne le moyen d'exécuter le projet qu'ils avoient formé dix ans auparavant; aussi ne le laisserent-ils point échapper. Le Roi de Danemarck lui déclara de nouveau la guerre, & fit une descente dans la Scanie, le Roi de Pologne rentra dans ses Etats, & les Russes s'emparerent des Provinces que les Suedois possedoient

sur la mer Baltique. Les Alliés garderent au commencement quelques mesures dans l'Allemagne; mais à la fin, ils partagerent entr'eux les domaines du Roi de Suede. Les Prussiens s'emparerent de la meilleure partie de la Poméranie, les Danois de Bremen & de Verden, qu'ils céderent à l'Electeur d'Hanovre.

Charles retourna dans ses Etats au mois de Novembre 1714, & ses ennemis ne tarderent point à sentir les effets de sa présence. Il trouva ses domaines ruinés, ses conquêtes envahies; & pour comble d'infortune, il n'avoit ni ami ni allié; cela ne l'empêcha cependant point de maintenir son autorité sur ses Sujets, & de continuer la guerre avec une opiniâtreté inflexible. Il persista dans le projet qu'il avoit formé de ruiner & de déposer tous les Princes dont il avoit lieu de se plaindre. Il se rendit dans la Zelande, dans le dessein d'as-

siéger une seconde fois Copenhague, mais son dessein échoua ; il voulut aussi exciter des troubles en Angleterre, mais on les prévint. Il se jetta ensuite sur la Norwege, où il fut tué devant Frederickshall, le premier de Décembre 1718.

Les Etats de Suede ayant appris sa mort, déférerent la Couronne à la Princesse Ulrique-Eléonore, sa sœur, & nommerent le Prince de Hesse-Cassel son époux, Généralissime des troupes ; car la guerre continuoit toujours. Ce Prince ayant embrassé en 1720 le Lutheranisme, monta sur le Trône de Suede, & fit sa paix avec ses ennemis ; savoir, avec le Danemarck au mois de Juin 1720 : celle avec la Prusse le 11 de Janvier 1721 : celle avec le Czar fut conclue à Newstadt dans la Finlande, le 19 d'Août de la même année. Par ces Traités, les Suedois recouvrerent une partie de la Pomeranie & la ville de

Wismar. Le Roi de Prusse garda le Duché de Stetin, l'Electeur d'Hanovre ceux de Bremen & de Verden, & le Czar toutes ses conquêtes. Les Rois de Suede & de Pologne se réconcilierent en 1728.

Ces événemens ont entiérement changé la face des affaires, au point que le Roi de Suede, qui étoit un des Princes le plus absolu de l'Europe, est aujourd'hui un des plus bornés. Le Sénat a recouvré ses anciens priviléges, les Etats leur ancienne autorité, de maniere que le Roi ne peut rien faire sans leur consentement. Tant que les Suedois se souvinrent des maux que leur avoit causé la derniere guerre, ils acquiescerent à leur nouveau systême, ils vécurent en bonne intelligence avec la Russie & avec leurs voisins, & parurent peu disposés à changer la forme de leur Gouvernement, en appellant à la succession le Duc de Holstein, fils uni-

que de la sœur aînée de la Reine. Ils contracterent une étroite alliance avec la Grande-Bretagne, & respecterent la Maison d'Autriche ; ce qui fit présumer que toutes les affaires du Nord se conduiroient par ce canal, & que la France ne s'en mêleroit plus.

Mais ceux qui connoissoient les dispositions des Suedois, prévirent qu'il ne pouvoit arriver du changement chez leurs voisins, qu'il ne produisît des événemens extraordinaires parmi eux, & que le calme dont ils jouissoient seroit suivi d'un orage; & l'événement a fait voir que leurs conjectures étoient fondées.

Ce fut en 1738 que ce grand changement dans la politique des Suedois commença à se manifester. La Diete qui s'assembla cette année, & dont le Comte de Tessin fut élu Maréchal, étoit composée de personnes d'un sentiment différent, & qui ne tarderent point à former trois partis. Le pre-

mier & le plus fort étoit d'avis de faire revivre l'ancien systême de recouvrer s'il se pouvoit une partie des domaines qu'on avoit cédés à la Russie, & de lui déclarer la guerre. On appelloit ceux-ci les *Chapeaux*. Le parti opposé se déclara pour la paix & pour le nouveau systême, & on les appella *les Bonnets de nuit*. Le troisieme étoit une espece d'escadron volant, qui tenoit le milieu entre ces deux partis, ce qui leur fit donner le nom de *Bonnets de chasseur*. Le premier parti l'emporta; mais comme il lui falloit du tems pour exécuter ses résolutions, la Diete, contre sa coutume, siégea onze mois, & avant que de finir, chassa cinq Sénateurs, qui étoient d'avis de renouveller le Traité avec la Russie.

En 1739, le Marquis d'Antin se rendit dans la mer Baltique, avec une escadre de cinq vaisseaux, & vint mouiller dans la rade de Stockholm.

On n'a jamais pu savoir ce qui l'avoit amené, mais voici une circonstance que je ne dois pas passer sous silence, elle mérite une attention particuliere. Le Marquis ayant été admis à l'audience du Roi, ce Monarque ôta son épée & la lui présenta, en lui disant: *Monsieur, je vous fais présent de cette épée, persuadé que vous vous en servirez pour moi, de même que moi & mes Sujets voulons nous servir des nôtres pour la France.* Il arriva cette même année un autre événement qui fit beaucoup de bruit. Les Etats voulant acquitter les dettes contractées en Turquie par Charles XII, pendant le séjour qu'il y fit, chargerent de cette commission un Major nommé MalcolmS inelai. Il fut assassiné à son retour, près de Naunbourg par un Officier Russe, qui lui enleva tous ses papiers, ce qui indisposa les Suédois contre cette Nation, nonobstant les protestations que fit la Czarine.

Le même jour que Sinelai fut assassiné, le Duc de Holstein-Gottorp, héritier présomptif de la Couronne de Suede, mourut aussi. L'Empereur Charles VI & l'Impératrice Anne de Russie, moururent l'année suivante, ce qui facilita les desseins de ceux qui vouloient que les Suedois déclarassent la guerre à la Russie, & en conséquence elle commença au mois de Juillet 1741. Tout le monde sait les suites qu'elle eut, & par conséquent je ne m'y arrêterai pas davantage. Elle fut des plus malheureuses; & pour comble d'infortune, la Reine mourut à Stockholm à la fin de Novembre 1741. Les Suedois se flattoient que leurs affaires changeroient de face, à l'occasion de la révolution qui mit l'Impératrice Elisabeth sur le Trône de Russie; mais après plusieurs négociations, la guerre recommença avec plus de fureur que jamais; & les Suedois, qui avoient autrefois

battus les Russes, furent battus à leur tour; la plus grande partie de leur armée fut faite prisonniere de guerre, ils perdirent la Finlande, ce qui les obligea de faire la paix aux meilleures conditions qu'ils purent.

Pendant que les choses étoient en cet état, la Diete procéda à la succession de la Couronne, dans l'espoir que les affaires prendroient une meilleure tournure; mais cela occasionna de nouveaux troubles. Les Candidats étoient au nombre de quatre; savoir, le Duc de Holstein Gottorp, lequel étoit soutenu par la Noblesse, les Bourgeois & les Paysans; le Prince Fréderic de Hesse-Cassel, pour qui le Clergé se déclara; le Prince de Danemarck, qui avoit un parti considérable, & le Duc de Deux-Ponts, qui étoit aussi de la famille Royale, mais dont le parti étoit très-foible. Après bien de débats, le Duc de Holstein fut déclaré successeur

au mois d'Octobre 1742, à la majorité de deux voix seulement, & on lui fit offrir la reversion de la Couronne, s'il pouvoit engager la Czarine à restituer à la Suede le grand Duché de Finlande ; mais avant que les Députés arrivassent à Petersbourg, il embrassa la Religion Grecque, dans l'espoir de succéder au Trône de Russie, auquel sa naissance l'appelloit.

Ce projet, loin de produire son effet, eut des suites qu'il étoit impossible de prévoir & d'éviter. Les Paysans qui avoient montré tant d'affection pour la Maison de Holstein, épouserent les intérêts du Prince de Danemarck, à qui le Clergé étoit attaché ; ils insisterent à ce qu'on fît leur procès aux Généraux qui avoient commandé les troupes dans les deux dernieres campagnes ; & ceux même qui avoient demandé avec plus de chaleur, qu'on déclarât la guerre à

la Russie, exigerent qu'on punît ceux qui l'avoient conduite.

Ces dissensions domestiques éloignoient la paix, au lieu de l'accélerer; car la Diete ne pouvoit se résoudre à perdre la Finlande, ni à la reconquérir, à moins que la Czarine ne voulût la céder comme un équivalent, sur quoi le Roi d'Angleterre ayant offert sa médiation, on continua les conférences à Abo. Elles se terminerent enfin par un Traité, par lequel la Russie consentit à restituer à la Suede tout ce qu'elle lui avoit pris pendant la guerre, à l'exception d'un petit district de la Finlande, & à renouveller la paix avec elle, au cas que les Etats élussent le Prince Adolphe Fréderic, Administrateur du Holstein & Evêque de Lubec, pour le Roi de Suede. Le jeune Duc de Holstein, qu'ils avoient élu, & qui étoit devenu Prince héréditaire de Russie, offrit de renoncer solemnel-

lement à la Couronne de Suede.

Ce Traité occasionna de grands débats dans la Diete de Stockolm : mais les Etats ayant considéré les avantages qui en résultoient, y acquiescerent enfin, & le Duc Adolphe fut élu à la succession de la Couronne de Suede le 23 Juin 1743. Pendant que la Diete pourvoyoit ainsi à la sûreté de l'Etat, les Dalécarliens prirent les armes, & marcherent à Stockholm, sous prétexte de soutenir les intérêts du Prince de Danemarck, & ils persisterent dans cette résolution, malgré les soins que le Roi se donna pour les faire rentrer dans leur devoir. Les mécontens pousserent l'audace jusqu'à vouloir annuller tout ce que le Roi & les Etats avoient fait, ce qui obligea Sa Majesté à employer la voie des armes, même dans sa Capitale. Il s'y donna un combat sanglant, dans lequel un Sénateur qui commandoit ses troupes, fut blessé à

mort; mais les rebelles furent entiérement défaits, & obligés d'implorer sa clémence, & il eut la générosité de leur pardonner, malgré la noirceur de leur crime.

Cet acte de clémence ne put ralentir le ressentiment des Paysans contre deux Généraux infortunés, savoir, le Comte de Loenwenhaup, & le Baron de Buddenbrock, dont ils demanderent la tête, pour les punir des mauvais succès qu'ils avoient eus dans les deux dernieres campagnes, & cela avec tant d'acharnement, que le Roi ne put se refuser à leur demande. Le Lieutenant Général Buddenbrock fut exécuté le premier, le 16 de Juin. Le Feld-Maréchal Loenwenhaup, trouva le moyen de se sauver, mais il fut repris & décapité, quoique le Clergé & la Noblesse, intercédassent pour lui. Le Roi se retira à la campagne, pour ne point être témoin de cette scéne tragique; & les Paysans

contens d'avoir satisfait leur vengeance, consentirent à l'élection, sur quoi le Duc Adolphe retourna à Stockholm, & y fut reçu avec un applaudissement universel.

Le défunt Roi de Danemarck, qui pour les raisons que je dirai dans le chapitre suivant, avoit plusieurs motifs pour ne point approuver l'élévation de la Maison de Holstein, & qui d'ailleurs étoit fâché de ce qu'on avoit préféré l'Evêque de Lubec à son fils, fit des préparatifs de guerre, qui en imposerent pendant plusieurs mois, non-seulement au Nord, mais encore à toute l'Europe ; on crut qu'il avoit dessein d'envahir la Suede, mais la Czarine détourna cet orage, en déclarant ouvertement aux Cours de Stockholm & de Copenhague, qu'elle soutiendroit l'élection qu'on venoit de faire avec toutes les forces de son Empire. Pour mieux affermir la paix dans le Royaume, on voulut que le Prince

épousât la Princesse Louise-Ulrique, sœur du Roi de Prusse, dont il a eu trois enfans.

Le parti dominant de ce Royaume étoit beaucoup plus porté pour le Duc de Deux-Ponts, que pour le Prince Adolphe de Holstein; mais le Prince successeur ne fut pas plutôt arrivé en Suede, qu'il lui fit sa cour avec un succès, qui a donné lieu de croire que Son Altesse Royale avoit adopté ses principes, ou feignoit de les adopter, pour se faire aimer de ses Sujets. Peut-être a-t-il été plus loin qu'il ne falloit; car tout le monde convient que sa droiture & son affabilité, sont réelles, qu'il lui auroit été facile de gagner l'affection du peuple, sans qu'il eût besoin d'adopter les maximes d'aucun parti. Mais le Comte de Gyllenbourg, qui étoit à la tête de celui des Paysans, avoit tant de talens, & savoit donner à ses opinions un jour si favorable, qu'il n'est pas

étonnant qu'il ait pris de l'ascendant sur un Prince vertueux, droit & sincere, naturellement porté à adopter ce qu'il croyoit convenir aux intérêts de sa Nation. Ce qui le fortifia dans cette idée, fut la résolution que prit le parti dominant d'entrer dans les vues de Sa Majesté Prussienne; en conséquence de quoi on entama un Traité, qui a depuis été conclu & ratifié du consentement de la Diete, & auquel la France a accédée.

Il est naturel de croire que cette conduite du Prince successeur, ne plaira point à la Russie, & que ses liaisons avec les Cours de Versailles & de Berlin, seront regardées de mauvais œil, sur-tout depuis le séjour qu'y ont fait le Marquis de la Chetardie, Baron de Blardefeld, & M. de Bullion: mais, malgré les lettres que la Czarine & le Prince Impérial lui ont écrites pour lui inspirer d'autres sentimens, il ne s'est jamais dé-

épousât [illegible] Suédoise, qui étoit
sœur du [illegible] le plus âgé de l'Eu-
trois en[illegible] santé étoit fort affoi-

Le pa[illegible] comme il lui plut,
étoit be[illegible] perdre du respect que
de Deux-[illegible] devoient.
Adolphe [illegible] ne fut jamais plus heu-
succeffe[illegible] us son regne. Il s'inté-
Suede, [illegible] son honneur & à sa
succès, [illegible] jamais aucun parti
que Son [illegible] n'est donc pas étonnant
ses princ[illegible] été considéré de
ter, pou[illegible] par son succes-
jets. Peu[illegible] sur ses Sujets, sur-tout
qu'il ne [illegible] l'intérêt qu'ils
convient [illegible] Il étoit fondé sur
bilité, [illegible] étoit, que sa mort
été facil[illegible] changement dans le gou-
ple, san[illegible] troubleroit la tran-
les maxi[illegible] ce que l'événement
Comte d[illegible] S. M. S. dont on
tête de ce[illegible] sieurs fois la mort
talens, & [illegible] le 5 Avril
un jour [illegible] après un

d'environ trente ans. Il fut généralement regretté de ses Sujets. Le nouveau Roi fut proclamé le lendemain, il se rendit l'après-midi au Sénat, & y signa l'acte suivant :

« Les Etats de Suede m'ayant élu
» de leur propre mouvement pour
» succéder au Royaume de Suede des
» Goths & des Vandales, je manque-
» rois à la confiance qu'ils m'ont té-
» moignée en me plaçant sur le Trô-
» ne, qui m'est dévolu par la dispo-
» sition du Tout-Puissant, & par le
» choix libre & volontaire qu'ils
» ont fait de ma personne, si je ne
» confirmois de la maniere la plus
» solemnelle, les assurances que je
» leur ai donnée de les maintenir aux
» dépens de ma vie & de mon sang,
» dans l'exercice de la pure doc-
» trine & de la Religion qu'ils pro-
» fessent, & dans les franchises & les
» privileges qu'ils ont acquis. Com-
» me mon dessein n'est point de les

fisté du parti qu'il a pris, bien qu'il reconnoisse les obligations qu'il a à Sa Majesté Impériale, & qu'il lui témoigne toute l'estime compatible avec ce qu'il doit à la Nation Suedoise. On croyoit que la mort du Comte de Gyllenbourg, causeroit quelque changement dans les affaires, mais la longue maladie qu'il eut, lui donna le tems de dresser ses batteries en faveur du Comte de Tessin, qu'il avoit désigné pour lui succéder.

Il est vrai que la Cour de Russie se hâta de prévenir sa nomination. Elle l'accusa de vouloir troubler l'harmonie qui regnoit entre les deux Couronnes; mais ces démarches n'eurent point le succès qu'elle en attendoit. Comme la Diete étoit alors assemblée, le Comte de Tessin feignit de vouloir se démettre de tous ses emplois; il pria les Etats de vouloir examiner sa conduite, en quoi il se montra aussi habile que son prédé-

cesseur. Il prévit, ou qu'ils lui accorderoient une retraite honorable, ou qu'ils épouseroient ses intérêts, & le feroient nommer Président de la Chancellerie.

Pour venir plus aisément à bout de son dessein, il profita de quelques expressions qu'un homme désespéré avoit lâchées, pour faire courir le bruit d'un complot, en conséquence de quoi ce malheureux fut exécuté à Stockholm, avec quelques-uns de ses prétendus complices le 9 d'Août 1747. Le rapport du Comité secret lui ayant été favorable, le Comte de Tessin fut promu au poste de Chancelier, avec tous les honneurs qu'un sujet est capable de recevoir. Il dirigea depuis ce tems-là toutes les affaires, & pour mieux appuyer son systême, il institua ou fit revivre trois Ordres de Chevalerie; savoir, celui du Seraphim, de l'Epée & de l'Etoile Polaire. Jamais plan ne fut mieux exé-

cuté. Sa Majesté Suedoise, qui étoit alors le Monarque le plus âgé de l'Europe, & dont la santé étoit fort affoiblie, le laissa agir comme il lui plut, mais sans rien perdre du respect que ses Sujets lui devoient.

Le peuple ne fut jamais plus heureux que sous son regne. Il s'intéressa toujours à son bonheur & à sa sûreté, & ne prit jamais aucun parti violent. Il n'est donc pas étonnant que ce Monarque ait été considéré de ses voisins, respecté par son successeur & chéri par ses Sujets, sur-tout lorsqu'on considere l'intérêt qu'ils prenoient à sa vie. Il étoit fondé sur l'opinion où l'on étoit, que sa mort causeroit du changement dans le gouvernement, & troubleroit la tranquillité publique, ce que l'événement n'a point justifié. S. M. S. dont on avoit annoncé plusieurs fois la mort, quitta enfin ce monde le 5 Avril 1751 à l'âge de 75 ans, après un regne

d'environ trente ans. Il fut généralement regretté de ses Sujets. Le nouveau Roi fut proclamé le lendemain, il se rendit l'après-midi au Sénat, & y signa l'acte suivant :

« Les Etats de Suede m'ayant élu
» de leur propre mouvement pour
» succéder au Royaume de Suede des
» Goths & des Vandales, je manque-
» rois à la confiance qu'ils m'ont té-
» moignée en me plaçant sur le Trô-
» ne, qui m'est dévolu par la dispo-
» sition du Tout-Puissant, & par le
» choix libre & volontaire qu'ils
» ont fait de ma personne, si je ne
» confirmois de la maniere la plus
» solemnelle, les assurances que je
» leur ai donnée de les maintenir aux
» dépens de ma vie & de mon sang,
» dans l'exercice de la pure doc-
» trine & de la Religion qu'ils pro-
» fessent, & dans les franchises & les
» privileges qu'ils ont acquis. Com-
» me mon dessein n'est point de les

» contraindre dans quoi que ce puiſſe
» être, je déclare par cet acte pu-
» blic, que je jure d'obſerver ſur
» mon honneur & ma parole royale,
» que mon intention non-ſeulement
» eſt de gouverner mon Royaume,
» conformément aux Loix de Suede,
» à la forme de gouvernement établi
» en 1720, & aux aſſurances que je
» donnai aux Etats en 1742, mais
» encore que je regarderai comme les
» plus dangereux ennemis de ma per-
» ſonne & de mon Royaume, & com-
» me des traîtres à la patrie, tous
» ceux qui, ſous quelque prétexte que
» ce puiſſe être, entreprendront d'in-
» troduire dans ce Royaume le deſ-
» potiſme ou le pouvoir arbitraire;
» en quoi je prie Dieu qu'il me ſoit
» en aide.

Signé, ADOLPHE FREDERIC.

A Stockholm le 6 d'Avril 1751.

Le

Le nouveau Monarque écrivit aussitôt à l'Impératrice de Russie pour lui donner avis de son élection, lui renouvellant les assurances de respect & d'amitié, qu'il avoit toujours eu pour S. M. I. l'assurant en même-tems de l'intention où il étoit d'observer les promesses contenues dans cet acte, qui étoit le premier de son regne, & qui accompagnoit sa lettre. Il la lui envoya par une personne de distinction, que la rigueur de la saison, & divers autres accidens retinrent long-tems en route, mais qui fut reçue à Petersbourg avec toutes les marques de distinction possibles. L'Impératrice répondit à sa lettre, & publia une Déclaration, dont le contenu répondoit à l'acte de S. M. S. Les choses sont restées dans l'état que je viens de dire, la mort du Roi n'y a rien changé, & il y a toute apparence que les résolutions de la Diete, banniront les sujets de crainte qu'on peut

avoir. Les choses du monde sont variables, & je n'avance ceci que comme une conjecture, sans prétendre que le contraire soit impossible.

Telle est l'histoire de ce qui s'est passé en Suede, depuis l'époque où elle commença à figurer dans le monde, jusqu'à notre siecle. On a vu comment elle s'est aggrandie, la maniere dont elle a perdu une partie de ses domaines, & comment cette Monarchie, qui étoit autrefois absolue, se trouve aujourd'hui limitée. Il convient d'être instruit de ces circonstances, non-seulement pour connoître les intérêts politiques de cette Nation, mais encore ceux des autres Puissances du Nord; car presque tous les événemens qui y sont arrivés depuis plusieurs siecles, se trouvent liés avec les affaires de ce Royaume. Je m'étendrai beaucoup moins dans les chapitres suivans, sans que mon récit en devienne plus obscur,

Comme on ne peut connoître les intérêts de la Suede, sans consulter son histoire, de même on ne peut connoître la forme de son gouvernement, qu'on ne soit instruit des mœurs de ses habitans. Les Suedois, de même que les autres peuples, ont des bonnes & des mauvaises qualités. Ils sont robustes, courageux, patiens & très-bons soldats, & comme tels ils se sont rendus fameux dans la guerre. Il est vrai que leurs forces sont aujourd'hui bien diminuées, mais leurs troupes ne laissent pas d'être aussi bonnes que par le passé. Ils sont extrêmement zélés pour le Luthéranisme, qui est la Religion dominante. Ils aiment les sciences, & l'on auroit de la peine à trouver ailleurs des personnes plus lettrées. Ils sont fidéles à leurs Souverains, & jaloux de leur liberté, quoiqu'ils l'ayent quelquefois méconnue.

Les Suedois ne sont pas moins re-

marquables par leurs vices que par leurs vertus. Ils ont une légereté naturelle, qui les empêche également de réussir dans la politique & dans les sciences, & un fond de vanité, qui se manifeste dans leurs meubles & dans leurs équipages; ils n'aiment que les dépenses qui sont pour la montre. Mais leur vice dominant est l'envie, sur-tout contre les étrangers qui se distinguent à la Cour, dans les armes ou dans le commerce. Ils ne sont pas moins envieux contre ceux de leurs compatriotes, qui étant nés de bas-aloi, s'élevent à une fortune trop rapide. Ils n'ont aucun goût pour les manufactures, ni aucun génie pour le commerce, quoiqu'ils ne manquent ni de vaisseaux ni de matelots. Ils sont soupçonneux contre les étrangers, & si impatiens, lorsque les choses ne réussissent point à leur gré, qu'il n'y a pas d'apparence qu'ils étendent leur commerce,

ni qu'ils se rendent redoutables sur mer. Je suis cependant persuadé qu'ils ne négligeront point la marine qu'ils ont formée, ni les autres établissemens qu'ils ont fait, vu que les fonds ne leur manquent point.

Le caractere des Suedois étant tel que je viens de le dire, on ne doit pas être surpris des révolutions qui sont arrivées dans leur gouvernement. L'amour de la liberté est leur passion dominante, & ne voyant point de remede aux maux qu'ils croyoient être de leur honneur de ne point endurer, ils ont employé les moyens que leur dictoit leur désespoir, ou que leur suggeroient ceux qui leur promettoient de les en délivrer. Ils ont cependant quelques maximes fondamentales dont ils ne se sont jamais départis, & qui servent de fondement à la constitution qui eut lieu après qu'ils eurent secoué le joug du Danemarck, & déferé la Couronne

à Gustave-Vasa, dont leurs Rois descendent. Les deux principales sont d'accorder le pouvoir législatif aux Etats du Royaume, & l'exécutif au Sénat, autant que cela est compatible avec le bien public. Ils crurent que ces deux maximes suffisoient pour affermir l'Etat.

Quant aux Etats du Royaume, ils s'assemblent tous les trois ans, & plus souvent si les affaires l'exigent. On envoye les lettres de convocation aux différens Gouverneurs des Provinces, qui écrivent à leur tour aux Gentilshommes & aux Evêques, avec ordre de les faire publier dans leurs Paroisses. Le corps de la Noblesse & celui des Paysans, sont représentés par un homme de chaque famille, (il y en a environ 1000 en Suede) & c'est avec eux que siegent dans la Chambre des Nobles le Colonel, le Lieutenant Colonel, le Major, & un Capitaine de chaque Régiment. Pour

le Clergé, outre les Evêques & les Surintendans, on choisit dans chaque Doyenné, qui contient dix Paroisses, un Député qui est nourri aux dépens des Electeurs. Ils sont environ au nombre de 200. Ce sont les Magistrats & les Corps des Communautés qui élisent les Députés de la Bourgeoisie; savoir, quatre pour Stockholm, deux, un, suivant l'endroit, & ils forment un Corps d'environ 150 personnes. Les Députés des Paysans sont au nombre d'environ 250.

Le Roi & le Sénat assistent à l'ouverture de l'Assemblée. Le Président de la Chancellerie leur adresse un discours au nom de Sa Majesté, dans lequel il leur rend compte de ce qui s'est passé depuis la derniere Assemblée, & des principaux points sur lesquels ils doivent consulter. Après que les Orateurs des quatre Ordres lui ont répondu, ils se retirent dans leurs chambres respectives.

où ils élisent les Membres qui doivent composer le Comité secret, & préparer les matieres dont on doit renvoyer l'examen aux Etats. Chacun de ces Ordres a voix négative, mais dans les Chambres respectives, la pluralité des voix l'emporte.

La raison pour laquelle les Officiers militaires ont droit d'assister à la Diete, est, parce que l'armée fait partie de la Constitution. Les Officiers sont à vie, & on leur assigne des terres qu'ils afferment proportionnellement à leur paye; & d'ailleurs comme la plûpart sont des gens de bonne Maison, il n'est pas à craindre qu'ils causent du trouble dans la Diete. Comme il n'y a point de Diffidens en Suede, cela oblige le Roi à ménager le Clergé. Le Corps des Bourgeois est pour l'ordinaire affectionné à la Couronne, & fort modéré dans ses procédés, celui des Paysans est plus turbulent & plus opiniâtre, & on peut

le regarder sur le pied que sont chez nous les propriétaires des terres, ce qui fait qu'on a beaucoup d'égard pour eux. Chacun de ces Corps a droit d'exposer ses griefs au Roi, & il leur répond comme il le juge à propos. Après que la Diete est finie, on donne aux Députés de chaque Ordre un extrait de ce qu'on y a fait, on y joint la réponse du Roi, & ils la remettent à leurs Constituans.

Le Sénat a droit non-seulement de donner des conseils au Roi, lorsqu'il s'agit de quelque affaire importante, mais encore celui de le contrecarrer, lorsqu'il agit d'une maniere contraire aux Loix ; il ne peut même rien faire sans le consentement du Sénat. Ceux qui le composent prêtent serment de fidélité au Royaume, & sont responsables de leur conduite aux Etats, qui ont droit de les déposer, mais cela arrive rarement. Il perdit beaucoup de son autorité sous

les trois derniers regnes, mais on la lui a rendue sous celui-ci, & elle fait partie de la Constitution. Ce sont eux qui disposent des fonds publics, & qui font exécuter les Loix, lorsque le Roi est absent. Le Roi nomme tous les Officiers militaires au-dessous du grade de Colonel, mais il ne peut nommer ceux d'un rang au-dessus, ni publier des Loix & des Déclarations, qu'avec le consentement du Sénat.

On voit par ce qui précéde que le pouvoir des Rois de Suede est très-limité, & qu'on y abhorre tout ce qui sent le despotisme; & cela est si vrai, que les moyens dont se servirent Charles X I pour abaisser le Sénat, & Charles XII pour humilier les Etats, en leur envoyant une de ses bottes pour diriger leurs délibérations, n'ont servi qu'à rétablir le gouvernement dans son entiere vigueur; & l'on peut dire qu'il est plus

régulier qu'aucun dont il soit parlé tant dans l'histoire ancienne que dans la moderne.

Les revenus de la Couronne, ou pour mieux dire, du Royaume de Suede, ont été considérablement épuisés par les guerres de Charles XII, & par celle que le feu Roi eut à soutenir contre la Russie; mais comme on a diminué les dépenses du Gouvernement; il reste assez d'argent pour fournir aux dépenses nécessaires; & tant que les finances seront ainsi ménagées, les Suedois n'auront jamais besoin de subsides étrangers, & n'auront rien à craindre de leurs voisins.

La paix est encore moins dangereuse pour eux que pour aucune autre Nation, parce qu'ils entretiennent toujours sur pied un nombre considérable de troupes, sans craindre qu'elles attentent à leur liberté; car l'armée de Suede est l'armée du Royaume, & chaque fantassin subsiste

du revenu de la portion des terres que le Gouvernement lui assigne. C'est là-dessus qu'est fondé le droit qu'ont les Officiers d'assister à la Diete; car les terres qu'ils possedent sont si considérables, que les Colonels ont jusqu'à trois cens louis de revenu par an, & les autres Officiers à proportion. On ne sauroit conclure de-là, qu'on doive admettre ailleurs les Officiers dans les Dietes & dans les Parlemens, parce que les choses y sont sur un pied différent.

Un autre avantage que les Suedois tirent de cet établissement de leur milice est, que les Soldats sont les gardiens des Loix; dont la raison est que devant le bien dont ils jouissent à la constitution présente, ils doivent naturellement la favoriser, & se déclarer ennemis de quiconque voudroit la renverser. Cela est si vrai, que les Soldats ne prirent aucun parti dans la derniere révolte, au lieu qu'ils

feroient le contraire si quelque Prince vouloit étendre son pouvoir trop loin. Examinons maintenant quels sont les intérêts de la Suede avec les Puissances étrangeres.

Ces intérêts ont tellement changé depuis le tems que le Baron de Puffendorf écrivoit, qu'on ne sauroit appliquer ce qu'il dit à notre tems; & j'ose même dire que son ouvrage est plus capable de nous abuser que de nous instruire. Les Suedois qui dans les premiers tems n'avoient rien à démêler avec les Turcs, sont aujourd'hui obligés de tenir les engagemens qu'ils ont pris avec eux pour s'assurer de leur amitié, au cas qu'ils viennent à avoir la guerre avec les Russes. On ne sait positivement en quoi consistent leurs intérêts avec cette derniere Puissance. Il leur convient de vivre en bonne intelligence avec elle; mais si jamais ils changent de sentiment, & qu'il leur prenne envie de

recouvrer les Provinces qu'ils leur ont enlevées, ils pourront à la vérité trouver un prétexte pour rompre avec la Cour de Petersbourg; mais c'est à eux à bien prendre leurs précautions..

Quant au danger dont on prétend que les Suedois sont menacés de la part de la Russie, on le fait beaucoup plus grand qu'il ne l'est, & il me paroît que les Russes sont plus intéressés à améliorer le pays qu'ils ont, qu'à faire de nouvelles conquêtes. J'ajouterai que les pertes que les Suedois ont essuyées de la part de cet Empire, leur ont été avantageuses. 1°. Elles leur ont ôté tout sujet de dispute avec les Polonois; elles ont donné un nouvel intérêt au Roi de Prusse, & je suis persuadé qu'il cherchera plutôt à conserver les domaines qu'ils possedent dans l'Allemagne, qu'à se les approprier. En effet, il lui importe beaucoup plus d'avoir l'amitié de la Suede, que d'ajouter à ses do-

maines le peu qu'elle possede encore dans la Poméranie. La même chose a lieu par rapport au Danemarck. Il est vrai que ces deux Nations ont été long-tems ennemies, mais elles commencent à s'appercevoir que cette conduite les a fait mépriser, & que le seul moyen de se faire respecter, est de vivre en bonne intelligence.

Les Suedois ont été long-tems liés avec la France, & cette liaison étoit fondée sur les Subsides qu'ils en tiroient, & sur des intérêts prétendus. A l'égard de la Maison d'Autriche, sa puissance est tellement diminuée, & ses vues ont tellement changé depuis le commencement de ce siecle, qu'ils n'en ont plus rien à craindre.

La Suede a de grandes obligations aux Puissances Maritimes, particulierement à l'Angleterre, & par conséquent il est de son intérêt de cultiver son amitié, sur-tout si elle fait attention aux services que sa marine est en état

de lui rendre dans la mer Baltique.

L'intérêt de la Suede avec l'Allemagne est fort diminué, mais il lui importe de vivre en bonne intelligence avec elle, parce qu'elle a voix à la Diete de Ratisbone, qu'elle est fort considérée des Protestans, & qu'elle peut avoir pour amis ceux qui ci-devant étoient ses ennemis. Quant à l'Espagne, le Portugal & l'Italie, leur alliance peut à la vérité lui faire honneur, mais elle ne sauroit lui être d'aucune utilité, à moins que son commerce ne devienne plus étendu.

En un mot, j'ose assurer que dans les circonstances présentes, la Suede n'a qu'un de ces trois chemins à prendre. Le premier est de se fortifier en dedans, en faisant fleurir les manufactures & le commerce, & dans ce cas, il lui convient d'entretenir la paix avec ses voisins, ce qui lui est fort aisé. C'est le seul moyen de ré-

parer ses pertes, & de rétablir son crédit, sans être obligée d'avoir recours à des subsides étrangers, qui occasionnent toujours des factions & des divisions.

Le second est de s'attacher à la Russie, & de soutenir les intérêts de la Maison de Holstein. En agissant ainsi, elle pourra pousser son commerce jusques dans la Perse, & profiter des changemens qui peuvent arriver dans l'Europe.

Elle peut enfin faire pencher la balance, en se liguant avec le Danemarck, la Prusse, la France, & même la Pologne contre la Russie, pour balancer sa puissance. Il pourroit se faire qu'elle en tirât quelque avantage; mais le premier moyen est le plus sûr; & à dire vrai, si toutes les Puissances du Nord étoient unies, non-seulement elles y trouveroient leur intérêt commun, mais la Suede plus que tout autre. Le tems nous appren-

dra le cas qu'on fait de ces maximes dans cette contrée, & justifiera j'espere ce que je viens de dire des intérêts de cette Couronne & de cette Nation.

CHAPITRE V.

Révolutions arrivées dans le Danemarck, Histoire moderne, Constitution présente, Intérêts politiques, & vues particulieres de cette Couronne.

COMME les Rois de Suede affectent de prendre le titre de Rois des Goths & des Vandales, pour perpétuer la mémoire des deux Nations, qui se sont rendues célèbres dans le monde, de même ceux de Danemarck pourroient prendre celui de Rois des Cimbres & des Teutons, dont les premiers renverserent la Ré-

publique Romaine, & les seconds s'établirent dans l'Allemagne & dans la Gaule. Après l'irruption de ces Nations, les Jettes se remirent en possession de leurs anciens domaines, & donnerent leur nom à cette partie du continent, qui appartient au Roi de Danemarck, & qu'on appelle le Jutland. Ces peuples se convertirent vers la fin du dixieme siecle.

Iwenon, ou comme nous l'appellons, Iwnin, Roi de Danemarck, s'empara d'une grande partie de l'Angleterre, & laissa une monarchie fort étendue à son fils Cassus, ou, comme les Danois l'appellent Knute, surnommé le Grand. Son fils Hurold, qu'on surnomma pied de Cerf, à cause de sa légereté extraordinaire, fut Roi d'Angleterre; mais les Danois, par une erreur commune parmi les peuples du Nord, perdirent leurs domaines en les divisant. Waldemar I, qui fut couronné l'an 1157 de Jesus-

Christ, prit le titre de Roi des Vandales, & se rendit maître d'une grande partie de la Poméranie. Son fils Canut VI, conquit la Livonie, & y établit le Christianisme. Il eut pour successeur son fils Waldemar II, qui conquit une grande partie de la basse Allemagne, mais il ne la garda pas long-tems; car les habitans de la Poméranie & du Mecklembourg se révolterent; ceux du Holstein élurent un Roi, & les Chevaliers de l'Ordre Teutonique s'emparerent de l'Esthonie & de la Livonie, ce qui affoiblit beaucoup la puissance de ce Royaume, indépendamment des guerres civiles, & des avantages que ses voisins remporterent sur lui.

Nonobstant ce revers de fortune, il recouvra son ancienne splendeur, & cela par l'habileté d'une femme, qu'on appella à cause de sa prudence, la *Semiramis* du Nord. Elle se nommoit Marguerite, & son fils Olaüs

VI, Roi de Danemarck, héritier présomptif du Royaume de Suede, étant mort sans enfans, elle lui succéda dans la possession d'un Royaume, & dans ses prétentions sur l'autre. Albert ayant pris le titre de Roi de Suede, s'opposa à ses prétentions; mais l'ayant battu & fait prisonnier, elle obligea les Suedois à la reconnoître pour leur Reine. Cette sage & vertueuse Princesse assembla l'an 1395. de J. C. les Etats de Suede, de Norwege & de Danemarck à Colmar, & leur persuada par son éloquence à faire ce Réglement, qu'on a depuis appellé l'*Union de Colmar.* Il contenoit trois articles principaux: le premier, que ces trois Royaumes formeroient dorénavant une Monarchie élective, & qu'après la mort du Roi regnant, les trois Nations lui nommeroient un successeur; le second, que chaque Royaume seroit gouverné par ses propres Loix, seroit défendu par

ses propres troupes, qu'elles garderoient les places, & qu'on ne confieroit aucun emploi civil ni militaire à un étranger, sous quelque prétexte que ce pût être; le troisiéme, que la Diete générale, composée des Etats des trois Royaumes, se tiendroit à Helmstadt, dans la Province de Halland. Ce Réglement, qui avoit pour but d'unir pour jamais les intérêts des Couronnes du Nord, occasionna de grands troubles, & des guerres plus sanglantes qu'aucune dont il soit parlé dans l'histoire: tant il y a peu à compter sur la politique humaine.

Ces guerres durerent environ deux cens ans, au bout desquels les Danois élurent Christiern I, Comte d'Oldenbourg, lequel par les intrigues de l'Archevêque d'Upsal, se fit aussi élire Roi de Suede; ce fut lui qui fit revivre l'Union de Colmar. Les Suedois ne tarderent point à secouer le joug des Danois; & ce Prince étant

mort, il laissa ses Etats & ses prétentions à son fils Jean, qui après un regne de trente ans, durant lequel il ne put réduire les Suedois, mourut le 13 d'Avril 1513. Il eut pour successeur son fils Christiern II, que sa luxure, ses cruautés, & d'autres vices abominables, firent appeller le *Néron du Nord.* Il fit valoir les prétentions de sa famille à la Couronne de Suede, & joignant la force à l'adresse, il obtint enfin la possession de ce Royaume, & il fut couronné à Stockholm le premier de Novembre 1520.

Pour prévenir les révoltes qu'il craignoit, il profita de cette solemnité pour faire égorger toute la Noblesse. Cette conduite indisposa si fort les Suedois, qu'ils l'obligerent à quitter le pays. Il se rendit en Danemarck, & devint si odieux à ses Sujets, que plusieurs de ses Provinces, entr'autres le Jutland se révolterent, & que

les Etats le dépoſerent comme ennemi de l'humanité.

La famille régnante de Danemarck fut élevée à cette dignité l'an 1523, par le choix unanime du peuple, lequel ayant chaſſé Chriſtiern II, plaça le Duc Fréderic de Holſtein ſon oncle ſur le Trône. Ce dernier confirma les privileges de la Nobleſſe & du Clergé, & ſe maintint en la poſſeſſion du Royaume juſqu'à ſa mort. Il regna dix ans, & laiſſa la Couronne à ſon fils Chriſtiern III, ſous lequel le Luthéraniſme s'établit dans le Danemarck. Frederic II ſon fils lui ſuccéda l'an 1558, & ſe trouva engagé dans une longue guerre avec la Suede. Elle ſe termina l'an 1570. par une paix conclue par la médiation de l'Empereur & des Rois de France & de Pologne. Il mourut l'an 1588, & ſon fils Chriſtiern IV lui ſuccéda. Ce Monarque regna plus long-tems qu'aucun de ſes prédéceſſeurs, mais dans

dans un tems rempli de troubles & de calamité. Il déclara la guerre à la Maison d'Autriche, & ensuite aux Suedois, mais il fut très-malheureux dans celle-ci. Elle se termina en 1645, par un Traité, par lequel les Danois s'obligerent à céder la Province de Halland aux Suedois pour trente ans, & de diminuer le droit que payent les Hollandois au passage du Sund. Ce Prince vécut en paix le reste de ses jours, & mourut l'an 1648.

Fréderic III ayant déclaré la guerre aux Suedois l'an 1657, Charles Gustave assiégea Copenhague, & il l'auroit infailliblement pris, si les Hollandois ne fussent accourus à son secours. Ce fut cependant dans cette circonstance que ce Prince trouva le moyen de changer la forme du Gouvernement de Danemarck, & de le rendre un des plus absolus de l'Europe. L'autorité résidoit autrefois

dans les Paysans & la Noblesse, & il n'y avoit aucune distinction entre ces deux corps. Chaque Gentilhomme étoit souverain dans ses domaines, les fermiers & les paysans étoient esclaves. Il est vrai qu'ils envoyoient des députés à la Diete générale, mais leur commission se réduisoit à consentir aux taxes, & elles étoient si fortes, qu'on pouvoit à juste titre regarder les Danois comme le peuple le plus malheureux du monde.

La Noblesse formoit un corps à part dans les Etats du Royaume, & le Roi ne pouvoit rien faire sans la consulter, de maniere qu'en tems de paix, il n'étoit que le Président des Etats, & en tems de guerre le Général de l'armée. La succession de la Couronne étoit également précaire, le fils ne succédoit au pere que du consentement de la Noblesse, & la Monarchie n'étoit qu'élective, quoiqu'elle parût héréditaire. On ne doit

donc pas être surpris qu'un Roi aussi gêné, ait cherché à améliorer sa situation; mais il est étonnant qu'après avoir perdu une partie de ses domaines, il ait pu exécuter un pareil projet dans l'espace d'une semaine, & cela sans violence & sans répandre une seule goutte de sang. Comme cet événement est un des plus importans dont il soit parlé dans l'histoire du Danemarck, il convient de l'examiner plus en détail.

L'an 1660, immédiatement après le rétablissement de la paix, la Nation se trouvant épuisée par les malheurs inséparables d'une guerre longue & sanglante, on convoqua la Diete des Etats, pour consulter sur les moyens qu'on pouvoit employer pour rétablir les affaires, & réparer les pertes que le peuple avoient souffertes. La chose étoit mal-aisée, & le Roi prévit que la Diete ne se passeroit point sans disputes. Il insinua à quel-

ques membres du Clergé & au Président de Copenhague, que le moyen de réussir étoit que chacun se comportât dans cette occasion, de même qu'il s'étoit comporté durant le Siege. Là-dessus, l'Orateur des Communes exposa à la Noblesse la malheureuse situation du Royaume, & l'impossibilité où l'on étoit de trouver de l'argent pour subvenir aux dépenses les plus nécessaires, s'ils ne consentoient à en supporter leur part, ce qui étoit d'autant plus juste, qu'ils gagnoient le plus.

La Noblesse, qui étoit très-nombreuse, & qui ne se doutoit nullement de l'intrigue, répondit aux Communes que c'étoit une présomption à elles de discuter leurs privileges, & une ignorance de méconnoître leur condition, qu'elles avoient été jusqu'alors leurs vassaux, & qu'elles ne cesseroient de l'être. L'Orateur repliqua aux Lords que puisqu'elle ne

se soucioit point de conserver leurs privileges, elle ne méritoient point d'en jouir, que sa réponse étoit aussi insolente que cruelle, & que quoiqu'elles n'eussent point le pouvoir de se faire nobles, elle apprendroit à ses dépens qu'elles étoient à même de faire sentir aux autres le poids de la sujétion qu'elles avoient supporté jusqu'alors.

En achevant ces mots, l'Orateur sortit accompagné du peuple & du Clergé, & se retira dans une salle de la ville, où tous résolurent d'un commun accord de déferer leur autorité au Roi. Ils se rendirent de là au Palais, & demanderent à parler à S. M. ce que le Monarque leur accorda. Un Evêque & l'Orateur des Communes dirent au Roi que s'étant apperçus que la Constitution présente ne répondoit point au but du Gouvernement, ils étoient résolus de rendre la Couronne héréditaire dans sa famille, & de lui confier l'administration des affai-

res, étant persuadés qu'il n'avoit agi que pour le bien de ses Sujets, & qu'il auroit fait davantage, s'il l'avoit pu. Le Roi les remercia de leurs bonnes intentions, & leur fit observer qu'ils ne pouvoient effectuer ce qu'ils venoient de proposer sans le consentement de la Noblesse. Il fit en même-tems fermer les portes de la Ville & posta des gardes par-tout où il les crut nécessaires, pour empêcher que personne ne sortît de Copenhague sans sa permission; ce qui hâta la conclusion de cette affaire.

La Noblesse s'apperçut de la faute qu'elle avoit faite; mais il n'étoit plus tems de la réparer. Elle offrit au Roi de déferer la Couronne à ses enfans mâles, & d'augmenter son pouvoir; mais le Monarque leur répondit que cela ne suffisoit point, & que sa proposition ne contenteroit ni le peuple ni le Clergé; elle fut donc obligé de consentir. Trois jours après le Roi,

la Reine & la famille Royale parurent sur une espèce de théâtre, construit pour cet effet, & ayant pris place sur des riches fauteuils, surmontés de dais de velours, ils reçurent les hommages des Sénateurs, de la Noblesse, du Clergé & du Peuple, en présence de l'armée. Le Roi gouverna ses Etats encore dix ans avec autant de sagesse que de prudence, & mourut généralement regretté de ses Sujets, dont il s'étoit fait aimer par sa générosité & par son attention à leur rendre justice.

Son fils Christiern V lui succéda l'an 1670, & ayant mis ses affaires en bon ordre, & contracté plusieurs alliances, il résolut de profiter de cette occasion pour recouvrer une partie de ce que ses prédecesseurs avoient cédé aux Suedois. Pour mieux y réussir, il commença par s'assurer de la personne du Duc de Holstein, mais d'une maniere qui fit tort à sa réputation;

car le Duc, qui ne ſe méfioit de rien, étant venu en 1675, lui rendre viſite à Renſbourg, il le fit arrêter & garder à vue, juſqu'à ce qu'il conſentît à lui céder ce qu'il avoit obtenu par le Traité de Roſchild. Il ſe rendit enſuite maître de Tonningen, une des plus fortes places de ſes domaines, & de Wiſmar.

Il eut auſſi quelques ſuccès au commencement de l'année ſuivante, mais ſa bonne fortune ne fut pas de longue durée; car ayant été défait par les Suedois dans la fameuſe bataille de Lunden, il fut hors d'état de leur réſiſter ſur terre. Il fut à la vérité plus heureux ſur mer, mais il fit enfin la paix avec eux à des conditions égales. Il employa enſuite ſes forces contre la ville de Hambourg, ſur laquelle les Rois de Danemarck ont eu de tout tems des prétentions, & les deux tentatives qu'il fit tournerent à ſon avantage. Le Duc de Holſtein-Got-

torp étant mort l'an 1694, S. M. D. fit revivre ses prétentions sur cette Maison, mais ce différend fut terminé pour quelque tems par la médiation de l'Empereur, & des Rois d'Angleterre & de Suede, savoir, Guillaume III & Charles XII, dont la sœur avoit épousé le Duc de Holstein. Ces démêlés recommencerent vers la fin de son regne, & on alloit en venir à une rupture, lorsqu'il mourut au mois de Novembre 1699.

Son fils & son successeur Fréderic IV agit précisément suivant les principes de son pere, & voulut forcer les Ducs de Holstein à se soumettre aux Rois de Danemarck. Il ravagea leurs Etats, & entreprit le siege de Tonningen ; ce qui occasionna au commencement de ce siecle, la guerre dont j'ai parlé dans le premier chapitre. Les Anglois & les Hollandois, comme garants du dernier Traité de paix, envoyerent une flotte dans la

mer Baltique, & le Roi de Suede assiégea Copenhague, de maniere que les Danois furent obligés de conclure le fameux Traité de Travendahl le 18 d'Août 1700. Il fut stipulé dans ce Traité que la Maison de Holstein jouiroit dorénavant des mêmes droits que les autres Souverains; que le Duc auroit la liberté de lever des troupes & de bâtir des forts dans ses domaines, pourvu qu'ils fussent éloignés de deux milles de ceux des Danois, & d'un mille au moins de leurs frontieres. On convint aussi que le Roi de Danemarck payeroit au Duc de Holstein 260000 rixdales, & que le Chapitre de Lubec auroit la liberté d'élire un Prince de la Maison de Holstein pour son Evêque.

Les Puissances Maritimes espéroient que cette paix seroit de longue durée, & que tout démêlé cesseroit; mais l'année suivante fit éclore une nouvelle dispute, dont voici le sujet.

Une partie du Chapitre de Lubec avoit élu le frere du Duc de Holstein, & l'autre le Prince de Danemarck pour Coadjuteur de son Evêque. Celui-ci étant mort l'an 1705, la dispute s'échauffa au point que les Puissances Maritimes furent obligées d'interposer leur médiation, & de donner une somme d'argent pour l'appaiser. On convint que le Duc de Holstein resteroit Evêque de Lubec, & que l'Angleterre feroit une pension au Prince de Danemarck, pour lui tenir lieu d'équivalent. L'an 1708, le Roi de Danemarck, à son retour d'Italie, attaqua les Suedois, qui le battirent dans la Province de Schonen; mais vers la fin de l'année, il fut plus heureux sur mer. S'étant ligué l'an 1711, avec le Roi de Pologne, il attaqua la Poméranie Suedoise, où il prit Domgarten, mais il échoua la même année dans deux autres expéditions.

Il prit l'an 1712. la ville de Stade

dans le Duché de Bremen, & son armée ayant été battue la même année par les Suedois, ils raserent de fond-en-comble la ville d'Altena. En 1714 & 1715, il eut de grands succès contre les Suedois, tant par terre que par mer; il les chassa en 1716. des places qu'ils avoient conquises dans la Norwege, & ayant joint ses troupes à celles du Roi de Prusse, il s'empara de Wismar. Il se rallentit dans la suite pour plusieurs raisons; dont une entr'autres fut qu'il s'apperçut que ses conquêtes seroient plus avantageuses pour ses Alliés que pour lui; & la paix fut conclue l'an 1720, par l'entremise de Georges I, Roi de la Grande-Bretagne.

Sa Majesté Danoise obtint par ce Traité tout ce qu'elle pouvoit raisonnablement attendre, & qui plus est, la garantie de la France pour le Duché de Slefwick, & le Roi d'Angleterre renouvella celle qu'il avoit

faite auparavant. La paix ainsi conclue, le Roi passa ses jours dans la paix & la tranquillité, & elle ne fut interrompue que par l'incendie arrivé à Copenhague l'an 1728. On l'a rebâti depuis avec plus de magnificence. Ce Monarque étoit naturellement porté pour le bien de ses Sujets; mais on lui a reproché d'avoir trop écouté les faiseurs de projets; & en effet, ils l'engagerent dans plusieurs entreprises, qui n'eurent point les succès qu'il en attendoit. Il mourut le 2 d'Octobre 1730, à l'âge de soixante ans complets, généralement regretté de tous ses Sujets.

Son fils Christiern VI monta sur le Trône de ses ancêtres, avec un applaudissement universel. Il s'étoit toujours intéressé pour la Compagnie des Indes Orientales du vivant de son pere, ce qui fit esperer à ses Sujets qu'il encourageroit le commerce, & il le fit en effet. Il fit plusieurs chan-

gemens dans le Gouvernement, & abolit une Ferme que son pere avoit établie pour la vente du vin, de l'eau-de-vie, du sel & du tabac, qui, bien qu'avantageuse au Prince, étoit onéreuse au peuple. Ceux qui étoient intéressés lui offrirent de grosses sommes d'argent, s'il vouloit la continuer : *Elle ne me rapporte que trop*, leur répondit-il, *puisque mes Sujets se plaignent des vexations qu'elle occasionne.* Une pareille réponse mérite d'être transmise à la postérité, & on ne peut trop l'admirer.

Cette action n'est pas la seule qu'il ait faite, & je pourrois en rapporter quantité d'autres qui lui font également honneur, aussi l'a-t-on regardé comme un des plus sages Princes de l'Europe. Il accéda en 1732. au Traité entre les Cours de Vienne & de Petersbourg, qui lui garantirent le sien, & il se rendit en même-tems garant de leurs Domaines & de la

Pragmatique-Sanction. Il s'obligea par ce même Traité à payer un million de rixdales au Duc de Holstein, à condition qu'il renonceroit à ses prétentions sur le Duché de Sleswick. Ce fut en conséquence de ce Traité qu'en 1734. il fournit 6000 hommes à l'Empereur, dans la guerre qui survint à l'occasion de la succession de la Couronne de Pologne. Il termina en 1736, l'ancienne dispute entre le Danemarck & la ville de Hambourg, dont il obtint un demi-million de marc d'argent, & quelques autres concessions extrêmement avantageuses à ses Sujets. Il établit peu de tems après un Conseil de commerce, à dessein de le faire fleurir. Il fit venir à ses dépens des ouvriers d'Hollande & d'ailleurs, pour établir des manufactures dans le Danemarck, & ne négligea rien de tout ce qui pouvoit contribuer au bien de ses Sujets. Il établit aussi une Banque Royale, &

entretint ſa flotte ſur un bon pied, pour la faire reſpecter à ſes voiſins, & pour empêcher que les dépenſes qu'il étoit obligé de faire, ne devinſſent à charge à ſes peuples, il conclut de tems à autre des Traités de ſubſide avec les Puiſſances étrangeres, ſans prendre part aux querelles du Nord ni de l'Allemagne.

Cette conduite prudente & pacifique ne l'empêcha point de prendre des meſures plus vigoureuſes, lorſqu'elles lui parurent néceſſaires, témoins les démêlés qu'il eut avec l'Electeur d'Hanovre au ſujet du territoire de Steinhorſt, & avec les Hollandois au ſujet de la pêche d'Iſlande. Il ſe comporta dans ces deux occaſions avec la fermeté qui convenoit, ſans en venir néanmoins à une guerre ouverte. Ce fut cette réputation de prudence & de ſageſſe, qui engagea les Suedois à jetter les yeux ſur ſon fils, le Prince héréditaire de Dane-

marck, lorsqu'il fut question de choisir un successeur à la Couronne de Suede, & s'il ne réussit point à le faire nommer, il se tira avec honneur des difficultés que cette nomination avoit occasionnées.

On le pressa vivement au commencement de la derniere guerre, de se déclarer pour la Maison d'Autriche & ses Alliés, mais il ne voulut jamais enfreindre une neutralité, qu'il connoissoit être avantageuse à ses Sujets. Ce qui l'embarrassa le plus, ce furent les prétentions de la Maison de Holstein, qui étoit soutenue par la Russie. Il craignoit que les garants ne fussent pas assez puissans pour le secourir en cas de besoin. Il se comporta dans cette occasion avec tant de prudence & de modération, il témoigna tant de penchant à pacifier les choses, qu'il vint à bout de conserver la paix avec la Russie, sans entrer dans les discussions au sujet de la Maison de

Holstein, & son fils à son exemple, vient de renouveller le Traité qu'il avoit fait. En un mot, pendant seize ans qu'il regna, il ne fit aucune démarche contraire aux intérêts de sa Couronne, ni qui pût préjudicier à ses Sujets, & l'on peut dire que jamais Prince n'a été plus généralement aimé durant sa vie, ni plus généralement regretté après sa mort.

Son fils Fréderic V, qui est actuellement sur le Trône de Suede, lui succéda le 26 de Juillet 1746, à l'âge de vingt-trois ans. Il avoit épousé trois ans auparavant la Princesse Louise d'Angleterre, dont il eut un fils le 18 de Janvier 1748. En prenant les rênes du Gouvernement, il crut devoir y faire quelque changement avantageux à ses Sujets. Il suivit constamment les maximes de son pere, qui étoient de maintenir la paix, de faire fleurir le commerce, & d'encourager l'industrie. L'application qu'il a don-

née aux affaires, jointe à son économie, l'a mis en état de faire des épargnes considérables. Il s'est conduit à cet égard en Prince sage & prudent, & digne de servir de modele aux autres Souverains qui aspirent à la gloire; car il a montré que cette conduite n'étoit point dictée par l'avarice, & qu'elle venoit moins d'une bassesse d'ame, que du désir qu'il avoit de procurer le bien de ses Sujets; car il remit les impôts à celles de ses Provinces, qui avoient souffertes de la mortalité des bestiaux, ou de l'intempérie des saisons. Il a dépensé des sommes prodigieuses pour encourager les manufactures, & acquitté les dettes de la Couronne.

Cette circonstance toute extraordinaire qu'elle est par elle-même, eu égard à la briéveté de son régne, l'est encore moins qu'une autre que je vais rapporter. Les créanciers de la Couronne n'eurent pas plutôt appris le

dessein de S. M. qu'ils s'efforcent de la prévenir : ils lui représenterent humblement qu'au cas qu'elle trouvât l'intérêt de cinq pour cent trop fort, ils se contenteroient de quatre. Elle répondit à cela qu'ayant de l'argent dans ses coffres, qui ne servoit de rien au public, elle étoit bien aise de remplir ses engagemens, mais qu'elle leur seroit obligée s'ils vouloient prêter l'argent qu'elle alloit leur faire compter à ses Sujets, à un intérêt plus modique, pour les mettre en état d'étendre leur commerce, & de perfectionner leurs Manufactures.

On ne sauroit croire combien sa prudence & celle de son pere, ont contribué au bonheur du Danemarck, & combien la face des affaires a changé en très-peu de tems. On a creusé de nouveaux ports, doublé la marine & les revenus de la Couronne. La Cour est brillante sans profusion, le

Roi riche sans qu'il ait besoin de fouler ses Sujets ; les Ministres sont attentifs à remplir leurs devoirs, non-seulement par l'exemple de leur maître, mais parce qu'ils savent qu'ils seroient disgraciés, s'ils se conduisoient autrement. Adoré chez lui, & respecté au-dehors, ce Monarque n'est attentif qu'à procurer le bonheur de ses Sujets, dans lequel il fait consister le sien propre.

Je me fais un plaisir d'insister sur un pareil sujet. Il est du devoir d'un Ecrivain politique de louer les bons Princes, & de leur rendre la justice qu'ils méritent de la part de ceux qui ont occasion de s'instruire de leurs caracteres. Une pareille conduite sert à éclaircir cette grande maxime, qu'un Gouvernement n'est jamais plus florissant que lorsqu'un Prince fait consister son intérêt dans le bien public. On laisse ordinairement cette remarque aux Historiens qui écrivent

les choses qui se sont passées dans des tems éloignés, & cela par l'effet du penchant qu'ont les hommes de blâmer le présent & de louer le passé, au lieu qu'ils devroient être également impartiaux pour l'un & pour l'autre. Ce n'est qu'en agissant de la sorte, qu'un Ecrivain peut se rendre utile à ses lecteurs, & s'immortaliser. Un ouvrage peut nous plaire par l'élégance du style, la disposition du sujet, & l'élévation des sentimens, mais cela ne dure qu'un jour, & il tombe bientôt dans l'oubli; & la raison en est, comme l'observe fort bien le Maître de l'Eloquence Romaine, que l'opinion est une chose passagere, au lieu que la vérité & la réalité subsistent toujours, sans craindre les atteintes du tems.

Les Danois ont passé autrefois pour un peuple très-belliqueux, & quoique les malheurs qu'ils ont essuyés dans leurs guerres avec la Suede,

ayent affoibli leur puissance, les troupes Danoises n'ont pas laissé de conserver leur réputation. Celles que le Roi entretient sur pied, sont bien payées & disciplinées, & assez nombreuses pour garantir ses Etats des invasions étrangeres, d'autant plus que sa flotte est en très-bon état, & que les matelots Danois & Norwegiens, sont les meilleurs du Nord. Ses revenus se montent à deux ou trois millions de rixdales, mais le Roi régnant sait si bien les ménager, qu'il a toujours assez d'argent dans ses coffres pour subvenir aux charges de l'Etat, sans être obligé de fouler ses Sujets : aussi en est-il généralement aimé. Le Clergé, quoique pauvre, est plus considéré dans le Danemark que dans aucun autre pays du monde, & la raison en est, que le peuple lui est redevable de la tranquillité dont il jouit, depuis la révolution dont j'ai parlé ci-dessus.

Les Loix du pays sont renfermées dans un petit volume in-4°. & on en fait beaucoup de cas. La justice y est parfaitement bien administrée, & les procès y sont promptement terminés. Le Roi fait des Loix & les révoque, selon qu'il le juge à propos pour le bien de ses Sujets, mais il n'use de son pouvoir qu'avec beaucoup de prudence & de modération, ce qui fait que le peuple n'a pas lieu de se plaindre du changement dont il est l'auteur; & si leurs Monarques suivent l'exemple de celui qui régne actuellement, les Danois éprouveront moins de maux pour avoir perdu leur liberté, qu'on n'en éprouve ailleurs par le mauvais usage qu'on en fait.

Ce que je viens de dire, suffit pour nous faire connoître les intérêts domestiques de cette Nation, laquelle ayant eu beaucoup à souffrir de l'humeur guerriere de plusieurs de ses Souverains, & du trop grand pouvoir

de

de la Noblesse, doit s'attacher à réparer ses fautes passées par son industrie & son économie. Les titres n'y étoient pas plus connus autrefois qu'en Suede; mais on y a introduit depuis peu ceux de Comte & de Baron, & il y a environ trente ou quarante familles qui en ont été honorées par le Roi.

Le Royaume de Norwege est de la derniere importance pour le Danemarck, son commerce a augmenté sous les deux derniers regnes, & ses habitans n'ont jamais été traités avec plus d'indulgence. On peut en dire autant de l'Islande & autres Isles, qui appartiennent à la Couronne de Danemarck; elles sont depuis quelques années dans un meilleur état, les denrées y sont plus abondantes, les manufactures plus florissantes, leurs habitans, leurs villes, leurs vaisseaux en plus grand nombre; de maniere que si la paix continue encore un sie-

cle, les Danois deviendront un tout autre peuple, & leurs Monarques feront une plus grande figure dans le monde, qu'ils ne l'ont faite par le passé. Cela arrivera s'ils vivent en paix avec la Suede, pour n'avoir rien à craindre de la Russie; car ces deux Nations doivent l'épuisement où elles se trouvent à leurs guerres continuelles, & la paix les rendra plus heureuses & plus puissantes.

Le Danemarck n'a pas grand chose à craindre ni à espérer de l'Empire, tant qu'il conservera le Duché de Slefwick, qui lui sert de barriere dans le continent; & quant aux Isles, comme les Princes de l'Empire n'ont point de marine, il n'a rien à craindre de ce côté. Les démêlés qu'il a avec la Maison de Holstein ne sont dangereux pour lui qu'à cause des liaisons que cette derniere a avec la Russie; & à les bien considérer, elles n'ont rien de formidable. Car pre-

mierement, outre que les Princes d'Allemagne voyoient de mauvais œil les Russes dans leur pays; les Puissances qui ont garanti le Duché de Sleswick au Danemarck, prendroient sûrement son parti. J'ajouterai à cela qu'il importe plus à la Maison de Holstein de se contenter d'un équivalent, que d'y rentrer, à moins qu'elle n'eût dessein de porter la guerre dans le Danemarck, & dans ce cas, elle s'attireroit à dos toutes les Puissances du Nord.

Les prétentions héréditaires des Rois de Danemarck sur la ville de Hambourg, ne sauroient être un motif pour eux de s'en emparer, parce que ses voisins, qui ont des forces supérieures aux leurs, aussi-bien que l'Empire, sont intéressés à ce qu'elle demeure libre. Il peut cependant arriver que de nouvelles querelles donnent occasion au Roi de Danemarck de tirer de nouvelles sommes de ses

habitans ; mais comme le commerce des Danois augmente tous les jours, ils trouveront mieux leur compte à vivre en paix avecles Hambourgeois, qui tirant d'eux quantité de marchandises des Indes, leur rendent infiniment plus de service, en conservant leur indépendance, qu'ils ne le feroient s'il arrivoit jamais que les Danois vinssent à les soumettre. D'ailleurs il est de l'intérêt du Roi de Danemarck de vivre en bonne intelligence avec les Allemands, afin qu'en cas de guerre avec la Suede ou la Russie, il puisse en tirer du secours.

Les intérêts du Danemarck avec la Suede ont entiérement changé. Les Danois se ressouvenant que leurs premiers Rois possédoient tout le Nord, ont souvent tenté de reconquérir la Suede, mais avec si peu de succès, que si leurs Alliés ne fussent venus à leur secours, le Danemarck eût été conquis à son tour. Ces disputes

furent cause qu'ils perdirent quelques-unes de leurs meilleures Provinces, & occasionnerent deux ou trois guerres, qui bien qu'heureuses, n'ont pas empêché que les Suedois ne les ayent gardées, malgré les échecs qu'ils ont reçu ailleurs.

L'aggrandissement rapide de la Russie est cause que les Suedois & les Danois ont enfin ouvert les yeux sur leurs vrais intérêts ; & il faut espérer que dorénavant ces deux Nations vivront en bonne intelligence, & qu'au lieu de se faire la guerre, elles s'uniront d'intérêt pour conserver leur indépendance. C'est ce qu'elles paroissent avoir fait, du moins à en juger par le choix que les Communes de Suede firent du fils du Roi de Danemarck pour succéder à la Couronne. Mais quoique cette alliance défensive paroisse répondre à la fin dont je viens de parler, je ne crois pas que les Suedois & les Danois osent jamais dé-

clarer la guerre à la Russie, ni qu'ils puissent s'en promettre de grands succés, s'ils le faisoient jamais.

Les intérêts du Danemarck avec ce puissant Empire, consistent à entretenir une si bonne intelligence avec lui, qu'il n'en ait rien à craindre, ou à contracter des alliances qui puissent le mettre à couvert de ses entreprises, & cela lui est aisé, parce qu'il est naturel à tous les voisins d'une Puissance trop formidable, de se liguer ensemble pour leur sûreté commune; & s'il arrivoit jamais que les Russes se rendissent trop redoutables, les Puissances maritimes interviendroient sûrement pour maintenir la balance du Nord, dont l'équilibre les intéresse.

C'est pourquoi il importe au Danemarck de les ménager comme ses Alliés naturels, le Roi d'Angleterre étant obligé comme Roi & comme Electeur, de même que par les Trai-

tés, à protéger les Danois. Quant aux Hollandois, ils ont toujours été amis du Danemarck, & ils continueront de l'être tant qu'ils resteront libres. Je ne doute donc point que ce Royaume ne fasse tous ses efforts pour cultiver l'amitié des deux Nations, dont elle a tant d'avantages à attendre, & si peu à appréhender.

L'éloignement où est le Danemarck des contrées méridionales de l'Europe, a été cause jusqu'à présent qu'il n'a pas eu de grandes liaisons avec elles; mais il y a toute apparence que les choses changeront, d'autant plus que le Roi régnant, à l'exemple de son pere, a dessein d'étendre le commerce de ses Sujets dans la méditerranée. Cela l'a engagé non-seulement à obtenir différentes concessions de la Cour de Vienne, à entamer quelques négociations avec l'Espagne, & à conclure dernierement un Traité de commerce avec le Roi des deux Siciles.

La principale raison qui avoit empêché jusqu'ici les Danois de commercer en Italie, étoit la crainte des Algériens, & des autres Pirates de Barbarie; mais le feu Roi, pour prévenir ces difficultés, envoya une petite escadre dans la méditerranée pour protéger ses marchands, déclarant qu'il en envoyeroit une tous les printems. Il en tiroit deux avantages; l'un d'exercer ses matelots, & l'autre de faire respecter son pavillon. J'ignore si le Roi régnant suivra son exemple, cela dépendra de la tournure que prendront les affaires de l'Europe. La guerre favorisa les vues des Danois; car elle leur procura le moyen de débiter leurs salaisons dans la méditerranée. Il peut se faire aussi que ce projet ait dû son origine à l'espérance qu'ils avoient de débiter les marchandises des Indes dans ces contrées. Je ne puis assurer positivement si cela est vrai ou non, parce que les

Traités ne sont encore qu'entâmés.

Quelques Ecrivains ont prétendu que les Danois étoient en état de vendre à la France leur bœuf salé, leur beurre, & leurs autres provisions à plus bas prix que les Irlandois, ce qui nous porteroit certainement un préjudice considérable; mais malheureusement pour eux la mortalité s'est mise parmi leurs bestiaux, de maniere qu'on n'a pu savoir si leur raisonnement est fondé ou non. Il est cependant certain que le Danemarck & la Norwege, sont en état de fournir quantité de denrées aux contrées méridionales de l'Europe, ce qui enrichiroit ces deux Royaumes; sur-tout s'il est vrai, comme on l'assure, que la Cour de Versailles ait annullé le dernier Traité de commerce qu'elle avoit fait avec les Hollandois, pour voir si celui du Danemarck lui seroit plus avantageux. Les Hollandois l'ont senti, aussi ont-ils mis tout en usage

pour engager la Cour de France à retirer sa Déclaration.

Je vais conclure cet article en exposant la conduite que le Danemarck doit tenir, & celle que le Roi régnant a tenue avec la France. Il est certain que les liaisons des François avec les Suedois, ont inspiré de la jalousie aux Danois, & les ont porté à cultiver avec plus de soin l'amitié des Puissances maritimes ; mais le Roi actuellement régnant paroît prendre une route différente, par le soin qu'il prend depuis quelques années d'entretenir une bonne correspondance avec la France. Mais on ne doit pas conclure de là qu'il ait abandonné ses anciens principes, ni qu'il soit moins jaloux que ses prédécesseurs de l'amitié de l'Angleterre & de la Hollande.

Il est vrai que les intérêts de la Suede & du Danemarck, ayant changé de face, le Roi de Danemarck n'a

plus les mêmes motifs pour rechercher l'amitié de la France. On doit encore considérer, que comme ce n'étoit ni l'intérêt ni l'intention de Sa Majesté Danoise, de prendre part à la guerre, ni de fournir des troupes aux Puissances belligérantes, elle étoit assez bien payée de sa neutralité par les subsides qu'elle recevoit de la France, & ç'a été une fine politique de sa part, non-seulement de l'obliger à les lui payer, mais encore à accorder à ses Sujets des priviléges qu'elle ne lui auroit point accordé, si le Roi de Danemarck eût tenu une conduite contraire.

Je suis persuadé que si les affaires changent, elle changera aussi de conduite, & qu'elle ne négligera rien de ce qu'elle croira devoir contribuer à sa dignité & au bonheur de ses Sujets.

CHAPITRE VI.

État présent, Histoire moderne, Intérêts politiques & vues particulieres de la Couronne & République de Pologne.

IL y a tant de vérité & de fausseté dans ce qu'on dit de la Puissance & de la Constitution de ce Gouvernement, qu'il est très-difficile de les distinguer, quoiqu'on ne puisse se dispenser de le faire. Cette difficulté vient d'une circonstance particuliere dont je parlerai ci-après, mais dont il convient de dire un mot ici. Le pouvoir dominant en Pologne ne réside point dans le Roi, le Ministre, le Conseil ni le Sénat; mais dans le corps de la Noblesse; & la passion dominante de ce Corps est le maintien de la prérogative, à laquelle il lui a

plu de donner le nom de *Liberté*. On peut la regarder comme un intérêt accidentel, opposé à son intérêt réel, qui dans tous les autres pays, n'est autre chose que le *bien public*.

Mais le malheur est, que comme ceux qui ont cet intérêt accidentel à cœur, se succédent constamment, il n'y a point lieu d'espérer que le réel prenne jamais le dessus. Cette circonstance seule prouve ce qu'on dit de la foiblesse & de l'instabilité du Gouvernement de Pologne, au lieu que cela seroit faux, si les Polonois prenoient une route opposée : ils adopteroient alors un systême qu'ils sont en état de maintenir, & au lieu qu'ils sont aujourd'hui un des peuples les plus foibles & les plus méprisés de l'Europe, ils deviendroient un des plus puissans qu'il y ait dans l'univers.

Si le lecteur fait attention à cette remarque, il découvrira sans peine les causes des événemens, dont il est

parlé dans l'histoire de Pologne, & qui sont aujourd'hui le sujet de nos Gazettes. Pour prouver la vérité de ce que j'avance, il convient d'insister sur quelques points relatifs à cette contrée en général. La Pologne est trois fois plus grande que la France; elle est de figure presque circulaire, de maniere que les Provinces qui la composent, sont en état de se défendre mutuellement. On ne trouve en Pologne ni les fruits d'Espagne, ni les fleurs d'Italie, ni les vins d'Hongrie, ni des Villes aussi grandes qu'en Allemagne, ni aussi-bien bâtie qu'en Hollande; mais cela n'empêche pas qu'elle ne soit fertile & passablement peuplée.

On peut juger de sa fertilité par la quantité de froment qu'on tire tous les ans de Dantzick, d'où vient qu'on l'appelle le grenier du Nord. Les bestiaux y sont plus nombreux que dans aucune autre contrée de l'Europe. Ses

forêts fournissent assez de bois pour les différens usages de la vie, & même plus que les habitans n'en peuvent consumer, quoiqu'ils l'employent en guise de briques & de pierres. Ses lacs sont remplis de poissons, & ses forêts de gibier de toute espece. On y trouve des mines, entr'autres de sel qui sont inépuisables. Il y fait très-froid en hiver, il y pleut beaucoup dans l'automne, mais l'été y est tempéré & agréable.

Les Polonois en général sont actifs, robustes & vigoureux. La Noblesse est franche, sincere, généreuse, hospitaliere & fort affable envers les étrangers, & pour la plûpart remplie de probité; mais elle a le défaut d'être vaine, & de pousser la magnificence jusqu'à la prodigalité. Les Dames Polonoises sont d'une vertu & d'une piété exemplaires; le bas peuple est grossier, paresseux & ignorant, ce qui vient plutôt de la forme du Gouver-

nement, que d'un défaut naturel, étant impossible que les paysans s'empressent d'amasser du bien, dans un pays où la propriété leur est défendue. Les Polonois n'ayant d'autre port que Dantzick, il n'est pas étonnant qu'ils n'ayent aucun commerce avec leurs voisins; mais cela vient encore de leur Gouvernement; car dans le tems même qu'ils étoient en possession de la Livonie, ils ne se sont gueres mis en peine de l'étendre. Ils sont généralement portés pour les armes; mais leurs haines & leurs animosités domestiques ont été cause qu'ils les ont souvent tournées contre eux-mêmes, & qu'ils sont devenus la proye de certaines Nations, auxquelles ils auroient pu résister, s'ils avoient été plus unis.

Ils sont bons voisins; car leur ambition ne les a jamais porté à faire des conquêtes, ni à attenter sur le bien d'autrui; mais le pouvoir de la No-

blesse est si grand, que le peuple est peu porté pour elle ; & comment le seroit-il, puisqu'il est hors d'état de se défendre lui-même ? Leurs armées ont combattu avec assez de succès contre les Turcs & les Tartares, comme on le verra ci-après, mais ils les ont dus à la Noblesse, qui dans un besoin pressant monte à cheval, & décide l'affaire dans une ou deux campagnes. Ils ont à la vérité été souvent battus par les Suedois & les Russes, mais c'est qu'ils ont eu à faire avec des troupes régulieres, auxquelles une armée de la Couronne composée de soldats mal disciplinés & mal payés, ne sauroit résister.

Tant que leurs Monarques ont eu un degré raisonnable de puissance, ils les ont garantis de ces malheurs, en établissant un corps de milice réglé, à laquelle ils assignoient des fonds de terre en guise de paye ; mais ces réglemens ne subsistent plus, & les Co-

Trône sur lequel il n'étoît monté qu'après bien des troubles & des sollicitations, & cela fut cause que le parti de Maximilien d'Autriche essaya de faire revivre ses prétentions, & de placer sur sa tête la Couronne que son rival avoit abandonnée. Il ne put cependant y réussir, parce que les Polonois, qui vouloient un Prince auquel ils pussent résister, n'étoit pas plus portés pour Maximilien que pour Henri, à cause des prétentions que le premier avoit sur l'Allemagne.

Cela fut cause qu'ils élurent Etienne Batori, Prince de Transilvanie, qui avoit acquis beaucoup de réputation par son courage. Il eut de grands obstacles à surmonter au commencement de son régne; car un parti considérable se déclara contre lui, & s'empara de la ville de Dantzick en faveur de Maximilien. Etienne, pour mieux s'établir sur le Trône, épousa Anne, sœur de Sigismond Auguste,

qui descendoit de la famille Royale de Jagellon, ce qui lui procura l'affection de tous ses Sujets. Après avoir repris Dantzick, il déclara la guerre aux Moscovites, & leur enleva tout ce qu'ils avoient pris aux Polonois. Ses succès le mirent en état de peupler l'Ukraine, mot qui en langue Polonoise signifie frontieres, qui auparavant n'étoit qu'un vaste désert.

Il fut aussi le premier qui assigna des terres aux soldats Polonois, qui devinrent par là les meilleurs cavaliers du monde. Mais comme il savoit que la cavalerie seule ne suffisoit pas pour défendre un royaume aussi vaste, & que la Noblesse ne voudroit jamais se résoudre à servir en qualité de fantassins; il forma une nouvelle milice composée de Cosaques, peuples grossiers & barbares, qui avoient été jusqu'alors la terreur & le fléau de la Pologne, à qui il donna l'Ukraine, ce qui fournit à peu de frais un corps

d'infanterie aux Polonois. Il pourvut par-là à la sûreté intérieure du Royaume, & il se précautionna en même-tems contre les Moscovites, les Tartares & les Turcs; car ce peuple étant pour la plûpart établis dans les isles du Borysthène ou du Nieper, ils ont souvent fait des courses sur le territoire des Turcs, brûlé les villes de Sinope & de Trebisonde, & pillé les fauxbourgs de Constantinople.

Ce grand Prince mourut l'an 1586, pendant qu'il faisoit la guerre aux Turcs. L'établissement militaire qu'il avoit fait a suffi pour garantir les Polonois des entreprises de leurs voisins; mais leurs séditions & leurs factions ont été telles, qu'il ne subsiste presque plus.

La mort d'Etienne mit fin à la paix & à la prospérité, dont la Pologne avoit joui sous son régne; car, quoique toutes les élections ayent été accompagnées de troubles & de discor-

de, on peut dire qu'on n'en vit jamais de pareils à ceux qui arriverent dans le tems dont je parle, toute la Nation se trouvant également engagée dans des disputes de politique & de Religion. Les Luthériens se mirent en campagne au nombre de 10000 hommes, & le Sénat leur opposa un corps de troupes Catholiques. Les Candidats étoient au nombre de trois, & étoient chacun soutenus par un parti également puissant & nombreux.

Le premier étoit Théodore, Czar de Russie; le second, Maximilien, Archiduc d'Autriche, qui faisoit revivre pour la troisieme fois ses prétentions, & le troisieme, Sigismond, Prince de Suede. On alléguoit en faveur du premier qu'au cas que son élection eût lieu, il rendroit la Pologne la Monarchie la plus puissante de l'Europe, en y ajoutant tous les domaines de la Russie. On insistoit sur les qualités personnelles du se-

cond, & ce qu'il y a de remarquable est, qu'il étoit appuyé par le Nonce du Pape & par les Luthériens. Le dernier étoit fils de la sœur de Sigismond, & ce fut la raison pour laquelle le Sénat l'élût le 9 d'Août 1587.

L'Archiduc Maximilien se rendit en Pologne à la tête d'une armée pour disputer cette élection, mais il perdit deux batailles, dans la derniere desquelles il fut fait prisonnier, & on ne le relâcha qu'après qu'il eut renoncé à toutes ses prétentions sur la Pologne. Sigismond III demeura par là paisible possesseur du Royaume; mais il échoua dans le dessein qu'il avoit formé de conserver celui de Suede; car les Suedois refuserent de le reconnoître, parce qu'il étoit Catholique zélé, & placerent sur le Trône le Duc de Ludomanie, ce qui occasionna une guerre fort longue entre les deux Monarques. Il régna quarante-

quarante-quatre ans, & donna des preuves signalées de son courage & de sa conduite, particuliérement contre les Turcs, mais il fut moins heureux contre les Suédois.

Il eut pour successeur son fils Uladislas VII., qui fut élu le 13 de Novembre 1632. Ce Monarque remporta plusieurs avantages sur les Russes, les Turcs & les Suedois, & les obligea à faire la paix avec les Polonois, à des conditions avantageuses à cette Nation; mais en 1637 il se trouva engagé dans de nouveaux troubles à l'occasion des Cosaques. Les Nobles Polonois qui avaient acheté des terres dans l'Ukraine, l'engagerent à révoquer les privileges que le Roi Etienne avoit accordés à cette milice; ce qui eut des suites funestes. Cette dispute dura encore long-tems après sa mort, qui arriva le 20 Mai 1648.

Son frere Jean Casimir lui succéda. Il avoit aspiré à la Couronne, & s'é-

tant fait Jésuite, il avoit été promu au Cardinalat; mais il se démit de cette dignité pour monter sur le Trône. Il épousa la veuve de son frere, à qui il dut tous les malheurs qu'il essuya pendant son régne. Elle étoit Françoise, & très-intriguante. On a vu dans l'Histoire de Suede comment il fut chassé de ses Etats par Charles Gustave; mais comme peu de gens savent la maniere dont il y rentra, il est bon d'en instruire le Lecteur. Les Danois ayant attaqué la Suede, le Roi Charles offrit d'abandonner les conquêtes qu'il avoit faites dans la Pologne, moyennant 800000 rixdales, & son offre fut acceptée; mais les Polonois eurent de la peine à trouver cette somme. L'Electeur de Brandebourg, qui avoit appellé les Suedois à son secours, craignant de s'en voir frustré, offrit aux Polonois de la leur fournir, & de les aider contre les Suedois, s'ils vouloient renoncer à

leurs prétentions sur la Prusse Ducale, qu'il possédoit à titre de vassal de la Couronne de Pologne. La proposition fut acceptée & ratifiée des deux côtés dans le fameux Traité d'Oliva, au moyen de quoi les Polonois vécurent en paix avec leurs voisins.

M. Robert Southwell assura la Société Royale, qu'il tenoit cette circonstance de l'Electeur de Brandebourg. Cet accommodement fait, le Roi Casimir I eût vécu en paix, s'il n'avoit formé le projet de se rendre absolu. Il leva pour cet effet, une armée de 30000 hommes, la plûpart Allemands; mais son dessein ayant été découvert, le Prince Lubomirski, Général de la Couronne, se mit à la tête des troupes Polonoises, attaqua celles du Roi, les battit, & fit le Général François, qui les commandoit, prisonnier.

Il n'est pas étonnant que cette conduite indisposa le Roi contre ses Su-

jets, & que ceux-ci à leur tour perdissent la confiance qu'ils avoient en lui; mais le moyen qu'il prit pour s'en venger, mérite d'autant plus d'être rapporté, qu'il lui fut suggéré par sa femme, & par ceux de ses partisans qu'elle l'avoit engagé à admettre dans son Conseil. Il commença par faire révolter les Cosaques, ce qu'on auroit de la peine à croire, si le fait n'étoit attesté par une lettre qu'il écrivit au Général des Cosaques, & que celui-ci produisit.

Le second moyen qu'il employa est encore plus bas, mais il lui réussit. Feignant d'être marri des maux qu'il avoit occasionnés, il convoqua une Diete à Léopold, à laquelle il promit de les réparer & de payer l'armée. Pour cet effet, il donna ordre de porter toutes les especes d'or & d'argent à la monnoye pour en battre de nouvelles. Comme la somme ne suffisoit pas, les Etats consentirent à

ce qu'il en fît battre de cuivre, & qu'il augmentât leur valeur du double. Il se servit de celles-ci pour payer ce qu'il devoit, entr'autres les arrérages dus aux troupes ; & ayant fait passer celles d'or & d'argent en France, il s'y rendit au bout de quelque tems, après avoir réduit la Nation à la mendicité ; aussi son nom est-il encore en horreur dans la Pologne.

Il avoit déja régné trente ans avec peu de repos, & encore moins de crédit, & voyant qu'il lui étoit également impossible de se procurer l'un, & de recouvrer l'autre, il prit le parti de résigner la Couronne, ce qu'il fit le 16 de Septembre 1668, dans l'Eglise de S. Jean à Varsovie, après quoi il se retira en France, où il mourut l'an 1671. Il étoit Abbé de S. Germain-des-Prés, & il y fut enterré. On lui a érigé un tombeau magnifique, avec une épitaphe latine pompeuse.

Son abdication plongea le Royaume

de Pologne dans de nouveaux troubles ; car quatre Candidats se présenterent tout à la fois. Le premier étoit le Grand Prince de Russie, en faveur duquel le Czar son pere fit des offres considérables ; le second, le Duc de Neubourg, qui étoit soutenu par les François ; le troisieme, le Duc de Lorraine, qui l'étoit par l'Allemagne ; & le quatrieme, le fils du Prince de Condé, dont la Noblesse épousa le parti, par considération pour son pere. Le premier & le dernier échouerent, & les partis des deux autres se trouvant également forts, on fut à la veille de voir éclore une guerre civile.

Cependant le Palatin Opalinski changea la face des affaires par un discours, dans lequel il leur représenta qu'il étoit également honteux pour la Nation d'admettre pour Souverain un Prince étranger, ou de souffrir qu'on leur donnât un Roi ;

que leurs Ancêtres n'en avoient pas agi ainsi, mais que se trouvant dans une situation pareille, ils avoient élu le Paysan Piaste, qui n'avoit d'autre mérite que ses vertus, & qui les avoit gouvernés avec tant de prudence, qu'étant mort à l'âge de cent vingt ans, ils le regretterent de même que s'il fût mort à la fleur de son âge. Ce discours fit tant d'impression sur les Polonois, qu'ils s'écrierent tous d'une voix : Un Piaste ! un Piaste ! & ils se servent depuis lors de cette expression, pour marquer qu'ils veulent un Polonois au lieu d'un étranger.

La Diete s'étant de nouveau assemblée, on pria le même Palatin de choisir un sujet digne de la Couronne, & il leur proposa le Prince Michel Miesnowiski, qui descendoit d'un frere de Jagellon. Il n'avoit ni talent, ni courage, ni fortune, & on crut qu'il ne le proposoit que dans la vue de favoriser quelque autre Can-

didat ; mais à peine avoit-il nommé son nom, qu'un essaim d'abeilles vint voltiger autour de sa tête, sur quoi le peuple s'écria : *Dieu conserve le Roi Michel !* A ces mots, le Prince fondit en larmes, avoua son incapacité, & le pria de procéder à une nouvelle Election, mais on n'eut aucun égard à sa demande ; la Diete persista dans son choix, & le força à accepter la Couronne.

Il fut donc couronné le 17 de Septembre 1670. Il avoit été dans sa jeunesse Chambellan de l'Empereur Léopold, ce qui ne l'empêcha pas de lui donner la Princesse Eléonore d'Autriche sa sœur. Ce mariage déplut à la Noblesse ; elle craignit qu'il n'étendît son pouvoir aux dépens de la liberté publique ; mais elle la convainquit bientôt que ses craintes étoient mal fondées, & qu'elle n'avoit rien à appréhender, du moins de son ambition.

L'an 1672, les Turcs sous prétexte

d'avoir pris les Cosaques sous leur protection, firent une irruption dans la Pologne, & s'emparerent de Kaminieck, Capitale de la Podolie, qui avoit passé jusqu'alors pour imprenable. Leurs forces étoient si supérieures, que le Roi fit la paix avec eux, & consentit à leur donner une somme d'argent, s'ils vouloient épargner cette ville & ses habitans, s'obligeant en outre de leur payer tous les ans un tribut de 22000 ducats d'or. Ce Traité, tout avantageux qu'il étoit, n'empêcha pas les Turcs de recommencer leurs hostilités, ce qui obligea Sobieski, Général de la Couronne, d'en venir à une bataille, dans laquelle il remporta une victoire complette. Le Roi n'eut pas le plaisir d'en recevoir la nouvelle, étant mort subitement le 16 de Novembre 1673, âgé de trente-deux ans, non sans soupçon d'avoir été empoisonné. C'étoit un Prince doux, modéré & pieux,

mais qui n'avoit point les qualités requises pour gouverner un Royaume tel que la Pologne.

La nouvelle Diete ne se passa point sans désordres : les Candidats étoient le fils cadet du Czar de Moscovie. Le Prince de Transilvanie, le fils aîné de l'Electeur de Brandebourg, le Duc de Lorraine & le Prince de Condé. Il se forma trois partis ; savoir, celui des Lithuaniens, qui tenoient pour le Duc de Lorraine ; de la Noblesse, qui favorisoit le fils du Duc de Neubourg, & l'armée qui tenoit pour le Prince de Condé, quoiqu'on ne le nommât point. Ces trois factions se réduisirent insensiblement à deux ; savoir, celle du Duc de Lorraine, & celle du Prince de Condé.

Cette Election fut décidée, comme la premiere, par une harangue. Le Palatin de Russie ayant pris la parole, dit aux Lithuaniens qu'ils s'étoient deshonorés en s'opposant comme ils

avoient fait à l'Election d'un Piaste ; qu'il étoit dangereux dans la conjoncture présente d'élire un Prince Allemand, & qu'il étoit résolu de dire ce qu'il pensoit : « Qu'ils s'étoient » vus à la veille de tomber dans le » dernier mépris, sans la victoire » qu'avoit remporté le Général So- » bieski, & que les ayant conservés, » il méritoit seul d'être Roi. » Ce discours produisit son effet ; les Lithuaniens changerent de sentiment, & l'Election se fit d'une voix unanime.

Jean Sobieski étant parvenu à la Couronne, fut d'avis de continuer la guerre contre les Turcs, mais la Noblesse ne le seconda que foiblement. Elle lui avoit promis une armée de 60000 hommes, & à peine lui en fournit-elle 40000 : il ne laissa cependant pas de se mettre en campagne ; & l'an 1675, il remporta la victoire la plus signalée dont il soit fait men-

tion dans l'Histoire de Pologne; car il battit avec 8000 hommes & près de Léopold, une armée de 60000 hommes, tant Turcs que Tartares, & leur fit rebrousser chemin : s'étant ensuite mis à la tête de 15000 hommes, il chassa plus de 100000 Turcs & Tartares de la Podolie.

Après avoir ainsi affermi la paix du Royaume, il retourna à Cracovie, où il fut couronné le 2 de Février 1676. Il fit peu de tems après une paix honorable avec les Infidéles, laquelle dura jusqu'en 1683. Ils entrerent cette même année dans l'Allemagne, & assiégerent Vienne. Le Roi de Pologne vola à son secours avec 20000 hommes, & ayant joint les Ducs de Baviere, de Saxe & de Lorraine, qui avoient à peu près le même nombre de troupes, il attaqua le 12 de Décembre le Grand Visir, dont l'armée étoit de 200000 hommes, le battit à plate couture, & l'obligea de lever

le siége. Le Roi Sobieski entra dans Vienne par la brêche, précédé du grand Etendard qu'il avoit enlevé aux Infidéles.

Il continua encore quelque tems la guerre, quoiqu'il n'eût pas à se louer de l'Empereur. A son retour en Pologne, il eut quelques mécontentemens à essuyer de la part de la Noblesse, qui voyant les épargnes (*a*) qu'il faisoit, le soupçonna de vouloir rendre la Couronne héréditaire dans sa famille. Les soucis & les travaux qu'il avoit essuyés, lui attirerent une complication de maladies, qui le mirent au tombeau le 17 de Juin 1696, dans la soixante-sixieme année de son âge, & la vingt-deuxieme de son régne. C'étoit le Prince le plus âgé, le plus riche & le plus courageux de l'Europe.

(*a*) Il avoit amassé près de deux millions de livres sterling, dans l'espace de vingt ans.

Le Roi étant mort, l'Archevêque de Gnesne, comme Primat du Royaume, se chargea de l'administration du Gouvernement, & fixa la convocation de la Diete générale au 29 d'Août 1696; mais comme il y avoit plusieurs Candidats, & que leurs partis étoient puissans, on jugea à propos de prendre du tems pour appaiser les dissensions de la Noblesse, & de la renvoyer au 15 de Mai 1697.

Le sieur Delinski fut nommé Maréchal. Les principaux compétiteurs étoient le Prince Jacques de Pologne & le Prince Alexandre son frere, le Prince de Conti, Don Livio Odeschalchi, & le Prince Louis de Bade; mais dans le tems qu'on s'y attendoit le moins, l'Electeur de Saxe se présenta sur les frontieres de Pologne avec 8000 hommes, & se déclara Candidat. Il avoit abjuré depuis un an le Luthéranisme & le Pape & le Clergé s'étant déclarés pour lui, il n'eut plus

d'autres rivaux à craindre que le Prince de Conti & le Prince Jacques.

Le Cardinal Primat, & plusieurs Palatins soutenoient le Prince de Conti, & le Roi de France croyoit qu'il obtiendroit infailliblement la Couronne; & la chose fut arrivée, s'il se fût trouvé aussi près de la Pologne que l'Electeur de Saxe; car le jour de l'Election, qu'on avoit fixé au 26 de Juin, étant arrivé, la Diete s'assembla, & il eut plus de voix en sa faveur que l'Electeur de Saxe & le Prince Jacques, sur quoi le Primat & ceux de son parti, le proclamerent Roi.

Les deux autres partis protesterent contre; & le Prince Jacques (*a*) s'appercevant que le sien diminuoit, renonça à ses prétentions en faveur de l'Electeur de Saxe, que l'Empereur

(*a*) Ce Prince avoit épousé la sœur de l'Impératrice & de la Reine d'Espagne, & avoit toujours été attaché à la Maison d'Autriche.

protégeoit. Ces deux partis ainsi réunis, l'emporterent sur celui du Prince de Conti ; & le lendemain les Polonois, sur le refus du Primat, obligerent l'Evêque de Cujavie à le proclamer Roi de Pologne, après quoi ils lui envoyerent des Ambassadeurs pour le prier d'accepter la Couronne. Il se rendit à Cracovie, où il fut couronné.

L'autre parti s'efforça de soutenir son Election, mais le Prince de Conti, qui étoit arrivé de Dantzick, voyant qu'il n'auroit d'amis en Pologne qu'autant qu'il en acheteroit avec de l'argent, & qu'ils ne lui resteroient attachés qu'autant qu'il leur en fourniroit, renonça à ses prétentions, & laissa Auguste paisible possesseur de son Royaume. Ce dernier ne trouva pas cependant ses Sujets aussi disposés pour lui qu'il l'avoit espéré, & il seroit survenu de nouveaux troubles en Pologne, s'il ne les avoit prévenus par sa prudence & sa modération.

Au commencement de l'année 1700, il avoit mis les choses en assez bon état, & il auroit pu régner d'autant plus paisiblement, qu'il joignoit à plusieurs bonnes qualités une affabilité, une franchise & une générosité sans égales, ce qui est une vertu dont tous les peuples, mais sur-tout les Polonois, font grand cas; mais malheureusement pour lui, il s'engagea inconsidérément dans une querelle avec le Roi de Suede, dont on a pu voir le détail ci-dessus.

Cette conduite fournit l'occasion aux partisans du Prince de Conti, de faire revivre ses prétentions, sous prétexte qu'il avoit violé les Loix du Royaume, en amenant des troupes Saxones, & en faisant quelques autres démarches incompatibles avec la convention qu'on avoit faite avec lui lors de son élection. Le Roi de Suede appuya ce parti, & fit entendre aux Polonois que le seul moyen de se ren-

dre heureux, étoit de déclarer le Trône vacant, & d'élire un nouveau Roi. Ils suivirent son conseil, & élurent Stanislas Leczinski, Palatin de Posnânie, qui étoit à peu près du même âge que le Roi de Suède, lequel fut couronné à Varsovie le 4 d'Octobre 1705.

Charles XII, Roi de Suede, se rendit l'année suivante en Saxe, & réduisit le Roi Auguste à une telle extrémité, qu'il fut obligé de faire la paix aux conditions que lui imposa son ennemi, dont la plus dure fut, qu'il reconnoîtroit Stanislas pour Roi de Pologne, & qu'il lui écriroit une lettre de félicitation. L'année suivante, ce Prince fut généralement reconnu par toutes les Puissances de l'Europe; mais Charles XII ayant été défait l'an 1708 à Pultowa, on comprit que Stanislas perdroit son Royaume avec la même promptitude qu'il l'avoit acquis. Il est vrai que les troupes Suedoises, que ce Mo-

narque lui avoit laissées, le soutinrent quelque tems; mais il fut enfin obligé de quitter ce pays, & d'aller joindre Charles XII dans les Etats du Grand Seigneur.

Le Roi Auguste reprit la Souveraineté l'an 1709, & avant la fin de l'année, les Suedois furent obligés d'abandonner entiérement le Royaume. Il tint une Diete l'an 1710, dans laquelle le Sénat & la Noblesse le féliciterent sur son retour, & prirent les mesures nécessaires pour lui assurer la possession du Trône; mais la meilleure qu'il prit, fut de tenir auprès de lui un corps de troupes Saxones, & d'accéder au Traité conclu entre le Czar & les Turcs, & qui garantit les Polonois d'une guerre étrangere, sans appaiser leurs troubles domestiques.

L'an 1713, on forma une conspiration contre lui, mais elle fut heureusement découverte, surquoi

jugea à propos de se retirer en Saxe; d'où il ne revint que l'année suivante. Il n'eut pas trop lieu d'être content des Polonois, & ils avoient d'autant plus de tort à son égard, qu'il avoit pardonné à deux de ses plus grands ennemis, qu'il leur avoit remis un tiers des taxes qu'ils lui avoient accordées pour l'entretien de l'armée, & renvoyé treize Régimens Allemands.

Quelques Sénateurs mécontents demandoient une Diete à cheval, mais le Roi refusa de la convoquer, prévoyant qu'elle ne serviroit qu'à colorer d'un nom honnête la révolte dont il étoit menacé. Quelques Gentilshommes monterent à cheval dans le dessein de la tenir en dépit du Roi, mais il les prévint, en déclarant positivement qu'il regarderoit comme rebelles ceux qui s'assembleroient sans être autorisés à le faire. Il rappella les troupes Allemandes, & re-

nouvella la paix avec les Turcs, ce qui lui procura plus de tranquillité, qu'il n'en avoit goûté depuis qu'il étoit monté sur le Trône.

L'an 1724 arriva la malheureuse affaire de Thorn, qui faillit plonger la République dans une guerre avec la plûpart des Puissances Protestantes de l'Europe. La ville de Thorn est la plus considérable de la Prusse Polonoise, & est presque toute habitée par des Protestans. Il y avoit parmi eux quelques Papistes, qui firent venir quelques Jésuites pour leur confier l'éducation de leurs enfans. Quelques-uns de leurs écoliers ayant pris querelle avec les habitans, ceux-ci s'ameuterent & raserent une partie du Collége des Jésuites, & commirent quelques autres excès par la faute des Magistrats, qui n'interposerent pas assez à tems leur autorité. Là-dessus on érigea un Tribunal composé de quelques Sénateurs Polonois,

lesquels après avoir examiné l'affaire, condamnerent le Bourguemaître Reusner à être décapité, & quelques-uns des habitans à être pendus & brûlés. Ils nommerent d'autres Magistrats contre le Traité d'Oliva, ce qui obligea les Couronnes d'Angleterre, de Suede & de Prusse, à interposer leur médiation en faveur des Protestans, comme garantes de ce Traité. On entra là-dessus en négociation, & les Protestans n'obtinrent point la justice qu'ils devoient attendre des Puissances qui s'intéresserent en leur faveur.

Il survint peu de tems après une autre affaire dont il convient d'être instruit, parce qu'elle peut dans la suite occasionner de nouveaux troubles. Le Duché de Courlande, qui faisoit anciennement partie de la Livonie, étoit un Fief de la Couronne de Pologne, & la famille de Kesler le possédoit comme tel depuis l'an 1561. Guillaume, Duc de Courlande, épousa l'an 1710 la

Princesse Anne de Russie, fille du Czar Jean, & niece du Czar Pierre, & mourut sans laisser des enfans. Son oncle Ferdinand profita de sa mort pour s'emparer de ce Duché, mais la Duchesse douairiere l'en chassa, & l'obligea de se retirer en Danemarck, où il continua de vivre dans un état assez médiocre.

Le Roi de Prusse le demanda pour le Margrave de Brandebourg Swedt, lequel s'obligeoit d'acquitter les dettes dont il s'étoit chargé; mais les Grands de Pologne furent d'avis de le réunir à la Couronne, & de l'assujettir à la même forme de Gouvernement. La Noblesse de Courlande, qui est très-nombreuse, allarmée de cette résolution, convoqua une Diete générale au nom du Prince Ferdinand, dans le dessein de lui nommer un successeur, & choisit le Comte Maurice de Saxe, fils naturel d'Auguste, qu'on a connu depuis sous le

nom de Maréchal de Saxe. Mais le Duc Ferdinand ayant désavoué l'Edit de convocation, & les Polonois ayant parus mécontens de cette Election, le Roi Auguste fut obligé de se déclarer contre son fils, que les troupes Russiennes obligerent à se retirer.

Ceci arriva l'an 1728, & depuis ce tems-là les Polonois craignirent plus que jamais que le Roi n'assurât la Couronne au Prince Electoral, contre leur Constitution. Cependant l'Election qu'ils firent de ce Prince à la place de Jacques Sobieski est le premier exemple qu'on vit en Pologne d'une succession interrompue, la Couronne, quoiqu'élective, ayant toujours passé des peres aux enfans pendant huit cens ans. Le Roi Auguste fit tout ce qu'il put pour contenter la Noblesse, & appaiser leurs divisions, mais il ne put y réussir.

Sa maladie l'empêcha cette année de tenir une Diete à Grodno, & les

factions

factions augmenterent si fort la suivante, qu'il fut impossible de la convoquer, sur quoi il se retira en Saxe. Les Lithuaniens protesterent contre son départ, l'accusant de sortir du Royaume sans le consentement du Sénat, & se plaignirent de plusieurs autres griefs. Le Roi en convoqua une autre l'an 1730, qui n'eut aucun effet. Il en fut de même de celle qui se tint à Varsovie l'an 1732. Il en avoit convoqué une autre pour le commencement de l'année 1733, mais il mourut le 27 de Janvier, laissant les affaires dans la plus grande confusion du monde.

Personne n'ignore que sa mort occasionna une guerre sanglante entre les Maisons d'Autriche & de Bourbon; mais comme peu de gens savent ce qui y donna lieu, ni les mesures que l'on prit de part & d'autre pour la terminer, il convient d'en dire un mot.

L'Empereur Charles VI n'eut pas lieu d'être content du Roi Auguste, vers la fin de son regne. Il le soupçonnoit avec assez de raison d'avoir pris avec les Cours de France & de Baviere, des engagemens peu favorables à la Pragmatique-Sanction, & de-là vient qu'il employa son crédit en Pologne pour traverser les vues qu'il avoit au sujet de la succession.

Mais après la mort de S. M. P. lorsque la Cour Impériale vit que son fils devenoit plus traitable sur cet article, elle le seconda plus que jamais.

La France de son côté soutenoit le Roi Stanislas, dont voici l'histoire en peu de mots, à compter du tems qu'il sortit de la Pologne. Son généreux ami le Roi de Suede lui avoit assigné le Duché de Deux-Ponts, & il le garda tant que le Prince vécut; mais son héritier en ayant pris possession après sa mort, le Roi Stanislas fut obligé de se retirer à Strasbourg, où

il vécut des bontés & sous la protection de S. M. T. C. Le Roi de France épousa en 1725 la Princesse Marie sa fille, ce qui intéressa les François en sa faveur. Ses alliances & ses vertus lui avoient conservé un si grand nombre d'amis en Pologne, qu'il ne fut pas difficile au Marquis de Fleuri, Ambassadeur de France auprès du Primat, de former un parti puissant en sa faveur, d'autant plus qu'ils avoient tous deux beaucoup d'esprit.

Mais comme le Prince Electoral de Saxe étoit soutenu par les Cours de Vienne & de Petersbourg, il y eut une double Election. Le Roi Stanislas se rendit à Varsovie, où il fut parfaitement accueilli; mais le Comte de Munick, qui commandoit les troupes Russes, l'obligea d'en sortir, & de se rendre à Dantzick, où il soutint un long siége, & courut plusieurs fois risque de perdre la vie; mais enfin il se retira à Koningsberg, où

le feu Roi de Pruſſe le prit ſous ſa protection.

Dans ces entrefaites, les Cours de France & d'Eſpagne déclarerent la guerre à l'Empereur, ſous prétexte qu'il avoit favoriſé le Roi Auguſte, & elle fut pouſſée avec beaucoup de vigueur, tant en Allemagne qu'en Italie. L'Empereur fit enfin la paix, dont une des conditions fut; que le Roi Staniſlas conſerveroit le titre de Roi de Pologne, & jouiroit pendant ſa vie de la Lorraine. La France & l'Eſpagne de leur côté reconnurent le Roi Auguſte.

La paix étoit à peine conclue, que l'Empereur & la Czarine déclarerent la guerre au Grand Seigneur; mais le Roi Auguſte n'y prit aucune part, & il en fut diſpenſé par le mauvais état de ſon Royaume.

Il a depuis vécu en paix, ſi l'on en excepte les diſſenſions qui ſe ſont élevées parmi les grandes familles de

Pologne, & dont elles n'ont jamais été exemtes, & qui provient de la fausse idée que les Polonois se forment de leur liberté.

Fréderic Auguste III, Roi de Pologne & Electeur de Saxe, monta sur le Trône le 23 de Septembre 1733, étant âgé de quarante-sept ans. Il avoit épousé la Princesse Marie-Josephe d'Autriche, fille de l'Empereur Joseph, ce qui attacha si fortement la Cour de Vienne à ses intérêts, qu'elle céda par le Traité de 1736 plusieurs domaines, pour le faire reconnoître Roi de Pologne. Cependant lors de la derniere qui survint au sujet de la succession de l'Empereur, loin de secourir la Reine de Hongrie, comme le vouloient les Polonois, il entra dans les vues de l'Electeur de Baviere, & envoya en Bohême un corps de troupes qui se joignit à celles des François & des Prussiens, qui soutenoient la cause de

l'Empereur Charles VII. Il renoua avec la Maison d'Autriche après la paix de Breslau, & envoya un corps de troupes en Bohême pour le service de la Reine de Hongrie.

Il voulut engager la République de Pologne à le seconder, mais il survint tant de confusion dans la Diete, qu'elle ne put rien résoudre. Le Roi de Prusse qui avoit beaucoup d'influence dans ce pays, non content d'avoir traversé ses vues, l'attaqua l'hiver suivant dans ses Etats héréditaires, s'empara de Dresde, & l'obligea à faire la paix aux conditions qu'il voulut, & depuis lors il changea entiérement de conduite.

Au printems de l'année 1746, le Roi de Pologne jugea à propos de faire quelques promotions, qu'il crut devoir concilier les parties, & l'on observa que plusieurs Seigneurs Polonois qu'il avoit préféré à d'autres, quoiqu'ils ne lui eussent jamais été

attachés, s'empresserent à détruire les préjugés de ceux qui avoient été opposés à ses vues pendant plusieurs années. L'Ambassadeur de Pologne à Petersbourg commença aussi dès lors à fréquenter certains Ambassadeurs & certains Envoyés, qu'il avoit toujours évités. Il survint aussi un différend entre lui & la Cour de Vienne au sujet du dédommagement qu'il attendoit, à l'occasion des dépenses que le séjour des troupes Autrichiennes dans la Saxe lui avoit causées. Ce même systême de politique continua l'année suivante, & quoique les Alliés manquassent de troupes, & eussent souhaité de prendre un corps de troupes Saxones à leur solde, il se refusa à leurs demandes.

Cela donna lieu à quantité de spéculations, mais vers le milieu de l'été on conclut un double mariage avec la Maison de Baviere. Le Prince Electoral de Saxe épousa le 9 de Juin 1747

la Princesse Marie-Antoinette, fille de l'Empereur Charles VII; & un mois après l'Electeur de Baviere, la Princesse Marie-Anne de Saxe. A peine le public avoit-il eu le tems de réfléchir sur les suites que pouvoit avoir l'union de ces deux Cours, lorsqu'un mariage plus important réveilla son attention. La Dauphine (*a*) de France étant morte en couche, le Dauphin épousa dans le mois de Février la Princesse Marie-Josephe de Saxe.

J'avoue que ces événemens regardent plutôt les affaires d'Allemagne, que celles de Pologne, mais comme elles ont beaucoup influé sur ce Royaume, j'ai cru devoir en parler dans ce chapitre. La Cour de Russie ayant accordé un corps de troupes auxiliaires aux Puissances maritimes, elles traverserent la Pologne pour se

(*a*) Elle étoit fille du Roi d'Espagne.

rendre dans la Moravie, sans rencontrer aucun obstacle; mais cela n'empêcha pas qu'on ne soupçonnât un Officier François, nommé le Comte de la Salle, qui avoit été au service de la Russie, d'avoir voulu engager les Polonois à s'opposer à leur marche, d'autant plus qu'il étoit chargé d'une commission auprès de la ville de Dantzick. Ayant un peu trop tardé à montrer ses lettres de créance, les Magistrats de cette ville, à la sollicitation de la Czarine, le firent enfermer dans leur citadelle. Cette aventure fit beaucoup de bruit, lors sur-tout qu'on l'arrêta dans le tems qu'il se sauvoit. Il fut plus heureux la seconde fois, & ayant pris sa route par la Prusse, il arriva en France, où il fut arrêté pour la forme. Cela occasionna quelques altercations entre les Cours de Petersbourg & de Varsovie, dont on craignoit les suites, mais qui furent heureusement assoupies.

Sa Majesté Polonoise se disposa le printems suivant à convóquer une Diete, & elle s'en promettoit d'autant plus de succès, qu'elle résidoit depuis long-tems à Varsovie, mais elle fut aussi infructueuse que la précédente. Cependant comme la Noblesse paroît avoir envie de voir le Prince Xavier établi dans cette Capitale, il y a lieu de croire que le Roi ne se refusera pas à sa demande, & qu'il employera tous ses efforts pour l'engager à l'élire après sa mort.

L'affaire de Courlande ayant été remise sur le tapis, on engagea les Etats du pays à procéder à une nouvelle Election, & trois Princes se flattoient d'obtenir ce Duché, savoir, le Comte Maurice de Saxe, qu'ils avoient déja élu, le Duc de Biron, qui avoit été déposé, & le Prince Louis de Brunswick Wolfenbutel qui avoit pris sa place. On ignore la tournure que prendra cette affaire depuis

la mort du Maréchal de Saxe, ni quelles mesures prendra la Cour de Pologne dans une circonstance aussi critique. La décision, au reste, nous instruira des vues de S. M. P. & de ses Ministres; & s'il est vrai, comme le bruit en court, qu'elle ait dessein de se liguer avec les Cours de Vienne & Petersbourg, pour maintenir la paix & la tranquillité de ces contrées.

Il y a peu de Gouvernemens en Europe aussi peu connus que celui de la Pologne, qui mérite plus de l'être, parce qu'il ne ressemble à aucun autre des anciens ni des modernes. Les Polonois ont un Roi, & cependant leur Etat est gouverné en forme de République. Ce Roi dans plusieurs paroît avoir un pouvoir absolu, mais l'expérience nous montre qu'il est très-limité. Les nobles Polonois sont les plus puissans & les plus indépendans qu'il y ait au monde, & cependant ils abhorrent l'Aristocratie, parce

qu'elle l'assujettiroit à quelqu'un de leur corps, au lieu qu'ils prétendent être tous égaux. Ils sont très-jaloux de leur liberté, sans savoir en jouir, parce qu'ils sont pensionnaires des Puissances étrangeres, créatures de leur Prince, ou engagés dans quelque faction, de maniere qu'ils sont souvent gouvernés par l'intérêt, ou par les préjugés, & rarement par la raison.

Les Polonois sont assurément aussi braves qu'aucun autre peuple du monde, & peuvent mettre cent mille hommes de cavalerie sur pied, mais il n'y a point de troupes qui ayent été si souvent battues, ni de pays qui ait été aussi souvent ravagé. Ils ne sont point riches, & cependant ils ne commercent point, parce qu'il leur est défendu d'avoir une marine. Leur constitution politique a toujours été la source de leurs malheurs, & cependant ils en sont entêtés, & qui

plus est ils aiment les causes mêmes de leurs infortunes. Tel est le vrai état de la Pologne, & quiconque l'examinera attentivement, avouera qu'on ne peut mieux faire que de rechercher les causes de ces événemens extraordinaires; car quoique tout le monde soit instruit des faits que je viens de rapporter, il y a peu de gens qui ayent pris soin de s'instruire des causes qui y ont donné lieu.

Les Habitans sont divisés en trois classes, les Paysans, les Bourgeois & la Noblesse. Les premiers sont les hommes les plus malheureux du monde, parce qu'ils n'ont rien en propre, pas même la liberté. Ils sont obligés de travailler trois ou quatre jours de la semaine pour leurs maîtres, & ils employent le reste de leur tems à gagner de quoi vivre. Ils ne possedent que ce qu'il plaît à leurs Seigneurs de leur laisser. Donnent-ils à un paysan une piece de terre, ils obli-

gent les autres payſans de lui bâtir une maiſon, & de lui fournir une vache, des oyes, des poules, & autant de riz qu'ils peuvent en conſommer pendant le courant de l'année. Comme ils travaillent pour leurs Seigneurs en tems de paix, de même ils ſont obligés d'épouſer leurs querelles, & de ſe battre pour eux, ce qu'ils font ſans répugnance. Ils ſe regardent comme un bien qui leur appartient; ils ſupportent leurs mauvais traitemens, & ils ſont extrêmement reconnoiſſans des bienfaits qu'ils en reçoivent. Venons à la Nobleſſe.

La République fournit à chaque Gentilhomme une cotte-d'arme, pourvu qu'il ait un fond de terre en propre. Ils peuvent aſpirer aux premieres Charges du Royaume, & acheter des terres où il leur plaît, & même parvenir à la Royauté, s'ils ont aſſez de partiſans pour y prétendre. Chaque noble Polonois eſt ſou-

verain dans ses terres, & a droit de vie & de mort sur ses vassaux. Il leur est défendu d'abandonner leurs terres sous peine de mort, à moins que leur Seigneur ne les vende; mais ils peuvent quitter son service lorsqu'il leur enleve leurs femmes ou leurs filles.

Lorsqu'un Seigneur tue le paysan d'un autre, il en est quitte pour lui en donner un autre, à moins qu'il n'aime mieux lui donner une somme d'argent pour entretenir la famille du défunt. S'il tue un de ses esclaves, le châtiment se réduit à une amende; & dans le cas où il tue un autre Gentilhomme, on ne sauroit l'arrêter que par autorité de Justice, & presque toujours on lui donne le tems de se sauver; & s'il est condamné à mort, on ne peut l'exécuter sans le consentement du Roi. Les nobles Polonois sont exemts de logement de guerre; & lorsqu'un Officier est assez osé pour

enfreindre ce réglement, il est puni de mort, ou déclaré infame. Leurs maisons sont comme autant de sanctuaires d'où on ne sauroit tirer un coupable.

Tous les Gentilshommes Polonois se regardent comme égaux, & ne connoissent point de titre au-dessus de celui de Polonois, ou de Gentilhomme Polonois. Ils ne reconnoissent d'autres Princes que les Princes du Sang. Ceux à qui l'Empereur accorde ce titre, n'ont aucune prérogative sur les autres. Ils ne connoissent point ceux de Ducs, de Marquis, de Comtes, de Vicomtes & de Barons, ils ne font cas que du mérite qu'on acquiert par les armes, ou par les services qu'on rend à sa patrie.

Le Roi Sigismond III avoit établi un Ordre de Chevalerie de l'Immaculée Conception, & créé plusieurs Chevaliers, auxquels il accorda de grands privileges; mais on les mé-

prisa si fort, que cet Ordre est enfin venu à rien. Ces privileges rendent les Seigneurs Polonois extrêmement puissans. Plusieurs ont de grands territoires en propre, & exercent un pouvoir absolu sur leurs sujets; quelques-uns ont des terres de quinze, vingt, trente lieues d'étendue. Les Gentilshommes pauvres ont leur voix à la Diete comme les riches; quelques-uns sont Souverains héréditaires de quelques villes, sur lesquelles le Roi n'a aucun droit. Le Prince Lubormiski est Seigneur de plus de 4000 villes & villages, dont plusieurs peuvent mettre cinq, six, huit & dix mille hommes sur pied, qui ne lui coutent aucun entretien.

Je suis bien aise d'apprendre au Lecteur, que ce que les Ecrivains nous disent de la grandeur des Gentilshommes Polonois, doit s'entendre avec quelque restriction; ils peuvent à la vérité lever des corps consi-

dérables de troupes dans leurs domaines, mais elles ne servent à autre chose qu'à troubler l'Etat, & à empêcher l'exécution de la Justice. Il y a parmi eux douze ou quinze familles, qu'on peut regarder comme des Princes, plutôt que comme des Gentilshommes; elles ont de grands revenus, des domaines immenses, & un pouvoir fort étendu. Par exemple, le Prince Lubormiski a pour le moins 60000 livres sterling de revenu, & peut entretenir sept mille hommes, cavaliers, fantassins & dragons à sa solde.

La famille de Radzivill étoit autrefois très-puissante; & l'on peut en dire autant de celles de Sapieha, de Czartoriski, de Jablonouski, de Prysenski, de Lipski & de Poniatouski. Le Roi de Pologne avoit droit autrefois de créer des Gentilshommes, mais aujourd'hui il ne peut créer que ceux que la Diete lui propose.

Les Magistrats de Dilna & de Cracovie, sont nobles de droit, eux & leurs descendans. On peut perdre la Noblesse de plusieurs manieres, par exemple, en commettant un crime infame, ou en exerçant quelque commerce en détail; mais il est permis aux Nobles Polonois de vendre leurs denrées sans déroger, & cela sans payer aucun droit.

Le Gouvernement de ce pays est entiérement entre les mains du Clergé & de la Noblesse. L'Archevêque de Gnesne est Primat du Royaume, & Légat né du Pape, en vertu de son Office. On porte une Croix d'or devant lui lorsqu'il va à la Cour ou à la Diete; & lorsqu'il est assis, son Aumônier la tient derriere lui. Il tient le premier rang parmi les Sujets du Royaume; mais pendant l'interregne il peut faire battre monnoye en son nom; tous les Officiers du Roi sont obligés de l'accompagner, & il jouit

des revenus de la Couronne. Les Sénateurs Ecclésiastiques sont au nombre de seize, & les Sénateurs laïques au nombre de cent vingt-huit.

Pour mieux entendre ceci, il est bon d'observer que le Royaume est divisé en plusieurs Palatinats, dont chacun est gouverné par un Palatin à vie, avec rang de Sénateur. C'est le Roi qui les nomme. Le titre de Sénateur est pareillement affecté aux Gouverneurs des places fortes, qu'on appelle Castellàns. On donne celui de Starostes à ceux des villes, & il y en a peu qui ayent le rang de Sénateur. Un exemple éclaircira mieux ceci que tout ce que je puis dire. La Grande Pologne est divisée en deux Provinces, savoir, la Pologne propre & Cujavie. La premiere contient cinq Palatinats, & la seconde deux. Le premier Palatinat de Pologne est celui de Posnanie, qui contient deux villes murées, Posna &

Gnesne, & douze autres villes murées. Les Sénateurs de ce Palatinat sont l'Archevêque de Gnesne, l'Evêque de Posnanie, le Palatin & le Castellan de cette ville, & six autres Castellans. La ville de Gnesne a un Castellan & qui n'a point rang de Sénateur ; & celle de Posnanie a un Starofte, qu'on élit tous les ans, & qui pendant qu'il est en Charge, porte le titre de Général de la Grande Pologne, sans être pour cela Sénateur.

Tous les Sénateurs font serment de protéger inviolablement les Loix & les Libertés de la République, & le Roi ne peut rien faire sans leur consentement. Quatre de ces Sénateurs l'accompagnent par tout où il va, & ont droit d'examiner sa conduite, & de lui donner les avis qu'ils jugent nécessaires. Le Roi est obligé de convoquer une Diete tous les trois ans, mais il peut en convoquer une

autre en tout tems par l'avis du Sénat, à laquelle on donne le nom de *Diete extraordinaire*. Leur Constitution porte que la Diete ordinaire se tiendra deux fois à Varsovie, & une à Grodno dans la Lithuanie.

Lorsque le Roi juge à propos d'assembler les Etats, il envoye ses lettres circulaires, qu'on appelle *Universalia*, à tous les Palatins, six semaines avant qu'ils s'assemblent, dans lesquelles il marque le tems, le lieu, & les matieres dont on doit traiter. Chaque Palatin convoque une Dietine, qui choisit ses Nonces ou Députés; leur nombre pour la Pologne est de 178, & pour la Prusse de 70. Ces Membres ne sont point élus à la pluralité des voix, mais unanimement, sinon la Dietine se retire.

La grande Diete est composée de deux Chambres, la haute & la basse; la premiere des Sénateurs, & la seconde des Nonces. C'est celle-ci qui

nomme le Maréchal, & dans le cas où elle ne peut s'accorder sur le choix, elle est rompue.

Ce point décidé, on traite des affaires, & on procéde par la voix du Scrutin ; mais comme chaque Nonce a voix négative, on conçoit aisément qu'il est très-difficile que tous soient d'accord sur le même point, & dans le cas où cela arrive, cinq jours avant la cloture de la Diete, les Nonces se rendent dans la Chambre haute, & examinent avec les Sénateurs les délibérations de la session. La Diete ne peut durer que six semaines, & si les affaires ne sont point terminées au bout de ce tems-là, les Membres se retirent. C'est ce qui arriva l'an 1648, lorsque les Turcs & les Cosaques ravagoient le Royaume. Avant que de lever le siege, le Maréchal va en son nom prendre congé du Roi, & cela plus ou moins poliment, selon que son humeur le conduit. Voici la rai-

ſon pour laquelle on a fixé ce tems-là pour la tenue de la Diete. C'eſt que la Nobleſſe amene avec elle un ſi grand nombre de gardes & de domeſtiques, qu'elle ſe verroit hors d'état de les faire ſubſiſter, ſi elle duroit plus long-tems.

Le Roi double ſa garde pendant la tenue de la Diete, pour ſe garantir des inſultes qu'on pourroit lui faire; car il n'y a point d'aſſemblées au monde auſſi tumultueuſes que les Dietes de Pologne; & les Nonces non contens de blâmer ouvertement le gouvernement du Roi, pouſſent quelquefois la licence juſqu'à l'inſulter en face.

Lorſque le Trône devient vacant, ou par la mort du Roi, ou par ſon abdication volontaire, l'Archevêque de Gneſne en fait les fonctions, en donne avis aux Palatins, & convoque une Diete générale à Varſovie. En attendant qu'elle s'aſſemble, les Dietines

ont

ont soin de garantir les chemins des voleurs, de faire garder les frontieres, & d'envoyer des espions à la découverte. Ils ne laissent entrer ni sortir personne du Royaume, que l'Election ne soit faite. Ils interceptent toutes les lettres, sans en excepter celles qui sont adressées aux Sénateurs : on bloque les chemins avec des abatis, & l'on place des embuscades par tout. Il est défendu d'écrire à l'armée pendant tout ce tems-là, de porter des armes à feu, & de tenir les cabarets ouverts. La Diete est composée de l'Archevêque de Gnesne, qui représente le Roi, des Sénateurs & des Députés de la Province.

On commence par envoyer quelques Sénateurs à l'armée pour diriger les affaires qui la concernent; on confie à d'autres le trésor, & jusqu'à ce que le Roi soit élu, le Sénat exige des Puissances étrangeres le titre de Sérénissime. La Diete pour l'Election

ne dure que quinze jours, & pendant tout ce tems-là, tous les Tribunaux de Judicature vaquent, à l'exception de celui du Maréchal. La plûpart des têtes couronnées, des Princes & des Etats, envoyent des Ambassadeurs au Sénat, sans en excepter le Pape. On donne à chacun un Gentilhomme pour l'accompagner, & empêcher qu'il ne corrompe les Electeurs; mais on néglige aujourd'hui cette précaution. Après que la Diete est finie, les Nonces retournent dans leurs Provinces respectives, pour instruire leurs Constituans de ce qu'ils ont fait, de même que du jour fixé pour l'Election, après quoi les Gentilshommes concertent entre eux sur les affaires qu'ils doivent proposer à la Diete.

Cette Diete d'Election, avant la réunion de la Pologne avec le Grand Duché de Lithuanie, se tenoit à Pétrica; mais depuis ce tems-là on la tient dans une plaine, qui est à demi

lieue de Varsovie, près du village de Mola, & elle ne dure que six semaines. On construit une grande salle pour le Sénat. Ceux qui le composent, se rendent d'abord à l'Eglise pour implorer l'assistance de la Divinité. La Noblesse choisit ensuite son Maréchal, lequel prête serment de ne recevoir aucun présent, de n'entretenir aucune correspondance avec les Compétiteurs, & de ne rien faire sans le consentement de la République. Les Députés s'assemblent en plein champ. Après qu'ils ont établi une Cour de Judicature pour sieger pendant l'interrégne, les Sénateurs & les Nonces font serment à genou entre les mains du Primat, de demeurer unis, de ne reconnoître pour Roi que celui dont l'Election sera légitime, & de maintenir les droits & les privileges de la République. Ils annullent tous les décrets des Rois, qui sont contraires à leurs libertés, & on don-

ne ordre aux Généraux de retirer leurs troupes des places situées dans l'endroit où se tient la Diete. Ceux-ci donnent ensuite audience aux Ambassadeurs, qui font des présens aux Députés, & tiennent table ouverte.

Après que les Ambassadeurs ont eu audience, on procéde à l'Election. Si les suffrages sont unanimes, le Primat leur demande trois fois si les griefs sont redressés, & s'ils répondent que oui, il annonce l'Election, conjointement avec le Maréchal de la Couronne & le Maréchal du Grand Duché, après quoi on chante le *Te Deum*. Lors de l'Election, la Diete dresse un acte pour la sûreté de ses libertés, auquel on donne le nom de *Pacta Conventa*. Il consiste dans une espece de contrat entre le Roi & la République, que l'on fait signer aux Ambassadeurs du Roi qui vient d'être élu, lesquels font serment de l'observer en son nom. Le Roi fait

le même ferment avant & après qu'il eſt couronné. Comme ce *Pacta Conventa* eſt la régle du Gouvernement du Roi de Pologne, & contient les maximes qu'il eſt obligé de ſuivre, j'ai cru faire plaiſir au Lecteur de l'inſérer ici. Je l'ai à la vérité abrégé, mais ſans m'éloigner du ſens qu'il renferme.

Voici les articles fondamentaux du *Pacta Conventa* : « Que le Roi ne ſe » choiſira aucun Succeſſeur, & main» tiendra toutes les Loix qui con» cernent la liberté de l'Election ; » qu'il ne battra point monnoie, mais » qu'il laiſſera ce droit à la Répu» blique ; qu'il ratifiera & confir» mera tous les Traités qu'elle a fait » avec les Puiſſances étrangeres; qu'il » maintiendra la liberté publique ; » qu'il ne déclarera la guerre à aucun » Prince; qu'il n'introduira point de » troupes étrangeres dans le Royau» me, & n'en laiſſera ſortir aucune,

» & n'en levera point sans le con-
» sentement de la République ;
» que tous les Officiers militai-
» res seront ou Polonois ou Lithua-
» niens, ou sujets des Provinces
» qui dépendent de la Couronne de
» Pologne, & qu'on leur donnera
» pour Colonel un Gentilhomme Po-
» lonois ; qu'on leur fera prêter ser-
» ment d'être soumis au Grand Ma-
» réchal ; qu'il ne se servira point de
» son Sceau dans les affaires qui con-
» cernent la République ; qu'il ne
» donnera pas à un homme plus d'em-
» plois que les Loix ne permettent
» de lui en donner ; qu'après qu'un
» emploi aura vaqué six semaines,
» il le donnera à un Gentilhomme
» Polonois ; qu'il ne se mariera point
» sans le consentement du Sénat, le-
» quel assignera pour son entretien &
» celui de sa femme, le revenu qu'il
» lui plaira ; qu'avec le consentement
» de son Conseil, il réglera le nom-

» bre de ses troupes, & leur fera ob-
» server une bonne discipline; qu'il
» ne fera construire aucun vaisseau
» sans le consentement du Sénat;
» qu'il ne diminuera point le trésor
» qui est dans le Château de Craco-
» vie, mais qu'il travaillera à l'aug-
» menter; qu'il ne fera aucun em-
» prunt sans le consentement de la
» Diete; qu'il suivra dans l'adminis-
» tration de la Justice l'avis de ses
» Sénateurs; qu'il se contentera des
» revenus de ses prédécesseurs; qu'il
» n'admettra aucun étranger dans ses
» Conseils, & ne leur conférera aucun
» emploi ni aucune dignité; qu'il ne
» diminuera point le nombre des em-
» plois qui sont à sa disposition; qu'il
» maintiendra les droits, les fran-
» chises & les privileges, que ses
» prédécesseurs ont accordés aux Po-
» lonois, aux Lithuaniens, & aux
» Provinces qui dépendent de ces
» deux Nations ». Ils ajoutent quel-

ques autres articles aux précédens ; selon les circonstances des tems, & la qualité de la personne qu'ils ont élue.

On voit par ce que je viens de dire combien le pouvoir de ce Monarque est borné, & combien il lui est impossible d'attenter sur les privileges de ses Sujets. Voici maintenant les avantages que sa Dignité lui procure : On observera d'abord que ses Domaines sont extrêmement étendus, malgré les Provinces que ses voisins lui ont enlevées, & que ses Sujets sont très-braves & très-belliqueux. Ses revenus sont considérables ; ils proviennent du tribut que lui payent les Juifs & les Tartares, du produit des mines de sel, & des terres de la Couronne ; ce qui, joint à quelques autres branches, se monte à 150000 livres sterling par an. Il est le maître de disposer de tous les emplois, Militaires, Civils & Ecclésiastiques, mais il ne peut les ôter ;

il peut tout faire par le motif de l'espérance, & rien par celui de la crainte; & il arrive souvent que ceux auxquels il a conféré les meilleurs emplois, l'abandonnent. Ce qu'il y a de plus étrange en Pologne est, que le plus court moyen pour parvenir aux Dignités est de s'opposer aux volontés du Souverain, & c'est de-là que naissent les inconvéniens qui ont ruiné la Couronne & la Nation; & sans leurs dissensions domestiques, on ignoreroit qu'il y eût des Polonois en Europe.

Le Roi fait serment de protéger quatre Religions; savoir, la Catholique Romaine, la Protestante, la Grecque & la Juive. Ceux qui professent cette derniere lui payent environ 12000 livres sterling par an. Il y a dans le Grand Duché de Lithuanie quantité de Tartares, qui professent ouvertement la Religion Mahométane, & quelques Idolâtres sur les

frontieres. La République entretient deux armées sur pied, lesquelles sont commandées par deux Généraux, savoir, le Grand & le Petit. La premiere, qui est l'armée de la Couronne, est composée de 36000 hommes, & celles de Lithuanie de 12000; mais elles sont mal entretenues, & encore plus mal disciplinées; aussi font-elles peu de figure dans le monde, ce qui vient de ce que l'infanterie est mauvaise. Pour remédier à ce défaut, ils prennent quelques troupes étrangeres à leur solde. Ils se servoient ci-devant de Cosaques; mais ils se sont mis sous la protection de la Russie, ce qui est une perte irréparable pour les Polonois.

On sera surpris, après ce que je viens de dire, qu'un pareil Gouvernement puisse subsister, & que des gens aussi sensés que les Polonois soient aussi jaloux d'une constitution, qui leur cause tant de maux. En voici la raison.

1°. Lorsque le Roi ne peut rien faire dans la Diete pour le service public, il a recours à ce qu'ils appellent un *Senatus Consilium*, lequel est exactement le même que ce qu'on appelloit autrefois en Angleterre, le *Grand Conseil des Pairs*. Les Polonois font à la vérité peu de cas de ces décisions, mais elles n'ont souvent pas laissé d'être utiles à l'Etat. D'un autre côté, lorsque la Noblesse se trouve lézée, elle forme ce qu'ils appellent une *Confédération*, & ces Confédérations sont si autorisées, que je ne sache pas qu'on ait jamais traité de rebelles ceux qui les ont formées.

Les Gentilshommes Polonois sont jaloux de leur Gouvernement; 1°. parce qu'ils lui doivent l'autorité dont ils jouissent, bien qu'ils ne composent pas la dix-huitieme partie des habitans; & ils lui donnent le nom de *Liberté*, pour que ceux-ci regar-

dent leurs privileges comme un bonheur public. Ils l'aiment encore, parce que chacun se flatte de parvenir à la Royauté, & en outre parce que chaque Election vaut au pays un demi-million de livres sterling, dont la plus grande partie entre dans leurs poches. Au lieu d'avouer ces principes, il leur plaît de dire, que leur Constitution oblige les Rois à gouverner conformément aux Loix, leur assure leurs privileges, prévient les inconvéniens d'une minorité, & les empêche d'être esclaves comme les Turcs & les Tartares, & quelques-uns de leurs voisins.

Les intérêts de la Pologne avec les Puissances étrangeres, se réduisent à peu de chose, vu que dans l'état où sont les affaires, il n'y a pas à craindre qu'ils ayent la guerre avec aucun de leurs voisins. La puissance des Russes pourroit les allarmer, si Sa Majesté Polonoise étoit moins étroite-

ment unie avec la Czarine. Ils avoient autrefois à craindre les Turcs & les Tartares; mais les alliances qu'ils ont faites avec les Cours de Vienne & de Russie, les met à couvert de ce côté-là. Ils étoient anciennement jaloux de la Maison d'Autriche; ils craignoient qu'elle ne s'emparât de la Pologne, ainsi qu'elle avoit fait de la Bohême & de la Hongrie, & ce fut ce qui les engagea à cultiver l'amitié de la France, à qui cette alliance a coûté des sommes immenses.

S'il est de l'intérêt des Polonois de vivre en bonne intelligence avec le Roi de Prusse, il n'importe pas moins à ce Prince de cultiver leur amitié. Ils n'ont plus rien à démêler avec les Suedois, depuis que les Russes leur ont enlevé les Provinces qu'ils avoient conquises sur les Polonois; & à moins que les affaires ne changent, il y a apparence qu'ils continueront de vi-

vre en paix, jusqu'à ce que le Trône devienne vacant.

On pourroit conclure de-là que la tranquillité de la Pologne étant plus grande que jamais, puisqu'elle n'a plus rien à craindre de ses voisins, il seroit de l'intérêt des vrais patriotes de profiter de la paix pour rechercher les défauts de leur Gouvernement, & y apporter les remedes convenables, & de prévenir les troubles qu'ils ont à craindre de la vacance du Trône avant qu'ils arrivent. Mais il s'en faut beaucoup qu'ils agissent ainsi, & leurs affaires sont en plus mauvais état que jamais. C'est ce qu'on ne cesse de leur représenter dans leurs Dietes, sans qu'ils changent de conduite; aussi n'y a-t-il point de Nation au monde dont l'Etat soit plus pitoyable, ni qui ait moins d'espérance d'en sortir.

Le Roi actuellement regnant s'est conduit avec tant de modération,

qu'ils ne peuvent imputer leurs malheurs qu'à eux-mêmes. On prétend qu'il a dessein de faire élire le Prince Xavier, & il seroit heureux pour eux que cela fût ; car ce Prince en se fixant en Pologne, n'avoit d'autre vue que la tranquillité & la gloire de ce Royaume ; mais il peut arriver que ce dessein soit traversé par une Puissance, qui depuis quelques années, s'est faite un plaisir de diviser cette Nation, & d'anéantir ses forces & son crédit.

Pour entendre la raison de ce procédé, il faut se rappeller ce que j'ai dit ci-dessus, que si la Pologne connoissoit ses intérêts, elle pourroit devenir une des Puissances les plus formidables du Nord, ce qui n'arrivera jamais, si quelque voisin envieux s'y oppose. Cependant, s'il reste encore quelques principes de vertu & de patriotisme chez les Polonois, ils peuvent profiter des circonstances pré-

ſentes pour tirer la Nation de ſon aſſoupiſſement, & l'exciter à pourvoir du moins à ſa ſûreté, ſi elle ne peut recouvrer la puiſſance & la gloire, dont jouiſſoient leurs Ancêtres. Ils peuvent ſuſpendre dans une Diete extraordinaire le *Liberum veta*; ce n'eſt que par-là qu'ils peuvent rétablir leur Gouvernement, recouvrer leur indépendance, & ſe laver du reproche qu'on leur fait, de ſe prêter aux vues de certains voiſins, qui ne cherchent qu'à les affoiblir.

Le tems nous apprendra ce qui en ſera. Il peut arriver que les mouvemens convulſifs qu'on éprouve dans le Nord, produiſent un bon effet, & que la Pologne reprenne une forme de Gouvernement ſtable & ſolide. Il peut arriver auſſi que faute de vigueur, les Polonois retombent dans l'aſſoupiſſement qui les a rendus ſi mépriſables au reſte de l'Europe. Peut-être ces obſervations ſont-elles mal

fondées, mais il vaut mieux avouer le fait, que de faire parade de connoiſſances qu'on n'a pas, & qu'on eſt incapable d'avoir. Comment pouvoir pénétrer les ſecrets d'un Etat qui n'en a aucun ? Comment diſtinguer les vues d'une Nation qui n'en a aucune ? ou prévoir l'état futur d'un peuple, qui montre tant d'indifférence pour celui dans lequel il eſt ? Le Gouvernement actuel de Pologne, ſemblable au monde d'Epicure, eſt formé par un concours fortuit d'atomes, que le haſard dirige, & il n'y a que le tems qui puiſſe nous apprendre ce qu'il produira.



CHAPITRE VII.

Histoire moderne, Intérêts politiques, & vues réelles de la Couronne de Prusse.

LE Royaume de Prusse, quoiqu'un des plus modernes, est un des plus considérables de l'Europe, il s'accroît tous les jours, il augmente en puissance & en réputation, & il deviendra probablement un jour ce que la Suede fut jadis. Ce qui m'oblige d'en parler ici, & de ne pas confondre ses intérêts avec ceux de l'Empire est, que nous avons vu dernierement le Roi de Prusse tenir un rang considérable parmi les Puissances les plus formidables du Nord, & il y a tout lieu de croire qu'il soutiendra ce caractere, & qu'il influera beaucoup plus sur le systême général de l'Europe, que ses prédécesseurs ne l'ont fait.

Sans vouloir remonter plus haut qu'au commencement du dernier siècle, je me contenterai d'observer qu'aucune Maison d'Allemagne n'a produit d'aussi grands Princes que celui dont je parle. Quelques-uns se sont distingués par leur valeur & par leurs exploits militaires, ont étendu les bornes de leurs domaines, & fait le bonheur de leurs Sujets. D'autres ont excellé dans la Politique, & se sont servis de leurs talens pour procurer le bien du Corps Germanique, & pour étendre leurs domaines, & ont montré une prudence consommée dans les circonstances les plus critiques. D'autres enfin, se sont distingués par leur savoir & leur éloquence, & ont employé leurs talens à rendre leurs Sujets heureux, & à faire fleurir leurs Etats.

Pour prouver ce que j'avance, il me suffit de faire observer qu'Albert de Brandebourg, qui fleurissoit dans

le quinzieme siecle, fut appellé par le Pape, l'*Achille*, & par les Allemans, l'*Ulysse de l'Allemagne*; que Jean, son successeur, fut surnommé le *Ciceron de l'Allemagne*, & que Georges I, Electeur de Brandebourg, dans le milieu du seizieme siecle, acquit une si grande réputation de probité, que les Ducs de Mecklenbourg & d'Anhalt, & l'Electeur de Saxe, lui confierent la tutelle de leurs enfans. On peut donc dire sans flatterie que la grandeur dont cette Maison jouit, n'est point l'ouvrage du hasard ni de la fortune, mais celui de la valeur, de la sagesse, de la prudence, & de la piété des Princes qu'elle a produit.

Jean Sigismond, Electeur de Brandebourg, embrassa la Religion Protestante, & l'introduisit dans ses Etats. Après l'extinction de l'ancienne famille des Ducs de Cléves, il s'empara avec l'Electeur Palatin de cette suc-

cession, quoiqu'on l'eût promise au Duc de Saxe, ce qui augmenta considérablement ses Domaines. Voici sur quoi son droit étoit fondé : il avoit épousé la Princesse Anne, fille d'Albert Fréderic de Prusse, & Marie-Eléonore, fille aînée du feu Duc de Cléves. Son beau-pere étant mort, il prit possession du Duché de Prusse, dont il avoit obtenu l'investiture du Roi de Pologne, malgré l'opposition des Grands, & il mourut l'an 1619, dans la douzieme année de son regne, & la quarante-septieme de son âge.

Il eut pour Successeur son fils Georges-Guillaume, lequel prit possession de cet Electorat, dans une conjoncture très-critique, je veux dire, pendant que les troubles de Bohême avoient enflammé l'Empire, & menacé la sûreté de ses Domaines; mais il vint à bout de les conserver par sa prudence & sa modération. Il étoit

extrêmement zélé pour la Religion Proteſtante, & il fit tout au monde pour concilier les Luthériens & les Calviniſtes. Pour cet effet, il convoqua une aſſemblée générale à Leipſick, dont les Eccléſiaſtiques empêcherent l'effet par des vues particulieres. Guſtave Adolphe étant entré dans l'Allemagne, ſes Etats eurent beaucoup à ſouffrir de la marche de ſes troupes, & il fut obligé de lui livrer Spandan pour l'engager à ſecourir Magdebourg que les Impériaux aſſiégeoient, & qu'ils ruinerent de fond en comble après l'avoir pris.

Le Comte de Tilly qui les commandoit ayant été battu dans la Saxe, l'Electeur joignit ſes troupes aux Saxons, & eut beaucoup de part à la fameuſe victoire de Leipſick. L'Electeur de Saxe ayant fait la paix avec l'Empereur, après la mort de Guſtave Adolphe, l'Electeur de Brandebourg y fut compris, ce qui le garantit d'une

guerre dispendieuse, & le mit en état de travailler au bien de ses Sujets, qu'il avoit plus à cœur que les conquêtes. L'an 1637, la famille des Ducs de Poméranie s'étant éteinte dans la personne de Bogislas XIV, l'Electeur auroit dû hériter de ses Etats, en vertu du Traité qu'il avoit fait avec cette Maison; mais les Suedois s'en emparerent. Ce malheur, joint à ceux de l'Allemagne, abrégerent ses jours, & il mourut l'an 1640.

Fréderic-Guillaume son fils, second de nom, Electeur de Brandebourg, se distingua parmi les Princes de son tems, par sa sagesse & son courage. Il employa l'un & l'autre, pour la sûreté & le bonheur de ses Sujets. Il prit aussi possession de ses Etats dans le tems que ses affaires & celles de l'Empire étoient très-embrouillées, ce qui l'obligea de conclure un Traité de neutralité avec les Suedois. Ceux-ci s'étoient obligés

par la paix de Munster à évacuer la Poméranie & le Marquisat de Brandebourg; mais leurs Députés tarderent à le faire jusqu'en 1653, & ce ne fut encore qu'à condition que l'Electeur leur céderoit la Poméranie Suedoise, plusieurs Bailliages & l'Isle de Rugen. Ils lui donnerent pour équivalent l'Archevêché de Magdebourg, les Evêchés d'Halberstad & de Carmin, & la Principauté de Minden avec leurs dépendances.

Il offrit deux millions de rixdales & tous les Etats qu'on lui avoit cédés pour la partie de la Poméranie, qu'il avoit été obligé de leur abandonner, mais ce fut en vain. Il soutint avec beaucoup de chaleur les prérogatives des Electeurs par rapport au cérémonial qui s'observe à la Diete de Francfort, & se montra très zélé pour la Religion, principalement pour le Calvinisme. Il fut obligé l'an 1656, pour conserver la Prusse, de se liguer avec

les

les Suedois contre les Polonois; mais le Roi de Danemarck ayant déclaré la guerre à Charles Gustave de Suede, il abandonna la Pologne pour défendre ses Etats, de maniere que tout le poids de la guerre étant tombé sur lui, il conclut avec les Polonois un Traité, par lequel ils l'exempterent de l'hommage qu'il devoit à leur Couronne pour la Prusse, & lui céderent les Fiefs de Lawenbourg, de Boton & la ville d'Elbing, à condition qu'il leur rendroit la derniere, moyennant 40000 rixdales.

Ferdinand III étant mort l'an 1657, les François voulurent placer l'Electeur de Baviere sur le Trône Impérial; mais l'Electeur de Brandebourg ayant pris les intérêts de la Maison d'Autriche, Léopold d'Autriche fut élu, quoique l'Electeur de Baviere l'eût auparavant emporté de trois voix. Il se ligua ensuite avec les Polonois, mais les Hollandois ne

l'ayant point secouru, comme il s'y attendoit, on conclut l'an 1660 un Traité à Oliva. Il s'attacha depuis à maintenir la paix, à se concilier les Princes qui étoient d'une autre Religion que lui, & il fit un Traité d'alliance avec la France & l'Angleterre. Le Roi de France s'étant emparé de la Principauté d'Orange, l'Electeur qui étoit tuteur du jeune Prince, lui envoya un Ambassadeur pour lui en demander la restitution.

Il conclut l'an 1666, un Traité définitif avec le Prince de Neubourg, au sujet de la succession de Juliers & de Cléves, & dans la suite il assura ce dernier à perpétuité à sa famille. Il secourut l'Empereur contre les Turcs, il réconcilia les Ducs de Lunebourg, & se porta pour médiateur entre les Anglois, les Hollandois & l'Evêque de Munster. Les François ayant déclaré l'an 1672 la guerre aux Hollandois, il leur envoya du se-

cours, & joignit ses troupes à celles de l'Empereur, que commandoit le Général Montecuculli; mais celui-ci n'ayant point goûté les vues de l'Electeur, il s'en tint à une simple diversion.

L'Electeur voyant qu'il couroit risque de perdre ses Etats, pour avoir pris les intérêts de ses voisins, résolut en 1673 de faire la paix avec la France aux meilleures conditions qu'il pourroit. Le Traité fut conclu à Vossen, & portoit que les François lui rendroient ce qu'ils avoient pris dans les Duchés de Cléves, de la Marck & de Rowensberg, à l'exception des villes de Wesel & de Rers, où S. M. T. C. mettroit des garnisons jusqu'à la conclusion de la paix; qu'elle les rendroit alors à l'Electeur, & qu'elle lui payeroit 800000 livres pour l'indemniser. Quoique ce Traité fût extrêmement avantageux à l'Electeur, & que les François lui eus-

ſent rendu les Places ſuſdites plutôt qu'ils n'en étoient convenus, il ne s'apperçut pas plutôt du deſſein qu'ils avoient d'opprimer les Hollandois, qu'il ſe ligua avec eux contre la France, & ſe rendit en Alſace à la tête de 20000 hommes; mais le Duc de Bournonville qui commandoit les Impériaux, ayant traverſé ſes meſures, on ne fit rien cette campagne.

Dans ces entrefaites, les Suedois, à la ſollicitation de la France, étant entrés dans la Poméranie & le Marquiſat, l'Electeur abandonna l'Alſace & tourna ſes armes contre les Suedois, & remporta ſur eux une victoire complette à Fegh-Berlin. Il leur enleva auſſi l'Iſle de Wolen, Wolgaſt & Anclaw, une des plus fortes places de la Poméranie. Il leur prit encore Stetin après un ſiége de pluſieurs mois. L'an 1678, il s'empara de l'Iſle de Rugen, de Stralſund & de Gripſwald, & les chaſſa entie-

rement de la Poméranie. Les Suedois firent une diversion dans la Prusse dans le cœur de l'hiver, sur quoi l'Electeur traversa le lac de Courlande sur la glace avec son armée & son artillerie, quoiqu'il ait trois milles de largeur, les surprit & les battit au point que de 16000 hommes qu'ils étoient, il n'en échappa que 5000. Après la guerre de 1672, il ne fut point compris dans le Traité de Nimégue, & les François s'étant ligués avec les Suedois, il fut obligé par le Traité de Saint-Germain, de leur abandonner toutes ses conquêtes. Pour l'en dédommager, le Roi de France lui paya 300000 écus, & ce fut tout ce qu'il en put obtenir.

L'an 1680, ce grand Prince prit un parti digne de son caractere. La Cour d'Espagne lui devoit des sommes considérables pour les secours qu'il lui avoit fournis dans la guerre des Pays-Bas, & elle tardoit à le

rembourſer, ſoit par la négligence de ſes Miniſtres, ſoit que ſes finances fuſſent épuiſées. A la fin, les Miniſtres de S. M. C. ne ſachant que répondre, eurent recours à une ruſe qu'on ne ſauroit excuſer, ce fut de lui fournir des lettres de change ſur les Pays-Bas, qui ne furent point acceptées, & qu'il fallut proteſter. L'Electeur voyant qu'il n'avoit plus aucune eſpérance d'être payé, & ne voulant cependant point perdre ce qu'on lui devoit, s'y prit comme on va le voir. Ayant eu avis qu'il devoit arriver un galion Eſpagnol dans un port de Flandre, il chargea huit Armateurs de s'en emparer, & ils ménagerent ſi bien la choſe, que la Cour d'Eſpagne ne fut inſtruite de ſon deſſein qu'après qu'il eut été exécuté.

Les Miniſtres Eſpagnols prirent d'abord la choſe à cœur, & ne parloient pas moins que de lui faire rendre le vaiſſeau, & de l'obliger à un dé-

dommagement; mais voyant que l'Electeur persistoit dans sa résolution, & se voyant hors d'état de lui nuire, ils se contenterent de ses excuses, & l'Electeur s'y prêta d'autant plus volontiers, qu'elles firent entrer un million 800000 ducats dans ses coffres. Auguste de Saxe, Administrateur de Magdebourg, étant mort cette année, l'Electeur réunit ce Duché à ses Domaines après l'avoir sécularisé, conformément au Traité de Westphalie.

Il étoit sur le point de réunir la Principauté de Querfurt, qui comprend quatre Bailliages, à ses Domaines, mais elle lui fut contestée; & l'an 1687, l'affaire ayant été mise en compromis, il se contenta du Bailliage de Bruck. Il termina l'année suivante une dispute qu'il avoit depuis longtems avec l'Empereur au sujet de la Principauté de Jugenrdorf, que ce dernier avoit réunie au Royaume de

Bohême, ſans égard pour les préten-tions de l'Electeur. Pour l'en dédommager, il lui donna le territoire de Schucibuſin, dans la partie ſeptentrionale de la Sileſie, mais il trouva moyen dans la ſuite de la reprendre, comme je le dirai plus bas.

Cet excellent Prince ſe montra auſſi capable de régner qu'aucun de ſon ſiecle, depuis qu'il prit les rênes du Gouvernement, juſqu'au tems que la mort le lui ôta d'entre les mains. Il ſignala ſon courage dans pluſieurs occaſions, entr'autres au ſiege de Stetin, dont la relation a été publiée dans toutes les gazettes. Il ne ſe diſtingua pas moins par ſon zele pour la liberté, qui le porta à ſecourir les Hollandois l'an 1672.

Il ne ſe montra pas moins habile dans la politique; il fit valoir ſes droits lorſqu'il le put, & il ſut les abandonner, lorſqu'il jugea qu'il lui étoit avantageux de le faire. Il par-

vint à un plus haut degré d'autorité qu'aucun de ses Prédécesseurs, & il la conserva sans paroître s'en soucier; & cela en consultant le bien de ses Sujets, au point qu'ils regardoient la puissance qu'il acquerroit comme la leur propre. Il leur donnoit audience à toute heure, & leur rendoit justice sur le champ. Il avoit destiné une partie du jour à lire les lettres qu'ils lui écrivoient, de maniere qu'il ne se passoit rien dans ses Etats qu'il n'en eût connoissance, aussi ses Ministres étoient-ils attentifs à faire leur devoir.

Il témoigna beaucoup d'amitié aux Protestans François, & il donna à ceux qui voulurent s'établir dans ses Etats, des postes à la Cour & dans ses armées. Il fournit des secours aux artisans & aux laboureurs, qui vinrent s'établir dans la Prusse. Ses Ministres lui ayant représentés que ces libéralités diminueroient ses finances, il leur répondit, qu'au cas que l'argent

vînt à lui manquer, il vendroit sa vaisselle pour les secourir. Il dit dans une autre occasion, que les deux parties gagneroient au marché qu'il avoit fait, & qu'en donnant les terres de la Prusse aux Réfugiés, il avoit trouvé un double avantage, savoir, de les améliorer, & d'enrichir ceux qui les cultivoient.

Il fit bâtir la nouvelle ville de Berlin, & en fit le plus beau séjour du monde en réunissant cinq fauxbourgs irréguliers; il l'embellit de quantité d'édifices publics, & la fit fortifier. Il mit ses Etats dans un meilleur ordre que ne l'avoient fait ses prédécesseurs, en faisant de nouveaux Réglemens, & annullant ceux qu'ils avoient fait, lorsqu'il le jugea nécessaire. Il abolit la taille & lui substitua l'excise, qu'il crut être moins onéreuse à ses Sujets. Il fit bâtir un fort sur la côte de Guinée, dans la vue de protéger le commerce, & ouvrir un canal entre la

Sprée & l'Oder, pour la commodité des Marchands de Silesie qui trafiquent à Hambourg.

En un mot, il ne négligea rien de tout ce qui peut contribuer à immortaliser un Prince. Il se fit aimer de ses Sujets par sa justice & par sa bienveillance, respecter des étrangers par la magnificence de sa Cour, & craindre de ses voisins par la discipline qu'il établit parmi ses troupes. Il fut toujours zélé pour sa Religion, sans donner dans le cagotisme; & il mourut à l'âge de soixante-huit ans, dont il avoit regné quarante-huit, généralement regretté de ses Alliés & de ses Sujets.

Cet Electeur avoit été marié deux fois; la premiere, avec Louise-Henriette, fille d'Henri-Fréderic, Prince d'Orange, & c'étoit là-dessus qu'étoit fondé son droit à cette succession; la seconde, avec Dorothée, fille de Philippe, Duc de Holstein-Gluksbourg,

& en eut trois fils, dont la postérité subsiste encore. Fréderic III, qui lui a succédé, Philippe-Guillaume, Gouverneur de Magdebourg, qui mourut l'an 1711, & Albert-Fréderic, Gouverneur de Poméranie. Le premier laissa deux fils & une fille, le second trois fils, tous Princes du Sang de Prusse, qu'il importe de connoître, parce que nous aurons occasion d'en parler ci-après.

Fréderic III succéda à son pere dans l'Electorat de Brandebourg, le 19 d'Avril 1688, & prit les rênes du Gouvernement, de même que plusieurs de ses prédécesseurs, dans une conjoncture critique, qui demandoit un aussi grand Prince que lui. Il donna bientôt des preuves qu'il n'avoit pas moins hérité des vertus que des Domaines de ses Ancêtres, en concourant avec l'Electeur de Saxe, l'Electeur-d'Hanover, & le Landgrave de Hesse-Cassel, à regler quelques

affaires qui concernoient leurs Domaines respectifs, & en secondant le projet qu'avoit formé le Prince d'Orange de faire une descente en Angleterre, & qu'il avoit concerté avec son pere. Il témoigna beaucoup d'estime pour Louis XIV, dont il suivit les exemples dans plusieurs occasions, sans adopter entierement son systême de politique.

Au contraire, lorsque S. M. T. C. attaqua l'Empire, il se déclara contre lui, & reprit l'an 1689 les villes de Keiserswert & de Bonn, où il faillit être pris prisonnier par un détachement François; mais ce qui lui fit beaucoup d'honneur fut, qu'il ne dût son salut qu'à son courage. L'an 1690, le Roi Guillaume ayant réussi dans son expédition, lui envoya l'Ordre de la Jarretiere par feu James Johnson, qui fut depuis Secrétaire d'Etat pour l'Ecosse. L'an 1693, ses troupes se distinguerent dans la bataille de Landen

ſous la conduite du Prince Philippe, ſon frere; & le Roi Guillaume en fut ſi ſatisfait, qu'il lui en envoya la relation écrite de ſa propre main.

L'an 1694, il envoya ſes freres Philippe & Albert, au ſecours du Duc de Savoye. L'an 1695, ſes troupes contribuerent beaucoup à la priſe de Namur. L'Electeur ſe rendit à la Haye pour féliciter Sa Majeſté, qu'il régala ſplendidement à Zell avec le Duc de Cléves. Après qu'Auguſte eut été élu Roi de Pologne, l'Electeur s'empara de la ville d'Elbing, pour ſûreté des ſommes qu'il avoit prêtées à ſon pere; mais cette affaire fut reglée par un Traité, ſa maxime étant de terminer toujours à l'amiable les différends qu'il avoit avec ſes voiſins. Il en avoit ainſi uſé auparavant avec l'Electeur de Saxe, ce qui lui valut la Prévôté de Quedlimbourg, le Bailliage de Peterſberg, & quelques autres places.

L'an 1700, l'Electeur après avoir

embelli la ville de Berlin, augmenté ses Domaines, & peuplé ses Etats au moyen des étrangers qu'il y attira par ses largesses, forma le dessein de parvenir à la Royauté. On prétend qu'il en reçut l'idée en voyant le Roi Guillaume assis dans un fauteuil, & le Congrés des Princes qui étoient engagés dans la grande Alliance; mais cette circonstance mérite plutôt d'être insérée dans des mémoires particuliers, que dans une histoire.

Quels que fussent ses motifs, le fait est qu'il résolut vers ce tems-là de prendre le titre de Roi de Prusse, & qu'il s'adressa à la Cour Impériale, pour être reconnu en cette qualité. On raconte à ce sujet une histoire remarquable, savoir, que voyant que ses négociations ne prenoient pas une tournure favorable à la Cour de Vienne, son Ministre lui écrivit une lettre en chiffres, par laquelle il lui conseilloit d'employer le crédit d'un cer-

tain Prince ; mais que ne pouvant deviner le ſens de la lettre, parce qu'il ne le lui déſignoit que par une lettre initiale, il s'adreſſa au Confeſſeur de l'Empereur, qui étoit Jéſuite, & que celui-ci fut ſi touché de l'honneur que l'Electeur lui faiſoit, qu'il s'employa pour lui, & lui fit obtenir ce qu'il deſiroit.

Je ſuis fort éloigné de vouloir garantir ce fait, étant perſuadé que l'Electeur prit des meſures plus ſûres. La guerre venoit de s'allumer au ſujet de la ſucceſſion d'Eſpagne ; la Maiſon d'Autriche avoit beſoin de ſon ſecours, & elle étoit trop prudente pour lui diſputer le titre qu'il demandoit. Quoi qu'il en ſoit, il eſt conſtant qu'il fut couronné Roi de Pruſſe à Koniſberg au mois de Janvier 1701 N.S. & reconnu pour tel par l'Empereur Léopold & ſes Alliés ; en reconnoiſſance de quoi le nouveau Monarque lui fournit un corps

de troupes auxiliaires, qui le servirent dans plusieurs contrées de l'Europe, durant le cours de cette guerre.

Le Roi d'Angleterre, Guillaume III, étant mort l'année suivante, le Roi de Prusse, comme son héritier, prit possession de la Comté de Lingon, de la Principauté de Meurs, & de quelques autres Seigneuries qui appartenoient au défunt, ce qui ne l'empêcha pas de donner dans la suite satisfaction au Prince de Nassau-Frise, qui prit le titre d'Orange. La Duchesse de Nemours étant morte l'an 1707 & les Principautés de Neufchâtel & de Valangin, se trouvant vacantes, S. M. P. fit valoir ses prétentions en qualité d'héritier du Prince d'Orange. Le droit de décider là-dessus, appartenoit aux Etats du pays; mais le Roi de France ayant pris la cause d'un des Candidats, la Reine d'Angleterre prit celle du Roi de Prusse, & l'emporta. Il acheta vers

ce même tems la Comté de Fercklen-bourg.

La Diete s'étant aſſemblée à Franc-fort pour élire un Empereur, l'Abbé Albani s'y rendit en qualité de Non-ce du Pape, & l'on prétendit qu'il avoit ordre de proteſter contre le nouveau titre du Roi de Pruſſe. Sa Majeſté en ayant eu avis, lui fit dire que s'il oſoit le faire, il fourniroit des troupes aux Alliés en Italie, & qu'il les enverroit à diſcrétion dans l'Etat Eccléſiaſtique, comme dans un pays ennemi; ce qu'Albani prévint, en aſſurant ſon Ambaſſadeur que Sa Sainteté ne l'avoit point chargé de pareille commiſſion, & qu'elle n'avoit jamais penſé à lui diſputer le titre de Roi, ce qui la ſatisfit, ſans s'informer s'il diſoit vrai ou faux.

Après que la guerre fut finie, ce Monarque conclut avec les Alliés un Traité avec la France, qui contenoit treize articles, dont les plus remar-

quables furent les ſuivans : on lui confirma la poſſeſſion de la Haute Gueldre en pleine ſouveraineté ; on lui céda la Contrée de Keſſel & la Préfecture de Krickenberk ; & on le reconnut Prince ſouverain de Neufchâtel & de Valangin, à condition qu'il renonceroit à ſes prétentions ſur la Principauté d'Orange. Ce Traité contenoit deux articles ſéparés, par l'un deſquels S. M. T. C. le reconnoiſſoit Roi de Pruſſe, & conſentoit à lui donner le titre de Majeſté.

Il s'employa auſſi en faveur des Proteſtans de France, qu'il protégeoit & qu'il aimoit, & où il y a toute apparence qu'ils auroient reſſentis les effets de ſa médiation, ſi la mort ne l'eût enlevé au milieu de ces négociations dans la cinquante-ſixieme année de ſon âge, laiſſant après lui la réputation d'un des Princes les plus magnifiques de ſon ſiecle, & qui ſavoit auſſi bien qu'aucun de ſes Prédéceſſeurs,

profiter de l'occaſion d'augmenter ſa puiſſance, & d'étendre ſes Domaines.

Fréderic-Guillaume, Prince Royal de Pruſſe, & Electeur de Brandebourg, ſuccéda à ſon pere dans tous ſes Domaines, acheva la négociation de paix qu'il avoit commencée, & lia une étroite correſpondance avec la Cour de France. Il ſe trouva engagé quelque tems après dans une diſpute avec la Suede, à l'occaſion de la marche de ſes troupes dans ſes Etats. Il auroit voulu la terminer à l'amiable; mais ne pouvant y réuſſir, il ſe ligua contre eux avec les autres Princes qui lui avoient déclaré la guerre, ce qui les chaſſa de l'Allemagne, & leur enleva tout ce que Guſtave Adolphe & ſes ſucceſſeurs, avoient conquis dans l'Empire.

Nonobſtant ces ſuccès, Sa Majeſté Pruſſienne conſentit ſous la médiation de Sa Majeſté Britannique George I, à certains articles préliminaires de paix

avec la Suede, qui furent signés le 18 d'Août 1716, & ensuite rédigés en un Traité qui fut conclu à Stockholm entre les deux Couronnes le 10 de Janvier 1720. Par le troisieme article de ce Traité, le Roi de Suede céde à perpétuité à Sa Majesté Prussienne, ses héritiers & ses successeurs, la ville de Stetin, le District situé entre l'Oder & le Rhin, les Isles de Wallin & d'Usedom, avec tous les droits accordés à la Couronne de Suede par l'Empereur & l'Empire, sur lesdites places, par le Traité de Westphalie. Par le dix-neuvieme, cette même Couronne lui céde encore les villes de Dam & de Golnaw, de l'autre côté de l'Oder, avec les territoires qui en dépendent.

En considération de ces cessions, Sa Majesté Prussienne s'obligea de ne plus seconder les ennemis de la Suede, de contribuer à la paix avec ses voisins, d'acquitter toutes les dettes

contractées & hypothéquées par la Suede, sur les Places qu'elle lui avoit cédées, & de lui payer deux millions de rixdales, en trois payemens. Par ce Traité, Sa Majesté Prussienne ajouta plusieurs Districts considérables aux Domaines sur lesquels elle avoit des prétentions en qualité d'héritiere des Ducs de Poméranie, & se procura une communication avec la mer Baltique, ce qui lui fut infiniment plus avantageux que les revenus qu'elle en tiroit.

Le Roi de Prusse tint la même conduite tout le reste de sa vie, je veux dire, qu'elle eut toujours soin de maintenir sa dignité, d'assurer ses Domaines, de se faire respecter de ses voisins, & de tenir ses places & ses troupes en état de n'avoir rien à craindre, & de faire servir les accidens qui pourroient arriver à son avantage. Ce fut dans cette vue qu'il entretint toujours sur pied quatre-

vingt à cent mille hommes de troupes régulieres, bien payées & bien disciplinées, & qu'il ménagea ses revenus, persuadé qu'en cas de guerre, il en auroit autant besoin que de ses troupes.

Quelques politiques ignorans la blâmerent à la vérité, mais elle convenoit à sa situation, & au systême général des affaires de l'Europe. Elle garantit ses Etats, quoiqu'isolés, elle le fit regarder comme un des plus puissans Princes d'Allemagne après la Maison d'Autriche, & le mit en état de maintenir la balance, sans s'engager dans aucune guerre. Ce fut dans ces vues qu'il accéda au fameux Traité d'Hanover, conclu le 3 de Septembre 1725 avec les Rois de France & d'Angleterre; & quoique les bornes que je me suis prescrites, ne me permettent point de l'insérer ici; j'ose cependant assurer, qu'il ménagea cette négociation & les suivan-

tes avec beaucoup de dextérité, & de maniere qu'elles tournassent à son avantage.

J'ai parlé ci-dessus des prétentions de la Maison de Brandebourg à la succession du Roi Guillaume III, comme Prince d'Orange, aussi-bien que de la dispute qu'occasionna le testament qu'il fit en faveur de son cousin le Prince de Nassau-Frize, laquelle dura plusieurs années. Pour la terminer, on entama l'an 1722 une négociation, qui finit dix ans après par un Traité conclu à Berlin le 13 de Mai 1732, par lequel le Roi de France céda à Sa Majesté Prussienne la Principauté d'Orange, & tous les Domaines de la Maison de Châlons, à condition que les cessions qu'il avoit faites à la France par le Traité signé à Utrecht le premier d'Août 1723, lui seroient confirmées par le Prince de Nassau-Frize, Stathouder d'Hollande.

On

On convint que Son Altesse prendroit le titre & les armoiries d'Orange, sans préjudice à la Maison Royale de Prusse, qui auroit également droit de les porter. On cédoit à Sa Majesté Prussienne & à ses Successeurs la Principauté de Meurs, la Comté de Lingen, le District de Montfort, la Seigneurie de la Haute & Basse Swalnave, les Seigneuries de Nastwick, d'Homdorland, de Wateringen, d'Orange-Polder & de Gravesande; les Douanes de Gennep, la Baronnie d'Horstal en entier, la Seigneurie de Turnhout, la maison de la Haye, qu'on appelle la Vieille-Cour, & celle d'Honslanrdick.

Tout le reste de la succession fut cédé au Prince d'Orange, lequel se chargea d'acquitter toutes les dettes de la famille, & de payer les pensions qu'elle faisoit aux personnes que l'on nommoit; d'exiger de la Cour d'Espagne la pension qu'elle lui fai-

soit de 60000 florins, & 120000 écus qu'elle lui devoit, avec promesse de la part du Roi d'engager cette Cour à le satisfaire. Ce Traité définitif fût ratifié par le Roi de Prusse le 13 de Mai, & par le Prince d'Orange le 13 de Juin suivant, & on le notifia aux Etats Généraux qui s'étoient chargés de la régie de la succession, comme y étant principalement intéressés.

Le desir qu'avoit le Roi de Prusse de maintenir la paix dans ses Etats, & de ne prendre aucune part aux troubles qui agitoient l'Europe, fit qu'il agit avec beaucoup de réserve dans la guerre qui s'alluma entre le défunt Empereur Charles VI, & les Rois de France & d'Espagne, à l'occasion de l'Election du Roi de Pologne. On sait que les Maisons d'Autriche & de Bourbon le presserent vivement, & on ne peut douter qu'il n'eût fait pancher la balance, & que le Roi Stanislas n'eût été élu s'il avoit

été secondé ; mais il refusa absolument de prendre part à cette querelle, & l'on peut assurer qu'il y gagna beaucoup. Il est vrai qu'il ne seconda point le Roi Stanislas ; mais tout le monde sait qu'après le siége de Dantzick, il le reçut dans ses Etats, & le traita avec tous les égards que l'on doit à une Tête couronnée ; & qu'au moyen des remises que la France lui fit tenir, il y vécut en Souverain.

Les partisans de la Maison d'Autriche ont regardé cette conduite comme indigne d'un Roi, & comme incompatible avec ce qu'il devoit à l'Empereur ; mais ils ont ignoré que les obligations qu'un Souverain a contractées avec ses Sujets, l'emportent sur les Traités qu'il a fait avec ses Alliés ; & qu'étant aussi intéressé qu'il l'étoit à la sûreté de ses Domaines, il n'étoit point obligé de prendre part à cette querelle, si ce n'est

en qualité de médiateur ; il s'ensuit donc que les mesures qu'il prit en qualité de Souverain & de Prince indépendant, étoient très-justes. Quant aux engagemens qu'il avoit contractés, comme membre de l'Empire, il les remplit si ponctuellement, que Sa Majesté Impériale n'eut pas sujet de se plaindre de lui.

Le Roi de Prusse suivit la même méthode dans les autres affaires qu'il eut, & se montra préparé pour la guerre, de même qu'il étoit incliné pour la paix. Ses troupes firent ses délices, il vécut toujours en guerrier plutôt qu'en homme de Cour, & cela pour éviter la dépense, pour tenir ses soldats en haleine, & maintenir la discipline militaire, plutôt que dans la vue d'inquiéter ses voisins. Il fut attaqué sur la fin de ses jours d'une hydropisie, qui donna lieu de craindre pour sa vie, mais il en guérit, & au bout de quelque tems il fut em-

porté par une maladie le 31 de Mai 1740, dans la cinquante-deuxieme année de son âge. Il eut ses défauts comme les autres Princes, entr'autres celui d'aimer l'argent, qu'il tiroit des poches de ses Sujets par des moyens extraordinaires; mais il fut recommandable par son amour pour la justice, par son économie, par sa frugalité & par son affabilité.

Il avoit épousé du vivant de son pere la Princesse Sophie-Dorothée d'Hanovre, sœur du Roi d'Angleterre régnant, née le 16 de Mars 1687, & aujourd'hui Reine Douairiere de Prusse. Il en eut plusieurs enfans, savoir, Charles-Fréderic, qui lui succéda; Guillaume-Auguste, Prince Royal de Prusse, né le 9 d'Août 1722, qui épousa la Princesse Louise-Amelie de Brunswick-Wolfenbutel, dont il eut deux fils; Fréderic-Henri, Prince de Prusse, né le 8 de Janvier 1726; Auguste-Ferdinand, Prince de Prusse,

né le 23 de Mai 1730; Frédérique-Auguste, Princesse Royale de Prusse, née le 3 de Juillet 1709, & qui épousa le 20 de Novembre 1731 le Prince héréditaire de Brandebourg-Bareith; Frédérique-Louise, Princesse de Prusse, née le 28 de Septembre 1714, qui épousa le 14 de Mai 1726 le Margrave d'Anspach; Dorothée-Sophie, Princesse de Prusse, née le 26 de Janvier 1719, qui épousa le 10 de Novembre 1734 le Margrave Frédéric-Guillaume de Schwed; Louise-Ulrique, Princesse de Prusse, née le 28 d'Avril 1720, qui épousa le 17 de Juillet 1744 Adolphe-Frédéric, Duc de Holstein-Eutin, aujourd'hui Roi de Suede; Anne-Amelie, Princesse de Prusse, née le 9 de Novembre 1723, qui n'est point encore mariée.

Charles-Frédéric, Roi de Prusse & Electeur de Brandebourg, naquit le 24 de Juillet 1712, & monta sur le Trône à l'âge de vingt-neuf ans. Il

épousa du vivant de son pere la Princesse Elisabeth-Christine de Brunswick-Wolfenbutel, née le 8 de Septembre 1715. Il commença son regne par un acte frappant de générosité. Comme il ne l'avoit épousée que pour obéir à son pere, & qu'il n'avoit point consommé son mariage, tout le monde croyoit qu'il la répudieroit. Mais lorsque cette Princesse vint le complimenter sur son avénement au Trône, il lui parla en ces termes : « Vous » savez, Madame, que je ne vous ai » jamais aimée pendant que j'étois » Prince Royal, mais les complai» sances que vous m'avez témoi» gnées, m'obligent à vous payer de » retour, & à vous reconnoître, au» jourd'hui que je suis Roi, pour Rei» ne, & pour compagne de mon Trô» ne & de ma couche ». On ne peut exprimer la joie que la Cour témoigna lorsqu'elle ouit cette déclaration ; on ne s'y attendoit point, &

elle fit tout espérer d'un regne qui commençoit par une marque aussi extraordinaire de justice, de tendresse & de générosité.

L'aurore du Gouvernement de ce jeune Monarque, attira l'attention de toute l'Europe, & donna à ses voisins une juste idée de ce qu'on devoit attendre de lui dans la suite. Son pere l'avoit assez maltraité, & plusieurs personnes craignoient son ressentiment; mais il n'en punit aucune, à l'exception du Conseiller Echard, à qui il ordonna de sortir de ses Etats, parce qu'il étoit la cause des impôts que son pere avoit mis sur ses Sujets; & il fit voir par-là qu'il étoit aussi sensible aux torts qu'on faisoit à son peuple, qu'indifférent pour les maux qu'on lui faisoit. Il se déclara le Protecteur des Savans; & il écrivit à M. de Maupertuis pour lui proposer la direction de l'Académie de Berlin, ou pour me servir de son expression,

pour le prier de venir enter les jets de la vraie science, sur les troncs sauvages du Nord.

Les bornes que je me suis prescrites dans cet ouvrage, ne me permettent point de faire le portrait d'un Prince, dont les sublimes qualités sont en si grand nombre; je me bornerai donc à un simple détail des faits qui se sont passés durant son administration.

J'ai dit ci-dessus, en parlant de son pere, que quoiqu'il eût mis ses troupes sur un meilleur pied qu'aucun de ses Prédécesseurs, il n'avoit pas beaucoup de penchant pour la guerre, ce qui venoit probablement de la circonstance dans laquelle se trouvoient de son tems les affaires de l'Europe; mais quels que fussent ses motifs, il est constant qu'il étoit infiniment plus jaloux d'assurer ses droits que de les faire valoir; & cela est si vrai, qu'il laissa paisiblement jouir l'Evêque de

Liege de la Baronnie d'Herstall, qu'on avoit cédée à son pere, comme faisant partie de la succession du feu Roi Guillaume, & qu'il lui fit offrir de la lui abandonner moyennant 100000 ducats.

Le Roi actuellement régnant étant allé dans ses Domaines pour recevoir l'hommage du Duché de Cléves, il demanda la même chose aux habitans d'Herstall, qui la lui refuserent, alléguant qu'ils avoient toujours été sujets du Prince de Liege, sur quoi pour terminer la dispute, il envoya dans cet Evêché un corps de troupes qui prirent possession de Maseyk, déclarant que Sa Majesté leur avoit ordonné de vivre à discrétion, jusqu'à ce qu'on lui eût rendu la Baronnie d'Herstall. Ce fut le 14 de Septembre 1740, que les troupes Prussiennes entrerent dans les territoires de l'Evêque de Liege, sur quoi ce Prélat publia un long manifeste, pour se

plaindre de l'insulte qu'on lui faisoit, déclarant à la fin que la somme que le feu Roi lui avoit demandée étant médiocre, il lui avoit proposé de lui en payer l'intérêt à cinq pour cent, ce qui valoit mieux, selon lui, que de l'argent comptant.

Il s'adressa aux Cours de Vienne & de Paris : mais pendant qu'il étoit occupé à dresser des mémoires & à faire ses plaintes, les Prussiens continuoient de vivre à discrétion chez ses Sujets, de maniere qu'il envoya deux Députés à Berlin, pour offrir au Roi 200000 ducats ; & cette somme lui ayant été comptée le 23 d'Octobre au soir, les Prussiens évacuerent Maseyk le lendemain matin. Ce fut ainsi que Sa M. termina cette dispute sans formalité de procès.

Ce ne fut pas seulement avec l'Evêque de Liege que Sa Majesté eut des démêlés, il en eut aussi avec le Duc de Chevreuse & le Marquis de

Nesle, qui prétendoient tous deux à la Principauté de Neufchâtel. Le premier y envoya un Avocat au Parlement de Paris, & le second deux Avocats de Besançon, pour faire valoir ses droits; mais le Gouverneur de Neufchâtel leur fit dire, que s'ils ne sortoient dans vingt-quatre heures, il les traiteroit comme des criminels. Ceci ne fut que le prélude de la conquête de la Silesie, qui a occasionné la derniere guerre, ce qui me fait espérer que le Lecteur ne sera pas fâché d'en savoir le détail.

J'ai dit ci-dessus que la Maison de Brandebourg avoit des prétentions légitimes sur la Principauté de Jagendorff, & sur d'autres territoires que l'Empereur réunit au Royaume de Bohême; mais comme l'Electeur revendiquoit ses droits, & que la Maison d'Autriche avoit besoin de son secours, elle jugea à propos de lui donner quelque satisfaction, & en

conséquence, on conclut un Traité à Berlin l'an 1686, par lequel il fut stipulé qu'il renonceroit à ses prétentions sur les Principautés de Jagendorff, de Lignitz, de Brieg & de Volau, à condition que l'Empereur lui céderoit le territoire de Schwibus. Le Baron de Frytag, qui ménagea cette négociation pour la Cour de Vienne avec l'Electeur Frédéric II, fit en même-tems un autre Traité secret avec le Prince Electoral Frédéric, qui fut depuis Frédéric III, Electeur de Brandebourg, & qu'on appelle généralement Frédéric, parce qu'il fut le premier Roi de Prusse.

On n'a jamais bien connu la nature de cette négociation secrette. On sait seulement qu'il survint quelques démêlés domestiques, dans lesquels l'Empereur menaça le Prince de prendre parti contre lui, si dans le tems que son pere signoit le Traité susdit, il ne s'obligeoit de lui restituer le terri-

toire de Schwibus, pour la somme dont ils convinrent; en conséquence lorsqu'il fut devenu Electeur, l'Empereur le somma de tenir sa promesse, mais ses Conseillers le dissuaderent de le faire, alléguant que son engagement avoit été forcé. Cependant l'Empereur Léopold l'ayant menacé d'employer la force, il le lui céda, mais il refusa de ratifier la renonciation que son pere avoit faite, se réservant à faire valoir ses droits en tems & lieu. Voici ce qu'il dit à ses Ministres dans cette occasion: « Je » céderai le Territoire de Schwibus, » parce que j'ai promis de le faire, » & que je me deshonorerois si je » manquois à ma parole. Quant à » ce qui concerne mes droits sur la » Silesie, je laisse à mes descendans » le soin de les faire valoir, & je ne » prétends point leur lier les mains, » bien que je sois forcé de céder à » l'injustice qu'on me fait. Si la Pro-

» vidence & le tems ne les secondent » point, je leur conseille de rester » tranquilles, mais pour peu que Dieu » les favorise, ils sauront mieux que » moi ce qu'ils doivent faire ».

Voilà en peu de mots sur quoi sont fondés les droits du Roi de Prusse. Il représentoit Frédéric II & Frédéric III, & par conséquent on ne pouvoit les lui disputer; d'ailleurs la Maison d'Autriche ayant pris l'équivalent, il avoit des titres légitimes sur les Territoires que possédoit autrefois sa Maison; savoir, la Principauté de Jagendorff, & il résolut d'en prendre possession. Il eut deux raisons pour en agir ainsi, sans en donner avis à la Cour de Vienne; la premiere, que la branche mâle étant éteinte, & son pouvoir affoibli, il crut avoir trouvé l'occasion de se faire justice soi-même, & il auroit cru faire tort à ses descendans, s'il l'avoit laissé échapper; la seconde étoit, que l'E-

lecteur de Baviere & le Roi d'Espagne ayant des prétentions sur la succession de l'Empereur, il fut ravi de concilier ses vues avec le penchant qu'il avoit de seconder la Reine de Hongrie & soutenir ses droits, conformément à la Pragmatique-Sanction.

Lorsqu'il envoya ses troupes en Silesie dans le mois de Décembre 1740, il déclara à la Cour de Vienne, que nonobstant la démarche qu'il venoit de faire, il étoit toujours disposé à favoriser l'Election du Duc de Lorraine, qu'il avanceroit deux millions de florins à la Reine de Hongrie, & qu'il employeroit toutes ses forces pour défendre ses Domaines contre quiconque voudroit s'en emparer; mais ces propositions ayant été rejettées, la guerre fut déclarée. Au reste je ne déciderai point si les droits & les prétentions du Roi de Prusse étoient bien ou mal fondées, mais

j'observerai seulement, que si la Cour de Vienne eut accepté ses propositions, on auroit prévenu la guerre en Allemagne, que la Reine de Hongrie n'auroit pas plus cédé au Roi de Prusse que ce qu'il posséde actuellement, & qu'elle auroit épargné beaucoup de sang de part & d'autre.

Le Roi de Prusse s'empara de la Silesie sans beaucoup d'opposition, & les Autrichiens y ayant envoyé une forte armée sous les ordres du Comte de Nieuperg, il lui livra bataille le 10 d'Avril 1741 près de Molwitz, & remporta sur elle une victoire complette. Il fut joindre l'année suivante les François, les Bavarois & les Saxons dans la Bohême; &, quoique ceux-ci l'eussent abandonné, il ne laissa pas de gagner le 24 Mai 1742 la fameuse bataille de Czaslau. Les deux partis se trouvant las de la guerre, il conclut le 4 de Juin un Traité à Breslaw en Silesie, par lequel la

Reine de Hongrie lui céda la plus grande partie de ce Duché, & toute la Contrée de Glatz.

Cette cession ne l'empêcha point d'entrer dans la Ligue de Francfort, en faveur de l'Empereur Charles VII, ensuite de quoi il entra dans la Bohême & prit la ville de Prague le 6 de Septembre 1744, ce qui obligea le Prince Charles de Lorraine de se transporter du Rhin sur l'Elbe avec l'armée Autrichienne. Le Roi de Prusse se retira vers la Silesie, mais le Prince Charles l'ayant suivi dans sa retraite, il se donna le 4 de Juin 1745 une bataille à Friedberg, dans laquelle Sa Majesté Prussienne remporta une victoire complette. On espéroit que cette action mettroit fin à la guerre, mais les Autrichiens s'étant joints aux Saxons, ils continuerent leurs opérations militaires, & ayant surpris ce Prince à Stadenzy le 13 de Septembre, ils pillerent son bagage. Il rallia

cependant ses troupes, & étant retourné à la charge, il fit pancher la victoire de son côté.

Les Autrichiens continuèrent leurs opérations en attendant un corps de troupes Russes, qui devoit traverser la Pologne pour les venir joindre. Le Roi de Prusse profita de la saison; & tandis que ses ennemis se repaissoient de l'espérance d'envahir & de ruiner ses Etats, le Prince d'Anhalt-Dessau entra dans les leurs avec une armée Prussienne. Le Roi de Pologne fut obligé d'abandonner ses Domaines héréditaires, & de gagner les frontieres de la Silesie. La ville de Leipsick ouvrit ses portes au vainqueur, & les Saxons & les Autrichiens qui couvroient Dresde, furent battus le 4 de Décembre 1745 par le Prince d'Anhalt-Dessau.

Le Roi entra dans Dresde en triomphe, & fit sa paix avec ses ennemis le 14 du même mois. La Silesie lui

fut cédée, les Saxons lui donnerent un million de rixdales pour l'indemniser des frais de la guerre; Sa Majesté reconnut l'Empereur, garantit les Domaines de l'Impératrice-Reine, & fit comprendre l'Electeur Palatin, son Allié, dans le Traité qui fut négocié par la médiation de Sa Majesté Britannique.

Il me faudroit un volume entier pour détailler ici les intérêts de ce Monarque; je me bornerai donc aux principaux, & j'en traiterai avec le plus de clarté qu'il me sera possible. Il est en qualité de Roi de Prusse, un des plus grands Potentats du Nord, & comme tel, il est de son intérêt de maintenir la balance égale dans cette partie de l'Europe. Il lui convient donc de veiller sur les mesures que prennent la Suede & le Danemarck, d'épier la conduite des Polonois, & de ne point trop laisser aggrandir la Russie. C'est de-là que

dépendent la sûreté, le bonheur & la grandeur de ses Etats.

Il ne faut qu'examiner la conduite du Roi de Prusse, pour savoir la maniere dont il doit ménager ces Puissances, pour n'en avoir rien à craindre. La derniere révolution qui est arrivée en Russie, a entiérement changé la face de ses intérêts avec cet Empire; & l'union qui regnoit autrefois entr'eux, est dégénérée en une espece de jalousie, d'autant plus difficile à dissiper, qu'elle étoit fondée avec les liaisons qu'il avoit avec la famille qui a été exclue du Trône. La puissance de la Russie a beaucoup augmenté encore par l'élection qu'on a faite du Successeur à la Couronne de Suede. Le Danemarck doit la ménager, tant à cause de sa supériorité, qu'à cause des différends qui subsistent entre la Famille Royale & la Maison de Holstein. La Pologne lui est attachée par l'intérêt qu'elle prend

au Prince régnant, & par l'alliance qui subsiste entre ces deux Puissances.

Le Roi de Prusse a su profiter de ces liaisons en habile politique. Le mariage de sa sœur avec le Roi de Suede, lui a acquis dans ce pays un crédit qui augmente tous les jours. Le Danemarck doit le ménager comme voisin & comme allié. Il a toujours été lié avec la République, & la querelle qu'il a eu dernierement avec elle, n'a point affoibli l'amitié qu'il a pour le Roi de Pologne.

En tant que Prince de l'Empire, il se considere comme le Protecteur de la Constitution Germanique ; & comme il a tout à espérer, & qu'il n'a rien à craindre de l'indépendance des Membres qui le composent, il s'intéresse autant pour leurs privileges que pour les siens propres. Il concilia au commencement de son regne les différends qui subsistoient depuis long-

tems entre sa famille & l'Electeur Palatin ; il prit le parti de la Maison de Baviere lorsqu'il le jugea nécessaire, & il lui donna les plus fortes preuves de son attachement lorsqu'elle eut besoin de son amitié.

En un mot, il s'est fait quantité d'Alliés dans l'Empire ; il a rétabli le crédit de la Diete de Ratisbonne, en autorisant les Princes de l'Empire d'y envoyer leurs Ministres, à dire librement leurs sentimens, au lieu de se soumettre aveuglement aux Decrets de l'Empereur, ainsi qu'ils le faisoient par le passé.

En tant qu'une des principales Puissances de l'Europe, le Roi de Prusse régnant, paroît avoir formé le dessein d'établir une balance plus parfaite, en vertu des Domaines qu'il a acquis, & c'est là un point qu'aucun de nos Politiques n'a jamais considéré. La situation de la France la mettoit autrefois en état de conserver la

balance de l'Italie contre la Maison d'Autriche, de même que le Roi de Sardaigne la maintient aujourd'hui entre les Maisons d'Autriche & de Bourbon; mais le Roi de Prusse n'en a pas moins de trois dans ses mains, celle du Nord, celle de l'Allemagne & celle contre la France.

Il est vrai qu'il se ligua avec la France dans la derniere guerre; mais il ne l'eût point fait, si la Cour de Vienne & ses Alliés n'avoient regardé son expédition dans la Silésie, comme une infraction de la Pragmatique-Sanction, d'autant plus qu'il n'avoit besoin de l'autorité de la France, qu'autant qu'il avoit la Maison d'Autriche pour ennemie. Il montra dans le Traité qu'il fit avec le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, beaucoup de zéle pour la Religion Protestante, & il est de son intérêt de les soutenir; aussi l'a-t-il fait, & c'est là-dessus qu'est fondé le systême politique

politique que j'établis dans cette section.

On m'objectera que quelques admirateurs du Roi de Prusse regnant, ont exageré sa puissance fort au-dessus de ce qu'elle est, lui ont attribué bien des vues qu'il n'eut jamais, & ont gardé sur quantité de choses qu'il a faites, un silence qui donne lieu de croire qu'ils ne connoissent ni les forces, ni les liaisons, ni les intérêts de ce Monarque. Je réponds à cela qu'on ne peut exiger une certitude mathématique dans les discours de cette nature, & qu'il y a autant de folie à vouloir décider ce qu'un Prince fera ou est en état de faire, qu'il y en a à croire que les choses arriveront précisément comme on l'a cru.

Mais ce n'est pas une raison pour mépriser un art qui nous apprend à connoître l'avenir par le moyen de la connoissance qu'on a des hommes & des forces du gouvernement, lors-

qu'on y joint les lumieres acquises par l'expérience. Les Médecins ne peuvent pas toujours guérir, parce qu'ils ne connoissent point à fond l'économie humaine, & qu'ils ne peuvent distinguer les symptomes des maladies ; mais il n'y a qu'un insensé qui méprise la médecine & les Médecins. Il n'est pas douteux que les Politiques tirent de grands avantages des correspondances secrettes qu'ils ont dans les Cours étrangeres. Aussi Louis XIV avoit-il coutume de dire qu'il se soucioit moins de ce que ses ennemis pouvoient apprendre par cette voie, que des idées que leur fournissoient les gazettes d'Hollande. Il n'y a point de cabinet où l'on ne vienne à bout de pénétrer avec de l'argent, & il est difficile de l'empêcher ; mais il l'est encore plus d'empêcher les spéculations politiques.

Il me seroit aisé de prouver au Lecteur qu'il n'est rien arrivé en Ruf-

sie, en Suede & en Hollande, qu'on n'ait prévu plusieurs années auparavant, mais je me bornerai à ce qui se passe sous nos yeux. Tout le monde convient qu'il n'y a jamais eu de cabinet plus impénétrable que celui du Roi de Prusse, & cependant je vais montrer que mes conjectures passées s'étant trouvées véritables, il m'a été facile de deviner ce qu'il feroit dans la suite. Je croyois que lors de la conclusion de la paix générale, ce Monarque changeroit de systême; mais lorsque j'ai vu la conduite qu'ont tenues les autres Puissances, j'ai compris que le tems n'étoit pas encore arrivé: je suis persuadé que les moyens qu'on a pris pour abbaisser la puissance de ce Monarque, produiront un effet contraire, & contribueront à l'augmenter.

CHAPITRE VIII.

Origine & progrès de la Maison d'Autriche, obstacles qu'elle a éprouvés de la part de celle de Bourbon, & son état actuel.

LES disputes qui se sont élevées entre les Maisons d'Autriche & de Bourbon, ayant été la principale cause des troubles qui agitent l'Europe depuis plusieurs siecles, il est aisé de sentir que rien n'est plus capable de nous donner une juste idée de l'état actuel des affaires, & des maximes politiques des différentes Puissances de la Chrétienté, que le détail des acquisitions, des prétentions, des intérêts, des démêlés & des liaisons de ces deux illustres familles.

Les Auteurs ne sont point d'accord sur l'origine de la Maison d'Autri-

che, & les disputes qu'ils ont eues à son sujet, suffisent pour prouver son ancienneté. On convient généralement qu'elle descend de Rodolphe, Comte d'Hapsbourg, lequel étoit allié du côté de son pere aux Comtes de Fierstiern, près de Bâle en Suisse, & de celui de sa mere, aux anciens Comtes d'Hapsbourg.

Il hérita de son pere du Landgraviat d'Alsace, & la maniere glorieuse dont il termina plusieurs guerres injustes que ses voisins lui avoient suscitées, engagea les Cantons d'Uri, de Schwitz & d'Underwald, à implorer sa protection. Les villes de Zurich & de Fribourg, suivirent leur exemple; il hérita à la mort de son cousin des Comtés de Kybourgh, de Lentzbourgh & de Baden, & sa femme lui apporta en dot plusieurs autres Seigneuries.

L'étendue de sa réputation l'emporta de beaucoup sur celle de ses

Domaines, & la prudence avec laquelle il les gouverna, engagea Ottocarus, Roi de Bohême, à le choisir pour son premier Ministre, avec le titre de Grand Maître du Palais. Henri II étant mort dans ces entrefaites, l'Allemagne tomba dans une confusion horrible, les uns s'efforçant d'élever Alphonse, Roi de Castille, & les autres Richard Comte de Cornouaille, à la Dignité Impériale. Tous deux prirent à la vérité le titre d'Empereur, mais pas un n'en jouit.

Pendant ces disputes, trois des plus anciennes familles d'Allemagne étant éteintes, le Duché de Souabe, & les Margraviats d'Autriche & de Thuringe, se trouverent sans Souverains, ce qui augmenta les désordres de l'Allemagne au point que plusieurs grandes villes ne trouverent point d'autre moyen de se mettre à couvert des brigands, qui infestoient le pays, que de former une ligue pour

ſuppléer au défaut de Gouvernement.

Ce déſordre ayant enfin laſſé ceux qui en étoient les auteurs, l'Électeur de Mayence propoſa, pour y remédier, d'élever le Comte Adolphe d'Hapſbourg à la Dignité Impériale. Sa propoſition fut acceptée, & les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, non-ſeulement lui donnerent leurs ſuffrages, mais épouſerent encore chacun une de ſes filles. A peine fut-il élu Empereur, qu'il forma le deſſein d'obliger Ottocarus, Roi de Bohême, à ſe ſoumettre aux Loix de l'Empire. Ce Prince, ſe fiant ſur ſa puiſſance, & profitant des malheurs publics, s'étoit emparé du Duché de Souabe & du Margraviat d'Autriche; mais Adolphe l'obligea à céder ce Duché à ſon ſecond fils, & inſiſta à ce qu'il lui rendît hommage pour le Royaume de Bohême, ce qui le mortifia d'autant plus, que celui qui lui im-

posoit cette loi, avoit été Grand-Maître de son Palais.

Il y consentit cependant, mais à condition qu'il ne rendroit hommage à l'Empereur que dans sa tente, & seulement devant les grands Officiers de l'Empire. Rodolphe lui accorda sa demande : mais dans le tems que le Roi, à genoux & les mains posées sur l'Evangile, prêtoit serment de fidélité à l'Empereur, les grands Officiers de sa maison se prosternerent, & des personnes préposées ayant levé les côtés de la tente, toute l'armée Impériale fut témoin de cette scène extraordinaire. Le Roi fut tellement irrité, qu'à la persuasion de sa femme, il recommença la guerre, dans l'espoir de reconquérir l'Autriche, la Stirie & la Carniole ; mais dans la premiere bataille qu'il donna, il perdit tout-à-la fois la bataille & la vie.

L'Empereur Rodolphe donna une autre preuve de la présence & de la

vivacité de son esprit lors de son couronnement à Aix-la-Chapelle. Les Electeurs faisoient difficulté de le couronner, parce qu'ils manquoient de Sceptre ; *voilà un Crucifix*, dit l'Empereur, *il m'en tiendra lieu.* Ils ne purent rejetter cet expédient, & ils furent obligés de lui rendre foi & hommage, & de recevoir l'investiture des Domaines qu'ils possédoient à titre de Fiefs de l'Empire, en prêtant serment sur le Crucifix. Il répondit à tout autre égard, à l'attente de ceux qui l'avoient promu à l'Empire ; il rétablit la tranquillité publique, il abaissa ceux qui abusoient de leur pouvoir pour inquiéter leurs voisins, & punit tous ceux qui commettoient le moindre crime dans l'étendue de l'Empire.

Il est vrai qu'il prit grand soin de sa famille, en obligeant Henri Duc de Baviere de lui restituer les villes de Westz, de Lintz, de Steyrzo, sur

la riviere d'Ens, qu'Ottocarus, Roi de Bohême, lui avoit engagées, & le Duc y consentit, de crainte qu'il ne le punît de lui avoir fourni du secours contre l'Empire. On dit encore que l'Empereur Rodolphe aliéna quantité de droits qu'il avoit dans l'Italie, & affranchit plusieurs villes; mais en agissant de la sorte, il ne crut pas lui porter aucun préjudice, d'autant plus qu'il n'affecta jamais de s'y rendre puissant; & de-là vint qu'il ne voulut point être couronné Roi des Romains, ni Roi de Lombardie par le Pape & l'Archevêque de Milan, comme l'avoient été ses prédécesseurs.

Il crut qu'un Empereur pouvoit se rendre assez puissant en améliorant les affaires de l'Allemagne, & que les fréquens voyages de ses prédécesseurs en Italie, avoient nui aux Allemands. Jusqu'à son tems, toutes les Ordonnances, les Loix & les

procédures avoient été écrites en latin, & il voulut que dorénavant on les écrivît en Allemand ; en un mot, il jetta les fondemens de l'Empire d'Allemagne & de la Maison d'Autriche, & il mourut l'an 1291, laissant deux enfans, savoir, Albert Duc d'Autriche, & Rodolphe Duc de Souabe.

Après la mort de ce Prince, l'Archevêque & Electeur de Mayence fit élire Adolphe de Nassau, dans l'intention de gouverner l'Empire sous son nom; mais voyant que ce Prince étoit trop altier pour souffrir un pareil traitement, il l'abandonna, & engagea les autres Electeurs à suivre son exemple, & ils élurent Albert Duc d'Autriche. Cette Election occasionna une guerre civile, qui finit l'an 1298, par une bataille décisive, dans laquelle Albert remporta la victoire, & tua Adolphe de sa propre main, ce qui lui assura la Dignité Impériale.

L'Electeur de Mayence ne fut pas plus content d'Albert qu'il l'avoit été de Rodolphe, & s'appuyant sur sa puissance, & sur l'ascendant qu'il avoit sur les Electeurs, il eut l'insolence de leur dire un jour qu'ils chassoient ensemble, qu'il n'avoit qu'à sonner du cor qu'il portoit à son côté, pour faire élire un autre Empereur. Il montra en cela plus d'orgueil & d'ambition que de sagesse & de prudence; car Albert prit aussi-tôt les armes, & le força à reconnoître son autorité. Ce Prince ne se distingua pas moins par sa puissance que par sa sagesse. Il marcha sur les traces de Rodolphe son pere, & prit le même soin des intérêts de l'Empire, que de ceux de sa famille.

Mais ce Prince, malgré ces bonnes qualités, avoit cependant plusieurs défauts. Son ambition étoit sans bornes, & son Gouvernement arbitraire. Les Gouverneurs qu'il en-

voyoit en Suisse, opprimoient les peuples au point, que les Cantons d'Uri, de Schwitz & d'Underwald, résolurent de se soustraire à sa domination; en conséquence de quoi ils formerent l'an 1307 une Ligue pour dix ans, qu'ils renouvellerent & rendirent perpétuelle l'an 1315. Telle fut l'origine de la République Suisse, qui a fait depuis tant de figure dans l'Europe. L'Empereur ne négligea rien pour les soumettre, mais il ne put y réussir, & les Suisses conserverent leur liberté, en dépit de tous ses efforts.

Il maria son fils aîné Rodolphe avec Blanche, fille de Philippe-le-Bel, Roi de France, ce qui procura quelques avantages à sa famille. Cette Princesse étant morte, il épousa Isabelle, Reine Douairiere de Bohême, & acquit pour la premiere fois ce Royaume, à la Maison d'Autriche, qui le perdit peu de tems après par la mort de ce Prince. L'Empe-

reur Albert regna encore plusieurs années avec beaucoup d'honneur & de réputation ; il abaissa la puissance du Clergé, il fit plusieurs belles Loix, & s'efforça d'établir l'autorité Impériale sur des autorités plus solides.

Pendant qu'il méditoit ces choses, il commit une injustice qui avança la fin de ses jours. Il s'étoit chargé de la tutelle de son neveu Jean, fils de Rodolphe, Duc de Souabe, & lorsqu'il fut majeur, il refusa de lui rendre son pays. Cet indigne procédé l'irrita si fort, qu'il le tua à la chasse le premier de Mai 1308, dans l'endroit où l'Impératrice Isabelle sa veuve, fit depuis bâtir le Couvent de Koningsfield.

La mort prématurée de ce grand Monarque, fit perdre à la Maison d'Autriche la Dignité Impériale, & elle ne la recouvra que cent trente ans après, au bout desquels Albert, surnommé le Magnanime, renou-

vella la gloire de cette Maison, en épousant Elisabeth, fille de l'Empereur Sigismond. Il fut élu Roi de Hongrie le premier de Janvier 1438; Roi de Bohême, le sixieme de Mai; & enfin Empereur le 26 de Juin suivant. Il fut un des plus sages Princes de son tems. Il eut beaucoup de peine à conserver ses Etats, mais il vint peu à peu à bout de soumettre les Hongrois; il chassa Uladislas, Roi de Pologne, de la Bohême, & ayant ensuite déclaré la guerre aux Turcs, il força l'Empereur Amurath à lever le siege de Belgrade, qui duroit depuis un an.

Il auroit fait encore de plus grandes choses, si la mort ne l'eût enlevé le 26 d'Octobre 1439. Il laissa un fils posthume appellé Ladislas, qui eut les titres de Roi de Hongrie & de Bohême, mais qui n'en jouit point, quoique les Hongrois eussent desiré de le mettre en possession de leur

pays, si son cousin qui succéda à son pere, y eût consenti ; mais soit par ambition, soit par une fausse politique, il le retint à Vienne, où il mourut à l'âge de dix-huit ans, non sans soupçon d'avoir été empoisonné.

Fréderic, surnommé le Pacifique, fut élu Empereur après la mort d'Albert l'an 1440. Il épousa deux ans après l'Infante Eléonore, fille d'Edouard, Roi de Portugal, dont il eut Maximilien, qui lui succéda. Il interposa son autorité au fameux Concile de Basle, par où il prévint un schisme, qui étoit sur le point d'éclore. Il réforma les Loix de l'Empire, & rédigea celles qui concernoient les Fiefs en un Code, qui fût d'une grande utilité à tous les Membres du Corps Germanique. Il s'engagea dans plusieurs disputes de famille, qui lui attirerent une guerre, mais à force de patience & de prudence, il se tira avec avantage

d'un grand nombre de difficultés.

Sa grande économie le fit passer pour avare, mais la frugalité étoit pour lui une vertu nécessaire; ses Prédécesseurs avoient, il est vrai, possédé le Royaume de Hongrie & de Bohême, & il leur étoit facile de faire de la dépense, & d'entretenir une Cour magnifique; mais comme il n'avoit plus ces Royaumes, & qu'il ne tiroit pas un grand revenu de ses Etats, il lui auroit été impossible de vivre avec la même splendeur. Il étoit fort lent dans ses mesures, mais il les prenoit avec connoissance de cause, & c'est à sa prudence que la Maison d'Autriche doit la grandeur dont elle jouit, malgré les efforts qu'ont fait ses ennemis pour l'ébranler.

Deux choses contribuerent à l'affermir; savoir, la longueur de son regne, qui fut de plus de cinquante ans, ce qui lui donna le tems de travailler

à l'établissement de sa famille, & le mariage de son fils aîné Maximilien avec Marie Duchesse de Bourgogne, la plus riche héritiere de l'Europe, qui lui apporta en dot des sommes considérables, & en outre les Pays-Bas Autrichiens, & les Provinces qui composent aujourd'hui la République de Hollande. Ce mariage mit l'Empereur en état de faire élire son fils Roi des Romains, & cette précaution fut d'autant plus sage, qu'il mourut subitement le 14 d'Août 1493, d'une indisposition que lui causa un melon, qu'il avoit mangé à son dîner.

Maximilien I succéda à son pere, ayant été élu Roi des Romains l'an 1486. Il fut un des plus généreux & des plus aimables Princes de son tems. La premiere qualité lui gagna l'affection de ses Sujets, & la seconde lui valut l'héritiere de Bourgogne, qui avoit été recherchée par

tous les Potentats de l'Europe. Je ne dois pas oublier ici que ce fut cette Princesse qui apporta dans la famille d'Autriche ces grosses lévres, dont ses descendans ont hérité. Brantome dit tenir ce fait d'Eléonore, Reine de France, sœur de Charles V.

Maximilien surpassa tous les Princes de son tems par ses talens naturels & ses qualités personnelles, & il vint à bout de corriger par son application quantité de défauts, dont tout autre que lui ne se fût jamais corrigé. A peine pouvoit-il parler à l'âge de dix ans, & dans la suite, il parla si précipitamment, que personne ne pouvoit l'entendre. Son pere l'avoit confié à un pédant nommé Pierre Engleberd, dont les mauvaises manieres le dégouterent de l'étude ; il s'y remit lorsqu'il fut grand, & avec tant de succès, qu'il vint à bout de parler le Latin, le François & l'Italien,

avec la même pureté que la langue Allemande.

Après la mort de Marie de Bourgogne, il jetta les yeux sur Anne de Bretagne; & si ce mariage avoit eu lieu, il ne lui auroit pas moins été avantageux que le premier, mais ayant été supplanté par Charles VIII, Roi de France, il épousa Blanche, fille du Duc de Milan, dont la dot le mit en état de recouvrer la partie de l'Autriche, qui avoit été conquise par Mathias Corvin, Roi de Hongrie. Le soin de ses intérêts ne l'empêcha point d'être attentif à ceux de l'Empire; car l'an 1495 il établit dans la Diete de Worms, la fameuse constitution pour la sûreté de la paix publique, & il créa une Chambre Impériale pour terminer d'une maniere légale les différends qui survenoient entre les Princes de l'Empire, & qui jusqu'alors ne se décidoient qu'avec l'épée. Il continua la guerre que son pere avoit

commencée contre les Cantons Suisses, mais ayant été défait dans huit batailles, il fit la paix avec eux l'an 1499.

L'année suivante, il établit un Conseil pour le Gouvernement de l'Empire, & il le divisa en six Cercles; savoir, de Franconie, de Baviere, de Souabe, du Rhin, de Westphalie & de la Basse-Saxe, auxquels on en ajouta quatre autres en 1512; savoir, ceux d'Autriche, de Bourgogne, du Bas-Rhin & de Haute-Saxe. Les Auteurs ne s'accordent point sur le tems auquel on érigea l'Autriche en Archi-Duché, & plusieurs attribuent ceci à cinq différens Princes; mais l'opinion la plus probable est que ce fut Maximilien qui lui donna ce titre, pour le distinguer des autres Principautés de l'Empire & de l'Europe.

Les Vénitiens lui ayant refusé passage sur leurs terres, il en fut si indigné, qu'il engagea le Pape & le Roi

de France dans la Ligue de Cambray, qui pensa leur être funeste. La perte de la bataille d'Agnadel auroit infailliblement entraîné celle des Territoires qu'ils ont dans le Continent, si la mésintelligence ne se fût mise parmi les Alliés. Les Vénitiens eux-mêmes furent si fort effrayés lorsqu'ils virent l'Empereur maître de Verone, de Bresse, de Bergame, de Padoue, de Vienne, de Lodi, & d'autres places fortes, qu'ils lui offrirent un tribut annuel de 50000 ducats, s'il vouloit les prendre sous la protection de l'Empire, & il fit une grande faute de refuser leur offre; car les Vénitiens étant revenus de leur frayeur, & ayant obligé Louis XII à quitter la Ligue, ils reprirent la plûpart de ces places; de maniere que l'Empereur n'eut rien à la paix que Riva & Ravercedo, qu'il vendit 200000 ducats aux Vénitiens, & la France en paya la moitié.

L'Empereur fut secouru pendant cette guerre par les Suisses, en vertu de la convention héréditaire qu'il avoit faite avec eux, & ils lui furent plus utiles en qualité d'Alliés, qu'ils ne l'auroient été en qualité de Sujets. L'an 1515 il réunit la Comté de Gorice à ses Domaines, parce que le dernier Comte mourut sans laisser d'héritiers. Il reçut à Vienne Sigismond, Roi de Pologne, & Uladislas, Roi de Hongrie, avec beaucoup de magnificence, & il renouvella avec ce dernier le Traité de succession, qui lui valut le Royaume de Hongrie. Son regne, quoique court en comparaison de celui de ses Ancêtres, fut glorieux pour lui, utile à l'Empire, & heureux pour sa famille. Il mourut à Wels en Autriche le 12 de Janvier 1519.

Ce Monarque ne laissa qu'un fils appellé Philippe, qui mourut avant lui. Il avoit epousé Jeanne, fille de

Ferdinand d'Arragon & d'Isabelle de Castille, qui lui apporta en dot le Royaume d'Espagne. Voici le portrait qu'en fait D. Jean-Antoine de Vera, Historien Espagnol. « Sa douceur & ses bonnes manieres lui mériterent l'amour, non-seulement de ses Sujets, mais encore de ses ennemis. Quoique généreux, ses présens ne valoient pas mieux que ceux d'un simple particulier, & la raison en fut qu'il n'eut pas le tems de montrer sa générosité & sa grandeur d'ame. La Reine, sa femme, l'aimoit si éperdument que sa mort qui arriva l'an 1506, lui fit perdre l'esprit. Elle fit embaumer son corps, & le fit porter par tout où elle alloit. Cet acte de tendresse a passé pour un trait de folie, mais cela n'a pas empêché quantité de gens de bon sens de l'admirer »

Le Roi Philippe laissa deux fils, savoir, Charles, qui naquit le 24 de Février

Février 1500, & Ferdinand, qui naquit le 10 Mars 1503. Il laissa aussi quatre filles, Eléonore, qui épousa Don Emmanuel Roi de Portugal, & ensuite François I, Roi de France; Isabelle, qui épousa Christiern II, Roi de Danemarck; Marie, qui épousa Louis, Roi de Bohême & de Hongrie, & Catherine, que l'on promit à Jean Fréderic, Electeur de Saxe, & qui épousa Jean III, Roi de Portugal.

Philippe fit un Traité avec Louis XII de France, au sujet du partage du Royaume de Naples, & le chargea par son testament de la tutelle de son fils aîné, le priant de confier son éducation à un homme habile, ce que ce Prince exécuta fidellement. Il lui donna pour Gouverneur Guillaume de Croy, de la Maison de Chievres, un des hommes les plus braves & les plus sages de son tems, qui jetta les fondemens de la

fortune de ce Prince par l'excellente éducation qu'il lui donna.

Le jeune Prince Charles que son ayeul Maximilien I n'avoit pu faire élire Roi des Romains de son vivant, lui succéda à l'Empire sous le nom de Charles V. Il dut cette Dignité aux Electeurs de Saxe & de Mayence. Il céda à l'Archiduc Ferdinand son frere, tous les Domaines que la Maison d'Autriche possédoit en Allemagne, & il se réserva les successions des Rois d'Espagne & des Ducs de Bourgogne. Il réunit aux Pays-Bas les Seigneuries d'Utrecht & d'Over-Yssel, dont Henry, Evêque d'Utrecht, lui avoit fait donation. Il acheta le Duché de Gueldres & la Comté de Zutphen, après la mort du dernier Duc Charles, & les Seigneuries de Frise & de Groningue, de Georges Duc de Saxe, pour 150000 florins d'or. Il réunit aussi les villes de Cambray & de Lingen à ces Pro-

vinces, & les incorpora avec l'Empire sous le titre de Cercle de Bourgogne. Il eut plusieurs guerres à soutenir durant le cours de son regne, & elles tournerent toutes à son avantage.

L'an 1521 il entra avec le Pape Léon X dans une Ligue qui le rendit maître de Parme, de Plaisance & de Milan, qu'il rendit au Duc François Sforze; il éleva à la Papauté Adrien VI, qui avoit été son Précepteur. Le Connétable de Bourbon étant entré dans son service, il fit une irruption dans la Provence, il prit les villes d'Aix & de Toulon, mais il fut obligé de lever le siege de Marseille. Il repassa les Alpes, ce qui encouragea François I à envahir le Milanois & à assieger Pavie. Les habitans se défendirent avec tant d'opiniâtreté, que les Impériaux eurent le tems de rassembler leurs forces, & le Roi les ayant attaqués contre le

sentiment de ses principaux Officiers, il perdit tout-à-la fois la bataille & la liberté.

L'Empereur en fut d'autant plus content, que le Roi François I avoit voulu lui disputer la Couronne Impériale, & peut-être fût-ce la raison pour laquelle il l'envoya prisonnier en Espagne, où il resta trois ans, au bout desquels il n'obtint sa liberté qu'à des conditions très-onéreuses, ayant été obligé de donner ses fils pour ôtages. Ce procédé ne fait pas beaucoup d'honneur à la mémoire de cet Empereur.

Le Roi de France étant retourné dans ses Domaines, se ligua avec le Pape Clément VII & les Vénitiens, contre l'Empereur, ce qui l'irrita tellement, qu'il donna ordre au Connétable de Bourbon, d'entrer dans les terres de l'Eglise, où il mit tout à feu & à sang, prit & saccagea la ville de Rome. Il assiégea le Pape

dans le Château Saint-Ange, pendant qu'on faisoit des processions en Espagne pour son heureuse délivrance.

Le Luthéranisme faisoit déja des progrès en Allemagne, & l'Empereur n'y fit pas d'abord beaucoup d'attention, parce qu'il souhaitoit peut-être une Réformation; mais réfléchissant ensuite que cette nouvelle Doctrine pourroit nuire à son autorité, il résolut de l'éteindre. Il assembla pour cet effet une Diete à Spire, & ordonna par un Decret daté du 13 d'Octobre 1529, de procéder contre les Protestans, sur quoi plusieurs Princes qui avoient embrassé leurs sentimens, protesterent contre, ce qui fit donner à la Doctrine de Luther, le nom de *Religion Protestante*.

Cette même année, l'Empereur conclut un Traité de paix à Cambray avec François I, mais elle ne fut pas de longue durée; car le bruit s'étant

répandu que le Duc de Milan avoit fait assassiner un Ambassadeur de France dans ses Domaines, le Roi de France leva une grosse armée dans le dessein de s'en venger; mais le Duc de Savoye lui ayant refusé le passage sur ses terres, il tourna ses armes contre lui, & lui enleva tous ses Etats, sans autre droit que celui de la force.

Le Duc de Milan étant mort dans ces entrefaites sans enfans, l'Empereur s'empara de ses Etats, comme lui étant dévolus à titre de Fief, ce qui occasionna une nouvelle guerre dans l'Italie & dans les Pays-Bas. Cependant l'an 1537, on conclut à Terouanne une Trêve de dix mois, que l'on prolongea ensuite à Nice, pour dix ans. Ce fut dans cet intervalle que la ville de Gand se révolta, & l'Empereur ayant demandé passage sur les terres de France, non-seulement le Roi le lui accorda, mais il le traita avec toutes sortes d'honneurs. Char-

les V fut si touché de la générosité de son procédé, qu'il lui promit de restituer le Duché de Milan, mais il lui manqua de parole; sur quoi le Roi de France rompit la Trêve, lui déclara la guerre, ce qui l'obligea à se liguer avec le Roi d'Angleterre.

Les Impériaux ayant été battus près de Carignan, & l'Empereur craignant que le Roi de France ne profitât des troubles de l'Allemagne, conclut un Traité avec lui à Crespy. Jamais Prince n'a mieux mérité que Charles V le titre de Grand Capitaine & de Politique consommé. Il remporta par les armes tous les avantages possibles, & lorsqu'elles ne lui furent pas favorables, il eut recours aux Traités & aux Négociations, & elles lui réussirent toujours.

Les Protestans d'Allemagne devinrent plus formidables que jamais; car le Decret de la Diete de Spire n'eut pas été plutôt publié, qu'ils formerent une

Ligue pour leur sûreté, qu'on appella la Ligue de Smalcalde, du lieu où elle fut conclue, & qui est depuis devenue célebre dans l'Histoire de l'Empire. L'Empereur étant allé à Boulogne pour recevoir la Couronne Impériale des mains du Pape, eut une longue conférence avec lui sur ce sujet. Il lui proposa d'assembler un Concile Général pour la Réformation de l'Eglise, comme le plus sûr moyen de réprimer ces désordres, & il les lui représenta avec les couleurs les plus vives. Sa Sainteté fut d'un sentiment contraire; elle crut que c'étoit avoir trop de complaisance pour les hérétiques, elle insista à ce qu'on employât la force pour les faire rentrer sous son obéissance, & l'Empereur acquiesça à son avis, résolu d'employer la méthode qu'il jugeroit la plus convenable.

De retour en Allemagne, il convoqua une Diete à Ausbourg pour

le 8 d'Avril 1530. Les Protestans s'y rendirent, & présenterent une Profession de foi, dans laquelle ils montrerent que leur doctrine étoit conforme à la vraie Eglise de Christ, & qu'ils ne rejettoient que les superstitions de l'Eglise de Rome, qui étant de nouvelle date, étoient incompatibles avec l'Evangile. Cette conduite, loin de procurer la paix & la liberté de conscience, produisit un effet contraire, par la maniere dont l'Empereur agit.

Il publia un Edit pour rétablir les choses dans leur premier état, & pour maintenir l'Eglise Romaine par le moyen du bras séculier, de maniere que les Protestans se virent obligés, ou d'abandonner leur Religion, ou de prendre les armes pour se défendre, & ils choisirent ce dernier parti. Cette résolution occasionna une guerre opiniâtre & sanglante dans l'Empire, dans laquelle l'Empereur eut d'abord

quelque succès ; car il battit les Confédérés à Mulberg, & fit le fameux Jean Fréderic, Electeur de Saxe, prisonnier, ce qui porta un coup mortel aux Protestans.

Il s'assura peu de tems après de la personne du Landgrave de Hesse, par un artifice du Cardinal Granvelle, un des plus grands Politiques & des plus méchans hommes de son tems ; ce fut de changer la lettre du sauf-conduit qu'il avoit accordé à ce Prince, ce qui fournit à l'Empereur un prétexte pour le retenir prisonnier. Cet artifice lui réussit à la vérité, mais il ne fera jamais honneur à sa mémoire. Il retint ces deux illustres prisonniers auprès de sa personne, ce qui épouventa si fort les Protestans, que la plûpart renoncerent à la Ligue. Il trouva encore moyen de les diviser, en attirant dans son parti le Prince Maurice de Saxe, à qui il promit de lui donner l'investiture des

Domaines de son cousin, lui faisant entendre que la guerre qu'il lui faisoit, étoit moins une guerre de Religion qu'une guerre de politique. Il assiégea aussi plusieurs villes Impériales, & en exigea de si fortes contributions, qu'il leur en coûta infiniment plus qu'ils n'auroient dépensé s'ils étoient restés unis.

La ville de Magdebourg fut la seule qui persista dans ses engagemens. Ses habitans résolurent unanimement de hasarder leurs vies & leur fortune plutôt que leurs consciences, & ces généreux sentimens les mirent en état de faire une résistance, qui donna le tems aux Protestans de reprendre courage, & de consulter sur les moyens qu'ils devoient employer pour rétablir leurs affaires, & obtenir le libre exercice de leur Religion. Telle fut la première grande crise de la nouvelle Religion ; & si les habitans de Magdebourg eussent été moins zélés, ou

pour mieux dire, si la Providence ne les avoit mis en état de triompher par leur constance de la furie & des forces supérieures de leurs ennemis, l'Eglise de Rome auroit reconquis avec l'épée, tout ce que le Luthéranisme lui avoit fait perdre.

Voici deux axiomes qui sont d'une très-grande importance dans la politique, & que le Lecteur ne doit par conséquent jamais perdre de vue. Le premier est que les principes de Religion sont plus propres à inspirer du courage, que toutes les vues d'intérêt qu'on peut avoir. C'est ce qui fait que les gens en place ne doivent jamais sapper les fondemens de la Religion, vu que cette conduite n'est propre qu'à corrompre les mœurs; car c'est une maxime infaillible qu'un homme qui ne craint point Dieu, est incapable de rien faire de bon. Le second, que la fermeté & la résolution, pour peu qu'on ait de la force,

nous procurent des succès auxquels on ne se seroit jamais attendu ; d'où il s'ensuit qu'un homme qui défend une bonne cause, ne doit jamais désespérer, mais ne considérer que le service qu'il rend à Dieu & à sa patrie, & s'en rapporter pour le reste à la Providence, bien assuré qu'elle le protégera dans ce monde, ou qu'elle le récompensera dans l'autre. Je reviens à mon Histoire.

Henry II reconnoissant la faute qu'il avoit faite de n'avoir point secondé à tems les Protestans d'Allemagne, résolut de la réparer, & de leur envoyer du secours. Il fit parler à leurs chefs, & s'appercevant qu'ils commençoient à reprendre courage, & qu'ils étoient en état de lever des troupes, il leur fournit de l'argent. La seconde démarche qu'il fit, fut de tenter la fidélité de Maurice, à qui l'Empereur avoit donné l'investiture de l'Electorat de Saxe,

& qui commandoit son armée devant Magdebourg. Ce Prince étoit un grand Politique, & prévoyant les dangers auxquels il s'étoit exposé, si les Protestans avoient du dessous, il résolut de les secourir. Il commença par faire traîner le siege, & après qu'il eut rassemblé des forces suffisantes, il se déclara ouvertement en leur faveur.

Il exécuta son projet avec tant d'adresse & de succès, qu'il obligea l'Empereur à se retirer dans le Tirol, & qu'il faillit le faire prisonnier à Inspruck. Il lui échappa cependant, & se sauva précipitamment à Villaco, dans les terres de la République de Venise.

Les François qui ne secouroient les Protestans que dans la vue de recouvrer le Duché de Milan, & de s'emparer de quelques places d'Allemagne qui étoient à leur convenance, furent frustrés de leur attente par

la sagesse de l'Empereur, & le zéle patriotique du Prince Maurice de Saxe ; car le premier ayant donné plein pouvoir à Ferdinand Roi des Romains, de traiter de la paix aux conditions qu'il pourroit, elle fut aussi-tôt conclue par un Traité signé le 2 d'Août 1552, que l'on nomma du lieu où il fut conclu à la Purification, de Passau. Les François furent fâchés d'en avoir été exclus, & accuserent le Prince Maurice de leur avoir manqué de foi.

La vérité du fait est, que lorsque l'Electeur découvrit les véritables desseins des François, & qu'ils ne cherchoient qu'à ruiner l'Allemagne, il crut qu'il n'y avoit aucun engagement qui pût l'obliger à se prêter à leurs vues ; en quoi il se conduisit en homme de bon sens, & en vrai patriote. Il appaisa les troubles de l'Empire, & assura aux Protestans ce qu'ils demandoient, savoir, la liber-

té de conscience & le libre exercice de leur Religion.

L'Empereur fut si outré de la conduite du Roi de France, qu'il lui déclara la guerre; & ce qui prouve sa grande capacité est, qu'il attira à son service la plus grande partie de l'armée qui l'avoit chassé dans le Tirol; après quoi il marcha à Metz, qui étoit une ville que les François lui avoient prise, & dans laquelle le Duc de Guise s'étoit jetté avec une armée plutôt qu'avec une garnison, ce qui la sauva. Ce mauvais succès le confirma dans la résolution qu'il avoit prise à Inspruck de renoncer à toutes ses Dignités, & de passer le reste de ses jours dans la retraite. On auroit cru que l'exécution en étoit facile, mais l'Empereur en jugea autrement.

Il voulut se comporter dans cette occasion-ci comme dans toutes les autres, en héros & en politique; je

veux dire ; régler ses affaires, avant que d'abdiquer les Trônes de l'Empire & d'Espagne. Il cherchoit dans son esprit un expédient pour affoiblir les forces des Protestans, lorsque ceux-ci lui en épargnerent la peine. La haine que Maurice de Saxe & Albert de Brandebourg avoient conçu l'un pour l'autre, augmenta au point, qu'ils en vinrent à une bataille rangée, dans laquelle l'armée du premier remporta la victoire; & Albert qui avoit été battu ne trouva son salut que dans sa fuite. Auguste, qui succéda à Maurice, s'attacha si fort à l'Empereur, que ce dernier n'eut plus rien à craindre dans l'Allemagne.

Il se rendit ensuite dans les Pays-Bas à la tête d'une puissante armée, pour en chasser les François; & dans ces entrefaites, il forma le dessein de marier son fils Philippe avec Marie Reine d'Angleterre, fille d'Henry VIII, ce qui fut exécuté l'an 1554.

Il auroit voulu, avant que de résigner ses Domaines à son fils, faire sa paix avec la France. Mais voyant que la chose traînoit en longueur, il résolut de renoncer entierement au monde.

Il convient pour plus de clarté, de traiter plus au long de ces résignations, parce que plusieurs Auteurs s'en forment une fausse idée, en nous les représentant comme un seul acte, au lieu que l'Empereur en fit trois, qui méritent chacune une attention particuliere. Dans la premiere, qu'il fit à Bruxelles le 28 d'Octobre 1555, il déclara son fils Grand Maître de l'Ordre de la Toison d'Or, & Souverain des dix-sept Provinces des Pays-Bas. Dans la seconde, savoir, deux mois après, il lui résigna tous ses Domaines héréditaires, à l'exception de l'Empire, qu'il se réserva dans l'intention de le laisser à Philippe; & voici la maniere dont il s'y prit pour réussir.

Il s'efforça de persuader à son frere

Ferdinand, Roi des Romains, de céder cette Dignité à Philippe, en reconnoissance de ce qu'il lui avoit résigné l'Empire ; mais ce projet, quoique conduit avec beaucoup de secret & d'adresse, échoua par les intrigues de l'Archiduc Maximilien, fils du Roi Ferdinand, qui traversa les vues de l'Empereur, & s'assura la succession à soi-même. Ces intrigues durerent un an, au bout duquel l'Empereur envoya Guillaume, Prince d'Orange, le Vice-Chancelier de l'Empire, & son Secrétaire, avec sa résignation à son frere Ferdinand. Charles se rendit ensuite en Espagne, dans la résolution d'achever ses jours dans un Monastere.

En passant par Valladolid, il fut prendre congé des Dames & de quelques personnes de distinction, qui étoient venues lui faire leur cour. Son bouffon, appellé Pedro de San-Erhas, vint aussi lui rendre visite, &

l'Empereur lui ayant fait une profonde révérence, *vous êtes trop bon, Sire*, lui dit-il, *de me saluer de la sorte; est-ce pour m'apprendre que vous n'êtes plus Empereur? Non*, lui répondit gravement ce Monarque, *c'est parce que je n'ai plus rien à vous donner que cette marque de politesse.* Cette réponse donna lieu de croire, qu'il étoit fâché de son abdication. Il se retira néanmoins dans un Couvent d'Hiéronimites, où il mourut deux ans après son abdication, le 21 de Septembre 1558. Le partage qu'il fit de ses Domaines forma deux Branches de la Maison d'Autriche; savoir, celle d'Espagne & celle d'Allemagne. Je parlerai de la premiere ailleurs, & en attendant je finirai l'Histoire de la seconde.

Ferdinand I, frere cadet de l'Empereur Charles V, naquit l'an 1503, & fut un Prince doux, savant & ami des gens de Lettres. Il épousa la Prin-

cesse Anne, fille d'Uladislas, Roi de Hongrie, dont le frere (*a*) ayant été tué à la bataille de Mohatz, il revendiqua cette Couronne & celle de Bohême l'an 1526. Il obtint immédiatement cette derniere, mais le parti qui lui disputoit la premiere, appella les Turcs à son secours, ce qui occasionna cette guerre longue & sanglante. L'an 1531, son frere Charles le fit élire Roi des Romains, malgré l'opposition de l'Electeur de Saxe. Les deux freres consideroient cette Election sous deux points de vue différens. Charles comptoit que son frere ne le garderoit que jusqu'à ce que Philippe eût atteint l'âge compétent; au lieu que Ferdinand regardoit cette promotion comme un premier échellon pour parvenir à la Dignité Impériale, qu'il vouloit transmettre à ses descendans.

(*a*) Il s'appelloit *Louis*.

Ce Prince ne perdit jamais l'occasion d'étendre ses Domaines. Il se ligua avec les autres Princes de l'Empire pour chasser le Duc Ulric de Wirtemberg de ses Etats; mais il les recouvra l'an 1534 avec le secours du Landgrave de Hesse; & cette même année Ferdinand obtint de ce Prince, qu'au défaut d'hoirs mâles, ce Duché, qui est un des plus considérables de l'Empire, appartiendroit à la Maison d'Autriche.

Lorsque Jean Fréderic Duc de Saxe fut dépouillé de son Electorat, & mis au Ban de l'Empire, Ferdinand forma des prétentions sur plusieurs villes de ses Etats, prétendant qu'elles appartenoient au Royaume de Bohême. Il est vrai qu'il ne s'en empara point, mais l'Electeur Maurice de Saxe jugea à propos de lui céder le Duché de Sagan en Silesie, à titre d'équivalent.

L'an 1550, l'Empereur Charles V

le pressa vivement de résigner le titre de Roi des Romains à son fils Philippe, & convoqua une Diete pour cet effet; mais Ferdinand fut si bien ménager les Princes de l'Empire, que son frere échoua dans son projet. L'an 1555, il pacifia les troubles de l'Empire au moyen d'une Diete qu'il tint à Ausbourg. Il parvint l'année suivante à la Dignité Impériale, & elle lui fut confirmée par une espece de seconde Election à Francfort, au mois de Mars 1558.

Le Pape Paul V, désapprouva ce procédé, & refusa de le reconnoître; mais Ferdinand ayant appris qu'il avoit refusé audience à ses Ambassadeurs, leur ordonna de sortir de Rome dans trois jours, au cas que Sa Sainteté persistât dans son refus; ce qu'ils firent. Pie IV, qui lui succéda, le reconnut, au moyen de quoi ce différend fut terminé. Cette conduite porta une rude atteinte à l'autorité du Pape, d'autant plus que les

Empereurs qui lui ont succédé, ont regardé cette reconnoissance comme de nulle conséquence.

Ce Prince gouverna l'Empire avec beaucoup de douceur & de sagesse, & procura plusieurs avantages à la Maison d'Autriche. Il mourut l'an 1564, dans la soixante-unieme année de son âge, & dans la neuvieme de son regne.

Il eut trois fils, Maximilien, Ferdinand & Charles : le premier eut les Royaumes de Hongrie & de Bohême, & le Duché d'Autriche ; le second le Tirol & l'Autriche extérieure ; le troisieme la Stirie, la Carinthie & la Carniole. Ferdinand épousa une femme fort au-dessous de sa naissance, dont il eut deux fils, Charles & André, qui furent exclus de la succession. Charles eut le Marquisat de Burgaw, & André l'Evêché de Constance. Il fut enfin créé Cardinal, avec le titre de Cardinal d'Autriche.

triche. Maximilien & Charles diviserent la Ligne Allemande d'Autriche en deux branches, savoir, celle de Bohême & celle de Styrie.

Maximilien II fut un Prince spirituel & courageux. Il gouvernoit l'Espagne en qualité de Vice-Roi, lorsqu'il apprit que son oncle vouloit faire élire son fils Roi des Romains; sur quoi il se rendit en Allemagne avec l'Infante Marie, qu'il avoit épousée, & fit échouer ce dessein. L'an 1562 il proposa son Election à la Diete de Francfort, & la même année il fut couronné Roi des Romains, de Bohême & de Hongrie. Il succéda deux ans après à son pere, & il gouverna l'Empire avec beaucoup de sagesse & d'équité. La guerre qu'il eut avec le Prince de Transylvanie, lui en attira une autre avec les Turcs, dans laquelle il n'eut pas beaucoup de succès, ce qui l'obligea à faire une trève avec l'Empereur Solyman, qu'il

observa fidelement, quoique le Pape & les Vénitiens le pressassent de la rompre.

Il aimoit naturellement le repos, & il auroit cru manquer à sa Dignité, s'il avoit cherché à opprimer les Princes & les Etats de l'Empire. Cependant il se trouva engagé dans une guerre avec Jean Fréderic, Duc de Saxe-Gotha, pour le sujet que voici. Un Gentilhomme appellé Guillaume de Grombach, issu d'une famille noble de Franconie, qui avoit servi dans les troupes d'Albert de Brandebourg, devint ensuite une espece de soldat de fortune, & assassina pour des motifs d'intérêt ou d'ambition, Melchior de Zoabel, Evêque de Wurtzbourg.

Ses biens furent confisqués, & il fut obligé de se cacher, tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, pour se soustraire au châtiment qu'il méritoit. Lassé à la fin de cette vie vagabonde, il assembla plusieurs scé-

levats sans aveu, il surprit la ville de Wurtzbourg, désarma les habitans, pilla les Eglises, enleva les Religieuses, & força la Noblesse & le Clergé à le déclarer innocent de l'assassinat de leur Evêque, à lui restituer ses biens, & en outre à lui promettre sous la foi du serment, de le protéger contre quiconque voudroit lui nuire, fût-ce l'Empereur même.

Maximilien regarda ce procédé comme attentatoire à la Dignité de l'Empire, & obtint un Decret de la Diete d'Ausbourg, lequel ordonnoit de livrer entre les mains de la Justice tous ceux qui avoient eu part à la surprise de Wurtzbourg. Cette action s'étoit passée du vivant de Ferdinand, son pere, & Grombach ayant été mis au Ban de l'Empire, il se réfugia chez le Duc de Saxe-Gotha, qui, non content de l'avoir pris sous sa protection, le nomma son Conseiller Privé. Là-dessus, l'Empereur mit

aussi le Duc au Ban de l'Empire, & chargea Auguste, Electeur de Saxe, de le mettre en exécution. Le Duc ayant refusé de donner la satisfaction qu'on exigeoit de lui, Auguste assiégea Gotha, le prit, & envoya le Duc prisonnier à l'Empereur, lequel le dépouilla de ses Etats, & le condamna à une prison perpétuelle. Ce jugement, quoique sévére par lui-même, fut très-équitable, & ne sauroit porter aucune atteinte à la mémoire de Maximilien.

La superstition ne fut jamais son défaut; il permit aux Protestans d'Autriche le libre exercice de leur Religion, & condamna hautement le massacre de la S. Barthelemi; quoiqu'il eût été commis par ordre du Roi Charles IX, son gendre. Son équité & ses autres vertus, engagerent plusieur Seigneurs Polonois à l'élire Roi de Pologne; mais Etienne Batori, Prince de Transylvanie, le supplanta,

malgré toutes les peines que se donna l'Empereur pour recouvrer ses droits. Il mourut l'an 1576 à Ausbourg pendant la tenue de la Diete, d'une palpitation de cœur, laquelle fut occasionnée, à ce que l'on croit, par une dose de poison que lui donna le Cardinal de Granvelle; & en effet, il étoit capable d'une pareille action.

Ce Monarque eut de l'Infante Marie, fille de Charles V, une nombreuse postérité; savoir, Rodolphe, qui lui succéda; Ernest, Gouverneur des Pays-Bas, lequel naquit l'an 1553, & mourut l'an 1595; Matthias, qui succéda à son frere Rodolphe dans l'Empire; Maximilien, Grand Maître de l'Ordre Teutonique, qui fut depuis élu Roi de Pologne, & qui mourut l'an 1618; Albert, né l'an 1597: il se démit du Chapeau de Cardinal, & épousa l'Infante Claire-Isabelle-Eugenie, fille de Philippe II, Roi d'Espagne, qui le nomma

Gouverneur des Pays-Bas. Il mourut sans enfans l'an 1621; Anne, née l'an 1548, mariée l'an 1559 à Philippe II, Roi d'Espagne; Elisabeth, née l'an 1554, & mariée l'an 1570 à Charles IX, Roi de France; Marguerite, née l'an 1567, laquelle se fit Religieuse, & mourut l'an 1633; & Eléonore, née l'an 1563, & morte l'an 1581.

Rodolphe II fut un Prince d'un caractere excellent. Il étoit fort savant, & il encouragea les sciences & les lettres à un point qui nuisit à ses affaires, & la raison en est, qu'il employoit plus de tems à l'étude & dans la conversation des Savans, que ne le permettoient les soins du Gouvernement. A ce défaut près, il fut un Prince très-sage & très-estimable; il aimoit la paix & il ne négligea rien pour entretenir celle de l'Empire. Il étoit déja Roi des Romains lorsque son pere mourut, & il lui succéda sans qu'il fût besoin d'une nouvelle

Election. Il avoit été couronné Roi de Hongrie l'an 1572, & de Bohême l'an 1575, de maniere que sa puissance égaloit l'étendue de ses Domaines.

Il parvint à l'Empire dans un tems où les disputes de Religion étoient à la mode; il obligea Gerard de Truscches, Archevêque de Cologne, qui avoit embrassé le Luthéranisme, & épousé Agnès Comtesse de Mansfeld, à quitter ses Etats. Il prévint au moyen d'une trêve de quinze ans, les suites d'une querelle, qui étoit survenue entre le Cardinal de Lorraine, & Jean-Georges, Marquis de Brandebourg, au sujet de l'Evêché de Strasbourg, auquel le premier avoit été nommé par les Chanoines Catholiques, & le second par les Protestans. Après la mort du Comte Jean Manderscheid, il vouloit prévenir la guerre que pouvoit occasionner la succession du Duché de Juliers, & le mettre en séquest-

tre, mais ceux qui y prétendoient s'y opposerent. Les Protestans conclurent l'an 1609 l'association, qu'ils appellerent l'*Union*, & élurent pour leur chef Fréderic V, Electeur Palatin. Les Catholiques formerent à Wurtzbourg une Confédération pour neuf ans, qu'ils appellerent la *Ligue*, de maniere que les Allemands étoient sur le point de prendre les armes les uns contre les autres.

Les Impériaux eurent la guerre avec les Turcs depuis 1548 jusqu'en 1606; ces derniers leur prirent plusieurs villes, & commirent quantité de ravages. Rodolphe implora le secours des Princes, & fit une ligue avec le Prince de Transylvanie, qui n'eut pas beaucoup d'effet. Son armée attaqua celle des Turcs, qui avoient pris Agria, & la battit; mais pendant que les soldats s'amusoient à piller leur camp, ils se rallierent, & en passerent quantité au fil de l'épée. Ce fut

pendant cette guerre, que Philippe-Emanuel de Lorraine, Duc de Mercœur, qui commandoit l'armée Impériale, fit la fameuse retraite de Canisa. Sa Majesté Impériale, à la priere de l'Electeur de Saxe, accorda la liberté de conscience aux Protestans de Bohême; mais il ôta à ceux d'Autriche ce même privilege que son pere leur avoit accordé, & l'on prétend qu'il en agit ainsi plutôt par un motif de politique, que par un motif de Religion.

Il auroit voulu profiter des disputes qui s'éleverent au sujet de la succession du Duché de Cléves pour l'assurer à sa famille; & dans cette vue, il envoya l'Archiduc Léopold, son cousin, pour en prendre possession; mais les Princes d'Allemagne & les Puissances voisines traverserent son dessein, & la succession resta aux Maisons de Brandebourg & de Neubourg, quoique l'Empereur eût donné un

Decret en faveur de celle de Saxe. Mais ce qui troubla encore plus le repos de l'Empereur, fut le parti que forma contre lui l'Archiduc Matthias son frere, dans la croyance qu'il vouloit le frustrer de sa succession en faveur de ses cousins Ferdinand & Léopold, qu'il aimoit tendrement.

En conséquence, il forma une faction si puissante contre Rodolphe, qu'il fut obligé l'an 1608 de céder la Hongrie & l'Autriche à l'Archiduc; mais il n'en devint que plus mutin & plus importun; il lui arracha encore le Royaume de Bohême, & voulut se faire élire Roi des Romains, ce qui chagrina si fort l'Empereur, qu'il mourut d'un serrement de cœur dans le mois de Janvier 1612. Il ne fut jamais marié; mais il eut plusieurs enfans naturels. Son amour pour l'étude & pour la chymie, nuisirent à ses affaires sans épuiser ses finances, & il laissa dix-sept millions de florins

Matthias, Roi de Hongrie & de Bohême, succéda à son frere, malgré le parti qui s'étoit formé contre lui. Son regne fut une scene continuelle de troubles & d'inquiétudes, qui furent principalement occasionnés par les disputes de Religion. Il s'étoit formé trois factions puissantes dans l'Empire, qui couvroient leurs vues ambitieuses du prétexte de la Religion. Les Catholiques Romains avoient formé une Ligue, à la tête de laquelle étoit le Duc de Baviere. Les Protestans de la Confession d'Ausbourg, avoient pour chef l'Electeur de Saxe, & les Calvinistes l'Electeur Palatin & le Landgrave de Hesse. Ils donnerent à leur Ligue le nom d'*Union Evangélique*.

L'Empereur s'apperçut alors des maux qu'il avoit occasionné du vivant de son frere, & il fut d'autant plus en peine d'y remédier, qu'il ne pouvoit favoriser un parti sans indisposer

l'autre. Ce qu'il y eut de plus fâcheux pour lui fut, que ces troubles se répandirent dans ses Etats héréditaires, & qu'il fournit plusieurs sujets de plainte aux mécontens pour sa hauteur & sa mauvaise conduite. Au lieu de redoubler sa vigilance & son activité, Matthias conçut du dégoût pour les affaires, & en abandonna le soin au Cardinal Klesar, qui étoit son premier Ministre & son favori.

Il dispura à Amurath le droit de nommer le Prince de Transylvanie, mais il conclut enfin la paix avec lui pour vingt ans. Il préféra l'Archiduc Ferdinand, son cousin, à Philippe III d'Espagne son neveu, par aversion pour les Espagnols, ce qui est une circonstance qui mérite une attention particuliere. Il régla l'an 1617 la succession de Prague par l'avis de l'Archiduc Maximilien, son frere; & dans le même tems Philippe III d'Espagne, & l'Archiduc Ferdinand,

firent un Traité, par lequel Philippe céda à Ferdinand & à ses hoirs mâles les Pays héréditaires, qui devoient lui écheoir après la mort de l'Empereur, à condition que l'on préféreroit les filles de la Branche d'Espagne à celles de la Branche d'Allemagne. Les Bohémiens se révolterent, parce que les Ministres de l'Empereur annullerent les Loix & les Privileges que Rodolphe II leur avoit accordé pour assurer leur Religion & leur liberté.

L'Empereur ayant assemblé les Etats à Prague, ses Ministres irriterent si fort le peuple, qu'on les jetta par les fenêtres du château, mais heureusement pour eux ils ne reçurent aucun mal. Les habitans élurent des nouveaux Magistrats, prirent les armes, & publierent un manifeste pour justifier leur procédé. L'Empereur en publia un autre, & son Conseil fut d'avis de chasser son favori Klesar, qui s'étoit attiré la haine des

Bohémiens. Les Archiducs Maximilien & Ferdinand, voyant qu'il avoit de la peine à s'y résoudre, l'envoyerent prisonnier dans le Tyrol de leur propre autorité. Cependant l'Empereur ayant pris les armes, les Bohémiens leverent trente mille hommes, dont ils donnerent le commandement au Comte de Mansfeld, & lui enleverent plusieurs villes Les troupes Impériales étant entrées dans la Bohême, y commirent tant de cruautés, que plusieurs Princes & Etats voisins, intercéderent pour eux au nom de tous les Protestans de l'Empire. Ils lui exposérent leurs griefs, & se plaignirent de ce qu'il avoit confié le commandement de ses troupes à des étrangers ennemis déclarés de leur Religion, qui paroissoient plutôt avoir envie de les exterminer, que de leur rendre justice.

Ils implorerent la médiation de plusieurs Electeurs, mais le Duc de

Baviere qui ne cherchoit, comme on dit, qu'à pêcher en eau trouble, en empêcha l'effet. L'Empereur s'étant enfin lassé de la guerre & des fatigues qu'elle lui causoit, résigna les Royaumes de la Hongrie & de Bohême à l'Archiduc Ferdinand. Maximilien & l'Impératrice étant morts quelque tems après, il en conçut un tel chagrin, qu'il tomba dans une maladie qui le mit au tombeau le 20 Mars 1609. Il laissa son successeur dans les embarras d'une guerre de trente ans, qui épuisa presque entiérement l'Allemagne.

L'Empereur Matthias avoit épousé Anne d'Autriche, fille de l'Archiduc Ferdinand, dont il n'eut point d'enfans, de maniere que les peines qu'il se donna pour assurer l'Empire à ses descendans, furent inutiles. Il ne fut pas plus heureux dans les efforts qu'il fit pour faire élire l'Archiduc Ferdinand Roi de Bohême & de Hongrie;

dans la vue de lui assurer l'Empire ; quoiqu'il fût jaloux de son autorité ; & de-là vint qu'il se fit promettre de ne point se mêler de son vivant des affaires de l'Empire. On peut donc assurer que s'il troubla le regne de son frere à cause de ses prétentions, il ne fut pas plus tranquille lorsqu'il fut Empereur ; car, à force de vouloir étendre son autorité, il augmenta les troubles qui agiterent l'Allemagne de son tems, & qui augmenterent après sa mort, ainsi que le Lecteur va le voir.

Ferdinand III monta sur le Trône dans des circonstances extrêmement critiques, & devint Empereur d'Allemagne au moment que les Bohémiens résolurent de ne le point reconnoître pour leur Roi. Ils l'accuserent d'avoir enfreint leurs Loix & leurs Privileges, & de s'être par-là rendu indigne de les gouverner. Ils le déposerent, & offrirent la Cou-

ronne au Roi de Danemarck, au Duc de Savoye & à l'Electeur de Saxe, qui eurent la sagesse de la refuser; mais Fréderic V, Electeur Palatin, l'accepta à la sollicitation de sa femme, qui étoit fille du Roi Jacques d'Angleterre.

Ce Prince s'étant malheureusement engagé dans une bataille décisive, il fut entiérement défait à Weisenberg près de Prague, le 18 de Novembre 1620. Cet échec lui coûta non-seulement son nouveau Royaume, mais encore ses Etats héréditaires, que l'Empereur donna l'an 1623 à Maximilien Duc de Baviere. Les Protestans, frappés de ce coup, commencerent à former une Ligue pour leur sûreté. Les Princes de la Basse Saxe s'étant joints au Roi de Danemarck, agirent ouvertement contre lui, sur quoi le Comte de Tilli, Général de l'Empereur, attaqua ce Prince, le battit, & poursuivit sa victoire avec

tant de succès, que le Roi de Danemarck fut obligé de faire sa paix en 1629 aux meilleures conditions qu'il pût.

La bonne fortune de l'Empereur, produisit sur lui un effet qui n'est que trop commun parmi les Princes; il se flatta de se rendre absolu dans l'Empire, & dans cette vue, il publia cette même année un édit par lequel il ordonnoit aux Protestans de rendre aux Ecclésiastiques tous les bénéfices dont ils s'étoient emparés depuis la pacification de Passau. L'histoire de ces troubles & de cette guerre est un point essentiel pour l'intelligence de celle de l'Europe, même de nos jours; car elle changea entiérement la face des affaires & produisit un nouveau systême, qu'il convient que le Lecteur connoisse, s'il veut être au fait des disputes qui attirerent l'attention de l'Europe.

L'Empereur qui, comme je l'ai dit

ci-dessus, avoit donné le Palatinat à l'Electeur de Baviere, se persuada de l'avoir attaché à ses intérêts. Il crût aussi qu'en donnant le Marquisat de Lusace à l'Electeur de Saxe, les Protestans ne manqueroient pas de prendre son parti; & la chose seroit effectivement arrivée, si le dernier n'eût appellé à son secours un Prince dont il ne se défioit point.

Pour cet effet, ils tinrent une assemblée générale à Leipsick, dans laquelle, après avoir délibéré sur l'état des affaires, ils convinrent de s'adresser à Gustave Adolphe, Roi de Suede, qui avoit plusieurs raisons pour se prêter à leurs propositions. La premiere étoit que les Impériaux avoient porté leurs armes jusques à la mer Baltique; la seconde, qu'ils avoient secouru les Polonois pendant qu'il étoit en guerre avec eux. Indépendamment de ces motifs, il étoit trop zélé pour la Religion Protestan-

te, pour la voir ruiner de sang-froid dans l'Empire. Ces raisons, jointes aux assurances que lui donnerent les François & les Hollandois, qui étoient jaloux de la puissance de la Maison d'Autriche, le déterminerent à entrer dans l'Allemagne l'an 1630, à la tête d'un petit corps d'armée.

L'Electeur de Saxe voyant que sa ruine entraîneroit infailliblement celle des Protestans, abandonna l'Empereur, & ayant joint ses troupes à celles du Roi de Suede, ils attaquerent conjointement le Comte de Tilli près de Leipsick, & le battirent à platte-couture. Cet échec fit perdre à l'Empereur le fruit des victoires qu'il avoit remportées dans l'espace de dix ans. Les Suedois se porterent de là sur le Rhin, & eurent tous les succès qu'on devoit attendre de leur bravoure; mais l'Electeur de Saxe n'ayant point continué la guerre avec la même vigueur qu'il l'avoit com-

mencée, les Impériaux se rallierent, & remporterent quelques avantages sur lui. Gustave se transporta dans la Baviere, où le Comte de Tilli commandoit une armée nombreuse, l'attaqua & le battit, ce qu'il dut à sa sage conduite, & à l'intrépidité des troupes Suedoises.

Le Comte de Tilli fut dangereusement blessé dans cette bataille, & mourut quatre jours après à Ingolstadt, où on l'avoit transporté. L'Empereur voyant ses affaires désespérées, donna le commandement de ses troupes au Comte de Wallestein, le plus habile Général de son siecle, lequel marcha en Baviere avec une nouvelle armée, dans l'espoir de surprendre les Suedois & leurs Alliés; mais Gustave se retrancha dans un poste avantageux à une lieue de Nuremberg, & l'amusa en attendant que le Duc de Saxe-Weimar & le Général Daniel le joignissent. Il partagea

alors son armée en trois corps, & prit sa route vers Winsheim. Wallestein feignit de se porter à Bamberg, & rentra dans la Saxe. Gustave, qui avoit prévu sa ruse, força sa marche, & l'atteignit à Lutzen entre Leipsick & Weisenfels. Il ne voulut pas lui livrer bataille le jour même, pour donner le tems à ses troupes de se reposer; mais il l'attaqua le lendemain, qui étoit le 16 de Novembre 1632. Il fut tué au commencement du combat, ce qui n'empêcha pas ses troupes de remporter sur lui une victoire, qui fit également honneur à leur courage & à leur discipline.

Les Protestans furent tellement abattus par la perte de leur Conquérant, qu'ils commencerent à perdre courage; mais les Généraux Suedois Horn & Banier, continuerent à se comporter avec tant de résolution & de fermeté, qu'ils rétablirent peu à peu les affaires de leur parti. Ce qui

contribua encore à leurs succès, fut la nécessité où fut l'Empereur de faire assassiner Walstein, qu'il avoit créé Duc de Fridland, pour avoir voulu s'emparer du Royaume de Bohême. La mort de cet Officier lui fut d'autant plus funeste, qu'il se trouvoit alors dans des circonstances extrêmement critiques.

L'Empereur ayant déclaré son fils aîné Ferdinand Roi de Hongrie, l'an 1625, le fit couronner deux ans après Roi de Bohême. Comme ce jeune Prince promettoit beaucoup, son pere lui confia la conduite de ses armées. Il reprit les villes de Ratisbonne & de Donavert, & assiégea Nordlingue. Les Suedois & les Princes Protestans volerent à son secours, dans l'espoir de battre le Monarque, & de rétablir leurs affaires. Il se retrancha lorsqu'il les vit approcher, il dressa plusieurs batteries de canon, & fit toutes les dispositions nécessaires pour les bien rece-

Les Confédérés l'attaquerent cependant, & après un combat opiniâtre, ils furent entiérement défaits. Les Impériaux sortirent de leurs lignes lorsqu'ils virent que l'ennemi plioit, & profitant de leurs avantages, ils taillerent la plus grande partie de l'armée alliée en pieces, & firent le Maréchal de Horn prisonnier. Cette bataille décisive se donna le 16 de Novembre 1634, & fut la premiere que les Suedois perdirent depuis leur entrée dans l'Allemagne. Ses effets furent tels qu'on devoit les attendre; plusieurs Princes Protestans, entr'autres l'Electeur de Saxe, abandonnerent la Ligue, & firent leur paix à part à Prague avec l'Empereur l'an 1635. Les principaux articles furent que l'on suspendroit la restitution des Bénéfices Ecclésiastiques pendant quarante ans; qu'on rendroit Magdebourg au Duc Auguste de Saxe, & Halberstad à l'Archiduc Léopold.

L'Empereur

L'Empereur crut avoir de nouveau les Protestans à sa merci, & se conduisit en conséquence.

Les plus grands Princes & les plus habiles Politiques, se trompent souvent dans leurs vues, & ce fut ce qui arriva à l'Empereur Ferdinand III après la bataille de Nordlingue. Il traita les Suedois & ceux qui leur resterent attachés, comme s'il en avoit été le maître, au lieu que s'il leur eût proposé des conditions raisonnables, ils auroient infailliblement accepté la paix. La guerre est une chose hasardeuse & dangereuse, & ce n'est qu'après qu'elle est finie qu'on peut savoir qui a gagné ou perdu. Les Suedois avoient en ce tems-là un Ministre, à qui eux & leurs Alliés durent leur salut. C'étoit le Comte d'Oxenstiern, qui engagea les François dans cette querelle, & il y réussit si bien, que l'Empereur se voyant

épuisé sans ressource, consentit enfin à faire la paix.

Les Suedois de leur côté soupiroient après cette négociation, parce qu'ils n'avoient que des troupes Allemandes à leur service, & qu'ils ne savoient si elles ne se lasseroient point tôt ou tard de combattre pour eux contre leurs compatriotes. La France panchoit aussi pour la paix, à cause des troubles qui l'agitoient ; & comme les Princes Protestans d'Allemagne n'avoient aspiré à autre chose depuis le commencement de la guerre, ils ne négligerent rien pour en hâter la conclusion.

Cette disposition des Parties belligérantes, produisit enfin vers l'an 1648, le fameux Traité de Westphalie, par lequel on donna une satisfaction raisonnable à toutes les Parties intéressées, & l'on jetta les fondemens d'une paix honorable & solide.

Comme mon intention dans le récit que je fais des événemens passés, est de donner au Lecteur une juste idée de l'état présent des choses, il convient que j'insiste davantage sur ce Traité, que sur les autres que je puis avoir rapportés, parce qu'il a entierement changé la face des affaires, non-seulement dans l'Allemagne, mais encore dans toute l'Europe. On l'appelle en général la *Paix de Westphalie*, quoi qu'à dire vrai, ce Traité n'ait jamais existé. C'est pourquoi pour entendre ce que je vais dire, le Lecteur doit observer, que les disputes avec la Suede furent d'abord réglées par un Traité conclu à Osnabrug, le 16 d'Août 1648, par lequel cette Couronne obtint certaines Provinces de l'Empire, une place dans la Diete Impériale, & une somme d'argent considérable. On satisfit encore aux prétentions de l'Electeur de Brandebourg, comme je l'ai dit

dans les articles de Suede & de Prusse. On inséra une clause dans ce Traité; savoir, qu'il n'auroit son entier effet qu'après qu'elle en auroit conclu une autre, qui étoit alors sur le tapis.

Le Traité dont il s'agit ici fut conclu à Munster entre la France & l'Empire, & signé le 25 d'Octobre de la même année. On régla par ce dernier différens intérêts. L'Empereur rendit à l'Electeur de Trêves tout ce qu'il lui avoit pris, & au Duc de Baviere la dignité Electorale, il lui donna aussi le Haut Palatinat; mais il laissa le Bas à l'Electeur Palatin. Il céda à la France les trois Evêchés & la meilleure partie de l'Alsace, & celle-ci de son côté restitua une grande partie des conquêtes qu'elle avoit faites.

Mais les articles les plus importans de ces deux Traités sont ceux qui réglent les droits Civils & Ec-

cléſiaſtiques des Etats qui compoſent l'Empire. J'aurai occaſion de parler de ceux-ci ailleurs ; & quant aux premiers, voici ce que contient le huitieme article du Traité d'Oſnabrug.

« Pour prévenir les diſputes qui » pourroient s'élever dans la ſuite dans » l'Etat politique, tous les Electeurs, » Princes & Etats de l'Empire Ro» main, doivent être réellement » confirmés en vertu du préſent Trai» té, dans leurs anciens droits, pré» rogatives, franchiſes & privileges, » dans le libre exercice de leurs » droits Seigneuriaux, dans les ma» tieres Eccléſiaſtiques & Civiles de » leurs Domaines, dans leurs droits » de Régale, & dans la poſſeſſion de » toutes ces choſes, enſorte que, » perſonne ne puiſſe les inquiéter, ni » moleſter ſous quelque prétexte que » ce puiſſe être. Ils jouiront ſans con» tradiction du droit de ſuffrage dans » toutes les Délibérations qui concer-

» nent les droits de l'Empire, sur-
» tout lorsqu'il sera question de faire
» des Loix, ou de les interpréter,
» de déclarer la guerre, d'imposer
» des contributions, de lever des
» troupes & de régler leurs quar-
» tiers, de bâtir de nouvelles forte-
» resses dans les territoires des Etats,
» ou d'établir des garnisons dans les
» anciennes places; comme aussi lors-
» qu'il s'agira de conclure des Trai-
» tés de paix ou d'alliance, ou de tel-
» les autres affaires de cette nature,
» ou n'en entreprendre aucune sans
» le consentement de tous les Etats
» de l'Empire assemblés dans la Die-
» te. Il leur sera permis sur toutes
» choses de contracter des alliances
» entr'eux & avec les Puissances
» étrangeres, pour leur conservation
» & leur sûreté, à condition qu'elles
» ne seront point préjudiciables à
» l'Empereur, à l'Empire, ni à la
» tranquillité publique, ni contraires

» au présent Traité, & au serment
» qu'ils ont prêté à l'Empereur & à
» l'Empire. »

On observera que les villes d'Osnabrug & de Munster, sont toutes les deux dans la Westphalie, & que les deux Traités ayant été réunis dans le Traité provisoire dont j'ai parlé, on les a compris sous le nom de *Traité de Westphalie*; mais que lorsqu'on les cite séparément, on rapporte les articles de chacun en particulier. De-là vient qu'on dit que le Traité de Westphalie est une Loi fondamentale de l'Empire, & avec raison; car on peut l'appeller la *Grande Chartre de l'Allemagne.* Les François qui y avoient eu la principale part, firent frapper une médaille qui représente le Génie de la France devant un Autel, sur lequel est un Caducée soutenu par deux cornes d'abondance. Il tient dans la main qui pose sur l'Autel un rameau d'olivier,

& de l'autre une balance, dans un des bassins de laquelle est une Couronne Impériale, & dans l'autre les Couronnes des Electeurs & des Princes de l'Empire, le tout dans un parfait équilibre. Il a un joug sous ses pieds. Cette médaille a pour légende : *Libertas Germaniæ* : & l'exergue contient ces mots, *Pax Monasteriensis*, M. DC. XLVIII, pour marquer que la paix a été rendue à l'Allemagne par le Traité de Munster.

L'Empereur ayant ainsi rétabli la paix de l'Europe & de l'Empire, s'appliqua tout entier à procurer le bonheur de ses Sujets, & à affermir l'autorité de sa famille. L'an 1635 il fit élire son fils Ferdinand Roi des Romains à Ausbourg, mais ce Prince mourut le 4 de Juillet de l'année suivante, ce qui le jetta dans une mélancolie, dont il ne revint jamais, mais qui ne l'empêcha cependant point de veiller aux affaires publiques.

Il envoya du secours aux Polonois contre les Suedois, & engagea les Danois à rompre avec eux; mais il ne vécut pas assez long-tems pour voir la fin de cette guerre, étant mort de consomption le 2 d'Avril 1657. Il fut à tous égards un très-grand Prince, & s'il avoit eu moins d'ambition, son autorité auroit été plus grande; mais son trop grand zéle pour la Religion, & le désir qu'il eut d'étendre son pouvoir au-delà des bornes qu'on avoit prescrites à ses prédécesseurs, obligerent les Princes Protestans à prendre pour leur sûreté des mesures qui eurent tout le succès qu'ils s'en étoient promis.

Léopold I, fils cadet de l'Empereur Ferdinand III, ne succéda pas immédiatement après son pere, parce qu'il étoit mineur. On l'avoit destiné pour l'Etat Ecclésiastique; mais son frere Ferdinand étant mort, il fut couronné Roi de Hongrie le 25 de

Juin 1655, & Roi de Bohême le 14 de Septembre de la même année. Il fut élu Empereur le 18 de Juillet 1655, & couronné Empereur à Francfort le 5 d'Août suivant. La guerre qui duroit depuis long-tems entre les Suedois, les Danois, les Polonois & les Brandebourgeois, fut terminée au commencement de son regne, savoir, l'an 1660 par le Traité d'Oliva.

La guerre s'alluma peu de tems après entre l'Empereur & les Hongrois. Ceux-ci se plaignirent qu'on avoit violé leurs privileges, que les troupes Allemandes qu'on envoyoit chez eux, sous prétexte de les protéger, commettoient toutes sortes de cruautés & de violences; qu'on empêchoit ceux qui avoient des Charges de les exercer; qu'on leur refusoit la liberté de conscience qu'on leur avoit accordée dans plusieurs Dietes; qu'on leur ôtoit leurs Eglises, & qu'on bannissoit leurs Ministres, parce qu'ils

n'étoient point de la Religion du Prince ; que la Noblesse qui devoit être jugée par ses propres Juges, étoit obligée de comparoître devant les Tribunaux Allemands ; que, quoiqu'on eût des revenus suffisans pour payer ses troupes, on les laissoit vivre de pillage, & qu'elles faisoient des courses chez les Turcs, qui usoient de représailles.

Le Grand Seigneur fomenta ces différends, & l'Empereur s'étant ligué avec le Prince de Transylvanie, qui avoit été nommé sans son consentement, il donna cette Principauté au Prince Abassi. Les Turcs battirent les Impériaux à Clausenbourg, & prirent Neuhausel l'an 1663 ; mais ils perdirent 6000 hommes à Levents & à Son-Gothard, & la plûpart de leurs Officiers Généraux, ce qui les obligea à faire la paix. Les Hongrois voyant que l'Empereur ne tenoit point la promesse

qu'il leur avoit faite de leur rendre leurs privileges, que les troupes Allemandes les opprimoient, & qu'on avoit aboli la Dignité de Palatin qui subsistoit depuis plusieurs siecles, se liguerent avec les Transylvaniens, pour implorer le secours des Turcs. Les Moines eurent l'audace d'avancer en chaire que leur joug étoit beaucoup plus supportable que celui des Allemands. Cette révolte coûta la tête aux Comtes Serini, Frangipani & Nadasti, ce qui empêcha le Prince Ragotski de prendre les armes, & le Comte Tekeli étant mort dans son Château, où les Impériaux l'avoient investi, ils se trouverent sans chefs. Le jeune Comte Tekeli, qui avoit seize ans, ayant trouvé le moyen de se sauver de sa prison, se rendit dans la Transylvanie, & se mit à leur tête.

Les Hongrois se révolterent, mais les troupes Impériales les eurent bientôt fait rentrer dans leur devoir.

L'an 1672, les François entrerent dans la Basse Allemagne, & inonderent presque toutes les Provinces-Unies. L'Electeur de Trêves n'ayant point de troupes à leur opposer, fut obligé de leur donner passage sur ses terres. L'Archevêque de Cologne & l'Evêque de Munster se joignirent à eux dans cette expédition. L'Electeur de Brandebourg demanda du secours à l'Empereur pour défendre son Duché de Cléves, mais les François le ravagerent avant qu'il arrivât.

L'an 1673, les François entrerent dans l'Alsace, prirent plusieurs villes, & mirent une partie du Palatinat à contribution. Le Duc de Lorraine, qui commandoit les troupes Impériales, vouloit joindre Caprara, mais M. de Turenne le prévint, ce qui occasionna la bataille de Sintsheim, qui n'eut aucune suite. L'Electeur Palatin, outré de voir ravager ses Etats, envoya un cartel à M. de Turenne, qu

refusa de l'accepter. Ces événemens, joints à la prise de Trêves, obligerent l'Empire à déclarer la guerre à la France & à lever des troupes ; sur quoi M. de Turenne repassa le Rhin, & se retrancha près de Philipsbourg.

L'an 1674, les Impériaux attaquerent l'armée Françoise, que commandoit M. de Turenne près de Monsheim, & tous deux s'attribuerent la victoire. L'an 1675, les François battirent les Allemands près de Colmar, mais Montecuculli ayant succédé au Duc de Bournonville, arrêta les progrès de M. de Turenne. Ce dernier s'étant porté sur une éminence pour reconnoître l'armée ennemie, fut tué d'un coup de canon. Après la bataille d'Attenheim, les François repasserent le Rhin, & le Duc de Duras, neveu de M. de Turenne, eut la gloire de faire sa retraite en présence de l'ennemi, sans perdre presque un seul homme.

L'an 1678, la guerre entre l'Empire, la France & la Hollande, fut terminée par le Traité de Nimégue, par la médiation du Roi de Suede. L'Empereur céda à la France Fribourg & le Burgaw, en place de Philipſbourg, & l'on rendit aux Suedois les Provinces qu'on leur avoit priſes pendant la guerre. Après la paix de Nimégue, le Roi de France érigea à Metz & à Briſac, une Chambre de Réunion, laquelle fit ſommer pluſieurs Princes de lui rendre les Provinces & les Villes qui dépendoient des nouvelles acquiſitions qu'il avoit faites, & ceux qui, comme l'Electeur Palatin & l'Electeur de Trêves, refuſerent d'obéir, y furent contraints par force.

Les François continuant de garder les places qu'ils avoient promis de rendre, les Miniſtres de l'Empereur préſenterent un mémoire à la Diete de Ratiſbonne, & elle déclara que ſon

procédé étoit directement contraire aux Traités; mais les Hollandois & l'Electeur de Brandebourg ne furent point d'avis de rompre avec la France. Les François surprirent Strasbourg l'an 1680, par la collusion de quelques Magistrats. Le Roi de France voulut faire élire le Dauphin Roi des Romains, mais il ne put y réussir. L'an 1681, il fit un Traité avec le Comte Tekeli, chef des rebelles de Hongrie, que le Grand Seigneur protégeoit, & il engagea les Turcs à entrer dans la Hongrie à l'insû de l'Empereur.

L'an 1683, le Duc de Lorraine assiégea Neuhausel, mais ayant eu avis que le Grand Visir s'avançoit pour le secourir, il se retira. Trois mille Tartares étant entrés dans le pays, les Impériaux eurent bien de la peine à regagner Vienne. Ils tomberent sur leur bagage, le pillerent, & tuerent la plûpart de ceux qui l'es-

cortoient, mais le Prince Louis de Bade en reprit une partie. Cette nouvelle jetta les habitans de Vienne dans la plus grande consternation. L'Empereur se retira à Lintz, & la plûpart des bourgeois alloient abandonner la ville, lorsque le Duc de Lorraine arriva le lendemain. On répara les fortifications, & l'on renforça la garnison.

Les Turcs ouvrirent la tranchée le 15 de Juillet, mais la garnison que commandoit le Comte de Staremberg, leur disputa le terrein pied à pied, fit plusieurs sorties, & leur tua quantité de monde. Dans ces entrefaites, le Duc de Lorraine battit Tekeli, lui enleva son bagage, & secourut Presbourg, qu'il étoit à la veille de prendre. Le Duc l'attaqua une seconde fois sur le bord de la Morave, & le força à se retirer. Le siege de Vienne continua jusqu'au 12 de Septembre avec toute la fureur

imaginable. Les assiégés se défendirent avec toute l'intrépidité possible, jusqu'au moment qu'ils furent secourus par une armée de 80000 hommes, composée d'Impériaux & de Polonois.

L'aîle droite étoit commandée par Jean Sobieski, Roi de Pologne, la gauche par l'Electeur de Baviere & le Duc de Lorraine, & le corps de l'armée par l'Electeur de Saxe & le Prince de Waldeck. Ces troupes forcerent les retranchemens de l'ennemi, & pendant qu'elles en étoient aux mains, le Duc de Lorraine détacha le Prince Louis de Bade avec un corps de cavalerie, de fantassins & de dragons pour secourir la ville; & elles passerent au fil de l'épée la plûpart des Turcs qui étoient employés à l'assaut. La cavalerie turque s'enfuit à Vauderouse, & abandonna le camp & l'infanterie à la merci des Chrétiens, qui remporterent une vic-

toire signalee ; ils ne perdirent qu'environ 1000 hommes, les Turcs en perdirent 75000, on leur prit tout leur bagage, & on leur enleva 120 pieces de canon. La perte de la garnison pendant cinquante-neuf jours que dura le siége, fut d'environ 6000 hommes.

Après la prise de Bude, le Prince Abaffi commença à temporiser avec l'Empereur ; mais le Duc de Lorraine entra dans la Transylvanie, comme le Comte de Tekeli le lui avoit prédit. Il le força à se soumettre, à lui rendre les places qu'il avoit prises, & à conclure un Traité avantageux à l'Empereur, après quoi le Prince se retira à Fergats. La forteresse d'Agria se rendit vers ce tems-là aux Impériaux. Mahomet IV, Empereur des Turcs, fut déposé, & son frere élu à sa place. Ces heureux succès déterminerent l'Empereur à faire couronner l'Archiduc Jo-

ſeph, ſon fils, Roi de Hongrie.

Il ſe rendit à Preſbourg, & ayant aſſemblé les Etats, il leur déclara qu'il avoit deſſein de rendre cette Couronne héréditaire, à quoi ils conſentirent, à condition qu'on leur laiſſeroit la liberté de l'Election, que la Couronne ne ſeroit point héréditaire, qu'on rappelleroit les troupes Allemandes après qu'on auroit fait la paix avec les Turcs, & qu'on leur rendroit juſtice avant le Couronnement. L'Empereur leur accorda quatorze jours pour faire leurs plaintes; mais il leur dit que la défenſe de leur Royaume lui ayant plus coûté qu'il ne valoit, il étoit en droit de le regarder comme héréditaire. Exemple frappant d'une ambition démeſurée, fondée ſur une fauſſe politique.

Il y eut de grands débats à ce ſujet dans la Diete, & le Comte de Braſkowitz, Grand Juge du Royaume, leur en ayant repréſenté les conſé-

quences, ils supplierent humblement l'Empereur de ne point changer leur Constitution. On trouva quelques jours après le Comte assassiné dans son lit, & ses partisans n'oserent plus rien dire. Quelques-uns demanderent qu'il leur fût permis d'élire tel Prince de la Maison d'Autriche qu'il leur plairoit, mais l'Empereur rejetta leur priere avec dedain.

Il y eut deux autres points qui retarderent pendant quelque tems le Couronnement. Le premier fut, que suivant un article de la Déclaration du Roi André, chacun des trois Etats pouvoit s'opposer aux volontés du Roi lorsqu'il enfreignoit les Loix, sans se rendre coupable de trahison; mais l'Empereur refusa d'y consentir. Le second, que les Protestans qui avoient consenti à ce que la Couronne fût héréditaire, demanderent qu'elle leur confirmât leurs anciens privileges; qu'on leur rendît les

Eglises qu'on leur avoit enlevées depuis l'année 1667; qu'on leur permît d'envoyer des Députés à toutes les Dietes; que les Jésuites ne se mêlassent ni du Gouvernement, ni de ce qui concernoit la Religion Protestante; qu'on leur défendît de s'établir autre part que là où ils étoient, & que l'on chassât le Comte Caraffa du ministere.

Les Etats ne jugerent point à propos que les Protestans insistassent sur ces articles, de maniere que le Royaume fut déclaré héréditaire le 29 de Décembre, & l'on accorda au Prince un pouvoir si absolu, qu'on ne laissa autre chose aux Hongrois que le regret d'avoir perdu leur liberté. Le Comte Tekeli, qui avoit acquis tant de gloire, ayant échoué dans la plûpart de ses entreprises, perdit tellement courage, qu'il fut hors d'état de les secourir.

Les François entrerent dans l'Al-

lemagne l'an 1689, ce qui n'empêcha pas qu'on ne continuât la guerre contre les Turcs. La conduite qu'ils y tinrent leur aliéna si fort le cœur des Princes de l'Empire, qu'ils élurent l'an 1690 l'Archiduc Joseph Roi des Romains. Les Turcs furent battus l'année suivante à Salankemaw, & perdirent leur Grand Vizir Cuperli, & environ 20000 hommes. Ils continuerent cependant la guerre, favorisés par la diversion des François, & ils firent tous leurs efforts pour contrebalancer les succès des Impériaux; mais l'an 1697, le Prince Eugene les battit à Zanta, & leur tua 25000 hommes.

Les François voyant que ce coup mettoit leurs Alliés hors d'état de leur rendre service, résolurent de faire la paix à tems, & elle fut conclue à Ryswick par un Traité, par lequel ils abandonnerent tout ce qu'ils avoient réuni dans l'Alsace, à condi-

tion qu'on laisseroit subsister la Religion Catholique Romaine dans tous les endroits où elle étoit établie. L'Electeur Palatin fut rétabli dans ses Etats, moyennant 200000 livres par an, qu'il s'obligea de payer à la Duchesse d'Orléans, jusqu'à ce que ses prétentions fussent décidées. On rendit Dinant à l'Evêque de Liege, la Ville de Strasbourg fut cédée à la France, qui rendit le Fort de Kiel, Fribourg, Star-fort, le Vieux-Brisac & Philisbourg à l'Empereur.

Les François s'obligerent de démolir les fortifications qui étoient vis-à-vis d'Huningue & le Fort Louis, de même que les Châteaux de Traerbach, d'Ebsenbourg, de Kirnbourg & le Fort de Mont-Royal, & de les rendre à ceux à qui ils appartenoient. Le Duc de Lorraine rentra dans ses Etats, & s'obligea de raser les Châteaux de Birsch & d'Hombourg. Les Princes Protestans de l'Empire présenterent

sentèrent un mémoire, & voulurent s'opposer à l'établissement de la Religion Catholique dans l'Alsace, alléguant qu'il étoit contraire aux Loix fondamentales de l'Empire; savoir, au Traité de Religion fait en 1588, à ceux de Westphalie & de Nimégue, qui lui servoient de base; mais ils ne furent point écoutés.

Les Turcs se voyant ainsi abandonnés par ceux qui les avoient engagés dans la guerre, & qui les avoient plusieurs fois empêchés de faire la paix, résolurent d'accepter la médiation des Puissances maritimes, & de faire la paix avec l'Empereur & ses Alliés, aux meilleures conditions qu'ils pourroient. Le Lord Paget & M. Conier ménagerent cette négociation, & l'Empereur conclut à Carlowitz le 26 de Janvier 1699, une trêve pour vingt-cinq ans avec les Turcs. Voici quels en furent les articles : l'Empereur garda la

Transylvanie, & les Turcs la Province de Temiswar. L'Empereur s'obligea de démolir Carensebeis, Lippa, Zenwork, Berske & Sabla, & de ne jamais plus les rebâtir. Il garda les Isles de la Save & de la Morosch, laissant aux Turcs l'usage de ces deux rivieres. On convint d'échanger tous les prisonniers qu'on avoit fait de part & d'autre pendant la guerre, ou de payer leur rançon; de n'accorder aucune protection aux rebelles & aux mutins, & de laisser aux Catholiques établis dans les Etats du Grand Seigneur, le libre exercice de leur Religion. Le Czar, le Roi de Pologne & la République de Venise, furent compris dans ce Traité, mais on en exclut le Comte Tekeli, & le Grand Seigneur, pour le dédommager & l'attacher à ses intérêts, le créa Souverain de Weddou, Caransebeis & Lugos.

Lorsque la guerre s'alluma dans

l'Europe, pour la succession d'Espagne, les affaires de l'Empereur Léopold étoient dans un assez mauvais état. Il voyoit clairement que sans le secours de l'Empire, il ne pouvoit agir efficacement contre la France; & que cependant il auroit de la peine à engager les Princes & les Etats d'Allemagne, dans une guerre qui ne les intéressoit, que parce que Philippe V, Roi d'Espagne, avoit pris possession du Duché de Milan, qui étoit un Fief de l'Empire, & que le Duc de Savoye & de Mantoue, s'étoient déclarés pour la France contre l'Empereur, dont ils étoient vassaux. Cependant S. M. I. avoit tant de crédit dans l'Allemagne, qu'elle engagea tous les Cercles à entrer dans l'alliance qu'elle avoit conclue avec les Puissances Maritimes, & qu'ils consentirent de lever une armée de 12000 hommes, laquelle n'eut jamais lieu que sur le papier.

L'Electeur de Baviere & son frere l'Electeur de Cologne, se déclarerent pour la France; le premier leva des troupes, & le second reçut celles de France dans ses Etats. Le Duc de Wolfembuttel en leva aussi; mais avant qu'elles fussent en état d'agir, l'Electeur d'Hanovre les investit, & les obligea d'entrer au service de l'Empereur, en quoi il lui rendit un service signalé.

L'an 1702, l'Electeur de Baviere s'empara de la ville d'Ulm. L'armée de l'Empire, que commandoit le Prince Louis de Bade, fut battue à Fridlinghen, & le Roi de France prit possession du Duché de Lorraine & de la plus grande partie de l'Electorat de Trêves. L'an 1703, l'Electeur de Baviere battit un autre Général de l'Empereur, s'empara de Ratisbonne, & fit arrêter tous les Ministres qui composoient la Diete. Il entra ensuite dans le Tirol, mais il

en fut chassé par les habitans. A son retour en Allemagne, il joignit ses troupes à celles du Maréchal de Villars, il battit les Impériaux à Hochstedt, & se rendit à Ausbourg. Cette même année, le Prince Ragotski excita une révolte dans la Hongrie, ce qui mit l'Empereur aux abois; car les Bavarois étoient sur les frontiéres de ses Domaines, & les rebelles de Hongrie faisoient des incursions jusqu'aux portes de Vienne. Ces difficultés ne l'empêcherent cependant pas de déclarer dans le mois de Septembre l'Archiduc Charles Roi d'Espagne, sous le nom de Charles III, & il fut reconnu & secouru en cette qualité par les Alliés, la Cour de Vienne n'ayant autre chose à lui donner que le titre.

L'an 1704, le Duc de Marlborough forma le dessein de délivrer tout à la fois l'Empereur & l'Empire. Dans cette vue, il se porta avec l'armée

teurs de Baviere & de Cologne au ban de l'Empire. Les François secoururent non-seulement le Fort Louis, mais reprirent encore Brusenheim & Haguenau, qu'ils avoient perdu l'année d'auparavant. Ils trouverent dans cette derniere place un train considérable d'artillerie, qu'on crut que le Prince Louis de Bade y avoit laissé à dessein; mais Son Altesse étant morte quelque tems après, & les affaires de l Empire étant allé de mal en pire, on reconnut qu'on l'avoit soupçonné à tort, & que les pertes qu'on avoit faites, venoient plutôt de sa mauvaise fortune, que de sa faute.

L'an 1707, les François commandés par le Maréchal de Villars, forcerent les Impériaux dans leurs lignes, coururent la Souabe & le Wirtemberg, & en exigerent des contributions exorbitantes. Ils auroient même pénétré dans l'Empire, s'ils

n'en avoient été empêchés par le siege de Toulon ; de maniere que l'Empereur, qui s'étoit opposé à cette expédition, fut celui des Alliés qui en profita le plus. Les négociations avec les Hongrois continuerent, mais sans aucun effet ; quoique les Puissances maritimes eussent offert leur médiation.

Au commencement de l'année 1708, il s'éleva une dispute entre l'Empereur & le Pape, qui se termina à l'avantage du premier, Sa Sainteté ayant été obligée de reconnoître l'Archiduc Charles en qualité de Roi d'Espagne & de Naples. Les François furent battus à Oudenarde, & perdirent Lille, mais l'armée de l'Empire n'eut aucune part à ces succès.

L'an 1710, l'Empereur promit d'envoyer à l'armée 11000 hommes de ses troupes, & une somme d'argent pour subvenir aux frais de la

campagne; mais il s'acquitta si mal de sa parole, que l'Electeur d'Hanovre, qui devoit commander l'armée de l'Empire, jugea à propos de retourner dans ses Etats. Les rebelles de Hongrie furent battus au point, que leurs Chefs furent obligés de se retirer; & il y a toute apparence qu'on auroit entiérement appaisé les troubles de ce Royaume, si l'Empereur ne fut mort le 17 d'Avril 1711, dans la trente-troisieme année de son âge, & la sixieme de son regne, sans laisser d'enfans mâles, ce qui occasionna les événemens qui ont exercé depuis les Politiques de l'Europe.

Charles VI, frere unique du défunt Empereur, & le seul héritier mâle de la Maison d'Autriche, fut élu Empereur au mois d'Août de la même année, & couronné dans le mois de Décembre suivant. Il perdit en quittant la Catalogne, tout espoir

de recouvrer le Royaume d'Espagne, & la paix d'Utrecht qui se fit l'année suivante, le mit hors d'état de continuer la guerre dans les Pays-Bas. Il fut couronné Roi de Hongrie à Presbourg le 22 de Mai 1712, & dès ce moment il travailla à régler la succession de la Maison d'Autriche, au cas qu'il mourût sans enfans, & à chercher des moyens pour continuer la guerre contre la France.

Quant au premier point, il institua la plus âgée de ses nieces son unique héritiere; & quant au second, il envoya un corps considérable de troupes dans les Pays-Bas, mais il fut obligé de les rappeller pour garder ses frontieres que les François avoient attaquées. Ils prirent avant la fin de 1713, la ville de Fribourg, ce qui l'obligea de faire la paix avec la France. Elle fut signée à Rastadt le 6 de Mars 1714, sur le plan du Traité de Westphalie.

L'année suivante, il déclara la guerre aux Turcs en faveur des Vénitiens. Le Prince Eugene, qui commandoit les troupes Impériales, défit entiérement les Infidéles à Petervaradin, le 5 de Juillet 1716 : le Grand Visir & dix Pachas resterent sur le champ de bataille ; on leur prit 150 pieces de canon, la caisse militaire & tout le bagage. La ville de Temeswar se rendit le 13 d'Octobre, ce qui augmenta les Domaines de l'Empereur, en qualité de Roi de Hongrie.

L'année suivante, le Prince Eugene investit Belgrade, & les Turcs envoyerent le nouveau Grand Vizir à son secours avec une armée considérable ; mais elle fut défaite le 15 d'Août 1717, après cinq heures de combat. Les Turcs perdirent dans cette action 132 pieces de canon de fonte, 52 drapeaux & neuf queues de cheval. Belgrade capitula le 17

du même mois, & les Turcs consentirent à une trêve de vingt-cinq ans, laquelle fut conclue à Passarowitz, par la médiation des Puissances maritimes.

Pendant le cours de cette guerre, le Roi d'Espagne Philippe V, attaqua l'isle de Sardaigne, qu'on avoit cédée à l'Empereur par le dernier Traité, & fut à la veille de conquérir celle de Sicile qu'on avoit donnée au Duc de Savoye, à titre de Royaume. Les Puissances de l'Europe prévoyant que ces disputes occasionneroient infailliblement une nouvelle guerre générale, résolurent d'y mettre fin, & ce fut ce qui donna lieu à la quadruple Alliance entre l'Empereur, la France, l'Angleterre & la Hollande. On recouvra par ce moyen la Sardaigne & la Sicile des mains des Espagnols, & l'on donna la premiere en échange pour la seconde au Duc de Savoye, qui a depuis pris le

titre de Roi de Sardaigne. Pour prévenir les disputes qui pouvoient s'élever dans la suite, & engager l'Espagne à accéder à ce Traité, on convint que les enfans que Sa Majesté Philippe V auroit de sa seconde femme Elisabeth, fille du Duc de Parme, succéderoient aux Etats de ce Prince, au cas qu'il mourût sans laisser d'enfans mâles ; & c'est cette cession qui a occasionné les troubles qui ont regné dans l'Europe.

Le Roi d'Espagne eut beaucoup de peine à accepter ces conditions, & Sa Majesté Impériale n'en fut point satisfaite, ce qui donna lieu au Congrès tenu à Cambray l'an 1724, où tandis que la France & les Puissances maritimes s'empressoient de terminer ces disputes, & de rétablir la tranquillité de l'Europe, les Cours de Vienne & de Madrid entamerent une négociation, qui se termina par deux Traités d'alliance & de com-

merce entr'elles, si avantageux à l'Empereur, & si contraires aux intérêts de la France & des Puissances maritimes, qu'elles crurent devoir conclure un Traité pour leur sûreté, & qu'elles firent à Hanovre l'an 1725, & cet événement changea de nouveau la face des affaires.

Après quelques hostilités entre l'Espagne & l'Angleterre, on tint un Congrès à Soissons, dans lequel le Roi d'Espagne demanda & obtint des Alliés d'Hanovre qu'au lieu de six mille Suisses qu'on devoit envoyer dans le Duché de Parme, de Plaisance & de Toscane, pour assurer la succession éventuelle de ses Etats à Don Carlos, on employeroit 6000 Espagnols, à quoi l'Empereur refusa de consentir. Ceci occasionna l'an 1729 le Traité de Séville, entre les Alliés d'Hanovre & Sa Majesté Catholique; enfin de forcer l'Empereur à accepter la condition susdite; mais

avant que ce Traité fût conclu, le Duc de Parme mourut, ce qui changea les affaires; car Don Carlos hérita de ses Etats. Il mit ses Domaines en si bon état, que les Alliés de Séville se virent hors d'état de lui nuire.

On ne pouvoit trouver de meilleur moyen pour engager Sa Majesté Impériale à se prêter au changement fait dans le Traité de Londres par celui de Séville, si ce n'est de lui garantir la succession qu'il avoit établie dans sa famille, au cas qu'il vînt à mourir sans laisser d'hoirs mâles. C'est ce que l'on fit l'an 1731, par le Traité de Vienne, par lequel il consentit à laisser succéder Don Carlos de la maniere que je viens de dire. Ce Traité occasionna cependant une guerre que l'Empereur croyoit devoir être avantageuse à ses intérêts, au cas que ses Alliés le missent à couvert des entreprises de la Maison de Bourbon.

Il comptoit sur la Czarine & sur Auguste III, qu'elle venoit de placer sur le Trône de Pologne. Il ne doutoit point que l'Empire ne se déclarât en sa faveur, il attendoit du secours du Roi de Sardaigne & des Puissances maritimes; cependant malgré toutes ces expectatives, peu s'en fallut qu'il ne perdît tous ses Domaines d'Italie. L'Electeur de Baviere resta neutre; l'Electeur Palatin refusa de prendre part à cette guerre, à cause du tort qu'elle pouvoit faire à ses Etats; en un mot, tous les Princes de l'Empire refuserent d'agir, & quelques-uns même se rendirent suspects. Le Roi de Sardaigne se déclara contre lui; les Hollandois resterent neutres, & il n'y eut que l'Angleterre qui prit parti pour lui. Enfin, après bien du sang répandu de part & d'autre, la guerre se termina l'an 1735 par une paix plus favorable, que l'Empereur ne pouvoit l'espérer.

Il est vrai qu'il perdit le Royaume de Naples & de Sicile, qui furent donnés à Don Carlos; le Duc de Lorraine céda ses Etats à la France, & on donna en échange à l'Empereur les Duchés de Parme & de Plaisance; le Duc eut la Toscane, qui en vertu de son mariage avec l'Archiduchesse, devoit faire partie des Etats héréditaires de la Maison d'Autriche. Auguste III resta paisible possesseur du Trône de Pologne, & la France garantit la Pragmatique-Sanction. Cette guerre ne fut pas plutôt finie, que l'Empereur s'engagea mal-à-propos avec la Czarine dans une autre contre les Turcs, avec lesquels il n'avoit rien à démêler, & qui lui coûta la ville de Belgrade.

Il reconnut enfin, mais trop tard, la faute qu'il avoit commise, aussi-bien que les suites qu'elle pouvoit avoir, & il fit tout son possible pour y remédier. La guerre qui survint

entre l'Angleterre & l'Espagne auroit pu lui en fournir les moyens, si la mort ne l'eût enlevé le 20 d'Octobre 1740. Il laissa deux filles, dont l'une épousa le Duc de Lorraine, qu'on appelloit alors le Grand Duc de Toscane, & l'autre le Prince Charles, son frere, & qui mourut peu de tems après.

Le défunt Empereur Charles VI, pere de la Reine de Hongrie regnante, réfléchissant sur les malheurs qui arriveroient infailliblement, s'il mouroit sans laisser d'enfans mâles, & sans régler la succession de sa famille, publia selon la coutume de ses ancêtres l'an 1713, une Pragmatique-Sanction, ou un Edit perpétuel, qui fut publié à Vienne dans le mois de Décembre, & à Bruxelles le 15 de Mai 1725.

Par cette Pragmatique-Sanction, il légue tous les Domaines de la Maison d'Autriche à la fille aînée de Sa

Majesté Impériale, l'Archiduchesse Marie-Thérese & à ses enfans, & à leur défaut à sa sœur & aux nieces de Sa Majesté Impériale, bien entendu qu'il n'y ait point d'hoirs mâles. Comme le but de cet Edit est de conserver en entier les Domaines de la Maison d'Autriche, il fut accepté dans tous ses Etats. Mais l'Empereur voyant clairement que la succession de la Maison d'Autriche intéressoit non-seulement ses Sujets, mais encore les Princes de l'Empire, tous les Souverains & tous les Etats de l'Europe, il crut qu'il convenoit d'avoir leur garantie.

Dans cette vue, il profita de toutes les conjonctures qu'il crut pouvoir favoriser son dessein ; & il eut le bonheur d'obtenir dans différens tems cette garantie de la plûpart des Puissances de l'Europe ; savoir, de la Russie, de la Suede & du Danemarck par différens Traités particuliers. Il

obtint celle de l'Espagne par le fameux Traité de Vienne, de l'Angleterre & de la Hollande par celui de Séville; & de la France, lors de la paix qui suivit la guerre d'Italie.

Comme j'ai parlé ci-dessus de ces différens Traités, je ne m'y arrêterai pas davantage, & je me contenterai d'observer que pendant tout le cours de cette affaire, on ne fit pas une seule démarche qui ne fût réguliere, & conforme à ce que demandoient la justice & l'équité.

L'Empereur, en tant que dernier héritier mâle de la Maison d'Autriche, étoit obligé par égard pour lui-même, pour sa famille & pour ses Sujets, de régler de son vivant la succession de ses Domaines, ce qu'il fit à l'exemple de ses prédécesseurs, conformément aux maximes de la Maison d'Autriche, aux droits de ses descendans, & aux intérêts de ses Sujets, auxquels il fit savoir ses in-

tentions ; aussi furent-elles reçues avec les plus grands témoignages de joie, de satisfaction & d'obéissance.

Les Potentats du Nord avoient intérêts que la Maison d'Autriche conservât toute sa puissance ; leur propre sûreté le demandoit, & par conséquent on ne doit pas être surpris qu'ils se soient prêtés aux vues de Sa Majesté Impériale.

Quant aux Princes & aux Etats de l'Empire, ils étoient intimement persuadés que rien n'étoit plus important pour la sûreté du Corps Germanique, que de maintenir la puissance d'une Maison, qui leur avoit toujours servi de boulevard contre les Infidéles, & contre tous les ennemis de l'Allemagne. Je suis persuadé que l'Espagne avoit aussi ses raisons pour garantir cette succession, indépendamment des espérances imaginaires qu'elle s'étoit forgée de marier Don

Carlos avec l'Archiducheſſe Marie-Thérefe.

Les Puiſſances maritimes ont toujours regardé la Maiſon d'Autriche comme une Puiſſance capable de contrebalancer celle de la France, ce qu'elle ne pouvoit faire qu'en conſervant tous ſes domaines, de ſorte que leur conduite fut la conſéquence naturelle des maximes qu'elles ont ſuivies depuis plus d'un ſiecle. Quant à la France, comme elle ne cherchoit qu'à maintenir la paix de l'Europe, la conduite qu'elle tint dans cette occaſion, n'a rien qui doive nous ſurprendre, & peut-être même fut-elle convaincue qu'elle trouvoit ſes intérêts dans cette garantie.

On ne doit donc pas être ſurpris que la Pragmatique-Sanction ait eu lieu; mais il n'eſt pas auſſi facile de deviner la raiſon pour laquelle tant de Puiſſances s'empreſſerent d'en empêcher l'effet, dans la derniere

guerre. L'Empereur en réglant sa succession, auroit en vue la gloire & les intérêts de la Maison d'Autriche, la paix de l'Empire, & l'indépendance des Puissances Européennes, & par conséquent toute l'Europe étoit intéressée à la maintenir.

L'Archiduchesse Marie-Thérese d'Autriche, épouse du Grand Duc de Toscane, se fit proclamer Reine de Hongrie & de Bohême, & Souveraine de tous les Etats qui appartenoient à son auguste famille, aussitôt après la mort de son pere, qui arriva, comme je l'ai dit, le 20 Décembre 1740; & peu de jours après elle associa son époux au Gouvernement de ses Domaines avec le titre de co-Régent. Il sembloit cela étant, que la Pragmatique-Sanction ne causeroit aucun trouble; & en effet, ses titres furent reconnus par quelques-unes des Puissances, de la part desquelles elle devoit attendre le plus

d'opposition,

d'opposition, & ce fut en effet ce qui arriva.

Le Roi de France ne fit dans ce tems-là aucune difficulté de reconnoître ses titres, & le Roi de Prusse fut si éloigné de disputer ses droits, qu'il lui témoigna toute sorte d'amitié, & l'assura de la résolution où il étoit de la maintenir dans la possession de tous ses Etats héréditaires. On a prétendu que sa déclaration n'étoit point sincere, & que ce fut là ce qui occasionna les disputes dont on a été témoin. J'ai dit ci-dessus ce qui en étoit, & je me contenterai d'ajouter que les demandes de Sa Majesté Prussienne n'avoient rien de commun avec la Pragmatique-Sanction, & que dans le tems même qu'il attaqua la Silesie, il déclara qu'il étoit prêt à la garantir, & à dire vrai, il avoit intérêt à le faire.

La Reine, du moment qu'elle monta sur le Trône, fit éclater toutes les

vertus qui convenoient à son rang, à son sexe & à sa dignité. Elle assembla les Etats de Hongrie, de Bohême & d'Autriche, & il parut par les résolutions qu'ils prirent, qu'elle regnoit avec infiniment plus d'empire sur les cœurs de ses Sujets, que sur leurs personnes. Son Gouvernement fut équitable, prudent & doux; sa conduite ferme, uniforme & constante, & son amour pour ses Sujets sans bornes. Elle n'exigea d'eux des impôts qu'à proportion de ses besoins, & ils lui sacrifierent leurs vies & leurs fortunes.

Elle commença par completer ses troupes avant qu'elle en eût besoin, & elle dut à cette sage précaution *la* conservation de ses Domaines; car on ne tarda pas à s'appercevoir que les ennemis de la Maison d'Autriche étoient résolus de ne point laisser échapper l'occasion qui s'offroit d'affoiblir la puissance de cette famille,

& de troubler la paix de l'Allemagne. La seule faute qu'elle fit, fut de ne point s'accommoder avec le Roi de Prusse ; elle auroit par là prévenu la guerre qu'on ne tarda pas à lui déclarer.

Le défunt Electeur de Baviere, quoique doué de beaucoup de talens & de beaucoup de vertus, s'étant laissé aveugler par son amboitin, forma des prétentions sur la succession d'Autriche, fondé sur un testament que Ferdinand avoit fait l'an 1540, & sur un codicille qu'il y ajouta, daté du 4 de Février 1547, en faveur de la Princesse Anne, sa fille aînée, qui avoit épousé Albert de Baviere. Ce testament étoit par sa nature une Pragmatique-Sanction ; & outre que l'esprit de cet acte étoit favorable à la Reine de Hongrie & de Bohême, la lettre même lui donnoit un droit préférablement au Duc de Baviere, en prenant les expressions dans le sens

qu'on devoit le faire pour que le testament & le codicille s'accordassent ensemble.

On crut d'abord que l'Electeur de Baviere étoit le seul qui voulût disputer à la Reine les titres qui lui appartenoient; mais on reconnut bientôt qu'il étoit soutenu par d'autres Puissances. Pendant qu'on disputoit de part & d'autres par écrit, le Roi de Prusse entra dans la Silesie, de la maniere que j'ai dit ci-dessus, dans la vue seule de s'assurer ce qui lui appartenoit de droit. Cet incident occasionna la guerre; car la Reine de Hongrie regardant cette démarche comme une infraction de la Pragmatique-Sanction, implora le secours de ses Alliés qui l'avoient garantie.

Cet événement fournit aux François un prétexte pour prendre part à la querelle. Leur intention avoit toujours été de soutenir les droits de l'Electeur de Baviere, mais ils ne

savoient comment s'y prendre. Le Roi de Prusse voyant qu'il couroit risque de perdre, non-seulement la Silesie, mais encore plus, si la Renommée dit vrai, conclut le 17 d'Août 1741 un Traité avec la France, auquel l'Electeur de Baviere & le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, accéderent. Ils convinrent de donner le Royaume de Bohême, la haute Autriche & le Tirol à l'Electeur de Baviere; la haute Silesie & la Moravie à l'Electeur de Saxe; la basse Silesie, la ville & le territoire de Neiss, & la ville & la Comté de Glatz, au Roi de Prusse.

Cette alliance n'eut pas été plutôt conclue, que les François se mirent en mouvement; & le Roi d'Angleterre, en qualité d'Electeur d'Hanovre, ayant fourni du secours à la Reine de Hongrie, ainsi qu'il y étoit obligé par le Traité qu'il avoit fait avec elle, s'attira le Roi de Prusse

ſur les bras. La premiere démarche que firent les nouveaux Alliés, fut d'attaquer ſon Electorat ; & pour cet effet, les François envoyerent une armée dans la Weſtphalie, pendant que Sa Majeſté Pruſſienne ſe portoit ſur les frontieres de cet Electorat. Ces démarches produiſirent l'effet qu'on s'étoit promis ; ſavoir, un Traité de neutralité pour l'Electorat d'Hanovre, dont le terme fut fort court.

On eût cru, à voir la maniere dont les Alliés s'y prirent, que rien n'étoit capable de leur réſiſter ; car les François, outre l'armée qu'ils avoient dans la Weſtphalie, en envoyerent une autre à l'Electeur de Baviere, qui le mit en état d'entrer dans l'Autriche, pendant que les Pruſſiens & les Saxons tenoient la campagne, prêts à exécuter ce qu'ils avoient entrepris, qui étoit de partager entre eux les dépouilles de la Maiſon d'Autriche. La Reine voyant ſes ennemis

aux portes de Vienne, jugea à propos de se retirer en Hongrie ; mais au milieu de ses détresses, elle conserva la prudence & la fermeté qui lui sont naturelles, comptant toujours sur la protection du Tout-Puissant & sur la fidélité de ses Sujets, qui sont deux ressources qui ne manquent jamais aux bons Princes.

Le soin que les Alliés donnerent à leurs opérations militaires, ne les empêcha point de penser à un autre article également important, qui étoit l'Election d'un Empereur ; la Reine & ses Alliés jetterent les yeux sur le Grand Duc de Toscane, mais ils reconnurent que ce seroit en vain qu'ils tenteroient de le faire.

Les Electeurs Ecclésiastiques, entr'autres celui de Cologne, penchoient pour le Duc de Baviere ; le Roi de Prusse, comme Electeur de Brandebourg, s'étoit obligé de lui donner sa voix ; le Roi de Pologne, en qua-

lité d'Electeur de Saxe, avoit promis la même chose; l'Electeur Palatin étoit entré dans leurs vues; & le Roi d'Angleterre, comme Electeur d'Hanovre, étoit obligé d'y acquiescer, en conséquence de la neutralité dont j'ai parlé ci-dessus.

L'Election étoit donc assurée; mais les Alliés vouloient qu'elle fût unanime; & pour cet effet, ils suspendirent la voix de Bohême, par où ils reconnurent tacitement le droit de la Reine de Hongrie, bien que ce procédé lui fût injurieux; car autrement le Duc de Baviere, qui avoit pris le titre de Roi de Bohême, auroit pu voter pour soi-même. Ce projet eut tout le succès possible; car le 24 de Janvier 1742, l'Electeur de Baviere fut élu Empereur à Francfort, & couronné le 13 de Février suivant, sous le nom de Charles VII, à la satisfaction générale des Princes & des Etats d'Allemagne.

La joie des Alliés fut fort grande, mais elle diminua lorsqu'ils apprirent que Lintz s'étoit rendu au Comte de Kevenhuller, quoique sa garnison fût forte de 10000 hommes. Ce succès fut suivi de plusieurs autres qui changerent entiérement la face des affaires, & la Reine s'en retourna à Vienne. Au mois de Mai de la même année se donna la fameuse bataille de Czaslau, entre les Autrichiens & les Prussiens, qui produisit trois semaines après la paix de Breslau entre les mêmes Puissances.

Les François ayant reçu plusieurs échecs dans la Bohême, & se voyant abandonnés par les Prussiens & les Saxons, s'enfermerent dans Prague, d'où ils sortirent ensuite sous les ordres du Maréchal de Belleisle.

L'année suivante 1743, ne fut pas moins glorieuse à la Reine de Hongrie & à ses Alliés. Les Espagnols avoient envahi les Domaines d'Au-

triche en Italie, sans aucun prétexte plausible, & contre la foi des Traités conclus à Vienne avec le défunt Empereur Charles VI.: mais la Reine de Hongrie, avec le secours du Roi de Sardaigne, rompit tous les projets du Duc de Montemar, un des plus habiles & des plus fortunés Généraux que les Espagnols ayent eu à leur service; & après qu'il eut été rappellé, le Feld-Maréchal Franu, battit le Comte de Gages, qui lui avoit succédé à Campo-Santo. Sur la fin d'Avril, le Prince Charles de Lorraine battit les François & les Impériaux à Braunau; & le 16 de Juin, Sa Majesté Britannique gagna la bataille de Dettingen.

L'an 1744, les François & les Espagnols furent battus dans l'Italie, le Prince de Lobkowitz repoussa ces derniers jusques dans le Royaume de Naples, & bloqua Sa Majesté le Roi de Sicile, le Comte de Gages & toutes

les troupes qui étoient avec eux dans Veletri. Le Prince Charles de Lorraine paſſa le Rhin, & pouſſa les François juſques dans l'Alſace; mais les Pruſſiens étant entrés dans la Bohême, il fut rappellé.

L'an 1745, on conclut un nouveau Traité avec le Roi de Pruſſe; & l'Empereur Charles VII étant mort d'un ſerrement de cœur, la Reine de Hongrie termina ſes différends avec le jeune Electeur de Baviere par le Traité de Fueſſen. Le 15 de Septembre, le Grand Duc de Toſcane fut élu Empereur à Francfort, & couronné le 4 d'Octobre ſuivant.

Munich, capitale de la Baviere, fut pris trois fois par les Autrichiens durant le cours de cette guerre; on reprit Prague deux fois ſur les ennemis, & les François abandonnerent l'Allemagne & l'Italie. Les Autrichiens & les Piémontois pénétrerent dans la Provence, de maniere que le

siege de la guerre fut transporté des portes de Vienne & de Turin, dans les Provinces les plus fertiles de France. La République de Gênes & le Duché de Modene se soumirent à l'Impératrice-Reine.

Mais comme rien n'est plus incertain que les événemens de la guerre, l'an 1747, les affaires prirent une mauvaise tournure dans l'Italie, & les François s'emparerent d'une grande partie des Pays-Bas Autrichiens, malgré les mesures qu'on prit pour les en empêcher. La révolte de Gênes, qui arriva l'hiver d'auparavant, fut la principale cause de ces malheurs.

On l'attribua d'abord à la fureur de la populace, qui ne voulut point consentir à la capitulation que la République & la Noblesse avoient faite avec le Marquis de Botta; mais on ne tarda pas à en découvrir la cause; car le Duc de Boufflers ne fut pas

plutôt arrivé, que les Génois reprirent leurs premiers sentimens, & attaquerent les Impériaux par tout où ils les trouverent.

C'est à cette révolte qu'on doit attribuer le mauvais succès que les troupes de Sa Majesté eurent en Provence ; car le Comte de Brown eut de la peine à s'y maintenir pendant l'hiver. Il est vrai que le Roi de Sardaigne prit Savone, ce qui le mit en état de lui envoyer du secours, mais il ne put étendre ses conquêtes, ni se rendre maître d'Antibes, faute d'artillerie & de munitions.

Le Maréchal de Belleisle qui commandoit en Provence, se conduisit avec toute la prudence possible, & ne se détermina à agir qu'après qu'il eut reçu le renfort qu'il attendoit. Le Comte de Brown voyant la supériorité de ses forces, n'osa hasarder une bataille, dont la perte auroit ruiné les affaires de la Reine en Italie ; il

leva donc le siege d'Antibes, & repassa le Var en présence de l'ennemi, sans avoir perdu un seul homme.

Dans ces entrefaites, l'armée Impériale que commandoit le Comte de Schulemberg, forma le siege de Gênes, en quoi elle fut secondée par la flotte d'Angleterre, qui avoit fourni du secours au Prince de Brown pendant qu'il étoit en Provence; mais les Génois se défendirent avec tant d'opiniâtreté, que le Maréchal de Belleisle eut le tems de passer le Var & de se rendre dans la Comté de Nice, ce qui obligea les Impériaux à se retirer pour s'opposer à la double invasion que l'ennemi méditoit, & que l'on prévint, comme on le verra ci-dessous.

La campagne de cette année dans les Pays-Bas fut assez heureuse au commencement, mais elle ne finit pas de même, malgré les espérances qu'on avoit eues de reprendre An-

vers ; & la raison en fut que le Roi de France prit le parti de commander son armée en personne. Il avoit sous lui deux Officiers Généraux, les Maréchaux de Saxe & de Lowendalh, qui durent leur gloire & leur fortune à cette guerre.

Les François après avoir ruiné la barriere & détruit les places qui passent pour les boulevards des Pays-Bas & des Provinces-Unies, entrerent sur les terres des Hollandois, & après avoir remporté quelques avantages à Maestricht, ils s'emparerent de Berg-op-zoom, par la faute des Officiers qui y commandoient; ce qui les fit penser sérieusement à la paix.

On entama pour cet effet, quelques négociations à Breda, & sur la fin de l'année, les Cours de Versailles & de Madrid voyant que les peines qu'elles se donnoient pour désunir les Alliés, & faire leur paix à part, étoient inutiles, elles songe-

renț à rétablir la tranquillité publique.

En attendant qu'on y parvint, on prit les mesures nécessaires pour continuer la guerre, au cas que la France se refusât à la paix. Dans cette vue on convint d'assembler une armée dans les Pays-Bas, pour donner le tems aux Russes d'arriver ; mais les François, profitant de leur supériorité, investirent la ville de Maestricht, avant que les Alliés fussent en état de leur livrer bataille.

Les affaires étoient à peu près sur un pied égal en Italie ; &, quoique le Duc de Richelieu eût pris le commandement des troupes à la place du Duc de Boufflers, cela n'empêcha pas que les Généraux Impériaux ne ménaçassent les Ettas de Gênes d'une autre invasion, & la capitale d'un nouveau siege. On craignoit que le Maréchal de Belleisle ne fît une irruption sur les terres du Roi de Sardai-

gne, & que le Roi des Deux-Siciles n'envoyât du secours aux Génois ; mais le Roi de Sardaigne étoit en état d'arrêter les progrès des François, & le Roi des Deux-Siciles n'étoit pas d'humeur à rompre une neutralité, qu'il avoit obtenue par la médiation du Roi de Pologne.

On entama au commencement de la campagne les négociations pour la paix générale à Aix-la-Chapelle. Le Roi de France & les Alliés firent d'abord difficulté de reconnoître l'Empereur, & de recevoir son Ambassadeur à Breda ; mais ayant ensuite changé d'avis, l'Empereur envoya au Congrès le Comte de Kaunitz-Rittberg en qualité de Ministre Plénipotentiaire, le Roi d'Angleterre le Comte de Sandwich, le Roi de Sardaigne le Comte de Chavannes, & les Etats-Généraux le Comte de Bentinck, le Roi de France le Comte de Saint-Severin d'Arragon, le Roi

d'Espagne Don Jacques de Soto Major; le Duc de Modene & la République de Gênes, y envoyerent aussi leurs Plénipotentiaires.

Les choses allerent d'abord fort lentement, mais l'ardeur avec laquelle le Maréchal de Saxe poussoit le siege de Maestricht, hâta les pas des Plénipotentiaires au point, que les préliminaires furent signés, lorsqu'on s'y attendoit le moins, le 30 d'Avril 1748, N. S. par les Plénipotentiaires de France, d'Angleterre & de Hollande. Les Alliés respectifs y acquiescerent peu de tems après. Les négociations continuerent, on publia un armistice dans les Pays-Bas, & l'on suspendit la marche des Russes, qui étoient déja arrivés sur les frontieres de l'Empire.

La guerre continua cependant en Italie, à cause de la lenteur avec laquelle les Génois se comporterent; mais la République eut lieu de s'en

repentir, & elle s'estima heureuse de jouir du bénéfice des préliminaires qu'elle avoit d'abord rejettés. Les choses resterent environ cinq mois dans cet état, malgré l'impatience que les peuples témoignerent pour la paix. Mais si l'on considere les difficultés qu'il y avoit à surmonter, les différens intérêts qu'il étoit question de concilier, on sera surpris que le Traité ait été si-tôt conclu. Il se fit cependant en même-tems que les préliminaires, le 18 d'Octobre 1748, entre la France, l'Angleterre & la Hollande, comme parties contractantes, & les autres Puissances belligérantes y accéderent.

Après avoir donné l'Histoire de la Maison d'Autriche, il convient d'examiner ses intérêts, & c'est ce que je vais faire ici. Je commencerai par la Dignité Impériale, qui vient d'être rendue à cette auguste famille, & ce que j'ai à en dire peut se réduire

à peu de mots. Comme il est de l'intérêt des Princes & des Etats de l'Empire, d'avoir un boulevard contre les Infidéles & contre la France, & une balance propre à maintenir la tranquillité de l'Allemagne, de même c'est celui de la Maison d'Autriche de maintenir la liberté & l'indépendance de l'Empire, aussi-bien que les privileges & les immunités, dont ses membres jouissent.

C'est la seule conduite qui puisse assurer à cette Maison le secours de l'Empire dans toutes les occasions. Et, quoique les Politiques regardent cet article comme indifférent, il est cependant de plus grande conséquence qu'ils ne pensent; car comme les intérêts de l'Empereur & de l'Empire, sont les mêmes, il est constant que s'ils étoient bien unis, le Corps Germanique seroit toujours en état de résister à ses ennemis, sans avoir besoin de recourir à d'autres Puissances.

Ce n'est que par la douceur de son Gouvernement que l'Empereur peut se concilier les cœurs des Princes Allemands, leur faire connoître leurs véritables intérêts, & les détacher des Puissances étrangeres; & ils n'y auroient jamais recours, s'ils ne craignoient l'ambition de la Maison d'Autriche.

Cette crainte une fois bannie, l'Empereur deviendroit un des Princes les plus formidables de l'Europe, du moins quant à la défensive; si on l'attaquoit sans raison, il se feroit respecter de ses voisins, & seroit en état de protéger ses Alliés, sans être obligé de chercher du secours hors de l'Allemagne.

La prérogative dont l'Empereur jouit, le met en état d'obliger la plûpart des Princes & des Etats de l'Empire, de les défendre & de les protéger.

Le second article qui mérite notre

attention, eſt l'intérêt de la Maiſon d'Autriche, conſidérée comme un membre du Corps Germanique. J'obſerverai d'abord que ſa puiſſance eſt aſſez grande, & qu'il ne lui eſt point avantageux de vouloir l'augmenter aux dépens de ſes voiſins, & qu'elle ne l'a jamais fait qu'elle ne s'en ſoit mal trouvée. Tant qu'elle ſe contentera de ce qu'elle poſſéde, & qu'elle n'empiétera point ſur ſes voiſins, elle les trouvera toujours diſpoſés à vivre en bonne intelligence avec elle.

Si jamais elle a envie d'étendre ſes Domaines, elle doit ſe borner à ceux qui ſont hors de l'Empire, & encore cela demande-t-il beaucoup de précaution; car les Puiſſances de l'Europe ſont aujourd'hui ſi jalouſes les unes des autres, qu'elles ne ſauroient voir de bon œil les acquiſitions qui tendent à augmenter la puiſſance de leurs voiſins, & à altérer cet équilibre ſur lequel ils croyent que leur

ûreté est fondée. Cela n'empêche pas que la Maison d'Autriche ne puisse augmenter sa puissance intérieure, à condition toutefois qu'elle se renferme dans les bornes de ses Domaines. Tous ses Etats héréditaires, entr'autres le Royaume de Bohême, & les Provinces qui confinent avec la mer Baltique, sont susceptibles de l'accroissement dont je parle,

Si l'Impératrice-Reine vouloit encourager le commerce dans ces contrées, elle deviendroit plus riche, & par conséquent plus puissante qu'elle ne l'est. La plûpart de ces peuples qui lui ont fourni régulierement des troupes dans la derniere guerre, ont beaucoup de penchant pour le commerce; & si elle les encourageoit, ils pourroient lui rendre des services essentiels, tant en tems de paix qu'en tems de guerre. La seule chose qui les a retenu jusques ici est l'intolérance; & si jamais elle se relâchoit sur

cet article, ces contrées seroient infiniment plus peuplées, plus fertiles & plus riches. Ce n'est pas des Luthériens seuls & des Calvinistes dont je parle, mais encore des Grecs, des Moraves & des Chrétiens en général. Une pareille tolérance attireroit dans les Etats de la Maison d'Autriche, quantité de gens établis dans ceux du Grand Seigneur, ce qui augmenteroit sa puissance, & affoibliroit celle de ses ennemis.

La Maison d'Autriche, en tant que Souveraine de la Hongrie, est extrêmement puissante. Sa Majesté régnante a pris des mesures qui doivent servir de régle à ses successeurs. Elle fut couronnée à Presbourg le 25 de Juin 1741, avec toutes les cérémonies usitées dans ce Royaume, après avoir confirmé les Protestans dans leurs droits & leurs priviléges, & consenti à la capitulation dressée dans la Diete, dont voici les principaux articles.

I. Que

I. Que le Royaume ne ſera jamais ſans Palatin, & qu'après la mort du Feld-Maréchal Comte de Palfy, la Diete s'aſſemblera pour élire un des quatre Candidats qu'il plaira à S. M. de propoſer.

II. Qu'au cas que la Reine vienne à mourir, ce qu'à Dieu ne plaiſe, avant que l'Archiduc ait atteint l'âge de majorité, le Palatin ſera ſon tuteur dans ce Royaume.

III. Qu'on ne donnera les emplois qu'à des Hongrois.

IV. Que les Gentilshommes qui ont acheté des biens roturiers, ſeront exemts de taille.

Telle eſt la conduite que la Reine a tenue à l'égard des Hongrois, auſſi a-t-elle entiérement changé la face du Royaume, & lui a t-elle procuré des ſecours qui l'ont miſe en état de tenir tête à ſes ennemis. J'ai démontré, dans le cours de cette Hiſtoire, le mauvais état de ce pays, ſous les premiers

regnes & le peu de fond que l'Empereur, son ayeul, faisoit sur la fidélité des Hongrois; mais la Reine de Hongrie a éprouvé tout le contraire, puisque c'est le seul de ses Etats qui lui ait fourni des ressources dans ses besoins.

On peut encore regarder la Maison d'Autriche comme une des plus grandes Puissances de l'Italie, & il est de son intérêt d'y entretenir la balance, en restant fermement attachée au Roi de Sardaigne.

En tant que Souveraine des Pays-Bas, elle est l'alliée naturelle des Puissances maritimes; elle couvre la Hollande, & sert de barriere à l'Angleterre.

Fin du Tome premier.

TABLE DES CHAPITRES

Du Tome premier.

Fin de la Table du Tome premier.



